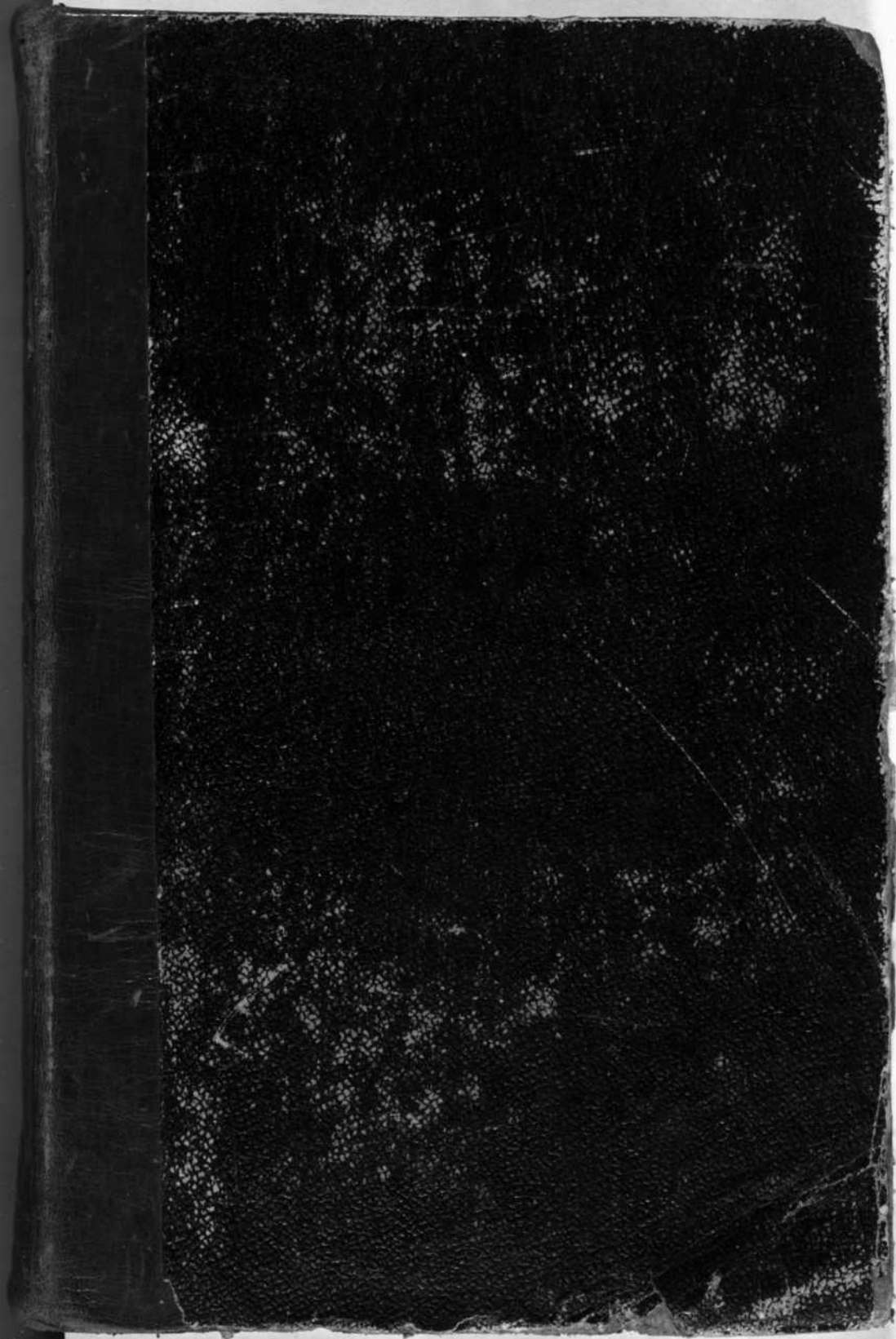
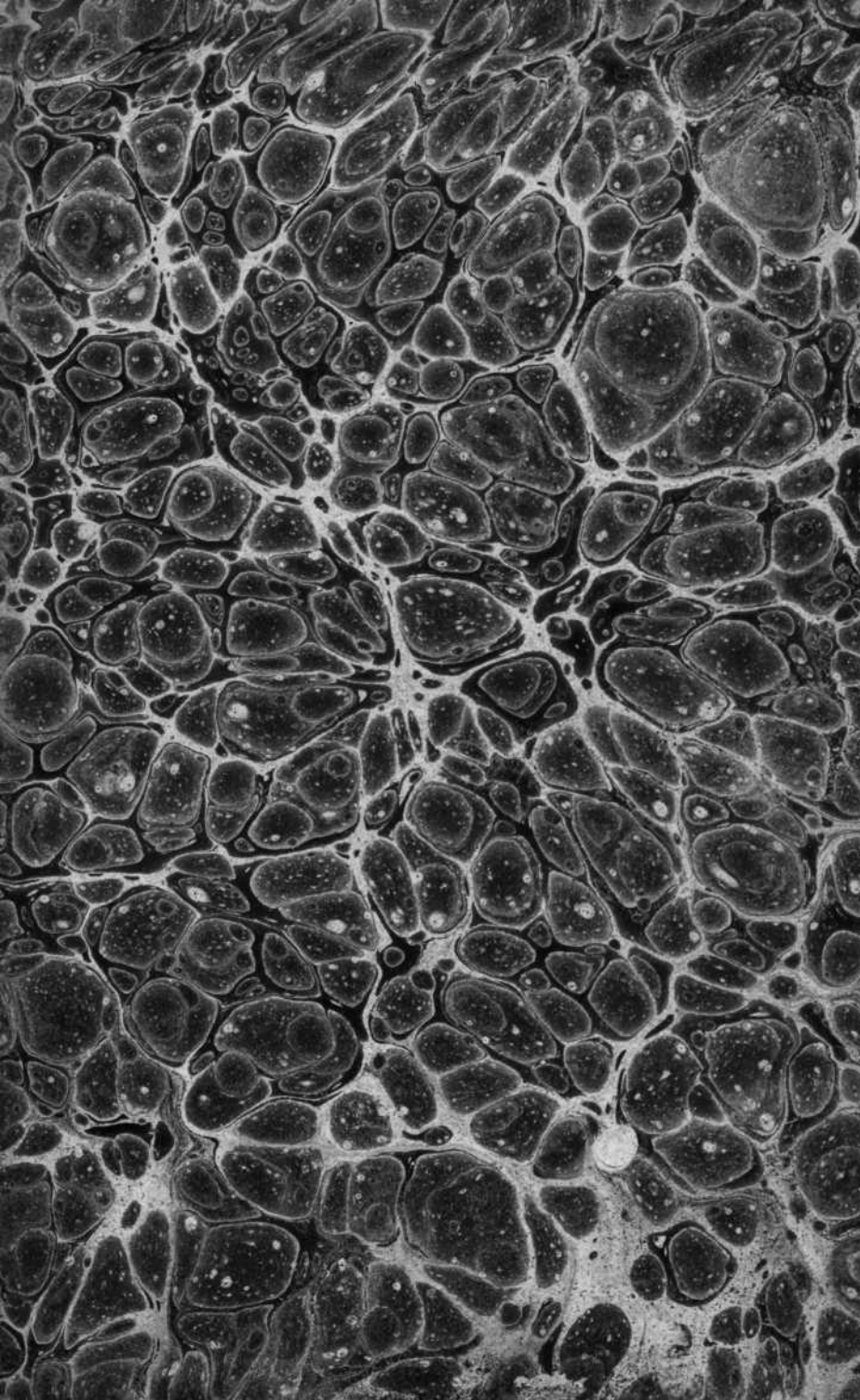




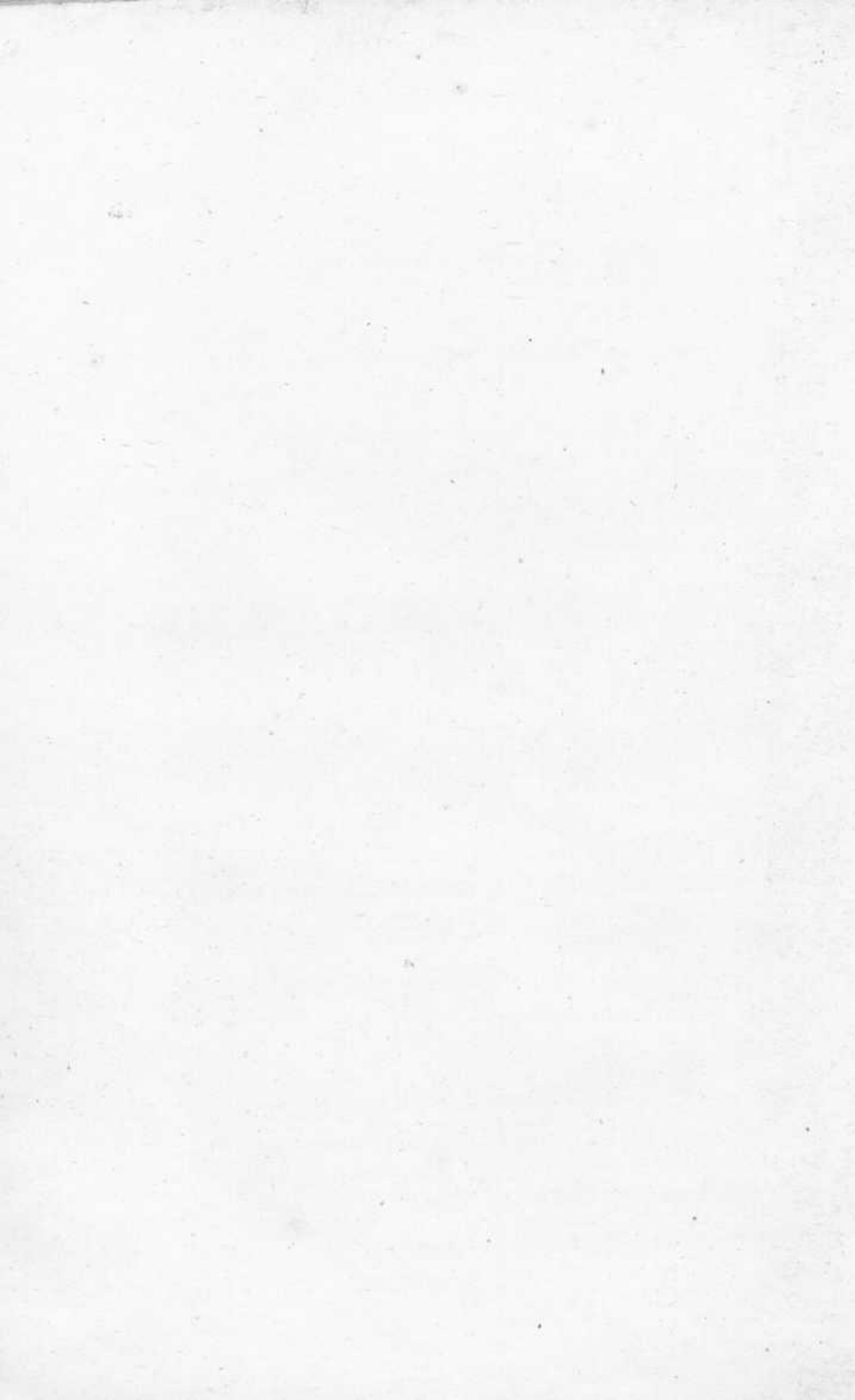












GRAMMAIRE GÉNÉRALE

ou

PHILOSOPHIE DES LANGUES.

TOME PREMIER.

Ouvrages de M. Albert-Montémont.

LETTRES SUR L'ASTRONOMIE, ou traité d'astronomie élémentaire. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. 2 volumes in-8°, avec planches et notes.

VOYAGE AUX ALPES ET EN ITALIE, contenant la description de ces contrées, avec les mœurs et coutumes de leurs habitans, etc. *Troisième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée, ornée de gravures et d'une carte des Alpes. 3 volumes in-18.

VOYAGE DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE, ou description des différentes contrées du globe; ouvrage accompagné de 36 cartes. 6 volumes in-18.

VOYAGE A LONDRES, ou description de cette capitale et de ses environs, en 1840; *deuxième édition*, avec un plan de Londres. 1 volume in-8°.

HISTOIRE UNIVERSELLE DES VOYAGES effectués par terre et par mer, dans les cinq parties du monde, depuis Marco Polo et Magellan jusqu'en 1837, avec les mœurs, coutumes, gouvernemens, cultes, sciences et arts, productions naturelles, etc. revus ou traduits par l'auteur, et accompagnés de 40 cartes et de 100 portraits. 46 volumes in-18.

ŒUVRES COMPLÈTES DE WALTER-SCOTT, traduction nouvelle. 30 volumes in-8°. *Quatrième édition*. Une édition à deux colonnes a été clichée par MM. Didot frères.

OUVRAGES DE MARYAT, traduction nouvelle, dont il a paru seulement 10 volumes sur 24.

LES PLAISIRS DE L'ESPÉRANCE, traduits de l'anglais Thomas Campbell, en vers français, avec le texte en regard. 1 volume in-18. *Deuxième édition*, avec notes.

LES PLAISIRS DE LA MÉMOIRE, traduits de l'anglais Rogers en vers français, avec le texte en regard. 1 volume in-18.

ODES D'HORACE, traduites en vers français, avec notes explicatives, etc. 1 volume in-18.

NOUVEAU TABLEAU DE PARIS, ou guide universel de l'étranger dans cette capitale, contenant la topographie, la chorographie et l'histoire de Paris, la description complète de ses monumens, etc. 1 volume in-18, *deuxième édition*.

POÉSIES DIVERSES, odes, épiques, poèmes, stances, chansons, etc. 6 volumes in-18.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

OU

PHILOSOPHIE DES LANGUES,

PRÉSENTANT L'ANALYSE

DE L'ART DE PARLER,

CONSIDÉRÉ DANS L'ESPRIT ET DANS LE DISCOURS, AU MOYEN DES USAGES
COMPARÉS DES LANGUES HÉBRAÏQUE, GRECQUE, LATINE, ALLEMANDE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE, FRANÇAISE ET AUTRES ;

PAR

M. ALBERT - MONTÉMONT,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

AUTEUR DES LETTRES SUR L'ASTRONOMIE, DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DES VOYAGES,

TRADUCTEUR DE WALTER SCOTT ET D'HORACE, ETC.

TOME PREMIER.

PARIS,
MOQUET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

COUR DE ROHAN, 3, PASSAGE DU COMMERCE.

1845



AVANT-PROPOS.

ENCORE une Grammaire générale ! quelle idée arriérée ! diront peut-être des esprits accoutumés à ne voir que la superficie des choses : oui, répondrons-nous ; encore une Grammaire générale ! Ce besoin de notre siècle est plus réel, plus vif, plus pressant qu'on ne pense ; et ce n'est pas, répète avec raison un de nos érudits les plus distingués (1), ce n'est pas se livrer à

(1) M. Eichhoff. *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*. Un volume in-4°. Paris, 1836.

une recherche oiseuse que de concourir, par ses efforts, à la satisfaction de ce besoin. En effet, grâce au règne de la paix, grâce à la diffusion des lumières et aux progrès de la civilisation du monde, il est certain que les développemens toujours croissans, toujours plus étendus des sciences et des arts, de l'industrie et du commerce, les relations plus fréquentes, plus suivies, des nations entre elles ont rendu bien plus nécessaire, pour ne pas dire indispensable, de faciliter les moyens d'échanger les produits du génie et de l'intelligence, comme ceux de l'agriculture et des mains de l'homme, dont les désirs s'augmentent à mesure qu'il voit reculer devant lui l'horizon de ses facultés et s'accroître ses élémens de prospérité ou de richesse.

C'est à l'aide des langues que les états et les peuples satisfont ces importans besoins; elles sont la clé de nos rapports internationaux, de nos liens de bon voisinage; par elles, plus de frontières, plus de Pyrénées, plus d'Océan; tout se franchit, tout se répand, tout s'anime et s'éclaire; en se comprenant on se recherche bien plus volontiers; on se communique ses idées et ses

ressources, ses plaisirs et ses peines ; on s'estime , on s'entr'aide, on finit par s'aimer . La confusion des langues amena la confusion des esprits , d'où suivit la dispersion des individus ; tandis que la diffusion ou propagation des langues est , au contraire , un véhicule de rapprochement , une source inépuisable de jouissances et de bienfaits. Étudier les langues c'est donc pour l'homme ajouter indéfiniment à ses moyens de perfection et de bonheur.

Et comment arriver à cette connaissance des langues ? C'est par l'étude de la Grammaire , cette science qui donne aux mots la circulation et la vie. Étudier la Grammaire , c'est , comme l'observait Condillac , étudier les méthodes que les hommes ont suivies dans l'analyse de la pensée ; et l'analyse , ajoutons-nous , est toute dans l'esprit humain , qui est son principe ; dans les langues , qui sont ses moyens ; et dans les sciences , qui sont ses effets. L'analyse nous conduit de connaissance en connaissance , de progrès en progrès , par une seule manière de procéder ; et en même temps qu'elle forme l'art de penser par l'art de parler , elle forme et développe l'art de parler par l'art de penser , ou plutôt elle les réduit

tous deux à un seul, qui est l'art de parler, d'où elle fait sortir la vérité dans la science.

La langue de la Grammaire générale est l'objet de cet ouvrage ; pour en vérifier la théorie, nous en rechercherons les preuves dans les principales langues anciennes et modernes, que nous mettrons en parallèle. Nous essayerons de faire connaître les principes généraux qui leur sont communs, et nous indiquerons ensuite ceux qui sont plus particuliers à chacune d'elles. Nous suivrons en ce point la route ouverte et jalonnée par les Condillac, les Harris, les Beauzée, les Destutt de Tracy, et pénétrant jusque dans le sanctuaire des facultés de l'âme, nous mettrons aussi à contribution les princes de la philosophie de tous les temps et de tous les pays.

Mais avant d'exposer notre nouvel ouvrage au grand jour de la publicité, tâchons de marquer le caractère qui le distingue des autres productions du même genre.

Les différences essentielles de notre philosophie des langues, consistent principalement, 1^o dans la méthode

analytique dont nous faisons l'application, après avoir déduit la connaissance des idées, comme moyens de découvrir l'organisation du discours ; 2^o dans la classification nouvelle des parties du discours et dans la création de mots propres à exprimer et tirer logiquement les conséquences de notre système philosophique de Grammaire générale ; 3^o dans le classement simplifié des modes et des tems verbaux pour les désigner d'une manière plus conforme à la raison et à leurs fonctions ; 4^o enfin dans la simplification des règles de concordance des tems des verbes, des participes et de la syntaxe, qui dispose et coordonne et les mots et les phrases.

A l'égard des verbes, notre méthode présente une autre différence tout à fait radicale avec le système des grammaticistes les plus renommés, et la voici : nous avons réduit à une seule conjugaison, à un seul et unique paradigme, les treize conjugaisons du grec, les quatre du latin, celles de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol et du Français.

Sur les trente-cinq ou quarante langues de l'Europe, nous avons choisi, pour les comparer entre elles,

les huit principales, c'est-à-dire celles qui expriment le plus complètement dans l'antiquité et dans les tems modernes le type de chaque famille ou rameau de la linguistique. Nous eussions désiré pouvoir étendre davantage encore le cercle de nos comparaisons, et y rattacher, par exemple, les langues vivantes de l'Orient, surtout l'arabe, à cause de nos possessions algériennes, et les langues de l'Inde, notamment le sanscrit, cet idiome sacré des brahmes, qui déjà était en usage dans sa forme actuelle plus de quinze siècles avant l'ère chrétienne, langue admirable par son énergie, sa régularité, sa richesse, mais plus spécialement, dit M. Eichhoff, par son accord parfait avec nos idiomes européens; langue devenue la source de toutes les langues de l'Inde et dont la fusion avec l'arabe et le persan a donné naissance à l'Hindoustani. Mais une semblable tentative nous eût mené trop loin, et eût de beaucoup sans doute excédé nos forces. La matière a, d'ailleurs, été si habilement traitée par plusieurs de nos orientalistes, qu'il serait téméraire de revenir sur leurs traces : rendons ici plutôt hommage et gloire aux savantes élucubrations de MM. Sylvestre de Sacy, Bur-

nouf , Jaubert , Quatremère , Garcin de Tacy et autres érudits également distingués.

Une idée encore nous avait séduit : sans nous aventurer dans le domaine philologique de l'Orient et de l'Inde , et restant en Europe , nous eussions souhaité pouvoir essayer une légère excursion sur le sol des langues slaves , d'où émane le russe , idiome si abondant et si harmonieux , aujourd'hui parlé par plus de la moitié , peut-être , des soixante millions d'habitans du vaste empire des tzars : néanmoins , le beau travail de M. Eichoff est de nature à nous dispenser de tout regret à cet égard.

En terminant ce long avant-propos , qu'il nous soit permis d'exprimer nos remerciements aux personnes qui ont bien voulu encourager de leurs suffrages une entreprise aussi ardue que difficile. Je l'avais d'abord commencée , il y a plus de vingt ans , avec un frère aîné , alors professeur comme moi , et que la mort m'a cruellement ravi en 1825 ; demeuré seul , au milieu de la tâche , et privé d'une collaboration si précieuse , j'ai dû rassembler toutes mes forces , reprendre du courage et me remettre à mon œuvre. La voilà maintenant tout à fait accomplie , et je la soumets au jugement du public.

Encore un mot, un dernier mot, au sujet des suffrages dont je viens de parler. Ils m'ont prouvé combien les études sérieuses et utiles sont propres à éveiller les sympathies des hommes instruits. A peine ma publication était-elle annoncée et connue, que me sont parvenues les adhésions les plus flatteuses et les plus honorables : puisse un tel empressement être de bon augure pour le succès du livre !

ALBERT-MONTÉMONT.

Paris, 15 juin 1845.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

IDÉE GÉNÉRALE

SUR

LA NATURE DE CET OUVRAGE.

La GRAMMAIRE GÉNÉRALE que nous présentons aux amis éclairés du progrès des lumières, se compose de deux grandes divisions. L'objet de la première est de traiter de l'art de parler, regardé comme méthode d'analyser la pensée par le toucher, le geste et le son ; de rechercher les divers moyens de rendre permanents les signes fugitifs du langage d'action ; d'exposer la méthode d'écrire les sons dans le discours, et de considérer le discours dans l'esprit et dans la phrase. Cette première division renferme deux parties, dont l'une est la connaissance des idées, comme unique moyen de nous découvrir la véritable organisation du discours, qui en est la manifestation ; l'autre est l'analyse des signes des idées. Cette seconde partie expose : 1^o la théorie des mots déduite de celle des idées, le système de régime et de déclinaison auquel ils sont soumis dans la phrase ; 2^o la théorie des phrases déduite de celle des mots, la classification de leurs espèces d'après le rapport de parallélisme et de subordination qu'elles forment dans le tissu du discours, de manière à présenter un rudiment général pour traduire d'une langue dans une autre, sans le secours des méthodes vulgaires, grecque, latine et autres, qui ne doivent être consultées que comme un recueil d'observations sur les usages particuliers des langues ; enfin le traité de la ponctuation considérée comme le dernier moyen d'analyser la pensée dans le discours par les signes de distinction qui marquent les

différents degrés de principalité et de subordination, des mots dans la phrase et des phrases dans l'ensemble de la période.

La seconde division a pour objet les signes permanens des langues, les moyens d'en établir l'unité dans le discours; elle recompose, en quelque sorte, le discours que la première division décompose; c'est le complément de l'analyse grammaticale. Cette seconde division a deux parties, dont l'une comprend la syntaxe, ou les moyens de subordonner les mots dans la phrase et les phrases dans la période; l'autre comprend la construction générale et particulière du discours, et les différentes formes dont il se revêt, pour exprimer la pensée avec clarté, élégance et convenance: ce qui renferme la diction, l'élocution et le style, avec les figures propres à chacun de ces caractères d'expression de la pensée.

Notre nouvelle grammaire générale commence donc par l'idéologie ou science des idées; elle continue par l'analyse des mots et par leur syntaxe; elle finit par la rhétorique élémentaire. Ainsi, elle embrasse toutes les notions et les faits grammaticaux qui se rapportent à la science de l'expression de la pensée par le discours; ainsi, elle présente une méthode, non seulement d'apprendre, mais encore d'enseigner les langues.

D'après cet exposé, on se convaincra facilement que le système grammatical a dû être refait sur de nouvelles divisions, qu'il procède par une méthode philosophique simple, claire et régulière, et qu'il ramène tous les systèmes de grammaire à une même analyse applicable à toutes les langues que nous mettrons en parallèle.

En effet, pénétré de l'importance d'assujétir à un même système toutes les grammaires particulières, pour faciliter les progrès des études, et convaincu que la divergence des méthodes vient uniquement de ce que les grammairiens ont parlé des signes avant d'en avoir analysé les causes, nous avons remonté à l'origine des idées; nous les avons suivies dans leur génération, dans leurs développemens, et après avoir ainsi observé la manière dont la pensée se

décompose dans les langues, nous en avons déduit la théorie du discours, que nous avons ensuite vérifiée par les usages comparés de plusieurs langues différentes.

Cette méthode est toute dans les idées, qui sont ses principes; dans l'analyse grammaticale, qui est son moyen; et dans le discours, qui est son objet. Ses procédés sont toujours les mêmes; à chaque nouvelle opération, elle suit les mêmes règles; elle conduit toujours l'esprit de connaissance en connaissance, par une seule et même route; et pendant qu'elle découvre la nature et les usages des signes du langage, elle découvre les principes et les règles de la pensée, ou plutôt elle réduit ces deux arts à un seul, qui est l'art de parler.

En reconstruisant l'édifice grammatical sur de nouvelles bases plus conformes au caractère des idées dont le discours est l'expression, afin de les appliquer à toutes les langues, nous avons décomposé les mots et les phrases dans toutes leurs formes, dans toutes leurs espèces; cette décomposition, qui n'avait pas encore reçu un développement complet et méthodique, nous a forcé de recourir souvent à des dénominations nouvelles; en même tems, nous avons cru devoir en substituer d'autres aux anciennes, toutes les fois que celles-ci nous ont paru fausses ou imparfaites; enfin, nous avons composé un rudiment général pour traduire la pensée d'une langue dans une autre, sans le secours des méthodes vulgaires.

PREMIÈRE DIVISION

DE L'ART DE PARLER.

DÉCOMPOSITION DU DISCOURS.

L'objet de cette première division est de traiter de l'art de parler comme méthode d'analyser la pensée par le toucher, le geste et le cri; de rechercher les divers moyens de rendre permanens les signes fugitifs du langage d'action; d'exposer la manière d'écrire les sons dans le discours, et de considérer le discours dans l'esprit et dans la phrase.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉCOMPOSITION DU DISCOURS CONSIDÉRÉ DANS LA PENSÉE.

La grammaire n'est pas seulement la science des signes; elle est la continuation de la science des idées; car les signes sont l'expression immédiate de nos idées. Or, tout système de signes est un langage, et tout emploi d'un langage, toute émission de signes est un discours : donc tout discours est la manifestation de nos idées. C'est donc la connaissance parfaite de ces idées qui peut seule nous faire découvrir sa véritable organisation et le mécanisme secret de sa composition.

Mais, pour connaître la nature et les espèces de nos idées, il faut remonter aux facultés dont elles sont le produit. Commençons donc nos études par les facultés intellectuelles, par leurs causes, leurs moyens, leurs effets; ensuite, par les signes des idées, les mots; pour en déduire enfin la théorie du discours.

CHAPITRE PREMIER.

DÉCOMPOSITION DE LA FACULTÉ DE PENSER.

L'homme est une intelligence servie par des organes, qui la rendent capable de sensations et d'idées, de sentiment et de raisonnement, ou de sentir et de raisonner.

Dès les premiers momens de son existence, l'homme sent des besoins et désire : le désir détermine la direction des organes vers le moyen de fin dont il sent la privation. Le désir suppose deux choses : l'une de la part de l'ame, l'autre de la part du corps.

Le besoin est, dans les organes, le sentiment de la privation d'un moyen de fin nécessaire à leur conservation ou développement ; mais les organes ne peuvent agir vers le moyen de fin, sans être mus par la détermination de l'ame ; le sentiment du besoin se communique donc à l'ame, et excite dans elle une sensation de plaisir ou de peine, en conséquence de laquelle elle désire et détermine l'action des organes vers le moyen de fin.

Ainsi, l'ame n'éprouve de sentiment que par l'action des organes sur elle ; et réciproquement, les organes ne sont mis en mouvement que par l'action de l'ame sur eux. Cette considération nous conduit à distinguer deux états dans les organes : un état passif où ils reçoivent l'impression des objets extérieurs, et un état actif où ils se dirigent vers ces objets. Par la même raison, nous distinguerons deux états dans l'ame : un état passif où elle éprouve des sensations par l'action des organes sur elle, et un état actif dans lequel elle agit, ou au dehors d'elle-même par les organes pour recevoir de nouvelles sensations, ou dans elle-même par les moyens artificiels des langues pour démêler les idées dans les sensations. Ainsi, les organes dans leur état passif reçoivent l'action des objets extérieurs par le tact, la vue, l'ouïe ; dans le premier sont enveloppés l'odorat, le goût : ils sentent, voient, entendent. Dans leur état actif ils agissent sur les objets extérieurs par le

toucher, le regard et l'auscultation ; ils touchent, regardent et écoutent.

Ce qui est vrai des organes l'est également de l'ame. Dans son état passif l'ame reçoit les impressions des sens, à l'occasion desquelles elle éprouve des sensations qu'elle perçoit par la perception, qu'elle conçoit par l'intelligence, et qu'elle entend par l'entendement. Dans son état d'activité elle agit sur les sensations qu'elle pénètre ou observe par l'attention, qu'elle compare au moyen de la comparaison, et qu'elle raisonne par le raisonnement.

La sensation est donc l'état passif de l'ame, comme la pensée en est l'état actif. Nous disons plus, la pensée enveloppe la sensation ; car penser, c'est sentir les sensations et raisonner les idées.

Puisque la sensation est le produit de l'action des sens sur l'ame, il est clair qu'elle est dans l'ame et non dans les sens ; et puisque l'idée est le produit de l'action de l'ame sur ses propres sensations, il est évident qu'elle naît de la sensation et qu'elle n'est que la sensation dé mêlée, décomposée. Ainsi, la sensation vient à l'ame par les sens ou des sens ; ainsi l'idée vient de la sensation, et non des sens ni par les sens.

CHAPITRE II.

LES LANGUES SONT LES MÉTHODES ANALYTIQUES DE DÉCOMPOSER LA PENSÉE.

Si l'ame dirige les organes des sens, elle peut donc leur apprendre à décomposer ses sensations et à les manifester par l'attouchement, le geste et le son, signes d'expression qui prennent leur origine dans le toucher, le regard et l'auscultation, et qui s'adressent au tact, à la vue et à l'ouïe. Ces signes constituent le langage d'action.

De la conformation de nos organes, laquelle est la même dans tous les hommes, parce qu'ils exécutent les mêmes mouvemens, naissent donc les signes naturels du langage d'action ou de la méthode par laquelle nous commençons à décomposer les objets, ou plutôt les sensations que nous

en avons, car nous ne sentons que nos sensations, comme nous ne pensons que nos idées. Bientôt cette méthode s'étend et se perfectionne, en même temps que la pensée se décompose et se développe par les langues.

Ainsi, l'ame décompose ses sensations en agissant au-dehors d'elle-même par les organes du corps. Mais dans cette action de l'ame que nous appelons *attention*, les organes agissent, l'ame ne fait plus que sentir ; elle communique, en quelque sorte, son action aux organes ; elle donne son attention par les organes, et elle attend, elle est en attention pour recevoir les impressions des sens, pour sentir des affections de plaisir ou de peine.

Mais si, d'un côté, elle est maîtresse de l'action des organes, et si elle peut leur apprendre à toucher, à regarder, à écouter ; d'un autre côté, elle n'est pas maîtresse des sensations que leur action réciproque occasionne dans elle, et elle ne peut apprendre à sentir ; car pour apprendre, il faut une détermination de la volonté.

L'ame agit donc par l'attention au dehors d'elle pour décomposer les objets au moyen des organes et en recevoir les sensations qui donnent naissance à nos premières idées. Mais cette analyse n'est encore que grossière, et laisse à peine entrevoir quelques rayons de lumière qui ne peuvent éclairer immédiatement la raison. Pour que la lumière se montre, il faut que l'ame agisse au dedans d'elle-même ; il faut que par la réflexion elle se rende maîtresse des impressions qu'elle a reçues passivement, qu'elle les démêle, qu'elle les compare, qu'elle les juge, afin de se connaître elle-même par l'exercice de ses facultés actives. Pour découvrir ainsi les idées cachées dans les sensations, elle a besoin de chercher des secours hors d'elle dans des auxiliaires qui par leur nature soient tout-à-fait étrangers à elle-même, aux idées et aux sensations. La raison lui découvrira facilement ces auxiliaires si elle observe la méthode par laquelle elle a décomposé ses sensations. Or, pour décomposer ses sensations, elle a trouvé dans la conformation des organes les signes naturels dont elle a formé le langage d'action, et qu'ensuite elle a étendus et perfec-

tionnés par l'attention et l'observation ; pour décomposer ses idées, il ne s'agira que de modifier les signes naturels et les convertir en signes artificiels ; ce qu'elle exécutera facilement en suivant l'analogie, qui est la raison de la nature, et le langage d'action la conduira nécessairement à l'invention des langues.

En effet, les signes artificiels ne sont qu'un emploi des signes naturels modifiés par la raison ; ils ont la même origine et le même caractère. Les langues ne sont donc que la représentation du langage d'action.

Ainsi, par l'attention l'ame analyse ses sensations, ses sentimens ; elle va des sensations aux objets qui les ont occasionnés. Par la réflexion elle analyse ses idées, ses perceptions de rapport ; elle va des sensations aux idées, et de ses premières idées toutes individuelles, aux idées-conséquences générales et particulières.

Mais par l'attention rien n'est démêlé, rien n'est prononcé, rien n'est distinctement perçu : sensations, idées, jugemens, raisonnemens, tout est confondu, tout échappe, mais tout existe. Par la réflexion tout se démêle ; l'idée se trouve dans la sensation, le jugement se découvre dans l'idée, le raisonnement se déduit du jugement.

Ainsi, l'ame par l'attention dont le moyen est le langage d'action, n'a qu'un sentiment confus des rapports ; mais par la réflexion dont les moyens sont les langues, elle acquiert la perception distincte des rapports.

Les langues sont donc nécessaires pour décomposer la pensée ou pour la développer ; elles sont donc des moyens de développement, des moyens d'analyse, ou, ce qui revient au même, des méthodes analytiques.

Or, si les langues sont nécessaires pour connaître les objets de la pensée, c'est une conséquence qu'elles précèdent tout art de penser. Mais s'il est vrai qu'elles précèdent tout art de penser, il ne l'est pas qu'elles soient antérieures à toute pensée ; car la cause existe nécessairement avant son moyen : la pensée existant antérieurement à tout signe, et indépendamment de tout langage, se montre successivement dans toutes ses parties par la succession des signes

qui les détachent les unes des autres. La pensée se réduit donc en art par le moyen du langage, et l'art de penser est porté à un degré plus ou moins grand de perfection, suivant que l'art de parler est lui-même plus ou moins parfait, c'est-à-dire, suivant qu'il est plus ou moins propre à développer les parties de la pensée dans un ordre que l'esprit puisse facilement saisir.

CHAPITRE III.

DÉCOMPOSITION DES OPÉRATIONS DE L'ANALYSE.

Lorsque l'esprit opère pour s'instruire, il a deux manières d'exercer son activité : il peut apercevoir à la fois plusieurs objets, recevoir plusieurs sensations simultanées ou embrasser plusieurs idées ; il peut aussi considérer successivement chacun de ces objets, chacune de ces sensations ou chacune de ces idées. Dans le premier cas, il ne fait que sentir et ne peut acquérir la connaissance parfaite de son objet ; dans le second cas, il sent des rapports, et bientôt il connaît.

Or, rendre successives plusieurs sensations simultanées, plusieurs idées simultanées, c'est analyser.

La vraie méthode d'étudier une chose quelconque est donc de l'analyser, c'est-à-dire, de la décomposer en parties ou espèces que l'on compare entre elles pour en saisir la différence, et de recomposer ces espèces en généralités pour en connaître l'analogie et l'unité.

L'analyse se compose donc de deux opérations : la *décomposition* ou *analyse proprement dite*, et la *recomposition* ou *synthèse* (1). Par l'une elle découvre les élémens qui constituent la nature d'une chose ; par l'autre elle se replie sur elle-même pour vérifier ces élémens : une analyse n'est complète que quand on a fait avec succès ces deux opérations, dont l'une sert de base, l'autre de preuve.

(1) Συμβεσις, composition ; mot grec dérivé de συν, ensemble, et de τιθεμαι, placer, mettre.

CHAPITRE IV.

DÉCOMPOSITION DES FACULTÉS DE PENSER.

Nous avons démontré que les langues sont les méthodes de décomposer la pensée à nous-mêmes et aux autres. Ajoutons que pour connaître les signes naturels ou artificiels dont elles font usage, il faut analyser les idées, dont ceux-ci sont l'expression immédiate ou médiate, et que, pour connaître les idées, il faut remonter aux facultés intellectuelles dont celles-ci sont le produit. Décomposons donc les facultés de penser, et montrons qu'autant il y a d'espèces d'idées, autant il y a d'espèces de mots.

§ 1. Facultés de sentir.

Le besoin, qui est une suite de la conformation de nos organes, est la cause occasionnelle de l'action de l'ame sur les facultés du corps, lorsqu'elle les dirige vers un moyen de fin.

Sentir un besoin, c'est sentir la privation d'une chose que l'ame juge nécessaire à la conservation des organes du corps. Ce sentiment détermine l'ame à diriger les facultés du corps vers l'objet dont il est privé; cette détermination de l'ame sur les organes vers le moyen de fin se nomme *désir*. Le désir enveloppe la direction des facultés du corps, si l'objet est présent; il n'est que la direction des facultés de l'ame, si l'objet est absent.

Le désir est plus ou moins vif, à proportion que le sentiment causé par la privation est plus ou moins vif. Si le désir est vif et continu, s'il détermine avec force et continuellement la direction de l'ame, il prend le nom de *passion*.

Lorsque le désir a pour objet deux choses que l'ame croit propres à satisfaire le besoin, il rapproche ces deux moyens de fin, et porte son action de l'un à l'autre pour

sentir le plus convenable à sa fin. Ce double désir se nomme *préférence* ; il enveloppe l'espérance.

Lorsque la préférence a senti le rapport de chacun des moyens de fin vers la satisfaction du besoin, l'ame balance les obstacles qui peuvent s'opposer à sa fin, et détermine la direction de ses facultés vers l'objet qu'elle croit le plus utile à sa fin. Cette détermination, qui naît de la préférence, prend le nom de *liberté*. Nous entendons la liberté morale de l'ame, qu'il ne faut pas confondre avec la liberté physique du corps.

La liberté, la préférence naissent donc du désir par transformation. Mais le désir qui est le résultat de l'activité de l'ame exercée sur les organes, ne naît point du besoin qui est le sentiment de la privation d'un moyen de fin ; il est occasioné par le besoin.

Ainsi, par rapport au besoin, sentir un besoin, espérer, délibérer, constituent le *cœur* ; par rapport à l'action de l'ame sur les organes, désirer, préférer, vouloir, constituent la *volonté*.

La volonté embrasse donc le désir, la préférence, la liberté ; le cœur embrasse donc le sentiment, l'espérance, la conscience. Le cœur est la source de toutes ces facultés ; par conséquent, le cœur enveloppe la volonté avec ses propres facultés.

§ II. Facultés de raisonner ou proprement dites de penser.

Sentir, juger et entendre les idées dans les sensations par l'attention au moyen des organes, voilà tout notre *entendement* ; observer, comparer et raisonner les idées démêlées par la réflexion au moyen des langues, voilà tout notre *esprit* : nous pouvons dire, voilà tout notre être, tout ce que nous sommes ; c'est notre existence tout entière.

Sentir des idées ou observer, car l'effet est le même, c'est avoir des perceptions, c'est avoir des idées composées, des idées à la formation desquelles ont concouru plusieurs de nos facultés intellectuelles et élémentaires.

Juger des idées ou comparer, c'est encore sentir; c'est sentir des rapports entre nos idées. Juger n'est point sentir une idée nouvelle, c'est sentir qu'un être, quel qu'il soit, ou plutôt l'idée qu'on en a, car nous ne sentons que nos idées, renferme une qualité, une propriété, une circonstance quelconque. Or, cette qualité, cette propriété, cette circonstance est elle-même une perception, une idée, puisque c'est une chose sentie. Juger est donc sentir qu'une idée en renferme une autre.

Entendre des idées ou raisonner, c'est encore sentir des rapports; c'est se replier sur le jugement et sur le sentiment pour décomposer leurs opérations; c'est déduire du rapport senti entre l'être et sa modification, la connexion qui les lie, soit par identité, soit par opposition; c'est substituer au sentiment de rapport une forme nouvelle qui sépare et distingue en idées simples les élémens de l'idée composée; c'est enfin prononcer que la modification existe dans l'être sous certaines circonstances plus ou moins déterminées.

Sentir, juger et entendre ne sont donc qu'une même opération composée, dont la première est le commencement, l'origine, le principe; la deuxième, la continuation, la génération, le moyen; la troisième, le développement, la déduction, la fin.

Ces trois modifications de l'entendement sont la source des trois facultés élémentaires de l'esprit : l'*attention*, la *comparaison*, le *raisonnement*. L'*attention*, ou si l'on veut, la réflexion, est l'activité par laquelle l'ame réagit sur les sensations occasionnées dans elle par l'impression qu'a faite sur les sens l'action des objets extérieurs.

La comparaison démêle dans le produit de l'attention une idée complexe renfermant une autre idée, un être sous une détermination ou modification.

Le raisonnement déduit dans la comparaison l'idée du rapport qui identifie l'être avec sa détermination, et il substitue à la forme composée qui les rend complexes dans le jugement, une forme distincte qui leur donne une sorte d'existence dans la pensée.

L'attention est la faculté primitive de notre esprit, de laquelle la comparaison et le raisonnement ne sont que des transformations.

La comparaison est une modification de l'attention dans laquelle il faut distinguer la perception de l'être et la circonstance ou manière d'être dé mêlée dans cette perception, ce qui constitue proprement l'idée.

Le raisonnement est une modification de la comparaison, une nouvelle transformation de l'attention, composée de l'idée d'être, de l'idée de détermination, puis de l'idée du rapport qui unit ou divise ces deux idées.

Dans la comparaison le rapport est senti par l'opération qui remarque une manière d'exister dans l'être ; il est dé mêlé dans le raisonnement qui prononce son existence et, par conséquent, l'existence de l'être sous une détermination ou modification. Cette observation se vérifie dans les formes du connectif (1) variable (verbe), où ce mot prend au mode-nominal (infinitif) et au mode modificatif (participe) des formes abstraites de personnes, de nombres et de tems déterminés, parce qu'il exprime seulement le produit de la comparaison au lieu qu'il est délibéré, c'est-à-dire dégagé de cette indétermination au mode-positif (indicatif) et aux modes-accessoires du positif, parce qu'il énonce le produit du raisonnement.

L'esprit embrasse donc toutes les facultés qui naissent de l'attention ou de la réflexion ; le cœur et l'esprit se réunissent dans une seule faculté qui est l'ame.

La volonté et l'entendement embrassent toutes les opérations ou actions de l'ame et se confondent dans une action plus générale, qui se nomme *pensée*.

Ainsi, le mot *pensée* peut se dire, en général, de toutes les opérations de l'ame et de chacune en particulier ; et le

(1) *Connectere*, lier, attacher, joindre ; d'où l'on a fait, *se connecter*, être en connexion, en liaison, en rapport. Racine : *cum*, avec ; *nectere*, nouer.

mot *ame*, de toutes les facultés ou puissances d'action qui composent le cœur et l'esprit.

La *pensée* est donc l'action de l'ame qui en est la source. La réflexion ou l'entendement pris dans un sens d'activité, est l'action de l'esprit qui en est la source et qui se prend ordinairement pour cette action même ; car l'entendement se dit naturellement du résultat des opérations de la réflexion ; il est la mémoire du raisonnement, comme la mémoire elle-même est le répertoire des perceptions de l'imagination.

Enfin, la volonté est l'action du cœur qui en est le siège.

Si l'on considère la correspondance des facultés de sentir avec celles de réfléchir, on pourra se convaincre que l'action de l'une suppose celle de l'autre qui la précède ou la suit, mais avec tant de vivacité et de promptitude que la réaction de l'une sur l'autre nous échappe, et que nous les croyons confondues avec une seule action ; c'est qu'en effet, l'ame qui est une substance simple et indivisible, embrasse à la fois toutes ces facultés, agit simultanément par toute son activité dont l'action est plus ou moins vive en proportion de la vivacité, de la sensation excitée en elle. Sa pensée est donc simultanée et sans division dans elle ; elle l'embrasse d'une seule vue, elle ne peut s'en rendre compte qu'en la décomposant par les langues, selon la succession des objets qui l'ont occasionnée, qu'en détachant ses parties les unes des autres, et en leur donnant une sorte d'existence hors d'elle par les signes du langage.

En décomposant ainsi sa pensée l'ame semble se décomposer en diverses substances ; elle se partage, en quelque sorte, en diverses facultés et se distingue en attention, comparaison, raisonnement, facultés simples ; en imagination, esprit, raison, facultés composées. Ces facultés ne sont donc point des facultés réellement autres que l'ame ; elles ne sont que les noms donnés à son activité dans chaque décomposition de sa pensée ; elles ne sont que des points de vue sous lesquels on envisage la diversité de sa réflexion ; en un mot, elles ne sont que les habitudes, les talents, les facilités d'agir que l'ame acquiert par l'exercice de son

activité; c'est, en effet, ce que désigne le mot *faculté*. Les facultés s'engendrent donc l'une de l'autre et sont unes dans l'ame qui les enveloppe.

Si nous avons trois espèces de facultés élémentaires, nous devons avoir trois sortes d'idées élémentaires : l'*idée d'être*, l'*idée de modification*, et l'*idée de rapport*; et puisque le discours est la manifestation de nos pensées, nous devons distinguer trois sortes de signes correspondans : le *substantif*, le *modificatif* et le *connectif*.

CHAPITRE V.

DÉCOMPOSITION DES IDÉES.

Si les signes artificiels des langues sont les moyens analytiques qui décomposent les opérations de notre ame, pour en démêler les rapports, c'est encore par eux que nous décomposons les objets ou plutôt les sensations que nous en avons. Mais pour faire sortir la lumière de l'analyse des rapports confondus dans la perception et s'en faire des notions distinctes de toutes espèces, l'analyse est assujétie à une méthode qui distribue avec ordre les idées, les perceptions de rapport. Cette méthode d'ordre, ou cet ordre méthodique est un art dont les moyens sont dans les signes artificiels du langage. Par conséquent, nous connaissons l'art de cette méthode analytique si nous apprenons l'usage des signes artificiels, si nous observons la manière dont ils décomposent la pensée enveloppée dans la sensation, et nous connaissons la manière dont ils décomposent la pensée si nous observons ce que nous faisons quand nous conservons les objets par les sensations qu'ils excitent dans notre ame.

Or, les objets commencent d'eux-mêmes à se décomposer, puisqu'ils se montrent à nous avec des qualités différentes, suivant la différence des organes exposés à leur action. Pour analyser nos sensations, il ne faut donc que suivre l'ordre dans lequel les objets se décomposent à nos organes; notre manière de sentir sera donc le modèle de

notre manière de concevoir, et la méthode d'analyser ou l'art d'analyser sera l'ordre le plus conforme à la génération des idées.

Il n'y a que des individus hors de nous : il n'y a donc que des individus qui puissent agir sur nos sens ; par conséquent, nos sensations ne sont dans la perception de l'attention que des idées individuelles ; nos *premières idées* sont donc toutes *individuelles*.

Aussitôt que ces idées élémentaires sont formées et caractérisées par un signe qui en figure l'objet, nous sommes naturellement conduits à appliquer ce signe de rappel aux autres objets que nos besoins présentent ensuite à notre observation et dans lesquels nous apercevons quelque chose de commun avec l'objet individuel que nous connaissons ; car la ressemblance est la première espèce de qualité que nous remarquons dans les objets, la première espèce de rapport que nous concevons dans nos sensations ; elle est la plus facile à saisir, parce qu'elle n'exige point de décomposition. Le nom d'un individu n'est donc plus alors le signe spécial d'une idée individuelle ; c'est un signe commun à plusieurs individus qui se ressemblent, un signe qui rappelle plusieurs idées individuelles confondues dans la perception du rapport de ressemblance.

Les idées que nous acquérons de cette manière se nomment *idées générales*. Le signe de l'idée individuelle est donc celui que nous donnons d'abord à l'idée générale ; car ces deux idées sont enveloppées dans la même perception. Mais lorsqu'ensuite le besoin d'observer et de distinguer nous apprend que l'idée générale n'est qu'une manière d'envisager l'idée individuelle, n'est que la perception du rapport par où les individus se ressemblent, et lorsque en conséquence nous avons caractérisé cette idée par un signe différent, nous n'acquérons pas une idée nouvelle ; nous apprenons seulement le véritable nom d'une idée que nous avions déjà.

Lorsqu'une fois nous avons commencé à généraliser les objets, nous rendons une idée aussi étendue qu'elle peut l'être en donnant le même nom à tous les objets qui se res-

semblent et en les comprenant dans une seule classe. C'est ainsi que nous formons les idées *d'homme*, *d'animal*, *d'être organisé*, *de corps d'être*.

Mais de cette manière nous n'acquérons qu'une connaissance imparfaite des objets, parce que nous ne les distinguons pas encore par les qualités qui leur sont propres. Nous avons donc besoin de décomposer ces classes générales en classes moins générales ; pour cela il ne faut que considérer les choses en elles-mêmes et observer par où elles diffèrent.

Le mot *homme*, par exemple, est d'abord pour nous une dénomination sous laquelle nous comprenons indistinctement tous les hommes. Si nous observons les différentes conditions, les différents rapports de l'individu, dans l'ordre civil, moral et intellectuel, nous ferons aussitôt des classes subordonnées et moins générales de *citoyen*, *magistrat*, *militaire*, *bourgeois*, *artisan*, *laboureur* ; de *père*, *fils*, *parent* ; de *prêtre*, *ministre*, *évêque*, *fidèle* : tel est l'ordre de la génération des idées. On passe tour à tour de l'individu au genre pour descendre ensuite aux différentes espèces, qu'on multiplie d'autant plus qu'on acquiert plus de discernement, c'est-à-dire qu'on apprend mieux à faire l'analyse des choses.

Les idées formées par la décomposition de l'idée générale en choses subordonnées, se nomment *particulières* ou *abstraites*. Il est manifeste qu'elles ne sont qu'une manière d'envisager les idées générales en décomposant par les rapports de différence les idées individuelles qu'elles enveloppent par les rapports communs de ressemblance. L'idée particulière restreint donc l'extension de l'idée générale en la déterminant dans la compréhension des qualités différentielles qui distinguent les idées partielles communes.

Il est donc évident 1^o que les idées générales tendent à confondre les objets, et à ne nous les montrer que d'une manière confuse et incomplète : elles sont la source des *idées confuses*, qui confondent les objets et qui donnent naissance aux *idées obscures*, lesquelles ne font voir qu'im-

parfaitement les objets ; elles sont une des sources des *idées fausses* ; 2^o que les *idées particulières ou abstraites* décomposent les objets et nous les montrent nettement et complètement ; elles sont la source des *idées distinctes* , qui différencient les objets et qui donnent naissance aux *idées claires* , qui font voir parfaitement les objets ; elles sont une des sources des *idées vraies* , qui sont conformes à leur principe , à leur moyen et à leur fin , trois conditions essentielles à observer dans les abstractions et dans les généralités pour éviter l'erreur des *idées fausses* , qui se trouve aussi dans les *idées particulières et conséquences* , lorsque la décomposition ne distribue pas exactement les idées partielles de l'idée générale en des classes subordonnées , qui n'embrassent ni plus ni moins d'idées individuelles qu'il n'y en a dans la compréhension de leurs rapports de différence ; d'où il suit qu'une *idée vraie* est une idée conforme à son principe qui est la sensation , à son moyen qui est le signe artificiel , et à sa fin qui est l'expression juste de l'objet cause occasionnelle de la sensation. Par conséquent , il n'y a qu'une méthode pour acquérir des connaissances exactes et précises ; c'est de nous conformer , dans nos analyses , à l'ordre de la génération des idées. Voilà la méthode avec laquelle nous devons employer les signes artificiels. Si nous ne savons pas faire usage de cette méthode , les signes artificiels ne nous conduisent qu'à des idées imparfaites et confuses. Il est donc démontré que si nous n'avions point de signes artificiels , nous n'aurions point de méthode , et par conséquent nous n'acquerrions point de connaissances. Voyons les autres conséquences qui découlent de ces observations.

Il est évident que ni les *idées générales* ni les *idées particulières* ne sont les notions de choses réelles qui aient une existence dans la nature , puisqu'elles ne sont que des circonstances démêlées dans l'idée individuelle , et qu'elles ne sont que différentes vues de l'esprit , qui considère dans les objets les rapports par où ils se ressemblent et ceux par où ils diffèrent. Les *idées individuelles* sont donc les seules *idées réelles* : les *idées générales et particulières*

sont des *idées fictives* qui n'ont d'existence que dans l'esprit. Elles pourraient porter également le nom d'*abstraites*, si les dénominations d'*abstrait* et d'*abstraction* n'enveloppaient deux significations différentes ; car *généraliser* c'est *faire abstraction* non pas de l'idée que l'on sépare pour la considérer seule, mais de celles dont on la sépare et que l'on ne considère point. Si, faisant abstraction des idées différentielles de *Jacques*, de *Pierre*, de *Paul*, nous ne considérons dans ces idées individuelles que le rapport commun de ressemblance, nous formerons l'idée générale d'*homme*. *Particulariser* c'est *abstraire* une idée générale que l'on sépare des autres pour la considérer seule. Si faisant abstraction du rapport commun de ressemblance des idées individuelles comprises dans l'idée générale *homme*, nous considérons ces idées dans leur différence, nous formerons les espèces d'*artisan*, d'*agriculteur*, que nous pourrions sous-diviser jusqu'aux idées élémentaires par où nous distinguerons les individus sous les noms propres de *Pierre*, *Jacques*, *Paul*. *Généraliser* ou *faire abstraction*, *particulariser* ou *abstraire* sont donc deux actions différentes de l'esprit ; *faire abstraction* c'est composer, re-composer ; *abstraire* c'est *décomposer*. Par conséquent, les idées qui se forment par la décomposition doivent seules prendre le nom d'*abstraites*.

D'après ces considérations il est clair que les *idées générales* sont des *idées composées*, et que les *idées particulières* conduisent aux *idées simples*. Les différentes classes subordonnées des idées abstraites sont encore composées si elles embrassent plusieurs des idées individuelles comprises dans l'idée générale. Mais elles sont simples si elles distinguent les idées individuelles élémentaires qui entrent dans la composition de l'idée individuelle ; ainsi, les idées individuelles sont elles-mêmes des idées composées. Les idées simples des idées individuelles sont les modes et les relations des êtres, ou substances. On décompose donc une idée générale et une idée individuelle en idées simples ou élémentaires.

Si les idées individuelles sont nos premières idées, les-

quelles sont, ainsi que les idées générales, des idées composées, il est certain que nos premières idées abstraites seront déduites de la décomposition des idées individuelles dans les modes et relations des êtres. Si donc nous décomposons un individu en lui-même, en ses modes, les idées de *dur*, *rouge*, *retentissant*, *odorant*, *sapide*, seront, par exemple, les idées simples absolues que nous découvrirons d'abord dans l'analyse de cet individu. Bientôt, en faisant abstraction des différences de ces idées simples, nous le généralisons et nous en composerons les idées élémentaires de *corps solide*, *coloré*, *sonore*, *odoriférant*, *savoureux*. Si nous comparons cet individu avec d'autres, nous observerons de nouvelles qualités dans leur relation, et nous en déduirons de nouvelles idées simples relatives, qui seront, par exemple, celles de *grand*, *semblable*, *différent*. Si nous faisons abstraction des individus auxquels ces qualités, ces relations appartiennent, nous en déduirons les idées générales ou abstraites de *solidité*, de *couleur*, de *son*, d'*odeur*, de *saveur*, de *figure*, de *mouvement*; celles de *grandeur*, de *ressemblance*, de *différence*; de *cause*; de *moyen*, d'*effet*; de *principe*, de *moyen*, de *fin*; d'*origine*, de *génération* ou *développement*, de *conservation*; celles de *substance*, de *mode*, de *relation* ou *rapport*; de *genre*, d'*espèce*, d'*individu*. Si dans ces idées générales tout à la fois composées et abstraites, nous faisons abstraction de toute relation à des êtres, et que nous les considérons en elles-mêmes dans leur essence, nous déduirons les idées plus abstraites et plus générales, de *substantialité*, de *modalité*, de *connexion*, de *causalité*, de *généralité*, d'*individualité*.

Observons que ces idées par leur plus grand degré d'abstraction, sont toujours les mêmes, soit qu'on les tire de l'idée d'un être corporel ou d'un être spirituel, soit qu'on les y rapporte, et qu'ainsi elles sont d'une espèce différente des autres idées abstraites qui sont moins générales : ces dernières seront nécessairement physiques ou intellectuelles, selon la nature de l'objet dont on les aura abstraites. Que nous regardions l'épée comme la cause de

la *blessure*, ou notre ame comme la cause de la *pensée*, ou *Dieu* comme la cause de l'*univers*, l'idée abstraite de cause est toujours la même. Mais que nous pensions au mouvement, à la douleur, à l'étendue, notre idée se rapporte nécessairement à un corps; que nous parlions de pensée, de volonté, de désir, notre idée se rapporte nécessairement à un esprit.

Il est donc démontré que généraliser une idée, c'est augmenter la quantité ou l'extension des idées individuelles élémentaires qui la composent; qu'abstraire une idée, c'est développer la compréhension de ses idées élémentaires. D'où il suit : 1° Que si nous augmentons la quantité des idées individuelles qui forment l'idée composée d'*homme*, nous en composerons l'idée plus générale d'*animal*; que si nous augmentons l'extension des idées singulières comprises dans celle d'*animal*, nous en formerons l'idée plus composée d'*être organisé*; par une troisième génération, celle d'*être vivant*; par une quatrième, celle d'*être*, qui est la plus générale et la plus composée. 2°. Que si nous décomposons la compréhension des idées élémentaires de l'être, nous en formerons les classes parallèles d'*être vivant*, d'*être végétal*, d'*être minéral*; qu'en développant la compréhension de l'idée d'*être vivant*, nous en aurons les classes subordonnées, mais parallèles entre elles, d'*être organisé*, et d'*être sans organes*; que de l'*être organisé* nous déduirons les classes moins générales plus subordonnées et parallèles entre elles, d'*homme*, d'*animal*. C'est ainsi que par des décompositions successives nous descendrons de l'idée la plus générale à l'idée la plus individuelle, de l'idée la plus composée à l'idée la plus simple, de l'idée abstraite à l'idée réelle.

Les différents degrés de généralité des idées composées forment donc la subordination des différentes classes dans lesquelles sont distribués les êtres de la nature et de la raison, de sorte qu'une classe générale est un genre par rapport aux espèces qu'elle renferme, et que ces espèces sont elles-mêmes des genres par rapport aux sous-espèces dans lesquelles nous les distribuons. Si chaque degré d'idée gé-

nérale est formé d'une certaine quantité d'idées élémentaires caractérisées par une détermination commune qui les distingue des autres espèces comprises dans le même genre, c'est une conséquence nécessaire que cette idée générale ne pourra devenir le terme d'un rapport dans la proposition sans être déterminé et dans son extension et dans sa compréhension. Or, cette détermination se formera par le *déterminatif* ou *quantitatif* et le *modificatif*, dont le premier marquera la quantité de nombre ou de degré, générale ou particulière ou individuelle des idées élémentaires qui sont l'objet de la pensée; le second marquera le caractère différentiel qui distingue ces idées partielles des autres comprises dans le même genre ou la même espèce sous une détermination commune. D'où nous concluons que la fin de toute proposition est de décomposer une pensée, une idée, pour connaître l'extension ou la quantité de ses éléments et leur compréhension ou caractère distinctif. En effet, dès que nous avons décomposé une idée par ses rapports de ressemblance et de différence, non-seulement par égard à celles qui sont renfermées dans le même genre, mais encore relativement à celles qui sont comprises dans d'autres genres, nous en avons la connaissance, laquelle sera d'autant plus parfaite que notre intelligence pourra pénétrer plus ou moins loin dans la diversité infinie des nuances délicates qui enveloppent les idées élémentaires et les amalgamer à notre observation. Or, mieux l'esprit connaîtra l'artifice des signes des langues, plus l'intelligence pénétrera loin dans les nuances imperceptibles des idées élémentaires, plus le génie approfondira les différences de ces nuances, et plus il découvrira de nouveaux rapports.

Tout confirme donc dans la nécessité où nous sommes de posséder les signes artificiels pour démêler les idées qui se trouvent confuses dans nos sensations.

TABLEAU OU SYSTÈME FIGURÉ DES FACULTÉS DE L'ÂME
considérées dans leurs causes, leurs moyens, leurs effets,
et comprenant en regard les facultés simples et les facultés
composées.

Système figuré des facultés de l'ame

considérées dans

LEURS CAUSES.		LEURS MOYENS.	
FACULTÉS SIMPLES.		FACULTÉS COMPOSÉES.	
REFLEXION.	Attention.	Conception.	Erudition.
	Comparaison.	Intelligence.	Génie.
	Raisonnement.	Entendement.	Esprit.
VOLONTÉ.	Désir.	Cœur.	Expérience.
	Préférence.	Conscience.	Moralité.
	Liberté.	Honneur.	Caractère.

LEURS EFFETS.	
Identités individuelles, réelles.	Histoire, Métiers, Erudits.
Idees générales, composées	Belles-lettres, Beaux-arts, Beaux-Esprits.
Idees abstraites, particulières, simples.	Sciences, Arts mécaniques, Philosophes.
Amitié.	Ordre domestique et individuel.
Humanité.	Ordre moral et général.
Estime.	Ordre civil et particulier.

PENSÉE.

VOLONTÉ.

Vérité.

Bonheur.

CHAPITRE VI.

DÉCOMPOSITION DES SIGNES DU LANGAGE.

L'âme sent par les organes du corps qui n'agissent que par sa volonté. La faculté de penser commence donc aussitôt que les sens commencent à se développer, et les sens ne s'instruisent que par l'impulsion de l'âme qui les dirige et qui apprend en même temps à raisonner. Sentir et raisonner constituent la faculté de penser : penser c'est donc sentir des sensations ; penser c'est raisonner des sensations pour en faire sortir des idées. L'âme raisonne donc pour acquérir les premières idées enveloppées dans les sensations ; il faudra qu'elle raisonne encore pour apprendre l'art de décomposer ses pensées à elle-même et aux autres. Dans l'un et l'autre cas, son raisonnement ne changera point de nature ; il ne changera pas de moyens, ou plutôt il ne fera qu'étendre et perfectionner ses moyens d'action.

La nature a mis dans notre organisation les premiers éléments de l'art de penser. En nous formant sur le même modèle, elle nous a donné des organes qui font voir les mêmes actions lorsque nous éprouvons les mêmes sentimens. Ces actions deviennent donc naturellement l'expression des sentimens que nous éprouvons ; il ne reste plus qu'à les observer pour juger des sentimens que les autres éprouvent.

Or, dès que nous observerons les signes naturels de nos pensées et que nous étudierons leur signification, nous décrirons dans leur nature une certaine liaison, dans leur développement une espèce de subordination selon laquelle ils sont faits sur le même modèle, pour la même fin. En suivant cette analogie, nous serons facilement conduits à les convertir en signes artificiels. Aussitôt que nous aurons trouvé dans les signes naturels de nos sensations les signes artificiels de nos idées, nous aurons démêlé nos idées des sensations ; car la découverte des signes implique l'analyse des idées ; celle-ci ne se fait que par l'autre, elle en est le résultat.

Les premiers signes du langage artificiel étant trouvés, nous les étendrons et perfectionnerons à mesure que nous réfléchirons et que nous analyserons. Ainsi, pour inventer les signes du langage artificiel, nous raisonnons comme nous avons raisonné pour inventer ceux du langage d'action. Le langage des signes artificiels ou de l'analogie n'est donc que la continuation ou la conséquence du langage des signes naturels ou des organes. Mais distinguons les signes qui sont les élémens du langage d'avec le langage qui n'en est que le système.

Le système des signes naturels se nomme *langage*, qui est ou des attouchemens, ou des gestes, ou des sons (langage oral); l'emploi qui est fait de ces signes par l'usage se nomme *langue*, ou langage artificiel (ou des signes artificiels), qui se divise en langues particulières ou *idiomes* sous-divisés en *dialectes*.

Le langage d'action s'adresse à trois sens; le tact, la vue et l'ouïe. Il est composé de trois espèces de signes, les attouchemens, les gestes et les sons. On emploie plus ou moins chacune de ces trois parties, suivant les occasions; mais on se sert toujours de toutes trois concurremment, surtout des deux dernières.

Chacune de ces branches du langage naturel étant étendue et perfectionnée par des conventions successives, est susceptible de devenir séparément un langage artificiel très-complet et de former une langue usuelle capable d'exprimer jusqu'aux moindres détails de nos idées.

Or deux espèces de méthodes ont été imaginées pour convertir la langue usuelle en signes permanens: la première se compose d'une série de figures tracées qui peignent immédiatement les idées exprimées par les attouchemens ou les gestes ou les sons; elle forme la *langue peinte*, qui se divise en *langue hiéroglyphique* et en *langue symbolique*, et qui se figure par l'*écriture hiéroglyphique* et *symbolique* usitée chez les anciens Egyptiens, chez les Chinois et les Japonais.

Pour écrire la langue usuelle dans la langue hiérogly-

phique, il faut peindre les idées à l'occasion des signes de la langue parlée, et les figures de la langue hiéroglyphique ne sont point la copie des signes de la langue parlée; ce sont deux méthodes différentes qui ne sont point la conséquence l'une de l'autre, et qui n'ont de commun que les idées qu'elles sont destinées à peindre. La langue hiéroglyphique étant donc une langue secondaire de la langue parlée et représentant directement les mêmes idées d'une autre manière, comprend autant de signes que la langue parlée a de mots, et il faut avoir la connaissance de tous ces signes pour l'écrire et la lire; c'est une nouvelle langue à apprendre et une langue dont on ne peut pas acquérir l'intelligence par l'usage habituel de la société. Quand on a surmonté ces difficultés, on ne peut encore représenter en signes durables que les langues que l'on comprend; on ne peut même représenter que la langue parlée sur laquelle est calquée la langue écrite; on n'est jamais sûr de l'avoir fait exactement, et on ne peut conserver nulle trace des changemens que les distances des tems et des lieux introduisent nécessairement dans l'une et dans l'autre.

Or de ce que les signes de la langue peinte ne sont point la représentation directe et immédiate des signes de la langue parlée et usuelle, il suit que cette méthode d'analyser la pensée présente des obstacles presque insurmontables aux progrès de la raison et des sciences, par la nature de son opération, par la manière de l'exécuter et par les effets qui en résultent.

C'est cependant à ce dernier expédient que les hommes seraient réduits si leurs langues usuelles étaient composées d'attouchemens ou de gestes. Mais les langues orales ou parlées donnent lieu à la deuxième méthode analytique, qui a des résultats bien plus avantageux. Cette méthode consiste à décomposer et à noter seulement les sons dont les mots de la langue parlée sont composés, sans s'embarasser du tout des idées qu'ils expriment. Cette opération s'appelle proprement *écrire*, et produit la *langue écrite*.

Or la langue écrite est bien différente de la langue hiéroglyphique par la nature de son écriture, par la manière

de l'exécuter et par ses résultats. Car la langue qui écrit les sons continue la décomposition de la pensée et devient très-propre à faire faire des progrès à la raison, au lieu que la langue qui peint les idées recommence la décomposition de la pensée, déjà faite par la langue usuelle, et se met en rapport rétrograde avec le développement de l'art de parler. D'un autre côté, la langue écrite se compose d'un très-petit nombre de caractères qui deviennent susceptibles d'une multitude de combinaisons au moyen desquelles elle forme tous les signes nécessaires pour exprimer tous les mots possibles de la langue parlée. Elle se réduit donc, quand il s'agit d'écrire, à bien noter les sons que l'on entend prononcer, et quand il s'agit de lire, à prononcer exactement ceux que l'on voit écrits. Il n'y a pas de changement de signes; il ne peut pas y avoir lieu à erreur. Pour comprendre la langue écrite, il suffit d'avoir la connaissance de ses caractères figurés; il n'est pas nécessaire de connaître également la langue parlée dont l'écriture forme la décomposition, et qui en est la copie exacte, abstraction faite des irrégularités de l'orthographe. C'est ainsi que nous apprenons les langues écrites anciennes sans connaître les langues parlées qu'elles représentent; l'écriture de ces langues que nous décomposons ne nous figure pas parfaitement la prononciation des langues parlées qui en sont le type, parce qu'en outre les irrégularités de l'orthographe de ces écritures, nous les comparons à la nôtre qui en diffère, et nous prononçons les signes de ces langues écrites par les mots de notre langue parlée usuelle. Mais les différences qui les séparent, n'empêchent pas de comprendre la pensée du discours écrit aussi bien que nous pouvons entendre la pensée d'un homme qui s'exprime plus ou moins bien dans une langue parlée dont nous avons la connaissance.

CHAPITRE VII.

DÉCOMPOSITION DE LA LANGUE ÉCRITE.

La langue parlée et usuelle décompose directement la pensée par les sons auxquels elle ajoute plus ou moins les attouchemens et les gestes ; la prononciation en est donc modifiée en quelque sorte par les attouchemens et les gestes.

La langue écrite décompose les sons de la langue parlée par des caractères ou signes qui les figurent aux yeux. Pour écrire la langue parlée, il ne s'agit donc que de bien noter les sons que prononce la langue parlée ; et pour lire la langue écrite, il ne faut que bien prononcer par la langue parlée les signes que l'on voit écrits, abstraction faite des irrégularités de l'orthographe. D'où il suit que la lecture de la langue écrite doit être modifiée par les gestes et les attouchemens qui accompagnent la prononciation de la langue parlée. Ceci nous conduirait à considérer les langues sous le rapport de la rhétorique. Entrons plus avant dans notre sujet.

On divise ordinairement l'*écriture* proprement dite en deux branches ; la *syllabique* et l'*alphabétique*. On regarde la première comme la plus ancienne ; il semble que ce soit le premier pas dans l'art de décomposer les sons qui forment les syllabes, et que ce n'est que par une seconde analyse que l'on découvre dans chacune de ces syllabes, une articulation et une voix, et qu'on les représente par des caractères séparés. Mais le vrai est que ces deux procédés se retrouvent bien souvent mêlés ensemble dans toutes les écritures. Au reste, l'écriture syllabique a absolument les mêmes propriétés que l'écriture alphabétique ; seulement elle exige un bien plus grand nombre de caractères, parce qu'il y a bien plus de syllabes différentes que d'articulations et de voix distinctes, puisqu'il résulte une syllabe de chacune des combinaisons que l'on

peut faire de ces articulations et de ces voix en les réunissant.

La manière d'écrire l'hébreu est en grande partie une écriture syllabique. En effet, chaque syllabe est écrite par un caractère qui exprime seulement l'articulation ; on laisse à l'intelligence du lecteur à suppléer la voix de chaque articulation. La voix et l'articulation ne sont donc point dé mêlées ; par conséquent le caractère syllabique exprime à lui seul l'articulation et la voix ; il est à la fois consonne et voyelle, ou plutôt il n'est ni l'un ni l'autre. Si donc l'écriture alphabétique démêle l'articulation et la voix par des caractères différens, il ne s'ensuit pas que l'articulation et la voix existent séparément, soient des sons réellement distincts ; cela prouve, au contraire, que ce sont deux modifications observées dans le même son, et en conséquence desquelles le son produit la parole ; car la *parole* est le son modifié par diverses circonstances. L'articulation et la voix existent donc ensemble dans le même son ; il n'y a donc point d'articulation sans voix, ni de voix sans articulation.

Il suit delà qu'une écriture est d'autant plus parfaite qu'elle décompose davantage les sons, et qu'elle démêle les articulations et les voix. L'écriture européenne dérivée des alphabets grecs et romains, démêle les articulations et les voix ; elle est une écriture alphabétique ; mais elle est encore syllabique en bien des circonstances ; elle l'est bien moins que la plupart des langues orientales qui dérivent de l'hébreu. Notre écriture européenne est la moins imparfaite que l'on ait encore employée. Pour en bien juger, commençons par analyser la parole dont elle est la représentation.

Tout langage oral est composé de mots. Ces mots sont composés de sons qui se succèdent. Chacun de ces sons est un effet physique produit par l'organe vocal sur l'organe auditif. Il résulte de l'émission d'une certaine quantité d'air qui sort de la gorge pendant que le système entier de l'organe vocal est disposé d'une certaine manière. Le mouvement des organes qui se placent dans une certaine situation pour moduler l'air à son passage, détermine l'articulation

ou la décomposition du son ; et la situation où se trouvent les organes après ce mouvement, détermine la voix du son. Ainsi, l'*articulation* est la manière dont le son commence à se produire, et la *voix* est la forme, le mode qui résulte de la décomposition du son : l'articulation est donc la cause de la modification du son ; la voix est l'effet, le bruit du son qui continue à nous affecter. Il n'y a donc point d'articulation sans voix ni de voix sans articulation. L'articulation s'écrit par la *consonne*, la voix par la *voyelle*.

La situation des organes, principe du son, se prolonge plus ou moins, et le son dure plus ou moins. Cette circonstance, inhérente à la voix et à l'articulation, se nomme *durée du son*. Elle s'écrit par des caractères ainsi figurés, suivant les deux degrés principaux de durée, ou brève (dēŭs), ou longue — (virtūs). A ces deux signes de quantité s'en ajoute un troisième qui ne désigne point de durée différente de la brève ou de la longue, mais qui distingue une syllabe dont la durée naturelle est indéterminée ou susceptible d'être brève ou longue, selon les circonstances où l'usage l'emploie dans le discours. Cette quantité est donc l'une ou l'autre, selon le besoin de la phrase ; le signe qui la caractérise, est, en conséquence, formé de la réunion des deux signes principaux et se figure ainsi ∪ (pātris). Ces signes d'écriture s'appellent *signes de quantité*.

L'air est poussé des poumons avec plus ou moins de force et éclate avec plus ou moins de bruit ; le son est, en conséquence, faible ou fort. Cette circonstance qui se fait observer dans le son pendant sa décomposition, est, comme la durée, une modification intégrante du son décomposé dans l'articulation et la voix ; c'est une circonstance remarquée dans le même effet : cela s'appelle le *ton*. Le ton est donc le degré de force ou de faiblesse que nous observons dans le son. Le ton est exprimé dans l'écriture par des signes appelés *accens*, c'est à dire servant au chant. Dans la musique il est écrit par la *note*. Le ton faible ou aigu se marque par l'accent aigu (') ; le ton fort ou grave se marque par l'accent grave (`). Il ne faut pas confondre ces vrais accens avec les signes du même nom, dont on se sert en

français, en italien et dans beaucoup d'autres langues. Ceux-ci ont des fonctions toutes différentes, comme de modifier l'articulation ou la voix qui est écrite, ou de suppléer une lettre supprimée, ou de marquer, soit l'étymologie soit la nature grammaticale d'un mot. Ainsi, dans le mot *fermé*, l'accent aigu modifie la voix et rend l'*é* fermé; dans *tête*, l'accent circonflexe suppléant à l'ellipse d'une lettre, modifie la voix : tous deux suppléent donc au défaut d'un caractère propre à marquer l'espèce de la voix, et font que la même voyelle représente successivement deux voix différentes. Dans *il tête* le premier *e* est surmonté d'un accent grave pour indiquer qu'il est bref; c'est donc un signe de quantité. Ainsi, les accens qui déterminent ces voix, paraissent en fixer le ton; mais on voit que ce n'est qu'accidentellement, comme ils en fixent la durée.

Les organes de la parole sont plus ou moins assouplis dans différens hommes et modifient plus ou moins différemment l'émission du même son. Cette circonstance ou son qui fait qu'on reconnaît la voix d'un homme de celle d'un autre, comme on distingue un instrument d'un autre, quoiqu'ils paraissent tous deux rendre et prononcer le même son de la même manière, est ce que nous appelons le *timbre*. Il est vraisemblable que le timbre n'est, de même que ce que l'on nomme l'*accent pathétique* et l'*accent national*, que le résultat d'une multitude de petites différences inaperçues dans les autres circonstances du son. L'écriture ne représente ni le timbre, ni ces accens.

Mais quoique le timbre modifie le son, il est plutôt un effet de la constitution des organes de la parole qu'une circonstance intégrante du son qui dans toute émission d'air se compose nécessairement de l'articulation, de la voix, du ton et de la durée. L'*accent national* est le résultat des habitudes que prennent les organes de la parole dans des lieux différens par l'effet de l'éducation donnée par des personnes différentes. C'est cet accent nommé *accent tonique* qui rend la langue italienne la plus musicale des langues modernes. L'*accent pathétique* est un effet des affections de la volonté qui détermine l'organe de la parole à

prendre différentes modifications, selon la différence des sentiments qui l'affectent. Le timbre, l'accent national, l'accent pathétique ou oratoire sont donc des causes qui modifient l'organe de la parole, et qui par conséquent lui font prononcer de diverses manières le même son qui dans tous les cas se décompose toujours par l'articulation, la voix, le ton et la durée. Nous nous occuperons donc seulement de ces quatre qualités du son, et nous rechercherons de quelle manière la notation de la parole du son enveloppe la notation du chant du son.

Ce que nous saisissons d'abord dans le son, c'est le ton. Bientôt lorsque nous observons le son, nous remarquons l'articulation ou la voix, car nous ne les démêlons pas encore l'une de l'autre. En effet, si nous entendons prononcer loin de nous des sons, nous n'y pouvons d'abord remarquer que le ton qui baisse ou s'élève; si nous nous approchons pour écouter de près, nous entendrons l'articulation ou la parole du son. Le chant du son sera donc la première chose qui frappera notre organe auditif; nous n'y démêlerons que plus tard la parole du son. Quand nous observons la sensation que le son excite sur notre organe, nous sentons qu'elle se continue; nous y trouvons de la succession, et aussitôt nous pensons que le son dure, nous lui attribuons de la durée. Si nous observons de la succession dans le son ou plutôt dans la sensation qu'il fait sur nous, nous sommes bien près d'y démêler l'articulation et la voix, que nous séparons bientôt lorsque nous décrivons des signes différens pour les noter chacune.

La raison nous porte donc à croire que le ton ou le chant du son a été noté le premier, et que sa notation enveloppait d'abord la durée, qui n'y a été figurée que plus tard par les tenues et autres signes.

La notation du chant du son a conduit nécessairement à la notation de la parole du son, laquelle compliquait d'abord l'articulation et la voix, comme on le remarque dans les langues primitives. Il est donc probable que l'écriture du chant, la musique, a conduit à l'écriture de la parole; la

notation de la parole n'est donc que la continuation de la notation du chant.

Il nous paraît que l'écriture du chant et l'écriture de la parole sont deux manières différentes de figurer le même objet considéré sous deux points de vue différens. La notation du chant enveloppe la parole, comme la notation de la parole enveloppe le chant. En effet, les notes n'expriment que le ton ; bientôt on a pu leur ajouter un petit signe pour marquer leur durée ; mais dans un cas comme dans l'autre, dès que nous les chantons, ce sont de vrais caractères syllabiques ; car, quand nous les solfions, nous revêtons le ton qu'exprime chacune d'elles, des voix et des articulations qui forment les noms *ut, ré, mi*, ou tels autres que nous leur avons donnés. Quand nous chantons des paroles sur l'air que forment ces notes, ce sont les voix et les articulations de ces paroles que nous ajoutons aux tons des notes ; et même quand nous ne faisons que chanter l'air sans paroles ni noms de notes, nous joignons encore nécessairement à chaque ton une voix quelconque et une articulation plus ou moins marquée, ou au moins cette légère respiration qui est l'articulation de tous les sons qui n'en ont pas un autre plus prononcé.

Dès que nous avons commencé à écrire la parole du son par des caractères syllabiques, nous avons été sur la voie pour la décomposer bientôt par des caractères alphabétiques. Mais, parce qu'on n'a pas senti nettement qu'il n'y a pas d'articulation sans voix, ni de voix sans articulation, il est arrivé que les élémens de notre écriture, qui devraient toujours être alphabétiques, sont souvent syllabiques. En effet, quand nous écrivons un *a* tout seul et que nous le prononçons, nous suppléons l'articulation, le ton et la durée, qui ne sont pas représentés. Quand nous prononçons un *p* ou un *k* isolé, c'est la voix, le ton et la durée que nous suppléons. Pour n'avoir pas complètement saisi cet effet, il est résulté que souvent nous avons brouillé et confondu la plupart des articulations, comme dans les mots *Psyché* (prononcez pe-sy-ché) ; *accent* (hake-san), *craquer* (ke-ra quer) *gnome* (gue-no-me), où

l'on voit que les syllabes naturelles sont imparfaitement démêlées dans l'écriture.

Les syllabes naturelles ou physiques ne sont donc point parfaitement figurées par les syllabes conventionnelles ou artificielles reconnues par les grammairiens des différentes langues; et ces dernières varient plus ou moins dans les différens idiomes et dans les différentes époques d'une même langue, tandis que les premières sont et seront éternellement les mêmes dans tous les langages.

CHAPITRE VIII.

DÉCOMPOSITION DE L'ÉCRITURE DU SON, OU PROSODIE.

Nous avons démontré que la notation du chant dans le discours est un accessoire de la notation de la parole. Or l'écriture du chant dans le discours se nomme *prosodie*, et l'écriture de la parole conserve le nom d'*écriture* proprement dite.

La prosodie, mot dont l'étymologie est *προς*, *ad*, *ωδῆ*, *cantus*, c'est-à-dire chant adapté au discours, a deux objets : le *ton* et la *durée* des sons. Elle les figure par l'*accent* et la *quantité*.

L'*accent prosodique* marque les diverses inflexions d'élévation ou d'abaissement que prend le ton de la voix en exprimant chaque syllabe de mot relativement à celles qui précèdent ou qui suivent. Tel est l'accent des Grecs, des Romains; tel est aussi, avec quelque modification, celui des Italiens, des Espagnols, des Anglais, des Allemands, des Français.

Le ton ne peut pas être représenté dans l'écriture de la parole avec la même précision que dans l'écriture du chant, parce que ses nuances y sont beaucoup plus fines, et souvent inappréciables. Au reste, cela n'est pas utile.

Dans la prononciation nous remarquons trois sortes de tons; les tons graves ou sensiblement plus élevés qu'à l'ordinaire, les tons aigus un peu plus élevés que les graves, et qui marquent l'élan subit de la voix, et ceux qui

ne sont ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire qui sont à l'unisson du ton ordinaire du discours. A ces trois degrés du ton on peut en ajouter un quatrième pour marquer l'abaissement de la voix au-dessous du ton ordinaire à la fin des phrases et des périodes ; nous les nommerons le *ton bas* ou repos de la voix. Mais il est plus du ressort de la rhétorique que de la grammaire ; il suffit de l'avoir indiqué. Les deux degrés extrêmes ne sont ici, comme dans le chant, fixés que d'une manière relative au ton fondamental de l'organe ; car dans la voix la plus glapissante comme dans la plus basse il y a des tons élevés ou aigus, des tons moins élevés ou graves, et des tons plus graves, également sensibles dans les trois cas.

L'accent prosodique, qui marque les tons élevés de la voix, se nomme proprement *accent tonique*. Voici les règles les plus générales sur sa position :

1° Il doit toujours modifier le ton de l'une des trois dernières syllabes de chaque mot, sans pouvoir jamais reculer plus loin que sur la troisième, bien entendu que nous commençons à compter par la dernière qui finit le mot, et qui dans ce cas devient première ;

2° Il ne peut affecter les monosyllabes pris séparément, excepté ceux qui sont longs de leur nature, et qui, en conséquence, prennent le circonflexe, comme dans les mots : *tôt, paix, ô* ;

3° Dans une suite de monosyllabes brefs et réunis par le sens, celui qui précède le final, porte l'accent tonique : *Dieu seul fait tout en moi* ;

4° Tout dissyllabe a l'accent sur la seconde : *ardeur* ;

5° Tout trisyllabe, quatrissyllabe, etc., qui a la seconde brève, a l'accent tonique sur la troisième : *nation, conformité, admirablement* ;

6° Tout trisyllabe, quatrissyllabe, etc., dont la seconde est longue, a l'accent sur cette seconde : *attenter, infiniment* ;

7° Si aux dissyllabes, trisyllabes et autres polysyllabes, on joint quelques monosyllabes par manière d'enclitique,

l'accent se porte alors sur la première, et la voix s'abaisse et se repose sur l'enclytique : *admirablement bien* ;

8° L'accent n'est jamais que pour préparer et annoncer le repos, et quoiqu'il soit virtuellement dans tout mot qui en est susceptible, c'est-à-dire, qui se prononce en plusieurs temps, il n'est réel et effectif que quand le repos vient après ce mot ; ainsi nous accentuons *Róma*, *románu*s, *romanórum*, prononcés séparément ; *imperium romanum*, *romanum impérium*, prononcés de suite.

Toutes les langues ont l'accent tonique. Parmi les langues anciennes, la grecque en a fait un moyen particulier de mélodie, et l'a marqué d'une manière plus sensible. Les grammairiens grecs ont distingué trois degrés de ton : l'aigu, le grave et le mixte, qu'ils ont notés par les caractères d'accens imprimés dont les Français se servent pour faire signifier à une autre lettre différens degrés de durée ou de voix.

L'*accent aigu* est le véritable signe de l'accent tonique. Il peut affecter soit des brèves, καλός ; soit des longues, ποιμήν. Il peut, en outre, porter sur la seconde, ἡμέρα ; sur la troisième, ἀνθρώπος. Mais pour qu'il soit sur la troisième, il faut absolument que la dernière soit brève, πολέμος, ἀλήθεια. Si la dernière était longue, il ne pourrait reculer plus loin que sur la seconde : ἀνθρώπου, ἡμέρα. La raison en est que toute dernière longue est comptée pour deux brèves, et que si l'on écrivait ἀνθρώπου, ἡμερα, ce serait mettre après l'accent la valeur de trois syllabes, ce qui ne peut être.

Le *grave* n'est point un accent particulier ; il se met à la place de l'aigu, quand la syllabe accentuée est, comme en ποιμήν et καλός, la dernière du mot, et que ce mot est joint par la prononciation à ceux qui le suivent : ὁ καλός ποιμήν. Καλός reçoit le grave, parce qu'il est au milieu de la phrase. S'il était à la fin, et que ποιμήν fût au milieu, καλός garderait l'aigu et ποιμήν prendrait le grave : ὁ ποιμήν ὁ καλός.

Ce changement de l'aigu en grave avertit, non de baisser la voix sur la syllabe qui en est marquée, mais de don-

ner une élévation moindre que si elle gardait l'aigu. Tel est le seul usage du signe appelé accent grave, et on ne le trouvera jamais que sur la dernière syllabe d'un mot.

Le *circonflexe* élève et abaisse la voix sur la même syllabe. Il ne peut donc affecter que des sons qui aient deux tems, c'est-à-dire des diphthongues ou des voyelles longues par nature.

Le circonflexe peut aller sur la dernière et la seconde, mais jamais sur la troisième. En effet, la longue qui le reçoit est produite ou censée produite par l'union de deux brèves; *δρῶμεν* vient de *δράομεν*, *σῶμα* est réputé venir de *σοομα*, *πρᾶγμα* de *πράαγμα*; en sorte que toute voyelle ou diphthongue marquée du circonflexe, équivalant à deux voyelles séparées, dont la première aurait l'aigu. Si donc l'on écrivait *δρῶμεθα*, *σῶμετα*, ce serait la même chose que *δράομεθα*, *σόομετα*; et l'aigu aurait, contre la règle, trois syllabes après lui. On écrira donc *δρῶμεθα*, *σῶμετα*, *πράγματα*.

Par la même raison, il ne peut y avoir de circonflexe sur la seconde, quand la dernière est longue. Ainsi l'on écrira *θήρα*, la chasse, et non *θῆρα*, qui équivaldrait à *θέερα*.

Mais si la dernière est brève et la seconde longue, cette longue, en supposant d'ailleurs qu'elle doive être accentuée, aura toujours le circonflexe : *μοῖρον* *θῆλος*, *δοῦλος*, *σῶμα*, *μᾶλλον*. C'est donc surtout à la dernière syllabe qu'il faut faire attention pour déterminer la forme et la place de l'accent.

Les Hébreux avaient aussi leur accent tonique, aigu, grave et circonflexe. Sa notation dans l'écriture était très-variée, et rendait leur langue très-mélodieuse et musicale. Leurs grammairiens, pour l'écrire dans le discours, se sont servis de différents traits placés de diverses manières au-dessus des consonnes; il est fort peu utile pour l'étude de la langue écrite, d'en connaître les figures, et de savoir qu'ils l'ont appelé *milra* sur la première syllabe, et *millel* sur la seconde.

Les Latins reconnaissaient les mêmes degrés de ton que

les Grecs, et les règles de leur accent tonique sont à peu près les mêmes. Leurs grammairiens n'ont point noté ces degrés dans le discours.

Parmi les modernes, les Italiens dont la langue est la plus propre au chant, distinguent trois degrés de ton ; le ton ordinaire, qui ne se marque par aucun signe particulier, le ton grave qui se désigne par l'accent grave, et le ton aigu qui s'exprime par l'accent aigu. Ils font de ces deux accens à peu près le même usage que les Grecs. Nous ne présenterons que les différences principales.

En général, les grammairiens italiens n'écrivent l'accent tonique que dans les livres élémentaires ; car la fréquentation de la société peut en apprendre l'usage mieux que les maîtres. D'ailleurs, il se confondrait avec l'*accent grammatical* qui est destiné à marquer les altérations survenues à un mot et qui se marque sur les syllabes intermédiaires par notre accent aigu, et sur les finales par notre accent grave. Ainsi *natio*, *gia*, sont surmontés de l'accent aigu, parce qu'ils sont pour *nativo*, natal ; *giva*, il allait. *Servitù*, *rè*, ont l'accent grave, parce qu'ils se disent pour *servitude*, servitude ; *rege*, roi.

Observons : 1^o Que les syllabes marquées de l'aigu ou du grave, portent la même élévation de voix que les syllabes accentuées de même en grec, et que les graves ont une élévation moindre que les aigus au-dessus du ton ordinaire ; 2^o que ces accens grammaticaux s'emploient seulement pour indiquer la suppression d'une voyelle ou d'une syllabe, soit au milieu, soit à la fin des mots, hors ceux que l'on a accentués soit par imitation, soit pour marquer le ton de la syllabe, soit par abus ; 3^o que l'accent circonflexe des Grecs est destiné à marquer ces altérations, et de plus, l'élévation et l'abaissement successif du ton ; mais que l'aigu et le grave des Italiens expriment, outre l'élision et la contraction des lettres, le ton aigu et le ton grave, et que l'accent est généralement sous-entendu quand il n'y a pas de contraction, ce qui évite l'équivoque de deux accens de forme similaire.

Concluons, contre la doctrine de M. Biagioli (*Gram-*

maire italienne, pages 392 et suivantes), que l'accent grave ne peut remplacer l'aigu, ni l'aigu se substituer au grave, et qu'au contraire le circonflexe des Grecs rendu simple dans son intonation, serait plus propre à faire le service des deux accens italiens, ce qui permettrait de marquer l'accent tonique sur les syllabes où il est sous-entendu, et faciliterait singulièrement aux étrangers la prononciation d'une langue si propre à l'harmonie.

Remarquons enfin que c'est de la succession variée et régulière des tons, que naît le rythme harmonieux du vers italien, et que c'est de sa position dans un mot que dépend le choix de la rime.

Les Espagnols ont deux accens; l'aigu, le circonflexe. Ils se servent du premier sur les voyelles des syllabes longues, par exception. Il faut savoir qu'il n'y a qu'une syllabe longue dans tous les mots de la langue espagnole, c'est-à-dire qu'il n'y a, comme en italien, qu'une voyelle qui porte l'accent tonique dans un mot : c'est la dernière dans les mots terminés par une consonne, et la seconde dans les mots terminés par une voyelle. Ainsi, dans les mots *españols*, *frances*, *amigo*, *hermano*, les syllabes longues sont *ñol*, *ces*, *mi* et *ma*, en observant que la syllabe longue au singulier des noms, l'est au pluriel. Cela étant une règle générale, on ne met point d'accent sur ces syllabes longues de leur nature, pour ainsi dire; mais comme dans la langue espagnole, il y a un très grand nombre de mots dont la syllabe longue s'écarte de cette règle générale, c'est pour marquer ces mêmes syllabes longues par exception, que les Espagnols se servent de l'accent. C'est ainsi qu'on écrira *república*, *órden*, *método*, *útil*, etc., parce que les syllabes sur lesquelles est posé l'accent, ne sont longues que par exception de la règle générale. Ce sont ces exceptions très-fréquentes, qui contribuent à rendre la langue espagnole sonore et harmonieuse.

Les Espagnols emploient l'accent circonflexe sur les voyelles précédées du *x*, lorsque cette lettre perdant le son guttural du *g* et du *j*, qu'elle a de sa propre nature,

reçoit le son du *x* français ; comme dans les mots *exaînetro*, *sexó*, *exitó*, *exórcismo*, etc.

Cet accent devient quelquefois si important que lui seul change la signification d'un mot ; car *próximo* signifie *prochain*, c'est-à-dire *semblable*, au lieu que *proximo* veut dire *près* ou *voisin*. La même chose arrive quelquefois en italien par l'accent grave posé sur la voyelle finale d'un mot, et en français par l'un de ses trois accens grammaticaux ou imprimés.

Les Anglais ont aussi leur accent tonique dont il serait long de développer les règles ; il faut savoir que cet accent détermine la mesure du pied de leurs vers et qu'il en forme la mélodie. Prenons un exemple de Pope :

Achilles wráth, to Gréece the díreful spríng
Of woes unnumber'd, héav'nly goddess, sing.

Il est évident que sa position rend la syllabe sensiblement plus longue ou moins brève que les autres qui entrent dans la composition de la même mesure.

Les Allemands ont à peu près, comme les Anglais, leur accent tonique, lequel détermine, outre l'intonation de la voix, la durée relative de la syllabe et le mètre ou rythme des vers. Exemple :

Scotus ist ein guter arzt ; wér sich sehnt hinauf zu ziéhn,
Und der plagen diéser wélt los zu seyn der rufet ihn.

(KAMLER.)

Les Français ont leur accent tonique comme les Italiens, mais il est moins varié et moins sensible dans la prononciation. En effet, dans tous les mots à terminaison masculine, sans exception, la voix appuie sur la dernière syllabe ; dans tous les mots à terminaison féminine, c'est-à-dire qui finissent par un *e* muet, elle appuie sur la syllabe qui précède l'*e* muet. Il est aisé de sentir, dans les vers suivans, une élévation de voix très-prononcée sur les syllabes imprimées en caractères italiques :

Le mas-que tombe, l'hom-me res-le
Et le héros s'évanou-ît.
(J.-B. ROUSSEAU).

L'arbre tient bon ; le roseau plie ;
Le vent redouble ses efforts.
(LAFONTAINE.)

Le dieu poursuivant sa carrière,
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.
(LE FRANC DE POMPIGNAN.)

Les règles de l'accent tonique français sont au fond à peu près les mêmes que celles de l'accent grec et latin ; la seule différence que la poésie française peut avoir avec la grecque vient de ses *e* muets, tant à la fin des mots qu'ailleurs.

La quantité prosodique est la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de mot. La quantité est ou naturelle ou artificielle ; la quantité naturelle est ou brève ou longue. La quantité naturelle est la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de mot prononcée conformément aux lois du mécanisme du discours et à celles de la parole. La quantité artificielle est la mesure de la durée du son dans chaque syllabe de mot, déterminée par l'usage que le mécanisme du discours nécessite de cette syllabe dans le rapport sous lequel elle est employée. La quantité brève est la durée d'une syllabe qui se prononce avec vitesse et rapidité. C'est le tems ou la durée élémentaire. La quantité longue est la durée d'une syllabe qui se prononce avec lenteur. C'est le tems composé de deux tems simples. La quantité douteuse est la durée qui devient brève ou longue arbitrairement, selon l'usage qu'en exige la nature du pied et du vers où elle est employée. La quantité douteuse est brève dans la prose ; la poésie la fait brève ou longue, selon le besoin du vers où elle se trouve.

Tout son émis est en soi également susceptible d'être plus long ou plus bref. Cependant ceux qui mettent l'organe dans une situation difficile à changer, ont par cela

même plus de disposition à se prolonger. Tels sont, en général, les sons que nous appelons graves et ceux qui sont précédés ou suivis d'une articulation pénible. Il n'y a point de langues où il n'y ait des syllabes longues et brèves, et même des longues plus longues et des brèves plus brèves que d'autres, et encore, outre cela, de ces *schévas* ou *e muets* que l'on n'a pas toujours assez remarqués entre les articulations qui paraissent se suivre, parce qu'ils sont plus brefs que les plus brèves des syllabes plus sonores. Mais souvent ces différences de durée sont si faibles qu'elles sont presque insensibles et tout à fait impossibles à noter. Ce sont elles qui constituent la mesure et la cadence du discours. Plus elles sont marquées, plus la langue est mesurée et cadencée.

La durée des sons, comme leur ton, ne doit être appréciée dans le discours et notée dans l'écriture que d'une manière comparative. Dans la prononciation la plus rapide comme dans la plus lente il y a également des longues et des brèves,

Or, le schéva est une vraie voix qui se trouve nécessairement après toute articulation qui n'est suivie d'aucune autre voix, comme l'aspiration faible est une vraie articulation placée inévitablement avant toute voix qui n'est précédée d'aucune autre articulation; en un mot, le schéva est un véritable *e muet*, seulement plus bref que les voyelles reconnues les plus brèves. D'où il suit que ce schéva est tout à fait propre à être pris pour unité de durée, et que pour compter les tems dans le discours, il suffit d'y remarquer des voix qui durent autant que deux, trois, quatre ou cinq schévas.

D'après ces données, nous poserons les règles générales suivantes :

Toute syllabe aiguë ou élevée dans la prononciation est plus longue ou sensiblement moins brève que toutes celles qui la suivent dans le même mot.

Toute grave, c'est-à-dire, toute syllabe qui s'abaisse dans la prononciation, est plus brève ou sensiblement moins

longue que celle qui porte l'accent aigu : *enténdement, miséricorde*.

Ou, pour généraliser encore davantage ces règles, dans tout mot de plusieurs syllabes, celle qui porte l'accent tonique, est sensiblement la plus longue ou la moins brève qu'il y ait dans ce mot. Or, cette plus longue ou cette moins brève est toujours ou la troisième quand les deux syllabes suivantes sont très-brèves, c'est-à-dire qu'elles ne valent ensemble qu'un tems : *concevoir, passion, insensiblement* ; ou la seconde quand le mot est de deux syllabes ou bien que la dernière est plus brève que cette seconde : *fleurir, insensible, tourmenté, vous n'y pensez pas* ; ou enfin la première, quand elle est assez longue pour porter successivement l'élévation et l'abaissement de la voix : *tantôt, ils s'entraimaient, entendue, violence*.

Les polysyllabes masculins ont donc après l'accent, ou une syllabe brève, ou deux très-brèves, c'est-à-dire environ la valeur d'un tems composé de deux schévas ; les polysyllabes féminins ont après l'accent, ou le reste d'une demi-longue, ou une très-brève, avec l'e muet, c'est-à-dire un peu moins que la valeur d'un tems, selon l'abbé d'Olivet (Prosodie française), et deux tems élémentaires, selon de Tracy (Grammaire générale), qui prend le schéva pour unité de la mesure des tems.

La prosodie note la durée des sons par des caractères tracés que le discours néglige d'écrire. Ces caractères sont, pour la durée de la brève *˘*, pour la longue *—*, pour la douteuse *υ*.

L'orthographe française se sert d'accens imprimés pour distinguer les différences de durée ou de voix de différens sons figurés par le même caractère alphabétique. L'accent imprimé marque le degré de brièveté ou de longueur qui distingue une voyelle d'une autre ayant la même figure, ou qui résulte de la suppression d'une consonne suivante qui augmente la quantité du son.

L'accent aigu donne un son fermé à l'e muet : *honnéteté*. L'accent grave lui donne un son ouvert : *procès, il tête, il achète*. L'accent circonflexe indique la suppression

d'une consonne et rend longue la voyelle antérieure à cette consonne : *tempête*, *flûte*, *gîte*, *aimât*, qui s'écrivaient autrefois *tempeste*, *fluste*, *giste*, *aimast*.

Il est évident que l'accent imprimé en modifiant la voix, modifie la durée ; *la*, *ou*, sans accent, sont brefs ; *là*, *où*, avec accent, sont longs. Mais ce sont des mots différens. On le voit plus clairement dans cette phrase : *il a demeuré à Paris*, où les deux *a* sont de même quantité. Il est donc certain que l'accent imprimé doit être plutôt considéré comme signe d'orthographe. Nous n'en parlons ici que pour le rapprocher de l'accent prosodique et en montrer la différence.

CHAPITRE IX.

DÉCOMPOSITION DE L'ÉCRITURE DE LA PAROLE.

L'écriture est l'art de décomposer les sons de la parole par des figures tracées qui les représentent à nos yeux. L'écriture se compose de l'alphabet et de l'orthographe. L'*alphabet* comprend les caractères figurés qui décomposent les articulations et les voix du son. L'*orthographe* est la manière de combiner ces caractères pour décrire les syllabes des mots de la langue parlée usuelle.

Nous décomposerons donc l'écriture de la parole, et dans ses caractères figurés comme élémens des signes de la parole, et dans les combinaisons qui en sont faites pour décrire les mots du langage oral.

1^o Écriture alphabétique.

Nous n'avons que cinq voyelles, mais il est bien notoire que nous avons plus de cinq voix. Nous n'avons que dix-huit consonnes, mais il est bien notoire aussi que nous avons plus de dix-huit articulations. Cela prouve donc que notre alphabet, malgré sa supériorité sur les autres, est encore bien imparfait.

En outre, nous pensons que pour conserver l'analogie et bien fixer les idées sur le mécanisme de la parole, nous

devons absolument marquer une aspiration faible devant toutes les voyelles que nous écrivons sans aucune articulation ; car, encore une fois , il ne peut pas plus y avoir de voix sans articulation, que d'articulations sans voix. C'est parce qu'on a méconnu cette vérité que l'on n'a écrit ni les schévas après les consonnes , ni les aspirations faibles devant les voyelles ; et c'est cette double négligence qui a perpétué l'erreur , laquelle a jeté beaucoup de louche sur le mécanisme de l'écriture alphabétique. En conséquence, nous reporterons l'articulation aspirée parmi les articulations variables ; nous figurerons l'aspiration faible par un caractère quelconque, si l'on veut, par une espèce de demi H, ou tel autre signe analogue.

Ainsi, pour conserver l'analogie des voix avec les articulations, nous regardons le schéva comme une véritable voix, qui mérite d'être écrite autant que tout autre. Nous le distinguons de l'*eu* faible, non seulement par la durée, mais encore par la nuance de la voix. De cette manière, nous trouvons autant de voix différentes que d'articulations ; nous disons plus, nous trouvons une correspondance exacte entre les voix et les articulations, en sorte que le même jeu des organes produit une articulation ou une voix de même nature, sans en conclure cependant, que telle voix soit exactement l'effet de telle articulation, et qu'elle ne puisse modifier qu'elle ; mais nous observons que telle disposition des organes produit telle articulation ou telle voix , et cela nous suffit pour en former la même classification. Il est vrai que l'articulation est la manière dont le son commence à se produire, et que la voix est la manière dont-il continue à nous affecter, et qu'en conséquence l'articulation doit être regardée comme une cause, un commencement, et la voix comme un effet, une suite ; mais cette corrélation réciproque n'est pas exclusive , elle n'ôte à aucune la propriété réciproque de modifier l'autre ; du moins est-il certain que la même voyelle associée à des consonnes différentes produit des effets différents, et que la douceur ou la rudesse des syllabes provient de cette association. C'est donc dans la nature des voix et des arti-

culations et dans leurs combinaisons qu'il faut chercher les principes de la *mélodie*.

En conséquence de ces réflexions, nous définissons ainsi la voix et l'articulation : L'*articulation* est la disposition ou forme que donnent à l'explosion du son les mouvemens des organes, en le décomposant ou articulant ; la *voix* est le degré d'explosion que le son à son passage dans la bouche, reçoit des mouvemens combinés des organes de la parole. Nous avons dit que l'articulation est la forme de l'explosion, car une émission d'air peut avoir lieu sans produire de son, si les organes ne se disposent pas d'une certaine manière pour le décomposer ou articuler. Or, nous remarquons deux dispositions différentes dans les organes ; l'une, par laquelle ils interceptent l'émission d'air pour en faire retentir le son dans le nez, l'autre par laquelle ils aspirent l'air par la bouche. En conséquence, nous distinguons les articulations et les voix en nasales et orales. L'articulation et la voix orales sont ou faibles ou fortes, et nous les divisons en deux sortes. Nous ne pouvons remarquer ces deux degrés dans les nasales. D'où il suit que nous devons distinguer trois formes générales dans la disposition des organes, et diviser d'abord les consonnes et les voyelles en nasales, orales faibles ou douces, et orales fortes ou tenues. Puis, en observant les mouvemens combinés des organes différens qui concourent à la décomposition du son dans les dispositions diverses que nous venons de noter, nous découvrons huit mouvemens différens et par conséquent huit articulations différentes, huit voix différentes, que nous trouvons plus ou moins dé mêlées par les consonnes et les voyelles qui en sont les signes.

Après cette décomposition, nous recomposons les divisions et nous en formons la classification qui est représentée dans le tableau suivant :

Tableau des articulations et des voix du son.

ARTICULATIONS		VOIX.	
NASALES.	ORALES		
	FAIBLES.	FORTES.	
Aspirées ou gutturales simples.			
Labiales	I	H	
{ Simples.	B	P	
{ Gutturales.	V	F	
Dentales.	D	T	
Palatales.	L	R	
Gutturales	S	X	
{ Simples.	J	CH	
{ Palatales.	G	K	
{ Dentales.			
Organiques			
Aspirées simples.			
Labiales	e	e	
{ Simples.	eu	eu'	
{ Gutturales.	o	ô, au	
Dentales.	é, ai	ê, ài	
Palatales.	i	i	
Gutturales	à	à	
{ Simples.	u	u	
{ Palatales.	ou	ou	
{ Dentales.			
Organiques			
Aspirées ou gutturales simples.			
Labiales			
{ Simples.			
{ Gutturales.			
Dentales.			
Palatales.			
Gutturales			
{ Simples.			
{ Palatales.			
{ Dentales.			
Organiques			

Nota. Voir à la fin du volume un autre tableau formant supplément à celui-ci.

Telles sont, à notre avis, les articulations et les voix qui existent dans la langue française.

Ainsi donc, par une première analyse, nous avons reconnu que chacun des sons de l'organe vocal a nécessairement quatre manières différentes d'affecter l'organe auditif, et qu'il est doué de quatre qualités distinctes (le ton, la durée, l'articulation, la voix), mais inséparables, qu'on ne doit pas confondre ni supposer existantes l'une sans l'autre : et par un second examen, nous avons trouvé que de ces quatre qualités, la première (le ton) est susceptible, dans le discours, de trois variations sensibles; la seconde (la durée), de cinq; la troisième (l'articulation), de vingt-trois; et la quatrième (la voix), de vingt-trois. Ainsi, le même son vocal peut varier de cinquante-quatre manières différentes, perceptibles à notre oreille; ce qui, en les multipliant les unes par les autres, produit sept mille neuf cent trente-cinq combinaisons rigoureusement possibles, si l'on fait abstraction de l'affinité que certaines voix ont plutôt avec telle ou telle durée. Il y a donc jusqu'à 7935 sons vocaux réellement différens pour notre oreille, et par conséquent, pour les représenter scrupuleusement, chacun par un signe particulier, par un caractère vraiment syllabique, il ne faudrait rien moins que ce nombre effrayant de caractères, ce qui serait excessivement incommode. D'où l'on voit que si l'écriture purement syllabique (telle qu'on dit qu'est celle qui est en usage en Ethiopie) a jamais été employée, ce n'est qu'en demeurant extrêmement incomplète qu'elle a pu éviter de devenir compliquée à un point insupportable.

Au contraire, en suivant la méthode à laquelle a dû conduire la notation du chant, mais à laquelle on n'a pas été assez strictement fidèle; en prenant le parti de représenter séparément chacune des qualités du son et de ne laisser rien à désirer, que faut-il ?

1^o Pour noter les articulations, vingt-trois consonnes;

2^o Pour les voix, vingt-trois voyelles;

4^o Pour les tons, deux accens qui marquent les deux tons extrêmes, et n'assignent point de caractère particulier

pour les tons moyens qui forment le ton fondamental du discours.

Observons, suivant M. de Tracy, dont la grammaire générale nous fournit ces conséquences avec les modifications qu'apportent les différences de théories, observons que dans ce système de tout exprimer, on ne peut jamais avoir besoin de l'accent circonflexe, c'est-à-dire qui désigne que le ton s'abaisse et s'élève successivement dans le même son, parce que dès que le ton, comme toute autre qualité, change dans un son, il n'est plus le même; c'en est un autre qui lui succède : c'est une syllabe physique qui a aussi son articulation, sa voix et sa durée, lesquelles doivent être spécifiées.

4^o Enfin, pour les durées, il faut employer les chiffres 1, 2, 3 et 4 qui marquent les tems que chaque son doit durer de plus que les sons les plus rapides et les plus fugitifs; car il est inutile de donner un signe de quantité aux sons les plus brefs, qui sont regardés comme l'unité de durée.

Ainsi, avec cinquante-deux signes on peut noter jusqu'à la plus extrême précision toutes les variations sensibles des sons vocaux, au moins de ceux dont notre langue nous fournit l'exemple, et certainement il y aurait bien peu de caractères à ajouter à ceux-ci pour rendre l'alphabet absolument complet et universel; car les divers langages des hommes varient beaucoup par la répétition plus ou moins fréquente de certains sons et par l'usage qu'on en fait; mais il y a un bien petit nombre de voix et d'articulations réellement distinctes qui appartiennent exclusivement à un idiome, et ne se retrouvent jamais dans les autres.

Nous avons exposé la théorie des sons, et nous l'avons vérifiée par l'alphabet de la langue française. Maintenant, voyons comment les autres langues ont figuré ces sons, et remarquons les différences propres de leur alphabet.

ALPHABET HÉBRAÏQUE.

Ordre des lettres.	LEURS FIGURES.		LEURS FIGURES.	LEUR PRONONCIATION	
	Initiales et médiales.	Finales et allongées.		Devant une voyelle ou à la fin des mots.	Devant une consonne.
1	א	ז	Aleph.	a	a
2	ב		Beth.	b	bé
3	ג		Ghimel.	gh	ghi
4	ד		Daleth.	d	da
5	ה	ח	Hé.	hé	hé
6	ו		Ouau.	ou	ou
7	ז		Zain.	z	za
8	ח		Héth.	hé	hé
9	ט		Teth.	t	té
10	י		Iod.	i	i
11	כ	ל	Kaph.	k	ka
12	ל	ם	Lamed.	l	la
13	מ	ם	Mem.	m	mé
14	נ	ן	Noun.	n	nou
15	ס		Samek.	s	sa
16	ע		Ain.	â	â
17	פ	ף	Phé.	ph	phé
18	צ	ץ	Tsadé.	ts	tsa
19	ק		Quouph.	q	quou
20	ר	ר	Ress.	r	ré
21	ש		Ssin.	ss	ssi
22	ת	ת	Thau.	th	tha

ֿ Ligature unique, qui signifie אל

L'écriture hébraïque, ainsi que nous l'avons dit précédemment, ne démêle pas les voix des articulations; elle les confond dans une même syllabe : en un mot, elle n'a que des consonnes pour figurer les sons, et n'a point proprement de voyelles.

En effet, *aleph* est une articulation aspirée faible qui correspond à l'esprit doux des Grecs; *hain* ou *hain* est une articulation aspirée, forte, qui correspond à l'esprit rude des Grecs : ces deux formes de l'aspiration sont combinées avec la voyelle *a*, et par conséquent signifient *â* ou *hâ*, *à* ou *hà*.

Hé est une articulation faible qui est confondue avec l'*é* fermé ou aigu; *hè* ou *héth* comprend l'aspiration forte avec l'*è* ou grave : par conséquent *hé* ou *hè* équivalent à *ê* ou *hé*, *î* ou *hè*.

Le *iod* ou *ioth* correspond au *j* français; c'est une articulation aspirée confondue avec l'*i*; elle signifie donc *î* (*hi* faible) ou *ï* (*hi* grave).

Le *ouau* ou *vau* correspond au *v* français, et selon les formes du son qu'il doit figurer, il équivaut à *v*, *u*, ou français; il renferme donc implicitement l'articulation *v* et les voix *u*, *ou*.

Le *samek* équivaut à *c* aigu ou *s* sifflant.

Zain ou *sain* équivaut à *s* doux entre deux voyelles.

Schin ou *ssin*, équivaut à *sch*, ou *sc*, ou *ss*, ou même *s* sifflant, et répond au *sch* des Allemands, ou *σχ* des Grecs.

Tzadé ou *tsadé* répond au *z* français ou *ζ* grec.

Thau répond au *θ* grec, ou *th* anglais, et se prononce comme *th* français.

Teth répond au *t* ou *d* français.

Quouph ou *koph* répond au *qu* ou *c* guttural français.

Kaph ou *caph* répond au *χ* des Grecs, et se prononce comme le *k* français.

Phé ou *pé* répond au *φ* des Grecs, et se prononce par le *ph*, ou *f*, ou *p* français.

Les autres lettres ne présentent aucune particularité remarquable.

La prononciation marquée dans le tableau du syllabaire offre une manière simple et facile de lire l'hébreu ; c'est la méthode de feu Audran, dont j'ai suivi le cours de langue hébraïque au collège de France (1).

Si cette méthode de lecture n'est point la vraie manière dont les Hébreux prononçaient la langue parlée, elle est au moins suffisante pour comprendre leur langue écrite.

D'autres grammairiens ont essayé de suppléer les voyelles par des points qu'ils ont nommés *points-voyelles* ; mais les noms en sont si barbares et si éloignés de l'analogie de notre langue, que leur simple lecture suffit pour les abandonner.

LETTRES CONSIDÉRÉES DANS LEURS FONCTIONS GRAMMATICALES.

Les lettres hébraïques considérées comme moyens de décomposer les articulations et les voix du langage oral dans la langue écrite, se divisent en lettres principales ou radicales, et lettres secondaires ou serviles.

Les lettres radicales caractérisent l'idée principale exprimée par un mot et déterminent ce mot comme la racine d'où se forment d'autres mots qui en dérivent comme expression d'idées secondaires ou subordonnées.

Les lettres serviles déterminent les variations par lesquelles un mot radical exprime ou des modifications d'une idée principale ou des relations de cette idée avec d'autres, et caractérisent les transformations qu'il peut subir sous de nouveaux mots pour signifier des idées-conséquences.

Quoique toutes les lettres, à parler rigoureusement, puissent entrer dans la composition de tous les mots principaux ; cependant on appelle ordinairement radicales celles qui ne sont jamais serviles, et les autres qui sont à

(1) Le professeur avait un digne adjoint dans M. Marcel, membre de la commission d'Égypte, dont je suis heureux de pouvoir rappeler ici les bontés pour moi et le zèle pour la science.

la vérité quelquefois radicales, mais dont la nature est de faire le service du discours, retiennent le nom de *serviles*.

On compte dix radicales et douze serviles.

Parmi les lettres serviles on distingue huit lettres *formatives* dont la fonction est de former les inflexions différentes des noms, des pronoms et des verbes, en s'associant à la racine de ces mots avant ou après, ou entre leurs radicales.

Elles sont donc très-souvent affixes, c'est-à-dire à la fin du mot, pour en former les désinences (les crémens ou terminaisons); d'autrefois préfixes, c'est-à-dire fixées devant les initiales du mot pour en modifier le sens et lui faire signifier d'autres modes, d'autre tems, ce qui répond aux augmens ou redoublemens des Grecs; quelquefois médiales, c'est-à-dire interposées au milieu des radicales pour modifier la signification du mot et en figurer les *caractéristiques* ou *figuratives*.

Les autres serviles entrent dans la racine des mots ou se profixent généralement aux mots pour en exprimer les rapports grammaticaux, et forment les connectifs invariables (prépositions et conjonctions).

Deux lettres formatives servent aussi de signes connectifs.

Nous allons présenter, dans le tableau ci-après, la classification des lettres hébraïques en radicales, serviles, formatives et autres.

LETTRES				OBSERVATIONS.
RADICALES.	SERVILES.	FORMATIONS DES INFLEXIONS.	SIGNES ABRÉGIÉS DES CONNECTIFS.	
ו	א	א		
ו	ב		ב	(Préfixe), signifie <i>in, de, etc.</i>
ו	ה	ה	ה	(Affixe), signifie <i>ta, ad, etc.</i>
			ה	(Préfixe), signifie <i>ô, ה, תו, le, la.</i>
ה	ו	ו	י	(Préfixe), marque la conjonction <i>et</i> avec des valeurs très-variées.
ט	ט	ט		
ע	י	י		
פ	כ		כ	(Préfixe), abréviation de כל, omnis, tout.
			כ	(Affixe), exprime le pronom singulier de la 2 ^e personne <i>te, toi.</i>
צ	ל		ל	(Préfixe), désigne le rapport de principe génitif ou le rapport d'attribution.
ק	ט	ט		
ל	נ	נ		
	ש		ש	(Préfixe), abréviation de אשר, forme le pronom conjonctif <i>qui, quæ, quod.</i>
	ת	ת		

ALPHABET GREC.

La langue grecque a vingt-quatre lettres dont voici la figure, le nom, la valeur et la prononciation reçue dans nos écoles.

FIGURES		NOM.	VALEUR.	PRONONCIATION RECUE.
majuscules.	minuscules.			
A	α	Alpha.	a	Comme <i>a</i> français.
B	β β	Bêta.	b	Comme <i>b</i> .
Γ	γ	Gamma.	g	1° Devant toutes les voyelles, comme <i>g</i> dans <i>gamme</i> , guéri ; 2° devant γ, κ, χ, ξ, comme <i>n</i> dans <i>ange</i> , αγγελος, prononcez <i>anguêlos</i> .
Δ	δ	Delta.	d	Comme <i>d</i> .
E	ε	Epsilon.	é (bref)	Comme <i>é</i> fermé de <i>bonté</i> .
Z	ξ	Zêta.	z, ds	Comme <i>ds</i> , en faisant sonner très-douce-ment le <i>d</i> .
H	η	Êta.	ê (long)	Comme l'ê circonflexe de <i>tête</i> .
Θ	θ	Thêta.	th	Ordinairement comme <i>t</i> . Quelques-uns, d'après les Grecs modernes, le prononcent à peu près comme <i>th</i> des Anglais.
I	ι	Iôta.	i (voyelle)	Comme <i>i</i> voyelle. Les Grecs n'ont point de <i>J</i> .
K	κ	Cappa.	k, c, q	Toujours comme <i>k</i> : Κικέρων, Cicéron; prononcez <i>kikérôn</i> .
Λ	λ	Lambda.	l	Comme <i>l</i> , sans avoir jamais le son mouillé des deux <i>ll</i> françaises.
M	μ	Mu.	m	Comme <i>m</i> .
N	ν	Nu.	n	Comme <i>n</i> .
Ξ	ξ	Xi.	x, cs, qs, gs	Comme <i>x</i> dans <i>Alexandre</i> .
O	ο	Omicron.	o (bref)	Comme <i>o</i> .
Π	π	Pi.	p	Comme <i>p</i> .
P	ρ	Rho.	r, rh	Comme <i>r</i> . Dans les mots français tirés du grec <i>r</i> est toujours suivi du <i>h</i> , parce qu'en grec <i>r</i> est surmonté de l'esprit rude.
Σ	σ ς	Sigma.	s	Comme <i>s</i> dur, sans jamais s'adoucir entre deux voyelles : μουσα, <i>muse</i> ; prononcez <i>mouça</i> , comme dans le mot <i>effaçà</i> .
T	τ	Tau.	t	Comme <i>t</i> , sans jamais prendre le son de <i>s</i> devant une voyelle.
Υ	υ	Upsilon.	u, y	Comme <i>u</i> de <i>butin</i> . Dans les mots français tirés du grec, <i>u</i> est remplacé par <i>y</i> : ξεφυρος, <i>zéphyr</i> .
Φ	φ	Phi.	ph, f	Comme <i>f</i> ou <i>ph</i> .
Χ	χ	Chi.	ch	Ordinairement comme <i>k</i> . Quelques-uns, d'après les Grecs modernes, le prononcent comme le <i>ch</i> allemand.
Ψ	ψ	Psi.	ps, phs, bs	Comme <i>ps</i> dans <i>psaume</i> .
Ω	ω	Oméga.	o (long)	Comme <i>o</i> long de <i>tantôt</i> .

Ainsi, l'alphabet grec a de plus que le nôtre, 1^o les deux voyelles longues η, ω; 2^o la lettre double ψ; les aspirées φ, χ, θ. En revanche, nous avons de plus que les Grecs, les lettres c, q, h, f, j et v.

Cependant les Grecs expriment notre h doux ou muet par une petite virgule placée au-dessus de la voyelle, ἥθος, *habitude*, et notre h fort ou dur par un petit c placé au-dessus de la voyelle, ἥρος, *héros*. Ces deux caractères sont appelés *esprit*, c'est-à-dire *aspirations*, et distingués par les noms particuliers d'*esprit doux*, d'*esprit rude*.

Ces aspirations ou esprits se placent sur les voyelles initiales des mots qui ne sont point précédés de consonnes. La voyelle υ prend toujours l'esprit rude; les autres voyelles reçoivent tantôt l'un, tantôt l'autre; ρ est la seule consonne qui prenne l'esprit, et elle prend le rude si elle est seule. Mais, lorsqu'il y a deux ρρ successifs, le premier reçoit l'esprit doux, le second le rude: ἀρρῆσθων, *arrhes*.

Les consonnes θ, φ, χ, renferment l'esprit rude et équivalent, θ, à t, δ^c ou *th, dh*; φ à f, π^c ou *bh, ph*; χ à γ^c, κ^c ou *gh, ch*.

Les consonnes λ, μ, ν, σ rejettent l'aspiration. Cette dernière, le σ, se combine 1^o avec δ ou τ et forment la double lettre ζ; 2^o avec ε, π, φ et forme le χ, 3^o avec γ, κ, φ, et forme le ξ. Ainsi, ζ, ψ, ξ équivalent à δσ, τσ, ou doriquement σδ; εσ, πσ, φσ; γσ, κσ, χσ.

LETTRES CONSIDÉRÉES DANS LEURS FONCTIONS GRAMMATICALES.

Les lettres considérées suivant l'organe principal qui compose le son qu'elles écrivent, dans la combinaison qu'elles éprouvent en se réunissant pour composer des syllabes et des mots, et dans la permutation qu'elles exercent entre elles selon l'identité d'organes, présentent la classification suivante :

1° Consonnes.

Les dix-sept consonnes se divisent en labiales, gutturales et dentales.

CONSONNES.	LABIALES.	GUTTURALES.	DENTALES.
9 muettes ou permutable : 3 douces.	B	γ	δ
3 fortes.	π	κ	τ
3 aspirées.	φ	χ	θ
4 liquides. 2 muables.	μ		ν
2 immuables.		λ	σ
3 doubles.	ψ	ξ	ζ
1 sifflante.			σ

Les *muettes* s'appellent ainsi parcequ'elles ont un son plus sourd que les autres consonnes. Elles seraient mieux nommées *permutables* ou *muables*, à cause de la facilité qu'elles ont de se changer l'une pour l'autre dans la composition des mots.

Elles se divisent en trois ordres, suivant l'organe principal de leur articulation, et dans chaque ordre se sous-divisent en douces, fortes, aspirées. Les aspirées sont composées de la réunion de l'esprit rude avec la douce ou forte correspondante, en sorte que φ équivaut à β^c ou π^c; χ à γ^c, κ^c; θ à δ^c, τ^c.

Les *liquides* sont ainsi nommées parce qu'elles sont coulantes dans la prononciation et s'unissent facilement aux autres consonnes. μ, ν sont nommées *muables*, parce qu'elles peuvent se changer l'une pour l'autre ou avec des muettes, comme dans les mots *solemnité* ou *solennité* et *immiscer* pour *inmiscer*. λ, ρ sont nommés *immuables*, parce qu'elles se refusent à ces permutations.

Les *doubles* sont formées de la combinaison du σ avec une muette, et, comme nous venons de le dire, équivalent, ψ à βσ, πσ, φσ; ξ à γσ, κσ, χσ; ζ à δσ ou σδ, τσ, θσ.

Les 17 consonnes, ainsi que nous les avons divisées en trois ordres, se permutent l'une pour l'autre, lorsqu'elles

se suivent immédiatement dans la composition des mots et s'attirent ou se repoussent, selon l'identité d'organe de leur énonciation. Leur permutation s'exerce dans un sens perpendiculaire ou dans un sens horizontal, par la vertu de la seconde muable, qui force la précédente à se changer en lettre du même organe. Ainsi, nous écrivons *τετυμμαι* pour *τετυπμαι* de *τυπτω*, *γεγραμμαι* pour *γεγραπμαι* de *γραφω*, *λελεκται* pour *λελεγται* de *λεγω*, *πεπλεγμαι* pour *πεπλεκμαι* de *πλεκω*, *λελειπται* pour *λελειπται* de *λειπω*, *μεμολυμμαι* pour *μεμολυνμαι* de *μολυνω*, *μεμολυγμαι* pour *μεμολυνγμαι* de *μολυνω*, *ετυπθην* pour *ετυπθην* de *τυπτω*, *πεπεισμαι* pour *πεπειθμαι* de *πειθω*, *πεφρασμαι* pour *πεφραζμαι* de *φραζω*, *εφρασθην* pour *εφραζθην* de *φραζω*.

Mais si les deux lettres aspirées peuvent se succéder immédiatement, l'une à la fin d'une syllabe, l'autre au commencement d'une syllabe suivante, il est rare que deux syllabes successives commencent chacune par une aspirée. Ainsi, on dit *τεθυκα* pour *πθεθυκα* passé de *θυω*; *τεθαφα* pour *θεθαφα*, passé de *θαπτω*; *τριχος* pour *θριχος*, génitif de *θριξ*.

Si donc, quelque combinaison grammaticale enlève l'aspiration, il faut par compensation la reporter sur la consonne ou voyelle initiale de la syllabe précédente. Ainsi, *τρεψω* fait au futur *θρεψω* pour *τρεψω* au passé passif *τεθραμμαι* pour *τετραμμαι*, *τρεχω* futur *θρεξω*, *εχω* futur *εξω*.

2^e voyelles.

Les voyelles se divisent en brèves, longues et communes, susceptibles ou non susceptibles de contraction.

	Susceptibles de contraction.	Non susceptibles de contraction.
2 brèves :	ε, ο	
2 longues :	η, ω	
3 communes :	α	ι, υ

Les voyelles ε, ο, sont brèves de leur nature et réunies à elles-mêmes ou à la consonne α, elles forment les longues η, ω. Celles-ci peuvent encore se réunir aux brèves et for-

mer des longues plus-longues sous la même écriture avec l'accent circonflexe, en sorte que, 1^o εε, εα, εη, se contractent par η̃; 2^o αε, αη, en α̃; 3^o οο, οω, οη, εω, αο, αω, αου, en ω̃.

Si la voyelle contractée est suivie d'un ι, cet iôta s'écrit sous la longue, et se nomme alors *iôta souscrit*. Ainsi αοι se contracte en α̃ι; εαι en η̃ι; αει, αη en α̃.

Si la voyelle principale de la contraction ne se change pas en sa longue, le iôta continue de s'écrire à sa suite. Ainsi, οοι, οει, οη se contractent en ο̃ι.

Dans ces contractions, c'est la voyelle de forte intonation qui absorbe la douce.

Mais il se fait d'autres contractions où les voyelles expriment un nouveau son et changent leur écriture. Ainsi, εο, εου, οε, οο, οου, se contractent en ου, οũ; εε, εα, en ε̃, dans les inflexions des noms et des verbes.

Outre ces syllabes contractées, il se forme encore d'autres syllabes de voyelles successives par l'addition de ι, υ, qui ne se contractent point. Voici le tableau de toutes ces syllabes différentes, avec leur prononciation.

α̃ se prononce comme à dans *hâle*.

η	—	ê	<i>forêts.</i>
ω̃	—	ô	<i>tantôt.</i>
αι, α̃ι	—	aï	<i>saïence.</i>
ει, ε̃ι	—	eï	<i>pleïades.</i>
οι, ο̃ι	—	oï	<i>oïlée.</i>
αυ	—	au	<i>tombeau.</i>
ευ	—	eu	<i>neuf.</i>
ου, οũ	—	ou	<i>poudre.</i>
ηυ	—	eũ	<i>œuf.</i>
ωυ	—	oũ	<i>goût.</i>
υι	—	ui	<i>bruit.</i>

ALPHABET LATIN.

L'alphabet de la langue latine se compose de vingt-quatre lettres, qui se divisent en dix-neuf consonnes, b, c, d,

f ou ph, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z ; et cinq voyelles, a, e, i ou y, o, u.

Ces voyelles successives ou réunies dans la même syllabe pour exprimer deux sons successifs qui ne sont dé mêlés ou séparés par aucune articulation écrite, forment cinq diphthongues, *au*, *eu*, *æ* (tiré de *ai* grec), et *œ* (de *oi* grec).

Toutes ces lettres isolées ou réunies se prononcent dans nos écoles, de même que les lettres françaises qui leur correspondent, avec la seule différence qu'il n'y a point d'*e* muet en latin, et que les deux *ll* successives n'y ont point le son mouillé français.

Il est notoire que cette prononciation n'est point l'exacte représentation de la langue parlée des anciens Romains ; mais elle nous suffit pour comprendre leur langue écrite. Chaque peuple moderne, sans rien changer à l'écriture du latin, a sa manière de le prononcer, en l'adaptant à sa langue usuelle.

ALPHABET ALLEMAND.

L'alphabet de la langue allemande contient vingt-quatre lettres qui se divisent en dix-neuf consonnes, b, c, d, f ou v, g, h, j, k, l, m, n, p, r, s, t, w, x, z ; et cinq voyelles, a, e, i ou y ; o, u.

1^o consonnes.

Figures. Noms. Prononciation expliquée par le français.

B bé Comme b français.

C tsé 1^o devant a, o, u, l, r, k, comme *k* ; 2^o devant e, i, y, æ, œ, comme *ts*.

D dé Comme d.

F effe Comme f.

V faou Comme f.

G gué 1^o Au commencement des mots devant toutes les voyelles et devant l, n, r, comme *g* dans les mots *gai*, *guérite*, *guide*, *gosier*,

Figures. Noms. Prononciation

guttural; de même au milieu ou à la fin des mots devant *a, o, u*, et après *n*; 2° au milieu ou à la fin des mots devant *e, i, æ, œ*, et après *r*, ou à peu près comme *ch* dans le mot allemand *ich*, de manière cependant à se rapprocher du son guttural et palatal de l'y français dans le mot *payen*; 3° dans les mots dérivés du français, comme *g* français : *das genie*, le génie; *logiren*, loger.

H ha 1° Comme *h* fortement aspiré s'il est la première lettre d'un mot (et cette aspiration se conserve au mot simple dans ses composés), et si elle se trouve au commencement de la terminaison *heit* des substantifs; 2° hors ces deux cas, le *h* est muet, et ne sert qu'à rendre longue la voyelle qu'il détermine.

J iod Comme *y* dans le mot *payen*.

K ka Comme *k*.

L ell Comme *l* français, sans jamais être mouillé.

M emm Comme *m*.

N enn Comme *n*.

P pé Comme *p*.

Q quouï Toujours suivi d'un *u* et prononcé *kou*, comme dans *courbé, quatuor*.

R err Comme *r*.

S ess Comme *s* française, en sorte qu'entre deux voyelles il prend le son adouci de *z*. Mais au commencement des mots, s'il est suivi de *t* ou *p*, il se prononce comme *ch* français.

T té Comme *t*; mais s'il est suivi de *i*, on le prononce comme *ts*.

W vé Comme *v*.

X iks Comme *x* dans *Alexandre*.

Z tsedde Comme *ts*.

Consonnes successives qui présentent quelques particularités remarquables dans leur prononciation.

Figures. Noms. Prononciation.

ch	tséha	Pour prononcer le <i>ch</i> , desserrez les dents, placez la langue contre les dents inférieures, expirez fortement la voix ou le son, et prononcez le mot <i>machen</i> , faire. Mais s'il est suivi de <i>s</i> , prononcez-le comme <i>k</i> français ou <i>ξ</i> grec.
sch	estséha.	Suivi d'une voyelle, comme <i>ch</i> français dans <i>cherchons</i> ; autrement comme <i>sk</i> .
sz	estsedde	Comme <i>ss</i> dans <i>assassin</i> .
tz	tétsedde	Comme <i>ts</i> , de manière à rendre longue la voyelle précédente.

1^o Voyelles.

a	a	Comme <i>a</i> français.
e	é	Comme <i>é</i> français, tantôt muet, tantôt fermé ou aigu, tantôt ouvert ou grave.
i	i	Comme <i>i</i> dans <i>inimitié</i> .
y	ipsilone	Comme <i>i</i> long dans <i>fièvre</i> .
o	o	Comme <i>o</i> dans <i>colorer</i> .
u	ou	Comme <i>ou</i> dans <i>sou</i> .

Voyelles successives.

aa	Comme <i>a</i> long dans <i>pâleur</i> .
æ ou a ou a	Comme <i>ai</i> dans <i>raison</i> .
ai	Rapidement, comme <i>ahi</i> dans <i>trahison</i> , en prononçant successivement chaque voyelle avec le son propre à sa voix.
ay	Comme <i>ahi</i> dans <i>trahison</i> .

Figures.	Nom.	Prononciation.
	au	Rapidement, comme <i>ahou</i> , en détachant le son de l' <i>a</i> de celui d' <i>ou</i> , prononcés successivement.
	au ou áu	Rapidement, comme <i>éhou</i> , à peu près comme <i>Jéhu</i> prononcé <i>Jéhou</i> à la manière allemande.
	ee	Comme <i>é</i> aigu long dans <i>Orphée</i> . Mais si les deux <i>é</i> sont distingués par l'usage en deux syllabes consécutives, elles se prononcent séparément avec leur son propre.
	ei	Rapidement, comme <i>éhi</i> , de manière à faire entendre successivement le son propre de chaque voyelle.
	ey	Rapidement comme <i>éhi</i> .
	eu	Rapidement comme <i>éhou</i> , sans appuyer sur l'aspiration douce qui est naturellement sousentendue.
	ie	Comme <i>i</i> dans <i>vie</i> , de manière que le son soit presque imperceptible à l'oreille, excepté dans les mots dérivés d'une langue étrangère où l' <i>é</i> se fait entendre plus ou moins, selon sa position : <i>asi-en</i> , <i>histoire</i> .
	o ou ó	Comme <i>eu</i> dans <i>bonheur</i> .
	u ou ú	Comme <i>u</i> français dans <i>flûte</i> .

Nous avons écrit l'alphabet allemand avec les caractères romains déjà usités chez les Allemands dans plusieurs éditions de leurs ouvrages classiques. Cependant les peuples de l'Allemagne continuent à se servir des anciens caractères gothiques, d'abord employés par les moines vers la fin du quatrième siècle, ensuite par les premiers imprimeurs, mais dont les Italiens modifièrent la forme angulaire, et formèrent le caractère appelé *romain*, qui fut adopté successivement par les Français, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais et les Suédois.

Remarquons aussi que les Allemands, outre qu'ils font des lettres majuscules ou capitales le même usage que nous, s'en servent encore au commencement de chaque substantif et de tout mot pris substantivement.

ALPHABET ANGLAIS.

1^o Consonnes.

Figures.	Noms.	Prononciation expliquée par le français.
B	bi	Comme <i>b</i> français ; mais il est muet s'il est précédé d'un <i>m</i> ou suivi d'un <i>t</i> ; <i>lamb</i> (agneau), <i>debt</i> (dette).
C	ci	Comme <i>c</i> ; mais il prend le son de <i>ch</i> devant les terminaisons qui commencent par <i>e</i> , <i>i</i> , suivi d'une voyelle : <i>ocean</i> , <i>ancient</i> .
D	di	Comme <i>d</i> . Il est muet dans quelques mots entre plusieurs consonnes : <i>handsel</i> , <i>étrenne</i> .
F	effe	Comme <i>f</i> ; mais comme <i>v</i> dans le connectif invariable <i>of</i> , et reprend sa prononciation naturelle dans les composés d' <i>of</i> .
G	dgi	1 ^o devant <i>a</i> , <i>o</i> , <i>u</i> , comme <i>g</i> français dans la même position ; 2 ^o devant <i>e</i> , <i>i</i> , <i>y</i> , comme <i>dg</i> ; 3 ^o devant <i>e</i> suivi d'un <i>t</i> , comme <i>gu</i> (get) ; 4 ^o devant un autre <i>g</i> , comme deux <i>g</i> (dagger) ; 4 ^o devant <i>i</i> , souvent comme <i>ghi</i> (to give) ; quelquefois guttural, doux, <i>dg</i> (giles) ; 6 ^o muet, s'il est suivi dans la même syllabe de <i>m</i> ou <i>n</i> : <i>phlegm</i> , <i>gnat</i> .
H	étche	Comme <i>h</i> dur. Muet dans <i>thames</i> , <i>thill</i> , <i>Thomas</i> , <i>thyme</i> .
J	dgé	Comme <i>dg</i> .
K	ké	Comme <i>k</i> . Muet devant <i>n</i> : <i>known</i> .

Figures.	Noms.	Prononciation.
L	elle	Comme <i>l</i> , mais jamais mouillée. Il est muet lorsqu'il est immédiatement précédé d'un <i>a</i> et suivi d'un <i>f</i> , <i>k</i> , <i>m</i> , <i>calf</i> , <i>talk</i> , <i>baln</i> ; dans <i>would</i> , <i>could</i> , <i>should</i> , et quelques autres mots.
M	emm	Comme <i>m</i> .
N	enn	Comme <i>n</i> . Muet s'il est précédé d'un <i>m</i> dans la même syllabe : <i>hymn</i> , <i>to condemn</i> .
P	pi	Comme <i>p</i> . Muet devant le <i>s</i> de <i>psalm</i> , <i>psalmist</i> , <i>psalmody</i> .
Q	kiou	Toujours suivi d'un <i>u</i> et prononcé comme dans le mot français <i>quoi</i> : <i>quake</i> , <i>quench</i> , <i>queen</i> , <i>quick</i> , <i>to quote</i> .
R	arr	Comme <i>r</i> .
S	ess	Généralement comme <i>s</i> sifflant dans les mêmes positions ; comme <i>z</i> dans les mêmes positions, c'est-à-dire entre deux voyelles. Voici les irrégularités : 1 ^o comme <i>s</i> sifflant, s'il est précédé immédiatement de <i>c</i> , <i>f</i> , <i>k</i> , <i>p</i> , <i>t</i> , dans la même syllabe (<i>republics</i>) ; ou s'il est séparé de ces consonnes par un <i>e</i> muet interposé dans la même syllabe (<i>grapes</i>) ; 2 ^o comme <i>z</i> s'il est précédé immédiatement de toute autre consonne que les sus-nommées, ou s'il est détaché des consonnes de ce dernier cas par un <i>e</i> muet interposé ; de même à la fin des mots où il est immédiatement précédé d'un <i>e</i> grave (<i>wisher</i> , <i>flies</i>) ; à la terminaison plurielle des noms en <i>ea</i> et des monosyllabes (<i>pleas</i> , <i>as</i> , <i>has</i> , <i>was</i> , <i>is</i>) ; 3 ^o comme <i>ch</i> dans les terminaisons <i>seate</i> , <i>seous</i> , <i>sia</i> ; dans les terminai-

Figures.	Noms.	Prononciation.
		sons <i>sion</i> , <i>sure</i> , précédées d'une consonne ; dans les mots <i>sugar</i> , <i>sure</i> , et leurs dérivés ; 4° comme <i>g</i> dans les terminaisons <i>sier</i> , <i>sion</i> , <i>sual</i> , <i>sure</i> , précédées d'une voyelle ; 5° muet dans <i>isle</i> , <i>island</i> , <i>demesne</i> , <i>viscount</i> .
T	ti	Comme <i>t</i> ; mais 1° muet entre <i>s</i> et <i>l</i> : <i>castle</i> , <i>hostler</i> , et dans <i>often</i> , <i>to soften</i> , <i>mortgage</i> ; 2° comme <i>s</i> sifflant dans <i>satiety</i> , satiété ; 3° comme <i>ch</i> dans les terminaisons <i>tial</i> , <i>tian</i> , <i>tiene</i> , <i>tient</i> , <i>tion</i> , <i>tions</i> , à moins qu'elles ne soient précédées de <i>s</i> ou de <i>x</i> .
V	vi	Comme <i>v</i> .
W	doubliou	Comme <i>ou</i> s'il est suivi d'une voyelle ou d'une <i>h</i> muette, <i>water</i> . Il est nul, et <i>o</i> se prononce <i>ou</i> dans <i>who</i> , <i>whom</i> , <i>whose</i> , <i>two</i> ; il est également nul dans <i>whole</i> , <i>wholly</i> , <i>wholesome</i> , <i>sword</i> , <i>answer</i> ; de même après <i>r</i> , <i>write</i> , <i>awry</i> .
X	ex	Comme <i>ks</i> à la fin d'une syllabe ; comme <i>gz</i> à la fin d'une syllabe suivie d'une voyelle accentuée : <i>luxuriant</i> , etc.
Z	zedd	Comme <i>z</i> . Mais comme <i>j</i> dans les terminaisons <i>zier</i> , <i>zure</i> ; <i>glazier</i> , <i>azure</i> .

CONSONNES SUCCESSIVES DANS LA MÊME SYLLABE.

Ch se prononce le plus souvent comme *tch*, *church*. Exceptions : 1° comme *ch*, s'il est précédé de *l*, *n* : *welch*, *branch*, et dans les mots dérivés du français ; 2° comme *k* dans les mots et noms propres tirés du grec : *Achilles* ; dans *arch* devant une voyelle seulement : *archangel*.

Gh le plus souvent muet et toujours après un *i* : *might* (pourrait), *night* (nuit) ; comme *p* dans *hiccough* (ho-

quet), et comme *f* dans quelques mots: *enough* (assez), *laugh* (rire), *draught* (trait, coup).

Ph ordinairement comme *f*: *philosophy*. Comme *v* dans *nephew* (neveu), *phial* (fiolle), *stephen* (Étienne). Mais si ces deux consonnes appartiennent à deux syllabes successives, elles ont chacune séparément leur son naturel: *shep-herd* (berger).

Sch comme *sk*: *school* (école).

Sh comme *ch*: *shame* (honte).

Th a deux prononciations; l'une douce, l'autre dure. Pour prononcer le *th* doux, avancez la langue entre les dents rapprochées; serrez-les contre les dents supérieures, et en faisant un effort de voix avant de retirer la langue et de serrer les dents, prononcez les mots *that*. Pour prononcer le *th* dur, disposez les dents et la langue de la même manière, et en expirant fortement la voix avant de retirer la langue et de desserrer les dents, prononcez le mot *thin* (mince).

Mais ces deux lettres se prononcent séparément lorsqu'elles appartiennent à des syllabes successives: *goat-herd* (gardeur de chèvres).

2^o Voyelles.

Les voyelles (*a, e, i, o, u,*) conservent ordinairement le son indiqué dans l'alphabet, lorsqu'elles terminent les syllabes; elles se prononcent presque comme en français lorsqu'elles se trouvent au commencement ou au milieu des syllabes.

Cependant l'*a* tient un peu plus de l'*e* français; l'*o* tient un peu de l'*a*; l'*u* tient beaucoup de l'*o* faible ou de *eu* dans le mot *neuf*. Le tableau suivant est destiné à distinguer les différentes espèces de sons que ces voyelles peuvent exprimer; l'usage apprend les applications et exceptions qui en sont faites dans la prononciation.

VOYELLES CONSIDÉRÉES SEULES.

LEURS FIGURES.	LEUR NOM.	LEUR PRONONCIATION					EXEMPLES.
		1 ^{er} SON.	2 ^e SON.	3 ^e SON.	4 ^e SON.	5 ^e SON.	
a	é	é	è	à	à		Canaan, fate, part, hall.
e	i	i	è	é	eu	e	Me, net, ere, her, tube.
i	aï	aï	ï	i]	eu		Like, fin, pique, dirt.
o	ô	ô	ou	á	à	œu	No, prove, nor, not, some.
u	iou	iou	où	œu	au		Tube, rule, bush, tub.
y	ouai	aï	y	è			Magnify, beauty, only.

VOYELLES SUCCESSIVES SANS ARTICULATION ÉCRITE DANS LA MÊME SYLLABE.

FIGURES.	PRONONCIATION.					
	1 ^{er} SON.	2 ^e SON.	3 ^e SON.	4 ^e SON.	5 ^e SON.	
aa	â	ê				Isaac, Aaron.
ae, ae	é	è				Cæsar, Michael.
ai, ay	ê	î	[aï]			Aim; day; complaisant, aisle.
ao	ê	â				Gaol, extraordinary.
au, aw	â	â (s'il est suivi de u).	â	é		To daub, tawdry; aunt; lau- rel; to gauge.
ea	î	è	ê			Ear, bread, bear.
eau	ô	iou				Flambeau, beauty.
ee	î	î				Bee, been.
ei	[é]	î				Heir, receive.
eo	î	è	à	â		People, leopard, geometry, George.
Eu, ew	iou					Deuce, few.
ey	é					Dey.
ie	î	aï				To believe, to die.
oa	ô]					Toast.
oe	ô	ou	œu			Foe, shoe, does.
oo	ou	ô	œu	ou		Boot, door, blood, good.
ou	aou	œu	ou	ô	â (Devant ght).	Pout, conestry, amour, court, thought.
ow	aou	ô	aô			Fowl, flow, town.
ue	iou					Due, virtue.
ui	iou	u (après un r).				Suit, fruit.

ALPHABET ITALIEN.

I 1° Consonnes.

Figures.	Noms.	Prononciation expliquée par le français.
B	bi	Comme <i>b</i> français.
C	ci	1° devant <i>a, o, u</i> , comme <i>k</i> ; 2° devant <i>e, i</i> , comme <i>tch</i> .
D	di	Comme <i>d</i> .
F	eff	Comme <i>f</i> .
G	dgi	1° devant <i>a, o, u</i> , comme <i>g</i> français dans <i>gai, gosier</i> ; 2° devant <i>e, i</i> , comme <i>dg</i> , à peu près, dans <i>adjudant</i> , sans desserrer les dents et en portant l'articulation des deux consonnes sur la voyelle suivante.
H	acca	Comme une aspiration à peu près imperceptible à l'oreille.
L	ell	Comme <i>l</i> .
M	emm	Comme <i>m</i> .
N	enn	Comme <i>n</i> dans <i>ennemi</i> .
P	pi	Comme <i>p</i> .
Q	cou	Toujours suivi de <i>u</i> et prononcé <i>kou</i> , comme dans <i>quatuor</i> .
R	err	Comme <i>r</i> .
S	ess	Comme <i>s</i> , observant de l'adoucir en deux voyelles : <i>asia</i> (prononcez <i>azia</i>).
T	ti	Comme <i>t</i> dans <i>amitié</i> , ne pouvant avoir le son de <i>ts</i> devant <i>i</i> suivi d'une voyelle, parce qu'il se trouve alors remplacé par <i>z</i> : au lieu de <i>intentione</i> , on écrit généralement <i>intenzione</i> .
V	vi	Comme <i>v</i> .
Z	dzèta	Comme <i>ts</i> : <i>vizio</i> (prononcez <i>vitsio</i>). Quelquefois comme <i>dz</i> : <i>lo zio</i> (prononcez <i>d'zio</i>).

CONSONNES SUCCESSIVES DANS LA MÊME SYLLABE.

Figures.

- Ch* devant toutes les voyelles, comme *k* : *oche*, *occhi* (prononcez ôké, okki).
- Sc* 1^o devant *e*, *i*, comme *ch* dans *cherchons*, *scemare*;
2^o devant les autres voyelles et les consonnes, comme *sk* : *scacciare*, *scherzare*.
- Gh* Comme *g* dans *guérite*, *guide*, observant que *g* n'est suivi de *h* que pour modifier son articulation devant *e*, *i*, et lui donner le même son que devant *a*, *o*, *u* : *purghi*, *leghe*.
- Gl* 1^o devant *i* comme *ll* mouillés dans *saillie*, si à l'*i* succède immédiatement une autre voyelle et si *gli* se trouve dans les pronoms et déterminatifs, dans les désinences des noms qui au singulier se terminent en *ie*, *io*, et dans celles des verbes *io* : *canaglia*, *voglie*; *gli*, *eglino*, *quegli*; *mogli* (pluriel de *moglie*), *perigli* (pluriel de *periglio*), *pigli*, tu prends (de *piglio*). 2^o Hors ces cas, *gl*, quoique suivi de *i*, se prononce ainsi que devant *a*, *o*, comme dans les mots français *négligence*, *gladiateur*, *glorieux* : *negligenza*, *gladiatore*, *glorioso*.
- Gn* Suivi d'une voyelle, comme *gn* dans les mots *magnificence*, *cocagne*, *magnifique*, *oignon*.
- Zz* Tantôt *ts*, *pozzo* (potso); tantôt *ds*, *rozzo* (rodso).
- Cc* Comme *tch* dans les mêmes cas que le *c*, avec cette différence qu'ils rendent longue la voyelle précédente.
- | | | |
|-----------|-------------------------|--|
| <i>Rr</i> | Comme <i>r</i> | } Et rendent longue la voyelle précédente. |
| <i>Tt</i> | Comme <i>t</i> | |
| <i>Ss</i> | Comme <i>s</i> sifflant | |

2° *Voyelles.*

- A Comme *a* tantôt bref, tantôt long.
 E Comme *e* tantôt aigu, tantôt grave, sans pouvoir être muet comme en français.
 I Comme *i* tantôt fort, tantôt doux.
 O Comme *o* tantôt fermé, tantôt ouvert.
 U Toujours comme *ou*, tantôt bref, tantôt long.

Il serait trop long de développer ici les cas où ces voyelles ont ces nuances de son : c'est l'objet de la prosodie italienne.

VOYELLES SUCCESSIVES DANS LA MÊME SYLLABE.

Ae comme *ae* en faisant succéder rapidement les deux voyelles qui ne forment qu'une syllabe. *Aere* (prononcez *ae-ré*).

Au successivement et rapidement comme *aou* dans une seule syllabe : *aurora* (prononcez *aou ro-ra*); *ia*, *ie*, *io*, *iu*, successivement et rapidement, *ia*, *ié*, *io*, *iou* dans la même syllabe : *baje*, *ciascuno*, *giostra*. Mais si l'*i* porte l'accent tonique, cet accent le détache et en forme une voix séparée : *mio* (*mî-o*).

Ii forment un *i* long et s'écrivent à la fin des mots par *j*, figure du *j* français.

Ua, *ue*, *ui*, *uo* successivement et rapidement *oua*, *oué*, *oui*, *ouo*, dans la même syllabe : *quanto*, *questo*, *cui*, *uomo*.

D'après ces tableaux des consonnes et des voyelles, on voit que les Italiens n'ont que 17 consonnes et 5 voyelles ; en tout 22 lettres élémentaires au moyen desquelles ils peuvent peindre les différens sons de leur langue parlée. Nous leur avons donné la prononciation des Toscans, un peu différente de celle des Romains, qui, au lieu de *bi*, *ci*, *di*, prononcent *bé*, *cé*, etc. Quant aux voyelles, les Romains leur donnent également une aspiration plus forte que les Toscans.

La langue italienne n'a donc point les lettres, *j, k, x, y*, et l'articulation aspirée *ph*. *J* est remplacé par *gi*: *giallo, giojo, giusto*: jaune, joug, juste. *K* est suppléé par *c*; *x* par *s* ou *ss*; *y* par *i*; *ph* par *f*. Ainsi les Italiens écrivent *Alessandro*, Alexandre, *filosofo*, philosophe.

ALPHABET ESPAGNOL.

1^o Consonnes.

Figures.	Noms.	Prononciation expliquée par le français.
B	bé	Comme <i>b</i> français, avec une articulation très-rapprochée du <i>v</i> : ainsi, <i>caballo</i> , escribir, se prononcent presque <i>cavallo, escrivir</i> .
C	cé	1 ^o devant <i>a, o, u</i> , comme <i>k</i> . 2 ^o devant <i>e, i</i> , comme <i>c</i> dans <i>cécité</i> , avec un léger grasseyement. Dans le premier cas, il ne peut s'adoucir comme le <i>c</i> français dans <i>effaçà, façon</i> ; car ce signe est remplacé par <i>z</i> .
D	dé	Comme <i>d</i> .
F	ef	Comme <i>f</i> .
G	gue	1 ^o devant <i>a, o, u, l, r</i> , et devant <i>e, i</i> , précédé de <i>u</i> , se prononce comme <i>g</i> français devant <i>gai, gosier, guttural, guérite, guide</i> , à moins que dans ce dernier cas l' <i>u</i> ne soit surmonté d'un tréma ou deux points pour le détacher du <i>g</i> , comme dans <i>verguenza</i> (prononcez <i>verguenza</i>). 2 ^o S'il est immédiatement suivi de <i>e, i</i> ; il prend le son de <i>jota</i> .
H	ha	Comme <i>h</i> dans <i>harmonie</i> sans jamais représenter l'aspiration forte.
J	jota	Cette articulation est une aspiration forte de même organe que le <i>ch</i> allemand. Pour le prononcer, desserrez les dents, placez la langue contre

Figures.	Noms.	Prononciation expliquée par le français.
		les dents inférieures, expirez fortement l'articulation gutturale et prononcez le mot <i>jurgina</i> , sorcière.
L	el	Comme <i>l</i> .
M	emm	Comme <i>m</i> .
N	enn	Comme <i>n</i> dans <i>ennemi</i> .
P	pé	Comme <i>p</i> .
Q	quou	Toujours suivi de <i>u</i> , et prononcé 1 ^o <i>cou</i> devant <i>a</i> , <i>o</i> , et devant <i>e</i> , <i>i</i> , si dans ce dernier cas l' <i>u</i> est sur- monté de la diérèse ou tréma; 2 ^o <i>k</i> devant <i>e</i> , <i>i</i> , si l' <i>u</i> ne porte point de diérèse : <i>Adquisito</i> , <i>conquista</i> (pro- noncez <i>adcouisito</i> , <i>conkisto</i>).
R	er	Comme <i>r</i> .
S	es	Toujours comme <i>s</i> dans <i>sensation</i> . Au commencement des mots, s'il est suivi d'un <i>c</i> , il se supprime, et, s'il est suivi d'une autre consonne, il reçoit un <i>e</i> devant lui <i>sciencia</i> , science; <i>estudio</i> (studium), étude.
T	té	Comme <i>t</i> dans <i>latitude</i> , sans jamais recevoir le son de <i>s</i> dans les cas où le <i>t</i> français prend ce son; car alors en espagnol il se remplace par <i>c</i> : <i>sensacion</i> , sensation.
V	vé	Comme <i>v</i> .
X	equis	1 ^o Devant une voyelle, comme <i>jota</i> ou <i>ch</i> allemand : <i>exemplo</i> , <i>exercitar</i> ; 2 ^o devant une consonne ou à la fin d'un mot ou devant une voyelle sur- montée d'un accent circonflexe, comme <i>es</i> ou <i>x</i> français : <i>extremo</i> , <i>carcax</i> , examiner. Il est, en bien des occasions, remplacé par le dou- ble <i>cc</i> , comme <i>z</i> dans <i>zizanie</i> .
Z	zéd	Comme <i>z</i> dans <i>zizanie</i> .

CONSONNES SUCCESSIVES.

Figures.	Noms.	Prononciation expliquée par le français.
CC	double c	Comme <i>cs</i> ou <i>x</i> français: <i>diccionario</i> .
CH	céha	Devant toutes les voyelles, comme <i>tch</i> , ou <i>c</i> italien devant <i>e</i> , <i>i</i> : <i>chucheria</i> , excepté dans quelques mots tirés d'une langue étrangère: <i>chimera</i> , prononcé <i>quimera</i> ; <i>christo</i> prononcé <i>cristo</i> .
LL	double l	Comme <i>ll</i> mouillés français, ou comme <i>gli</i> en italien.
N	n contilde	Comme <i>gn</i> français et <i>gn</i> italien, dans <i>magnanime</i> , <i>magnànimo</i> .
RR	double r	Comme <i>r</i> , et rend grave la voyelle précédente.

2° Voyelles.

a	a	Comme <i>a</i> français, tantôt bref, tantôt long, suivant sa position.
e	é	Comme <i>é</i> tantôt aigu, tantôt grave, sans jamais être muet.
i	i	Comme <i>i</i> , tantôt bref, tantôt long.
y	i aspiré	Ce signe est un <i>i</i> aspiré correspondant au <i>j</i> français, ou <i>h</i> presque imperceptible à l'oreille; il a le son de l' <i>i</i> précédé d'une aspiration très-douce: <i>Iunto</i> , joint; <i>yuyuba</i> , jujube; <i>yo</i> , je; <i>ya</i> , déjà; <i>yacente</i> , gisant; <i>yerno</i> , gendre; <i>yerba</i> , herbe; <i>yelmo</i> , heaume; <i>yerro</i> ou mieux <i>hierro</i> , erreur, etc.
o	o	Comme <i>o</i> , tantôt fermé, tantôt ouvert.
u	u	Comme <i>ou</i> , tantôt sourd, tantôt plus sonore.

Cette voyelle, précédée de *g, q*, et suivie de *a, o*, conserve le son de *ou*, et avec *a, o*, se prononce *goua, coua*. Mais si, étant précédée de *g, q*, elle est suivie de *e, i*, elle ne fait que modifier l'articulation des consonnes, et leur donne le même son que dans les mots français *guérite, guide, question, inquisition*; c'est comme en italien *gh, ch*, devant *e, i*, *reguero, conquista*. Pour lui rendre le son guttural de *ou*, on le surmonte de la diérèse ou deux points : *verguenza, adquisito*. Dans les syllabes *gua, guo, qua, quo*, l'*u* n'a pas besoin de diérèse, parce que s'il est supprimé, le *g* ou *q* placé devant *a, o*, n'est pas susceptible de deux sons comme devant *e, i*. Si donc l'*u* devient nul dans la prononciation après *g*, il se supprime; mais s'il reçoit cette nullité après *q*, cette consonne se remplace par *c*.

VOYELLES SUCCESSIVES.

Les voyelles successives *ia, ie, io, ua, ue* et *ui*, dans la même syllabe, se prononcent rapidement avec la voix propre à chacune : elles ne présentent aucune irrégularité.

En résumant ces explications de l'alphabet, on voit : 1° que la langue espagnole a 18 consonnes, 5 voyelles, en tout 23 lettres élémentaires au moyen desquelles elle peut décomposer les paroles du langage oral dont elle forme la description; 2° qu'elle n'a point les consonnes *k, ph*, de la langue française, et qu'elle les remplace, par *c, f*.

A toutes ces lettres nous avons donné l'orthographe et la prononciation du dialecte castillan, adopté par l'Académie espagnole comme le plus parfait de ceux que parlent les peuples de l'Espagne.

2^o ORTHOGRAPHE.

L'orthographe est la manière vraie et correcte de représenter aux yeux la langue parlée par les caractères figurés de la langue écrite. Ce mot est grec : *ορθογραφία* vient de *ορθος*, rectus, et de *γραφω*, scribo; sa valeur étymologique est donc *peinture*, ou *représentation régulière*.

L'orthographe est l'usage que l'écriture fait des caractères élémentaires de l'alphabet (1) dans les différentes combinaisons qui forment les syllabes artificielles, expressions des syllabes naturelles. La prononciation est l'usage que la parole fait des articulations, des voix avec la durée et le ton dans les différentes combinaisons qui forment les syllabes naturelles, expressions des idées, élémens de la pensée.

L'orthographe est donc la peinture de la prononciation, comme la prononciation est la représentation de la décomposition de la pensée; l'orthographe est à la langue écrite ce que la prononciation est à la langue parlée. Ainsi, l'orthographe a dû toujours suivre et a réellement suivi, tant qu'on a pu, la prononciation, quoique souvent par des moyens très-maladroits.

Car tantôt un caractère manque, et on en réunit plusieurs pour exprimer une seule articulation; tantôt le même caractère a successivement plusieurs valeurs. Quelquefois une voix ou une articulation n'a point de signes; d'autres fois on peut les rendre de cinq ou six façons différentes. Souvent la voix est sous-entendue, et on met de

(1) Mot dérivé du nom des deux premiers caractères de la langue grecque, *alpha* et *bêta*.

suite plusieurs consonnes, en se persuadant qu'elles appartiennent à la même syllabe : souvent aussi, c'est l'articulation qu'on néglige, et deux ou trois syllabes voyelles qui se suivent forment ce qu'on appelle des diphthongues et des triphthongues, qui ne sont autre chose que des syllabes ou des sons différens confondus ensemble. De là il arrive qu'on ne connaît point les syllabes réelles, et que celles qu'on distingue sont presque toutes arbitraires et conventionnelles. Presque toujours les modifications du ton sont confondues avec celles de la durée ou de la voix ; et presque jamais elles ne sont marquées régulièrement non plus que celles de la durée.

En un mot, nos alphabets, vu leurs défauts et le mauvais usage que nous en faisons, c'est-à-dire nos vicieuses orthographes, méritent encore à peine le nom d'écriture. Ce ne sont réellement que de maladroites tachygraphes qui figurent tant bien que mal ce qu'il y a de plus frappant dans le discours, et en laissent la plus grande partie à deviner, quoique souvent elles multiplient les signes sans utilité comme sans motif.

En effet, par le détail que nous avons présenté des alphabets, on voit que les huit langues comparées parviennent à décrire plus ou moins nettement les 23 articulations et les 23 voix du son figurées par l'alphabet français ; que par un plus ou moins grand nombre de lettres élémentaires et par leurs combinaisons diverses elles peuvent noter plus ou moins bien les 23 consonnes et les 23 voyelles qui forment les élémens nécessaires des signes artificiels de notre langue écrite ; et qu'enfin les mêmes lettres n'ont pas toujours la même prononciation dans les différentes langues parlées.

Or, cette diversité de prononciation vient de la diversité des climats, qui exerce une influence nécessaire sur l'organe vocal et le rend plus ou moins docile à prononcer certaines articulations et certaines voix. En effet, les Allemands ne peuvent pas distinguer notre *z* de *s* et articuler nos *ll* mouillés ; ils disent *sèle* pour *zèle*, et *ffile* au lieu de *fille*. Ces *ll* mouillées sont aussi fort difficiles à pronon-

cer pour les personnes nées à Paris ; elles les changent en un mouillé faible et disent *Versayes* pour *Versailles*, *bouyon* pour *bouillon*, à peu près comme les Allemands prononcent le *g* entre deux voyelles dont la subséquente est un *e* ou *i*. Cependant, ces derniers émettent par *g* suivi de *l* une articulation très-approchante de nos *ll* mouillés et *gl* italien, et disent bien *möglich* (possible), comme nous disons *meilleur*. Ils ont donc aussi l'articulation nasale mouillée. L'espagnole est la seule des huit langues qui commence par des *ll* mouillés, si l'on excepte l'italien pour le pronom *gli*. Les Hébreux et les Grecs n'avaient point cette articulation, ni le son nasal fort de *gn* français et italien, ou ñ espagnol. Les Hébreux avaient le *ch* qu'ils appelaient *schin*, comme les Français ont le *sch* ou *ch*, les Allemands le *sch*, les Italiens le *sc*. Il y a, dit-on, des peuples en Amérique qui ne peuvent prononcer les lettres labiales *b*, *p*, *f*, *m*. Les Allemands, qui aiment les aspirations, donnent ordinairement au *b*, *d*, le son fort de *p*, *t*, et écrivent souvent ces dernières lettres pour les premières ; ils font du *v*, qu'ils appellent *faou*, une articulation plus forte que le *f*, qui est la plus forte du *v* français.

Les Italiens, qui aiment les sons doux et coulans, rejettent le *x* et substituent *s*, *ss*, *ce*, articulations moins rudes, comme dans les mots *Alessandro*, *excellente* ; le seul mot *Xanto*, fleuve du *Xante*, est excepté pour le distinguer de *santo*, saint. Quelquefois la langue française, sans rien changer à l'écriture, imite dans la prononciation cette manière d'adoucir le son âpre du *x* et le prononce comme *qz* dans *examen*, *exercice* ; comme *ss* dans *soixante*, *Bruxelles*, *Auxerre* ; comme *z* dans *deuxième*, *sixième*. De même elle adoucit le *s* entre deux voyelles et le prononce *z* : *raison*, *vision*. Les Espagnols, qui ont pour méthode d'écrire les paroles du son comme ils les prononcent, n'ont que très-peu de ces irrégularités dans leur écriture. Ils aspirent ordinairement le *b* et lui donnent à peu près le son du *v*, qui est un *b* faiblement aspiré.

L'Académie française a donné aux lettres prises isolé-

ment une prononciation plus conforme aux sons vocaux ; c'est de suppléer après la consonne l'e muet, qui est la voix naturelle à toute articulation qui n'en a point d'autre exprimée. En conséquence, *b, c, d, f, m, n*, doivent se prononcer *be, ce, de, fe, me, ne*, etc., au lieu de *bé, cé, dé, effe, emme, enne*, que la routine avait conservés. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que la voix suit naturellement la consonne comme sa continuation ou conséquence, il est évident qu'elle doit être suppléée après la consonne et jamais devant elle, et que c'est une erreur de prononcer *esse* comme *enne*, etc.

De tels rapprochemens et d'autres semblables que l'on peut faire, sont fort utiles pour rendre raison des changemens arrivés à certains mots qui ont passé d'une langue dans une autre.

Il est donc démontré que la diversité des lieux habités par les peuples introduit nécessairement de la diversité dans leurs langues parlées, et que la différence des sons vocaux fait naître la différence d'écriture de leurs alphabets.

C'est encore le caractère des sons vocaux représentés par les lettres qui détermine les circonstances de la combinaison de ces lettres pour former les mots de la langue écrite. En effet, chaque nasale a sa correspondante orale faible ou forte avec laquelle elle peut se lier ; *m* se lie naturellement avec *b, p*, comme dans *imbibé, impitoyable* ; *n* se lie facilement avec *d* ou *t*, comme dans *Andromaque, antre*. Cette attraction présente une singularité remarquable, c'est que *m* ne peut se lier qu'avec *b* et *p*, tandis que *n* se lie bien avec toutes les autres consonnes, excepté *b* et *p*. De plus, cette attraction ne s'exerce que dans une succession où la nasale précède et l'orale suive ; car si l'orale précède, la nasale exige qu'elle se change en lettre de même organe : *ambition, empire ; annexer* pour *adnexer, annoncer* pour *adnoncer*.

Les consonnes orales, comme nous venons de le dire, sont faibles ou fortes, douces ou rudes, suivant la nature des articulations qu'elles représentent. Elles sont ainsi plus

ou moins liantes, plus ou moins dociles à se succéder; les unes se suivent coulamment et avec aisance, les autres se froissent et se brisent dans leur choc. Si une faible vient à être suivie d'une forte, les organes, prenant la disposition requise pour articuler cette lettre forte, donnent le son fort à la faible qui précède, en sorte que celle qui doit être prononcée la dernière, change celle qui est devant, en lettre de même organe; la forte change la faible en forte, et la faible fait que la forte devient faible. C'est ainsi que le *b* de *scribo* se change en *p* dans *scripsi*, *scriptum*; et quoique nous écrivions *absent*, *absolu*, nous prononçons *apsent*, *apsolu*. Le *l* est facile après le *r*, et le *r* est pénible après le *l*. Deux labiales ne peuvent s'allier ensemble, non plus que deux dentales, dont l'une est la faible de l'autre; le passage d'une labiale à une dentale est facile du faible au faible, comme dans *abdiquer*; du fort au fort dans *aptitude*; du faible au fort, dans *obtenir*; et très-pénible du faible au fort, dans *cap de Bonne-Espérance*, que l'on est obligé de prononcer *cab de Bonne-Espérance*. Nous éprouvons de la difficulté à prononcer le *x* après le *s*, et réciproquement, comme Quintilien l'a remarqué dans ces mots : *virtus xercis*, *arx studiorum*.

L'imperfection des signes conventionnels qui ne peignent pas exactement les articulations et les voix, a fait imaginer les différens caractères d'expression dont les uns modifient la prononciation, d'autres combinent les signes, soit pour l'euphonie, soit pour l'idée, et les autres décomposent des syllabes conventionnelles.

Les caractères de prononciation sont 1^o la cédille (') partie inférieure du sigma final (ς), qui se place en français devant *a*, *o*, *u*; *façade*, *façon*, *reçu*; 2^o l'esprit doux (ˆ) et l'esprit rude (ˆ) qui remplaçaient dans le grec de véritables aspirations gutturales simples, et dont le dernier s'écrit dans nos orthographes par le *h*: ἥρος, *héros*, mais sans se prononcer dans tous les mots, *honor*, *honneur*, comme le faisaient les Romains; 3^o les points-voyelles avec diverses figures, lesquels sont dans l'hébreu des points

mis au-dessous des consonnes, et destinés à écrire les voyelles.

Les caractères de combinaison sont : 1^o l'apostrophe ('), virgule élevée au-dessus de la place d'une voyelle finale qui se trouve élidée, soit pour l'euphonie devant la voyelle initiale du mot suivant : *l'amitié, l'honneur, s'il arrive*, soit pour l'idée devant un mot suivant auquel le premier s'intercale, *grand'mère, grand'chose, grand'chère* ; 2^o le tiret ou trait (-) qui unit deux mots, expression d'une seule idée, *avant-coureur, arc-boutant*, ou qui sépare deux mots, expression d'idées différentes, *viens-tu ? Irai-je dans ce lieu-ci ? Va-t-en dans ce lieu-là*.

Les caractères de division développent une syllabe en deux autres ; ce sont 1^o le tréma (¨) qui figure l'aspiration faible au milieu ou à la fin des mots pour empêcher que deux syllabes écrites par les mêmes caractères ne soient prononcées de la même manière, *ciguë*, comme *figue* ; *je haïs autrefois*, comme *je hais maintenant* ; 2^o la diérèse (¨) dont les poètes grecs et latins se servaient pour diviser en deux une syllabe qui était une dans la prose ; comme *αῖδς* pour *αἰδς*, *σylvæ* pour *sylvæ*, *soluëndum* pour *solvendum*.

La langue française est la seule des huit langues comparées qui fasse usage de la cédille. Elle écrit les esprits grecs par le *h* faible et fort. Elle se sert de l'apostrophe pour supprimer la voyelle finale des déterminatifs et des pronoms placés devant une autre voyelle, *donne-m'en* pour *donne me en*, *l'ame* pour *la ame*, *l'homme* pour *le homme*. Le déterminatif *ma* devant les noms féminins, au lieu de perdre sa finale, se change en la forme du masculin : on dit, *mon ame, mon amitié*, pour *ma ame, ma amitié*, ou pour *m'ame, m'amitié*. Elle se sert du tiret et du tréma dans les cas déterminés par les règles précédentes.

L'hébreu n'ayant point séparé les voix des articulations, et par conséquent n'ayant point de caractères propres aux voyelles, ne peut faire aucun usage de nos signes d'orthographe. Les caractères que certains grammairiens ont placés au-dessus ou au-dessous des lettres hébraïques servent

à exprimer les voix, le ton, la ponctuation, et non à modifier ces voyelles, puisqu'elles ne sont pas écrites.

Le grec ne connaît ni la cédille, ni le trait, ni le tréma. Il se sert de l'apostrophe en prose, et surtout en poésie, pour éviter la rencontre désagréable de deux voyelles dont les sons ne peuvent se succéder d'une manière convenable à l'euphonie. Ainsi, il écrit *ἀπ' ἐμοῦ* pour *ἀπο ἐμοῦ*, de moi, *ἀφ' ἡμῶν* pour *ἀπὸ ἡμῶν*. Dans ce dernier cas, *π* est changé en *φ*, parce que la voyelle suivante porte l'aspiration rude.

La langue latine ne se sert ni de la cédille, ni de l'apostrophe, ni du trait, ni du tréma. Nous avons déterminé l'usage qu'elle fait de la diérèse.

La langue allemande n'emploie dans son orthographe que l'*apostrophe* et le *tiret*. Elle se sert de l'apostrophe pour supprimer non seulement la voyelle finale, mais même la voyelle initiale du mot suivant : *er sprach's*, il le dit, pour *er sprach es*. Elle donne au tiret une double forme pour le distinguer du trait, et s'en sert 1° pour lier un modificatif avec un nom propre, un mot étranger avec un mot allemand, ou un mot étranger avec un autre mot étranger, lorsque ces mots expriment une même idée, comme *gross-pohlen*, la grande Pologne; *privat-lektion*, leçon particulière; *justiz-collegium*, collège de justice; 2° pour marquer après un mot qui entre en décomposition, l'ellipse du mot radical ou principal, lorsque celui-ci se trouve déjà réuni avec un autre mot suivant, et qu'il forme successivement deux composés qui désignent deux idées parallèles, comme *ober-und untergewehr*, hautes et basses armes; *die border-und hinterfüsse*, les pieds de devant et de derrière. Hors ces deux cas, les mots composés ne doivent point être séparés; on doit donc écrire *der abenstern*, l'étoile du soir, et jamais *abendstern*. Si l'on rencontre ailleurs le trait d'union ou de division, c'est à la fin des lignes, lorsque le mot n'étant pas fini, on veut indiquer par ce signe que la suite se trouve au commencement de la ligne suivante. Tel est l'usage qu'on en fait, même dans les autres langues.

La langue allemande se sert aussi du trait pour séparer les différens sens des phrases, ou pour marquer les changemens d'interlocuteurs, et par conséquent remplacer les expressions *dit-il*, *répondit-il*. Dans l'un et l'autre cas, ce n'est plus un signe d'orthographe, c'est un signe de ponctuation. Les autres langues modernes ont également ce trait de ponctuation, et l'écriture l'allonge pour le distinguer du trait d'orthographe proprement nommé *tiret*.

L'espèce de tréma qu'emploie l'allemand sert, non à diviser les syllabes, mais à modifier la voix, au lieu du petit *e* qui se place ordinairement au-dessus des voyelles : ainsi, on écrit *träge* pour *trage*, *shön* pour *shôn*, *grünen* pour *grûnen*.

La langue anglaise fait usage de l'apostrophe pour supprimer une voyelle et même une consonne, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots *'re* pour *are*, *'er* pour *over*, *ha'* pour *have*. Elle ne connaît ni la cédille, ni la diérèse. Le trait lui rend le même service que dans les autres langues qui l'admettent.

La langue italienne se sert de l'apostrophe pour marquer l'élision des voyelles *e*, *i*, à la fin ou au commencement de certains mots. Ces voyelles ne se suppriment dans les mots terminés en *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, que devant les mots qui commencent par *e*, *i* ; autrement les consonnes *c*, *g*, liées aux voyelles *a*, *o*, *u*, changeraient nécessairement d'articulation. Ainsi, l'on ne peut écrire ni prononcer *dolc' ardore*, *fac' ardenti*, *piagg' apriche*, sans modifier l'organe propre des consonnes *c*, *g*. Par la même raison, le déterminatif *gli* ne peut perdre sa finale que dans le cas où le mot suivant commence par un *i* voyelle de même organe, *gl' imperj* pour *gli imperj* pour *gli imperj*. On dira donc *gli amori*, *degli amori*, etc. Mais les déterminatifs *dello'*, *alla*, *dallo*, avec leurs autres formes, peuvent perdre leur voyelle finale devant toute espèce de voyelles initiales des mots suivans. C'est une élégance d'élider la finale du déterminatif féminin *la*, comme *l'innocente donzella*, pour *la innocente donzella*, *l'errante famiglia* pour *la*

errante famiglia. Cependant, si l'élision rendait obscur ou équivoque le rapport du nom, elle ne se pratiquerait pas. Ainsi, il faudra dire pour la netteté de la diction : *la innocente soffre per voi*, au lieu de *l'innocente*, etc., *l'innocente souffre pour vous*. Sous cette forme il se confondrait avec le masculin *lo* qui s'élide toujours, et l'on ne saurait si l'on parle d'une femme ou d'un homme. Les voyelles accentuées ne peuvent pas être élidées, parce que toute voyelle accentuée suppose déjà un retranchement fait. Le mot *che* et ses composés *benchè*, *perchè*, etc., sont exceptés, parce que cet accent ne se trouve sur l'e final que pour marquer la place de l'accent tonique.

Si, au lieu d'élider la dernière voyelle d'un mot, on élide la première du mot suivant, l'apostrophe se place au commencement du second mot ; mais cette élision ne peut avoir lieu que dans le cas où le mot précédent se termine par une voyelle : ainsi, l'on écrit et l'on prononce, *tuto'l-mondo*, *basso'nferno*, pour *tutto il mondo*, *basso inferno*. Cette élision est très-favorable à l'harmonie.

Les poètes et les orateurs italiens pratiquent à la fin des mots des élisions de syllabes entières que les grammairiens appellent *retranchemens*, et qu'ils n'indiquent pas toujours par l'apostrophe. Ainsi, dans tous les mots terminés en *e*, *o*, précédés de *l*, *m*, *n*, *r*, on peut retrancher la voyelle finale et écrire *vuol*, *siam*, pour *vuole*, *siamo* ; *san*, *gran*, *quel*, *bel*, pour *santo*, *grande*, *quello*, *bello*. Ces retranchemens n'ont pas lieu si le mot suivant commence par un *s* suivi d'une consonne ; on doit toujours écrire, *u'o stupore*, *uomo stupido*. Il se fait des retranchemens plus considérables que l'on note par l'apostrophe, tels que *bei* ou *be'* pour *begli*, *quei* ou *que'* pour *quegli*, *vo'* pour *vogli*, *me'* pour *mezzo* ou *meglio*, *e'* pour *egli*, *qua'* pour *quali*, *te'* pour *tieni*, *re* pour *rege*, et plusieurs autres que l'usage fait connaître. Quelquefois ces retranchemens ne sont pas marqués de l'apostrophe, comme *amaron*, *amaro*, *amar*, pour *amarono* ; *poteron*, *potero*, *poter*, pour *poterono* ; *dan* pour *danno* ; *stan* pour *stanno*. Il n'y a d'autres règles pour déterminer les circonstances de ces

retranchemens, que l'euphonie et le rythme de la phrase oratoire ou poétique.

Si les mots en italien s'altèrent par des élisions et des retranchemens, ils reçoivent en revanche des accroissemens, soit dans leurs premières syllabes soit dans leurs finales. Ces accroissemens sont nécessités par l'euphonie qui ne souffre pas ordinairement que plus de deux consonnes se succèdent immédiatement dans la phrase, sans être divisées par l'intervention de quelque voyelle : ainsi, au lieu de *con studio*, avec étude ; *per sdegno*, par dédain, on écrit *con istudio*, *per isdegno*. Cependant, il y a beaucoup de circonstance où cette augmentation produirait une mauvaise consonnance ; et l'on dit mieux *l'arte del ben scrivere* que *l'arte del bene scribere*. Il faut du discernement et de l'oreille pour pratiquer cette règle avec succès.

On ajoute un *d* aux connectifs *a*, *e*, *o*, lorsqu'ils sont suivis d'une voyelle, et l'on écrit *ad*, à ; *ed*, et ; *od*, ou.

Les Italiens n'emploient ni la cédille, ni le tréma, qui sont inutiles dans leur système d'écriture.

La langue espagnole ne fait usage ni de la cédille ni de l'apostrophe. Elle se sert du tréma sur *u* après *g* et *q*, pour le détacher de ces consonnes et lui donner sa voix naturelle : *ou*, *questor*, *question*.

Les Espagnols, pour donner au *n* le son *gn* français et italien, posent sur cette consonne une espèce de *s* renversé qu'ils appellent *tilde*, c'est-à-dire *titre* ; et ils écrivent *montaña*, montagne ; *España*, Espagne. Ce signe d'articulation remplace le double *n* dont ils se servaient anciennement ; car ils écrivaient *montanna*, *Espanna*. Ce signe a donc une destination bien différente du caractère d'abréviation que nous employons pour indiquer la suppression de quelque lettre dans le corps d'un mot ; en effet, lorsque nous écrivons *coment*, connaître, nous surmontons la syllabe mutilée du signe abrégatif, non pour modifier l'articulation, mais pour marquer le retranchement d'une lettre.

Des observations précédentes il résulte que nous n'avons pas une peinture fidèle de la parole, et que nous n'en pos-

sédons qu'un croquis informe, où il est difficile et même impossible de la reconnaître. En effet, beaucoup de vues de nos orthographes sont tout à fait contraires à l'étymologie, au lieu de la conserver. Quoi qu'il en soit de ses défauts, elle est moins sujète que la voix à subir des changemens de forme; elle devient par là même dépositaire et témoin de l'ancienne prononciation des mots, et elle facilite la connaissance des étymologies, qui n'est pas sans mérite ni sans utilité. C'est aux étymologistes qu'il appartient de puiser des principes dans l'histoire même de l'orthographe, et non d'en entretenir les défauts: les Italiens, qui ont banni le *ph* de la leur, n'en sont pas moins des étymologistes. Il est donc évident que l'histoire des changemens successifs que l'orthographe a éprouvés, donne les lumières les plus sûres et les plus curieuses sur l'étymologie de certains mots, et que l'écriture représentera fidèlement la prononciation et de manière à ne pouvoir s'y tromper, et plus elle suivra de près ses moindres altérations, plus l'histoire de l'orthographe sera instructive, non seulement sur l'origine des mots, mais sur la manière dont le génie de chaque langue tend à les modifier par l'usage.

L'orthographe est la dépositaire des usages de chaque langue, le répertoire des formes qui constatent la prononciation d'une langue. C'est donc dans l'orthographe que l'on distingue par la prononciation une langue parlée d'une autre langue parlée. En effet, une langue est la totalité des usages propres à une nation pour exprimer les pensées par la voix. C'est la notion la plus précise et la plus vraie que l'on puisse donner des langues, parce que l'usage seul en est le législateur naturel, nécessaire et exclusif.

Le traité dogmatique de l'orthographe peut se diviser en deux parties: la *lexicographie*, dont l'office est de fixer les caractères élémentaires et prosodiques qui doivent représenter les mots considérés dans leur état primitif et avant qu'ils entrent dans l'ensemble de l'élocution; et la *logographie*, dont l'office est de déterminer les caractères élémentaires qui doivent marquer les relations des mots dans l'ensemble de l'énonciation de la pensée.

CHAPITRE X.

LANGUES DE L'ESPRIT ET LANGUES DU DISCOURS.

Après ces développemens sur l'origine et la formation des langues, pour l'exposition desquels il n'a pas été nécessaire d'imaginer des machines ni de rêver des miracles, il nous reste, pour compléter l'analyse (1) de l'origine des langues (2), à les considérer dans l'esprit comme nous les avons considérées dans le discours.

Or, comme le dit Condillac, la pensée, considérée en général, est la même dans tous les hommes. Dans tous, ajoute-t-il, elle vient également de la sensation ; dans tous elle se compose et se décompose de la même manière.

Les besoins qui les engagent à faire l'analyse de la pensée sont encore communs à tous ; et ils emploient tous à cette analyse des moyens semblables, parce qu'ils sont tous conformés de la même manière. La méthode qu'ils suivent est donc assujétie aux mêmes règles dans toutes les langues.

Mais, dit encore Condillac, cette méthode se sert dans différentes langues de signes différens. Plus ou moins grossière, plus ou moins perfectionnée, elle rend les langues plus ou moins capables de clarté, de précision et d'énergie, et chaque langue a des règles qui lui sont propres.

On peut donc considérer les langues dans l'esprit et dans le discours. Si vous considérez les langues dans le discours, dans la multitude des sons émis et modifiés par

(1) Le mot *analyse*, qui signifie décomposition ou réduction d'un tout à ses parties élémentaires, vient du grec *αναλυσις*, dissolution, résolution, dérivé (d'*ανα*, et de *λυω*, je dissous. L'analyse est l'opposé de la synthèse, *συνθεσις*, composition, dérivé de *συν*, ensemble, et de *τινῆμι*, placer, mettre. Voir p. 9.

(2) Systèmes de signes pour représenter les idées, systèmes empruntés à la voix articulée par la langue, *lingua*, les lèvres, etc.

l'organe vocal, vous compterez autant de langues que de nations.

Si faisant abstraction de toute cette diversité d'accens et d'articulations, vous considérez la parole comme pouvant s'appliquer aux divers objets de nos connaissances, vous verrez sortir de cette nouvelle considération une nouvelle classe de langues aussi nombreuse ou plus nombreuse même que la première.

D'un côté, vous aurez les langues hébraïque, grecque, latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole, française ; de l'autre, vous trouverez toutes les langues des arts et des sciences, les langues de la morale, de la chimie, de l'astronomie, de la grammaire, etc : en un mot, on aura d'autant plus de langues qu'il y aura plus de peuples, que le nombre des idées acquises sera plus grand, et qu'on sera plus avancé dans la civilisation.

Ainsi, outre cette quantité innombrable d'idiomes dont chacun sert de communication à tous les individus d'une même contrée, et toutes les langues plus ou moins savantes qui se partagent entre elles les vocabulaires des nations, il existe chez tous les peuples une langue toujours présente, qui est distincte de toutes les autres, mais qui les pénètre toutes pour leur donner la vie. Nous la nommons la *langue de l'esprit*.

Cette langue, qui est la méthode analytique de décomposer la pensée, se sous-divise en deux espèces ; car, ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'esprit pour analyser la pensée, procède de deux manières ; ou il agit au dehors de l'âme sur les objets, causes occasionnelles des sensations et plus exactement sur les sensations elles-mêmes ; ou il agit au dedans de l'âme sur les sensations dé mêlées, sur les perceptions, sur les idées.

Dans le premier cas, il va des idées aux sensations ; dans le second, il va des sensations aux idées. Mais pour aller des sensations aux idées, il faut qu'il ait déjà décomposé ces sensations en idées ; et pour aller des idées aux sensations, il n'a qu'à substituer aux idées les sensations de divers objets en les combinant en tableaux. Il est donc évi-

dent que l'une de ces méthodes se trouve toujours plus ou moins mêlée à l'autre, et que rarement on la parle et dans toute sa pureté.

La méthode qui procède des idées aux sensations, nous la nommons la *langue de l'imagination* ; celle qui procède des sensations aux idées, nous l'appelons la *langue de la raison* ou *du raisonnement*. Ces deux langues se partagent entre elles le domaine de nos connaissances : la langue de l'imagination revendique les beaux-arts, la poésie ; la langue de la raison, les arts du raisonnement, les sciences. L'une et l'autre modifient l'usage des signes variés qui figurent les sons, de la parole ; chacune les combine d'une manière différente et en fait un discours distinct. La langue de l'imagination procède par le *mètre*, par le *rhythme*, et forme le *discours mesuré*, dont les phrases cadencées se nomment *vers*, qui est ou *métrique*, comme celui des Grecs et des Latins, ou *rhythmique*, comme celui des Français, des Italiens, des Espagnols, qui le terminent par la *rime*, c'est à dire par l'identité de consonnance finale, et le circonscrivent dans un nombre déterminé de syllabes cadencées par l'accent tonique ou *métro-rhythmique*, comme celui des allemands et des anglais, qui emploient la *rime* et le *mètre*, ou simplement *mesuré*, c'est à dire circonscrit dans un certain nombre de syllabes sans rimes, tel que l'emploient quelquefois les Anglais, les Italiens, les Espagnols, sous des noms différens, entre autres sous celui de *vers blancs*. La langue de la raison procède par le discours simple qui suit la succession des déductions d'idées, et dont les phrases nombreuses, c'est-à-dire proportionnées dans leurs nombres ou parties symétriques et graduées, prennent le nom de *prose*, qui est ou didactique, comme celle des ouvrages philosophiques, ou oratoire, comme celle des ouvrages d'éloquence.

De là vient la distinction de la langue des poètes et de la langue des philosophes et orateurs, dès les premiers siècles du genre humain ; on a eu des poètes avant d'avoir des philosophes ; car l'esprit agit au dehors avant d'agir au dedans de lui-même ; il combine, il généralise des sensations

avant de déduire, d'abstraire des idées ; il perçoit des idées individuelles et générales , avant de percevoir des idées abstraites et particulières ; il fait des substitutions avant de faire des déductions. Donc la langue de l'imagination s'est développée avant la langue de la raison. Nous ne prétendons point que l'une ait existé avant l'autre ; car aussitôt que l'homme décompose sa pensée, il raisonne ; et le raisonnement commence avec l'analyse de la pensée. Nous voulons dire que le raisonnement s'exerce sur deux objets , sur les sensations et sur les idées ; qu'en changeant l'objet, il change de nom, sans changer de nature ; qu'il s'appelle imagination lorsqu'il opère sur des sensations, et raison lorsqu'il a pour objet des idées, et que sa méthode de procéder s'appelle *langue*, dont celle de l'*imagination* détermine les premiers progrès, et celle de la *raison* développe et perfectionne ces progrès. L'une est la continuation de l'autre , sous un changement de forme, dans un autre point de vue ; mais toutes deux se prêtent un appui mutuel. En effet, l'on trouve dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère, dans l'*Enéide* de Virgile, les éléments de la philosophie et des sciences.

Les langues ont leur type primitif dans la nature soit des idées soit du sentiment qu'elles sont chargées d'exprimer, et qui fait leur caractère de vérité. Les langues du discours ont pour modèle les langues de l'esprit, et la vérité du discours consiste dans sa conformité à la pensée. Les langues de l'esprit ont pour type la langue du sentiment, le langage de la nature. D'où il suit que la vérité de la pensée est sa conformité au sentiment, à la nature.

Or, la nature humaine a quatre caractères ; le physique, le civil, le moral, l'intellectuel : car l'homme est gouverné par quatre principes : l'instinct, l'honneur, la conscience, l'intelligence. Par conséquent, si nous considérons les langues rationnelles ou du raisonnement dans les caractères que leur impriment ces quatre principes, nous aurons les langues de la physique, de la politique, de la morale, de la métaphysique ou plutôt de la philosophie qui les embrasse toutes comme leur centre d'unité et de lumière.

Si nous comparons les langues sous ces caractères, nous découvrirons leur progrès, leur perfectionnement, leur décadence. D'un côté, nous verrons dans les emprunts qu'elles se sont faits mutuellement, leur filiation, leur génération ; d'un autre côté, nous trouverons dans le genre de connaissances qu'elles sont le plus propres à exprimer, le génie et les mœurs des peuples qui les parlent ou qui les ont parlées.

Sous cet aspect, nous verrons, par exemple, les langues de l'Orient abonder en termes serviles et abjects, conformes à l'état de servitude et d'abjection des nations de cette contrée ; les sentimens de ces nations s'exalter par des hyperboles incroyables, jusqu'à parler de leurs rois comme ils parlaient de la Divinité, et d'eux-mêmes comme des reptiles les plus abjects et les plus méprisables ; leurs langues fréquemment tomber dans l'enflure et le boursoufflage ; enfin les Grecs d'Asie, souvent dominés par leurs voisins, dégénérer dans leur langage, au point d'admettre ce luxe asiatique et cette exagération inconnus à l'école pure et sévère d'Athènes.

Sous l'autre aspect, nous trouverons la langue anglaise, par exemple, abondante mais irrégulière, et manquant d'analogie, parce qu'elle emprunte du grec les termes qui sont d'usage dans les lettres et dans les sciences ; de l'italien, ceux qui sont relatifs à la musique et à la peinture ; du français, beaucoup de termes militaires, et du flamand un grand nombre de phrases usitées dans la navigation, outre qu'elle avait déjà hérité d'une bonne partie des mots de la langue de ses conquérans ; d'abord les Romains, puis les Saxons et les Normands.

Si nous décomposons la langue d'un peuple dans les mots primitifs d'où les autres se sont formés, nous découvrirons le genre de connaissances qu'il cultivait principalement, et son caractère dominant. Ainsi, nous verrons la langue des Romains toujours engagés dans des guerres et des révolutions, devenir, comme leurs idées, abondante en termes propres à l'expression des rapports politiques, aux

récits de l'histoire et à l'éloquence populaire, et manquer de termes philosophiques, au point que Cicéron se trouve obligé de les créer, en créant à Rome la philosophie dont jusqu'alors la culture avait été laissée aux esclaves et aux affranchis.

Ainsi, dans les républiques confédérées de la Grèce, qui produisirent les hommes les plus polis, les plus braves et les plus sages de la terre, où l'on vit s'élever dans le court espace d'un peu plus d'un siècle, des hommes d'état, des guerriers, des orateurs, des historiens, des médecins, des poètes, des critiques, des peintres, des sculpteurs, des architectes, et enfin des philosophes, nous remarquerons un langage véritablement empreint de ce génie sublime et universel ; une langue riche et abondante comme la matière qui en était l'objet ; des mots parfaits en tout genre comme les idées dont ils étaient les signes ; en un mot, des expressions convenables à toutes les espèces de compositions, ornées partout des couleurs du sentiment et de la peinture des mœurs.

Aussi Horace a-t-il dit des Grecs :

Graius ingenium, Graius dedit ore rotundo
Musa loqui, etc.

(*De arte poetica.*)

Du style et de l'esprit le Grec a la puissance ;
Avide de la gloire, avant tout il l'encense.

(MOLLEVAUT.)

CHAPITRE XI.

DÉCOMPOSITION DE LA PROPOSITION.

Nous avons démontré que tout système de signes est un langage, que toute émission de signes est une langue ; nous avons décomposé le langage et les langues dans les différentes méthodes de signes qui analysent la pensée. Maintenant, nous devons dire, en conséquence, que tout emploi

d'une langue est un discours ; pour prouver cette conséquence, nous décomposerons le discours dans les diverses combinaisons qu'il fait des signes artificiels pour analyser la proposition.

Certaines actions des hommes, dit feu Destutt de Tracy, sont des suites nécessaires de leurs perceptions ; elles deviennent les signes certains de ces perceptions aux yeux des autres hommes. Ces signes sont ou des gestes ou des cris. Nos perceptions sont ou des impressions directes ou des rapports perçus entre elles ; ainsi les gestes et les cris représentent ou des idées isolées ou des propositions. Mais ce n'est point en commençant à sentir qu'on démêle ses idées et qu'on les isole. Ce sont d'abord les affections que nous causent nos sensations dont nous sommes émus, et auxquelles nous obéissons. Ces affections sont des espèces de jugemens que nous portons, et que nous manifestons sans en distinguer les parties. Ainsi les premiers signes représentent des propositions tout entières : ce sont de véritables *interjections* (1).

(1) « Les interjections, dit Harris, dans son *Hermès ou Grammaire universelle*, ne concourent avec aucune partie du discours, mais on les prononce seules, on les jette en quelque sorte dans la pensée sans qu'elles en altèrent la forme, soit relativement à la syntaxe, soit relativement à la signification. »

Il en conclut que les Grecs les rangeaient fort improprement dans la classe des adverbes, et que les Latins ont mieux fait de les séparer des autres mots et de leur donner un nom qui les en distinguât.

« Les interjections, continue-t-il, ne sont pas tant des adverbes que des sons accidentels, certaines voix de la nature plutôt que de l'art, exprimant les passions ou les mouvemens qui s'élèvent spontanément dans notre âme, à la vue ou au récit de quelque événement intéressant. »

« Les Grecs, dit Vossius, dans son *Analogia*, liv. I, c. 4, et liv. IV, c. 28, ont mis les interjections dans la classe des adverbes, et Boèce suit leur doctrine sur ce point : d'accord pour celles qui régissent quelques cas ; mais quand on ne fait que les mêler dans le discours comme signes de quelque affection, par exemple, de douleur ou de

L'interjection est donc le signe de la sensation, comme le mot est l'expression de l'idée : et de même que les espèces de l'idée sont enveloppées dans la sensation, de même les espèces du mot sont renfermées dans l'interjection qui par conséquent n'est d'aucune espèce déterminée. L'interjection désigne la sensation, le mot exprime l'idée ; la dénomination d'*interjection* signifie *jeté entre*, parce que ce signe est isolé, sans relation positive et déterminée avec aucun élément de la proposition. Il est clair que cette dénomination est tirée de la place que l'interjection occupe ; mais cette position isolée n'indique pas la nature et la fonction de ce signe ou mot, si l'on peut appeler mot le signe et la sensation. La détermination d'interjection est donc fausse, ou du moins très-impropre. Bauzée a proposé de la remplacer par celle de *mot affectif*, à la place duquel nous aurions préféré *signe d'affection* ou de *sensation* ; car *mot* signifie expression d'idée, et *signe* expression de sensation. Mais comme le terme de mot, outre qu'il signifie signe de l'idée, veut encore dire peinture, représentation de son articulé, et que l'interjection représente un son articulé, mais d'articulation moins marquée que celle du mot, et plus près des cris ou signes primitifs de la langue parlée, il s'ensuit que l'interjection peut encore être regardée comme une espèce de mot, et entrer sous ce rapport dans la classification des mots.

Il est donc nécessaire de distinguer les mots en *signes de sensation* et en *signes ou expressions d'idée*. Les *signes de sensation* sont les mots de la langue primitive, conservés dans le discours, et qui se trouvent intercalés parmi les *signes des idées*, sans pouvoir se mettre en relation avec eux pour figurer la décomposition de la proposition. Ils

crainte, on peut à peine leur assigner une classe particulière, puisqu'ils ne sont que des *signes naturels*, qui ne sont pas, comme les autres mots, significatifs par convention. »

Priscien en parle à peu près dans le même sens. *Voy.* aussi la *Minerve* de Sanctius, liv. 1, c. 2.

dérivent des cris primitifs et naturels, et l'on s'en sert quand la vivacité du sentiment ne permet pas de développer la pensée.

Or, parce que le signe de la sensation exprime une proposition toute entière, il suit qu'il renferme implicitement un nom-sujet et un attribut complet ou verbe ; à cause de cette combinaison, il ne peut avoir ni déclinaison, ni conjugaison.

L'interjection ne doit donc plus nous occuper dans l'analyse du discours ; il suffit de l'avoir distinguée des autres espèces de mots.

Dès que l'attention s'empare de l'objet de la sensation et qu'elle décompose l'interjection, elle y trouve un *nom* et un *attribut complet*. Le nom (d'abord sous la forme de pronom dont il se distingue ensuite, car les premiers noms ne sont que des équivalens de noms), est le premier genre de signe inventé ; il représente le sujet de la proposition. Il est susceptible de variations pour exprimer les genres, les nombres, les cas : les noms sont les seuls mots variables par des causes qui leur soient propres. Les autres mots variables ne le sont que pour exprimer leur rapport avec les noms, parce que le mot qui exprime la chose dont on parle est le principal mot du discours ; c'est celui auquel se rapportent tous les autres.

Après l'invention du nom, l'interjection n'exprime plus que l'attribut de la proposition.

Dès que la comparaison rapproche du nom l'attribut, elle sent que l'attribut est renfermé dans le nom, qu'il existe dans le nom. Par l'acte du jugement elle démêle dans cet attribut la circonstance d'exister dans le nom qu'elle sépare de l'attribut ; elle note ces deux idées par des signes nouveaux ; et voilà aussitôt inventés le *connectif*(1)

(1) *Connectere*, lier ; *identité*, rapport. *L'identité* est ce qui fait, dit l'Académie, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une, sont comprises sous une même idée ; la *connexion* est la liaison que de certaines choses ont les unes avec les autres. J'ai eu déjà l'occasion d'indiquer le sens et l'étymologie du connectif. (Voir p. 13.)

d'identité (verbe d'existence), et le *modificatif* (1) (adjectif, participe).

Le *modificatif*, après cette abstraction, se trouve dépouillé de la propriété de désigner l'existence, et il faut qu'il la recouvre pour redevenir un attribut complet.

Or le *modificatif*, en se recomposant avec le connectif d'identité ou d'existence qui se désigne par l'identité simple *être*, forme le *verbe* ou connectif variable combiné. ■

Le *verbe* n'exprime donc pas une idée seulement comme pouvant exister dans une autre, ainsi que le fait le *modificatif*; il exprime l'idée qu'il présente comme existant réellement et effectivement dans une autre; il est un attribut complet; il renferme l'idée d'une existence relative, à la vérité, mais réelle et effective. Cette relation n'exprime que le rapport de la modification au sujet; car le verbe, comme connectif d'identité simple, n'a jamais de régime; quand il en a un, c'est en vertu de la signification du modificatif qu'il renferme.

Il suit de là: 1^o que le connectif d'identité est susceptible de modes et de tems; que tous les verbes dérivent du verbe primitif *être*, et qu'ils sont tous composés de deux modificatifs différens, et que cette différence de signification du modificatif est le motif de la distinction des sens différens que le même verbe exprime par une variation de désinences; c'est ce qui caractérise les *voix* du verbe.

Les modificatifs, en déterminant les noms, augmentent le nombre des sujets; en modifiant le verbe *être*, ils augmentent le nombre des attributs. Ils sont formés des noms, en substituant la forme attributive à la forme subjective; ou des verbes qui les renferment, en retranchant l'idée d'existence.

D'autres noms et d'autres verbes peuvent ensuite se former de certains adjectifs.

Après que l'attention a décomposé l'interjection en un

(1) *Modificatio*, modification. Le *modificatif* est le mot qui exprime la forme, la qualité de l'être, comme on le verra plus loin.

nom et un attribut, et que la comparaison a décomposé l'attribut en connectif et en modificatif séparés d'abord ou combinés ensuite, le raisonnement analyse le produit de ces décompositions pour en déduire leur expression dans le discours en leur substituant d'autres formes qui les caractérisent d'une manière sensible et positive, en les mettant en relation avec l'acte de la parole, qui est l'énonciation ou production de la pensée.

Du *nom* le raisonnement déduit le *pronom*, qui n'est le nom de rien en particulier, mais qui désigne les choses par leur rapport avec l'acte de la parole.

Les pronoms joints à un nom ne le modifient que sous le rapport de la personne; et, employés seuls, ils n'ont d'autres significations que celle du nom qu'ils représentent en y ajoutant l'idée de personne.

Il y a donc deux sortes de noms : le *nom proprement dit*, qui désigne la nature de l'être; le *pronom*, qui caractérise sa relation avec l'acte de la parole. Ces deux espèces de noms sont généralisées par la dénomination de *substantif*, qui exprime un être existant (*stantem*) sous (*sub*) une relation à une modification.

Du modificatif le raisonnement amène le *déterminatif*, qui désigne l'extension, la quantité de l'idée du nom par rapport à la fin de la pensée ou de la parole, expressions synonymes.

Les modifications sont donc de deux espèces : le *déterminatif* ou *quantitatif* (1), qui modifie une idée dans son extension en déterminant le nombre des objets auxquels on l'applique et la manière dont on les considère; le *modificatif proprement dit* ou *qualificatif*, qui modifie une idée dans sa compréhension en augmentant ou diminuant le nombre des idées qui la composent.

Pour que le discours soit exact, pour qu'il peigne avec précision la pensée, il faut toujours déterminer l'extension des noms avant de modifier leur compréhension et avant

(1) Mot tiré du latin *quantitas*, quantité, nombre, etc.

de les faire sujets de propositions. Cette précaution n'est pas nécessaire quand ils sont employés adverbialement; elle ne l'est pas non plus pour les noms propres.

Toutes les langues ont des déterminatifs; quelquefois les Latins négligèrent de s'en servir, quoique cela fût nécessaire, et souvent nous les employons dans des cas où ils sont inutiles.

Les déterminatifs et les modatifs ou modificatifs proprement dits doivent suivre les variations des noms auxquels ils se rapportent. Ils sont déclinables s'ils ne sont pas toujours déclinés.

A la forme indéterminée du connectif d'identité le raisonnement substitue une forme déterminée en le délibérant par une relation avec la personne et le nombre du sujet; et, en conséquence de cette relation, le connectif délibéré, dégagé de son indétermination, prend des variations de personne et de nombre, et, si l'on veut, de genre, pour se conformer à son sujet, sans lequel il n'a point de sens déterminé; sous cette forme seulement il exprime la pensée.

Il résulte des observations qui précèdent, 1^o que le jugement décompose l'attribut du sujet en *verbe indéterminé* (ou infinitif), et en *modatif qualificatif* (adjectif); que le raisonnement décompose le verbe indéterminé en *connectif d'identité simple* (le verbe *être*), et en *modatif d'action* (participe); 2^o que dans le mode indéterminé, le connectif n'est point démêlé du modatif d'action, et que dans le mode déterminé ou personnel, il est délibéré, séparé du modatif; 3^o que le connectif d'identité simple *être* est le verbe essentiel qui a été le premier inventé.

Ce n'est qu'après cette décomposition du verbe et après l'invention du verbe simple que la réflexion, faculté composée du raisonnement, recomposant les idées, a combiné le connectif d'identité simple avec le modatif d'action, et en a fait sortir tous les verbes composés. Puis, par abstraction de la personnalité et du nombre, elle a fait des noms des verbes, et de ces verbes-noms indéterminés (sans dé-

terminatif) ; elle a fait des verbes-modatifs indéterminés (sans déterminatif) sous la forme de phrase dans le discours.

De ce que le verbe n'est l'expression réelle de la pensée que quand il est déterminé par une relation de personne à l'action de la parole, il résulte que l'acte de la parole est essentiel à la production de la pensée hors de notre intelligence ; car nos idées ne s'expriment, ne s'énoncent que par certaines actions ou des attouchemens, ou des gestes, ou des cris ; dans le langage parlé des cris, les sons se notent par des figures tracées qui sont les signes des idées. Or, les signes du langage oral sont de deux espèces : les uns expriment nos idées, objets de nos pensées, et n'ont de rapport qu'à nos idées ; ce sont le *nom*, le *modificatif-qualificatif* et le *connectif au mode impersonnel* (infinitif, participe) ; ils ne peuvent seuls, dans le discours, exprimer que des idées isolées ; ils peuvent bien former des phrases, mais des *phrases-idées*, et jamais des énoncés de pensées. Les autres sont destinés à mettre nos idées en relation avec la parole, à déterminer leur rapport à la fin de la pensée, à préciser la forme et la manière dont ils sont compris dans la production de la pensée par l'acte de la parole ; ce sont le *pronom*, le *déterminatif* (l'article, les adjectifs de quantité et de nombre) et le *connectif au mode personnel* (indicatif). Ils sont essentiels à l'expression de la pensée ; sans eux il n'y a point de proposition, point de *phrase-pensée* ; sans eux les autres signes n'ont point de sens déterminé, point de détermination marquée dans le discours.

En conséquence de ces observations, nous croyons que la pensée serait exactement définie en disant : *la pensée est l'acte de l'esprit qui décompose nos sensations, nos perceptions, en les notant par des signes qui les caractérisent sous une relation avec l'acte de la parole.*

Ainsi, quand l'interjection, signe elliptique de la proposition, est décomposée par la pensée ou par l'acte de la parole, nous découvrons dans sa production ou son énonciation un *déterminatif*, un *nom* ou un *pronom*, un *connectif-variable* d'identité, un *modificatif*. Ce sont là les

mots essentiels à l'expression de la pensée. Ils seraient les mots essentiels à l'expression de la pensée, ils seraient les seuls *mots nécessaires au discours*, si toutes nos idées, nos pensées étaient absolues et isolées. Mais souvent nos idées, nos pensées sont relatives, et, pour désigner leurs rapports, nous avons besoin d'autres signes; de là le motif de l'invention des *signes utiles du discours*. [Le raisonnement déduit encore ces signes des attributs, non pour les ajouter au sujet comme les modatifs et les pronoms, mais pour compléter l'idée de certaines modifications ou pour réunir des idées isolées qui se servent de développement l'un à l'autre. Ces signes ne servent jamais qu'à exprimer des complémens de modification ou de rapport des noms entre eux, des rapports des phrases entre elles. Ils ne représentent donc que des fragmens d'attributs ou de noms, des idées complémentaires et corrélatives par lesquelles deux idées, deux pensées se correspondent comme conséquences l'une de l'autre. Telle est l'origine des *mots seulement utiles au discours*, et qui ne sont point élémens de la proposition simple et absolue. Recherchons leur génération ou l'ordre de leur déduction.

Si après la décomposition de l'interjection, l'idée de l'attribut ne se trouve exprimée qu'imparfaitement dans le modificatif, le raisonnement, par une nouvelle abstraction, démêle l'idée de ce fragment d'attribut et invente pour le désigner un signe nouveau dont la destination est de s'adjoindre ou au modificatif ou au verbe pour en compléter le sens dans la fin de la pensée; et ce signe, en conséquence de sa destination, prend le nom de *submodatif* (1) ou modificatif secondaire.

Le submodificatif est donc une fraction de la compré-

(1) Ou *submodificatif*, mot tiré de *modificare*, modifier, et de *sub*, sous. Ainsi, le *submodatif* ou adverbe est le mot qui s'ajoute, se joint à l'adjectif ou au modificatif pour en préciser, déterminer d'avantage le sens. L'application fera mieux comprendre l'utilité ou plutôt le besoin des mots nouveaux que nous employons.

hension du modificatif; c'est une des idées accessoires qui composent la compréhension de sa signification. Si après la décomposition de l'attribut, il reste à exprimer certaines idées accessoires destinées à marquer la relation du sujet avec d'autres noms, le raisonnement, après avoir désigné ce fragment d'attribut par un submodatif, abstrait l'idée d'être fictif renfermée dans ce submodatif, et exprime l'idée de rapport qui reste, par un signe fractionnel qui prend le nom de *connectif abstrait* ou de *dépendance*, par opposition au connectif d'identité; car celui-ci désigne qu'une idée est renfermée dans une autre, et celui là marque qu'une idée en détermine une autre, est subordonnée à une autre.

Le *connectif-abstrait* (préposition et conjonction) est une fraction d'un submodatif ou le fragment d'un modatif mutilé auquel il ne reste plus que l'idée de rapport et qui n'est plus destiné à se rapporter à un nom, mais à lier un nom avec un autre nom, en le post-posant à la suite de ses modifications.

En effet, si l'on décompose un submodatif et même un modatif, on trouvera un connectif abstrait et un nom d'être fictif, c'est-à dire qui n'a point la forme subjective ou nominale. C'est donc par l'abstraction de l'idée de l'être indéterminé que le submodatif se transforme en connectif de subordination; il y a donc après le connectif de mot l'ellipse d'un nom d'être indéterminé.

Si ce fragment d'attribut est destiné à lier deux pensées comme conséquences l'une de l'autre, le raisonnement déduit de l'idée intermédiaire qui communique d'une pensée à l'autre le signe du rapport qui les lie; mais il n'y a pas besoin d'inventer un signe nouveau; car le rapport d'une pensée à une pensée est de la même nature que celui d'une idée à une idée; aussi emploie-t-il toujours le connectif subordinatif de mot (préposition) auquel il adjoint le signe conjonctif *que*. Le connectif de mot ne diffère donc du connectif de phrase (conjonctif) que par le *que* ajouté; de même que le connectif subordinatif de mot suppose l'ellipse d'un nom d'être indéterminé, de même

le connectif subordinatif de phrase suppose l'ellipse d'une phrase-idée indiquée par *que* : *quoique je lui eusse défendu*, c'est-à-dire, malgré mon opposition portée à un tel point que je lui eusse défendu; *vous êtes assez de mes amis pour que je puisse compter sur vous*; vous êtes assez de mes amis pour m'inspirer une confiance telle que je puisse compter sur vous; *je le servis sans qu'il y pensât*. L'invention de la préposition a donc conduit à l'invention de la conjonction *que*, qui seule forme la connexion des phrases pour les mêmes rapports à l'expression desquels la préposition n'est pas nécessaire dans les mots.

Récapitulons nos développemens. Les élémens utiles du discours, lesquels ne sont point élémens essentiels de la proposition, sont donc le *submodatif* (l'adverbe), le *connectif-subordinatif de mot* (préposition), et le *connectif-subordinatif de phrase* (conjonctif); le premier exprime des fragmens de modifications, les deux autres des fragmens de rapports; les deux connectifs par leur nature indiquent, l'un l'ellipse d'un nom abstrait, l'autre l'ellipse d'une phrase; tous deux ils désignent des rapports de même espèce entre les mots et les phrases; car la préposition est aux mots ce que la conjonction est aux phrases (1).

(1) Les *connectifs-subordinatifs* étaient nommés par les Grecs συνδεσμοι et par les Latins *conjunctiones*, dont les uns, servant à la liaison des substantifs-subordonnés comme terme d'un rapport dans la phrase, avaient le nom de προθετικος συνδεσμος, *conjunctio-præpositiva*, parce qu'ils se plaçaient devant le nom en état construit; les autres servant à la liaison des phrases comme termes d'un rapport dans une phrase composée, étaient appelés συνδεσμος συμπλεκτικος, *conjunctio-copulativa*, pour les rapports de parallélisme, et συνδεσμος συναπτικος, *conjunctio-continuativa*, pour les rapports de dépendance et de succession, qui se sous-divisaient même en plusieurs classes particulières, selon l'espèce de subordination des rapports qu'elles désignaient dans le discours : d'où les grammairiens modernes ont tiré la dénomination de *préposition* pour les rapports de mots, et celle de *conjonction* pour les rapports de phrases.

Or, le mot *conjonction* ou *conjonctif* a la même valeur étymologique que celui de *connexion* ou *connectif*, qui est de former la liaison des élémens du discours. La différence qui nous semble les ca-

Ainsi, pour continuer les décompositions de la pensée qui n'est qu'une combinaison d'idées, le raisonnement a démêlé dans les noms et les attributs les idées de rapport ou mieux de possibilité de rapport; il en a déduit les connectifs de subordination; il a fractionné les noms et les attributs pour en faire des adverbes; les adverbes ont été fractionnés pour en former les prépositions en faisant abstraction de l'idée d'être indéterminé; la phrase servant d'idée intermédiaire à plusieurs phrases par le moyen d'une préposition placée devant et par l'aide d'un nouveau signe (que) a été ellipsée, et la préposition *que* a formé la conjonction.

Mais parce que les élémens utiles du discours n'expriment que des complémens d'idées, et qu'ils ne sont pas destinés à modifier des noms, ils sont invariables.

Nous avons recherché exactement l'origine et la génération des élémens du discours; nous avons insisté sur leur distinction en élémens nécessaires et en élémens utiles, parce que c'est le fondement de leur division en élémens variables et invariables. Ainsi nous avons fait une espèce d'introduction à la syntaxe.

Récapitulons en tableau la substance des décompositions de ce chapitre; on en verra d'un coup-d'œil le résultat.

ractériser, est que le *connectif* est plus propre à désigner les rapports nécessaires et principaux, tels que ceux d'identité, de parallélisme, de dépendance positive, d'intégrance; et que le *conjonctif* est restreint à l'expression des rapports utiles et accessoires comme ceux d'incidence, de dépendance rationnelle, de supposition. D'où il suit que le nom de *connectif* renferme dans sa signification spécifique ces deux espèces de rapports, et que le *conjonctif* est seulement un usage particulier du *connectif* pour les rapports accessoires d'incidence. Aussi donnons-nous au pronom *qui*, *quæ*, *quod*, la dénomination de *pronom-conjonctif* et non celle de *pronom-connectif*, parce que, en répétant un substantif déjà nommé, il forme la liaison ou conjonction des phrases incidentes avec la principale dans une phrase composée.

Système figuré de l'origine et de la génération des espèces de mots.

PENSÉE DÉSIGNÉE PAR LES SIGNES NATURELS ARTICULÉS.

INTERJECTION OU SIGNE DE SENSATION.

PENSÉE DÉSIGNÉE PAR LES SIGNES NATURELS ARTICULÉS.		INTERJECTION OU SIGNE DE SENSATION.		
qui décomposent	les sensations en idées	Nom.	ATTRIBUT.	
Pensée exprimée par les signes artificiels articulés ou parlés.	dans l'attention.		Verbe sous forme impersonnelle (infinitif).	modificatif - qualificatif (adjectif).
	les idées en propositions dans le raisonnement.	Pronom.	Verbe simple modificatif d'action (être.) (participe)	Déterminatif (adjectif de quantité, de nombre et de degré).
Qui, pour décomposer les pensées complexes et composées, recombent ou combinent les idées	en phrase-pensée.		Verbe composé ou verbe proprement dit, au mode personnel.	.
	en phrase-idée.	Verbe au mode nominal (infinitif, supin, gérondif)	Verbe au mode adjectif (participe).	.
	par des fragments d'idées.		Connectif de phrase-idée (conjonction).	Submodificatif (adverbe).

En réunissant les signes nécessaires et les signes utiles du discours d'après leur nature et leurs fonctions déterminées par le nombre de nos facultés intellectuelles élémentaires selon les espèces de nos idées, nous en formons la classification suivante qui les distribue en trois espèces générales : 1° le *substantif*, qui nomme les êtres ; 2° l'*attributif*, qui exprime les déterminations et les modifications ; 3° le *connectif*, qui exprime le rapport. Chacune de ces espèces générales se divise en espèces particulières qui elles-mêmes se sous-divisent en espèces subordonnées et singulières.

Système figuré de l'usage des espèces de mots.

MOTS.	Substantif.	Nom.		Homme, roi, Ulysse.
		Pronom.		Je, tu, il, moi, chacun, personne, le mien.
	Attributif.	Déterminatif.		Le, cet, plusieurs, la plupart des.
		Modificatif.		Sage, vertueux, aimant, estimé.
		Submodatif.		Peu, très, toujours, amicalement.
	Connectif.	Variable ou d'identité.	Pensée.	Je suis, j'ai ; j'agis, je marchais, je conduirai.
			Idée.	Être, avoir ; agir, marchant, ayant conduit.
		invariable ou de circonstance	de parallélisme.	Et, ou, ni, mais.
			de subordination.	A, par, de, pour, afin que, de ce que, pour que.

La classification suivante offre, à notre avis, les mots dans un ordre plus conforme à leur déduction dans le discours. C'est celle des Hébreux et des Grecs, avec la différence qu'ils placent le mot *verbe* où nous plaçons l'*attributif*. On pourra choisir.

MOTS.	Substantif	nom	{ spécifique (commun). individuel (propre).
		pronom	{ personnel. répétitif ou déterminatif.
	Attributif	complet ou verbe	{ connectif variable d'identité ou d'existence. modificatif actionnel ou verbal (participe).
		incomplet	{ modificatif { principal (adjectif). secondaire (adverbe).
			déterminatif ou définitif (article).
	Connectif	{ de mots (proposition). de phrase (conjonction).	

Le *substantif* est l'espèce de mot qui représente les êtres, genres, espèces, individus, comme principes de modifications ou termes de rapports.

L'*attributif* est l'espèce de mot qui représente les déterminations, modifications et actions des êtres, comme moyens de nous les faire connaître et distinguer les uns des autres par la différence des sensations qu'ils nous en donnent.

Le *connectif* est l'espèce de mot qui représente les idées de rapports entre les êtres comme des déterminations communes qui les lient entre eux, et nous les font connaître les uns par les autres.

Le *substantif* est nom ou pronom.

Il est *nom* quand sa forme représente une idée déjà revêtue de modifications générales, qui le rapprochent plus ou moins de l'individualité sensationnelle. Le déterminatif qu'on lui donne dans la phrase ne tend qu'à le rapprocher de ce degré d'individualité, ou qu'à rapprocher son idée des sensations. Exemples : *L'homme sage, ces hommes sages, cet homme sage, mentor.*

Le substantif est simplement *pronom*, quand sa forme ne représente l'idée de l'être que dépouillée de toute mo-

dification, et ne signifie que sa relation avec l'acte de la parole et son rapport grammatical avec la phrase. Exemple : *il est sage, je le vois, tu lui diras.*

Les objets de nos idées sont la nature rapportée à l'homme, et l'homme avec la nature rapportés à Dieu leur sublime auteur. Par conséquent, le substantif nomme par leur caractère spécifique, la nature, l'homme et la divinité. Les productions de la nature sont l'animal, le végétal, le minéral ; celles que l'industrie humaine fait sortir de ces trois règnes par le travail et la combinaison, sont, par exemple, *une maison, un vaisseau, un télescope.* Ces deux espèces de productions forment les êtres physiques naturels et artificiels ou industriels. Il y a donc des noms d'êtres physiques artificiels. L'homme, considéré dans ses rapports avec la nature et avec l'être suprême, se divise en quelque sorte en *être physique, moral, civil, intellectuel* ; il y a donc les noms de l'*être humain*, de l'*être moral*, de l'*être civil* et de l'*être intellectuel*, désignés en grec et en latin par les substantifs *ανθρωπος*, homo ; *ανηρ*, vir ; *πολιτης*, civis ; *νοῦς*, ingenium. L'homme, par sa faculté de penser, peut considérer les attributs de la nature, les siens propres et ceux qu'il se figure exister en Dieu, indépendamment des substances auxquelles il les rapporte, et les transformer en substances abstraites ; cette considération donne naissance aux noms de substances abstraites. C'est ainsi que des attributs *voler*, être blanc, *être modéré*, nous formons les substantifs *vol*, *blancheur*, *modération*, ou en termes plus généraux, *mouvement*, *couleur*, *vertu.*

Ces diverses substances peuvent encore se diviser en genres, espèces et individus. Parmi les êtres de la nature, *animal* est un genre, *cheval* une espèce, *Bucéphale* un individu ; parmi les êtres artificiels, *édifice* est un genre, *palais* une espèce, *Vatican* un individu ; parmi les êtres abstraits, *mouvement* est un genre, *vol* une espèce, *telle ou telle sorte de vol* un individu. L'idée que représente le nom est donc générale, particulière, individuelle ; il y a donc des noms génériques, spécifiques, individuels ou

propres. Mais ces idées sont plus ou moins composées, plus ou moins générales, suivant le point de vue général ou particulier de la pensée ; *cheval*, par exemple, est une espèce par rapport à animal, et il est un genre par rapport à *cheval arabe*. De même, les noms individuels deviennent *spécifiques*, s'ils sont rendus communs à plusieurs individus semblables sous quelques considérations particulières. C'est ainsi que Martial a dit :

Sint Meccenates, non deerunt, Flacce, Marones.

« Qu'il y ait des Mécènes, et vous verrez, Horace, qu'il
« naîtra des Virgiles. »

Il est évident que les différentes sortes de noms que nous venons d'analyser, désignent les objets de nos pensées par le caractère spécifique de leur nature.

Mais il y a une autre espèce de noms qui désignent les êtres, non par l'idée de leur nature, mais par leur rapport avec la production de la pensée par la parole. Ainsi, trois individus qui se rencontrent, peuvent sans se connaître, c'est-à-dire, sans savoir le nom propre de leur nature, s'interroger et se répondre en désignant leur individu respectif par le *rôle*, le *personnage* ou la *personne* (1) qu'il joue dans le discours. Ils se nomment donc par trois personnes différentes ; celle qui porte la parole, celle à qui s'adresse la parole, celle que la parole concerne ; ou, en termes plus généraux, la personne principe de la parole, la personne objet de la parole, la personne sujet de la parole ; ou, en termes, numératifs et simplement indicatifs d'ordre, la première, la seconde, la troisième personne ;

(1) Le mot *personne* vient du latin *persona*, le *masque*, dont les acteurs se couvraient le visage sur le théâtre, et signifie par extension, *auteur*, *personnage*, *rôle*. Ainsi, être la première, la seconde ou la troisième personne, c'est pour le premier, le second ou le troisième rôle dans le discours. Voilà pourquoi en ce sens le mot *personne* se dit également des hommes et des choses, des êtres animés et des êtres inanimés.

et revêtus de ces caractères moraux, c'est-à-dire relatifs à la parole, ils se constituent dans la phrase sujets ou objets ou circonstances de l'attribut. Ainsi, la première personne se nommera par *je, moi*; parlera à la seconde, *tu, toi*; et parlera de la troisième par *se, soi*; à quoi, selon les cas, elle substituera les formes *on, quelqu'un, autrui, aucun, personne, quelque chose, rien*, et d'autres équivalens de noms.

D'où il suit que les substantifs que nous appelons pronoms ne sont point, comme les entendent plusieurs grammairiens, et comme Harris les définit (*Grammaire univ.* liv. 1, c. 5), des remplaçans de noms, des répétitions de noms déjà connus par les acteurs de la parole ou du discours. Ce sont, au contraire, de véritables noms qui désignent des êtres objets du discours; ce sont des *noms de personnes*; en un mot, des *noms personnels*; ou ce qui revient au même, des *équivalens de noms*, des *fragmens de noms*, enfin des *pronoms*. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot *pronom*.

Mais, suivant les besoins de l'élocution, les noms se substituent aux pronoms, et ceux-ci aux noms. C'est ainsi que, selon les cas, nous disons: *l'homme vertueux est heureux, l'homme trouve son bonheur dans la vertu*, et qu'aux modificatifs *vertueux, heureux*, nous substituons les noms abstraits *vertu, bonheur*, sans que les idées de *vertu*, de *bonheur* soient autres dans leur nature que les idées de modifications *vertueux, heureux*. Si donc, nous voulons remplacer par quelque espèce de signe des noms déjà connus dans le discours, nous n'emploierons pas les noms personnels dont nous venons de parler; nous nous servirons de déterminatifs, et ces déterminatifs répéteront les noms sous une forme générale ou particulière ou individuelle; ce seront des *déterminatifs de noms élypsés*, des *déterminatifs mis à la place des noms*, enfin des *pronoms déterminatifs*. Tels sont les pronoms *chacun, l'un l'autre, celui-ci, celui-là, le mien, le tien, le sien*, etc., venant des déterminatifs *chaque, un, autre, ce, cet, mon, ton, son*. Il

est évident que les *pronoms déterminatifs* sont bien différents des *pronoms personnels*.

L'*attributif* se nomme ainsi, parce qu'il exprime les déterminations et les modifications que l'esprit attribue aux êtres ou substances. Il renferme donc le *déterminatif* et le *modificatif* (1).

Le *déterminatif* est ainsi nommé parce qu'il circonscrit l'étendue et pose les limites de la signification du nom. Exemple : *Tous les hommes, les hommes, chaque homme, quelques hommes, plusieurs hommes, certains hommes, cinquante hommes, un homme, cet homme, le premier homme, le dernier homme, etc.* Il marque donc la quantité, le degré, le nombre général, particulier, individuel des notions comprises dans l'idée spécifique du nom, et sert à déterminer le point de vue général, particulier ou individuel sous lequel la pensée considère son objet.

Le *modificatif* exprime les modes, les manières d'être ou d'agir attribuées à l'objet de la pensée. Ces modes ou mo-

(1) A la détermination d'*attributif* nous aurions pu substituer celle de *modificatif*, si elle n'était déjà employée comme sous-division de la première. En effet, les objets de nos idées sont de trois sortes : *substance, modification, connexion*. Par conséquent, les signes de ces idées doivent être *substantif, modificatif, connectif*. Or, la modification prise dans sa signification la plus générale, comprend l'idée de détermination et celle de qualification et d'action ; car modifier, c'est non-seulement désigner les qualités, les modes, les manières d'être ou d'agir d'une chose, mais c'est encore déterminer le nombre précis de ces trois manières d'être ou d'agir rapportées à un sujet, c'est les étendre ou les restreindre, les généraliser ou les particulariser. En conséquence, le *modificatif* pris dans cette acception générale, renfermerait le *déterminatif* et le *modificatif* proprement dit. Mais comme cette substitution formerait un double emploi du *modificatif*, et que loin d'en préciser l'idée, elle ne ferait que la compliquer, nous préférons le mot *attributif* ou signe d'attribut pour réunir sous une dénomination générale le *déterminatif* et le *modificatif*. Nous prenons ce parti d'autant plus volontiers que le mot *attributif* a été adopté par le savant Harris, et que l'idée d'attribut est toujours employée sous l'acception générale de modification et de détermination dans les logiques et dans les grammaires générales.

difications sont ou des qualifications ou des actions ; par conséquent, le modificatif se divise en *modificatif-qualificatif* (adjectif), et *modificatif-actionnel* ou d'action (participe).

Nous avons dit que l'attributif modifie le substantif. Or, il peut-être, à son tour, modifié par un *attributif-accessoire* qui en exprimera des modifications ou des déterminations, comme dans ces phrases : *cet homme est peu fortuné, mais très-instruit, il agit toujours prudemment*, dont les attributs accessoires *peu, très, toujours, prudemment*, déterminant les *attributs principaux*, *fortuné, instruit, agissant*, deviennent eux-mêmes des *attributs principaux* sous ces constructions : *cet homme a peu de fortune, mais beaucoup d'instruction, toutes ses actions sont prudentes*. Ainsi, *peu de, beaucoup de, toutes ses, prudentes*, sont des attributifs de substantif, des attributifs du premier ordre, etc., *peu, très, toujours, prudemment*, sont des attributs d'attribut, des attributs du second ordre, des attributs secondaires, qui sont tantôt déterminatifs secondaires, tantôt modificatifs secondaires, et que nous appellerons *submodificatifs* ou *submodatifs*, sans nous arrêter à ce qu'ils font quelquefois le service de déterminatifs ; car tout déterminatif peut se résoudre en modificatif, et nous pouvons dire, *la fortune de cet homme est petite, son instruction est grande* ; par où l'on voit que les déterminatifs *peu de, beaucoup de*, sont remplacés par les modificatifs *petite, grande*.

Le *submodatif* représente donc des attributs d'attribut, des attributs secondaires qui déterminent ou modifient les déterminations ou les modifications des êtres.

Le *connectif* est constitutif du verbe ou de la circonstance. Le connectif qui constitue le verbe se place devant le modificatif pour en exprimer plus ou moins affirmativement ou négativement la réalité dans l'existence de son substantif qui en est toujours le principe ou l'objet. C'est alors qu'il prend le nom de verbe ou plutôt qu'il se constitue *verbe, parole, pensée, phrase*. Tout verbe suppose donc un modificatif, un substantif qui le reçoit et une iden-

tité qui les lie par une pensée affirmative ou négative, ou interrogative, ou provocative, ou désidérative : *je marche* (je suis marchant), *tu ne marches pas*, *marche-t-il ? ne marche-t-il pas ? que ne marche-t-il ?*

Tout verbe qui ne s'exprime pas ainsi par une pensée, n'est qu'une idée, un *verbe-idée* une *phrase-idée*. Ainsi *marcher*, *aimer*, *parlant*, *ayant vu*, ne sont que des phrases-idées.

Le connectif du verbe constitue l'absolu de l'action ou de la modification. Le connectif de la circonstance constitue le relatif de la modification ou de l'action en la liant par complément à un second substantif : cette fontaine coule (*est coulant*) *avec* un doux murmure *sur* un pré semé de violettes.

Pour éclaircir la nature de ces deux espèces de connectif, nous devons faire connaître les espèces relatives des mots dans la phrase simple et expliquer la différence essentielle à observer dans la grammaire entre les espèces relatives et les espèces absolues de mots ; car elle aura son application dans la théorie des phrases.

L'*espèce absolue* des mots est celle qui en détermine l'idée en elle-même et sans aucun rapport à d'autres mots.

L'*espèce relative* des mots est celle qui en détermine l'idée d'après son rapport de construction avec d'autres mots (1).

Ainsi, dans cette phrase, *Alexandre battit les Grecs*, le mot *Alexandre* est un nom individuel ; c'est son espèce absolue ; il est le sujet de la phrase, voilà son espèce relative. *Battit* est un connectif-verbe d'action, c'est son espèce absolue ; il est verbe-pensée ou phrase déterminée à une forme positive de tems antérieur à l'acte de la parole ;

(1) L'*espèce absolue* et l'*espèce relative* des mots est ce que les grammairiens nomment *état absolu* et *état construit*. Dans la grammaire grecque l'*état absolu* est nommé le *thème*, du grec *τεθναι*, poser ; c'est sa *position* dans le dictionnaire. L'*état construit* forme la *déclinaison* et la *conjugaison* du nom et du verbe.

c'est son espèce relative. L'espèce absolue de *Grecs* est d'être un substantif-nom spécifique ; son espèce relative est d'être l'objet de l'action *battre* et de la phrase.

SYSTÈME DES PLUS CÉLÈBRES ÉCRIVAINS ANCIENS ET MODERNES
SUR LA CLASSIFICATION DES MOTS.

C'est du point de vue général ou particulier suivant lequel on considère les mots que procède leur classification diverse. En effet, les mots considérés relativement aux idées se divisent, selon les grammairiens de Port-Royal, en deux sortes : 1^o *Ceux qui signifient les objets de nos pensées* ; 2^o *ceux qui signifient la manière ou la forme de nos pensées*. Cette division est admise par Duclos avec quelque changement dans la distribution des mots qui doit comprendre chaque classe générale.

Les mots considérés relativement à la proposition, se divisent en mots *principaux* et *accessoires*, ou, ce qui revient au même que la division précédente, en *mots significatifs par eux-mêmes* et *significatifs par relation*, dont les premiers sont des signes complets d'idées, les autres des signes de fragments d'idées qui n'ont de valeur que dans leur combinaison avec les mots principaux. Dans la première espèce sont placés : 1^o le *substantif* divisé en nom et prénom ; 2^o l'*attributif* ou modificatif comprenant le verbe ou attribut combiné, le participe, l'adverbe nommé attribut d'attribut. Dans la seconde se réunissent : 1^o le *définif* ou *déterminatif*, mal nommé article, et que l'abbé Sicard dans sa grammaire générale appelle aussi *déterminatif* ; 2^o le *connectif*, divisé en préposition et conjonction. Telles sont les quatre espèces générales de mots reconnues par Jacques Harris, célèbre grammairien anglais, dans son *Hermès* ou grammaire générale.

Platon dans son *Sophiste* et Aristote au chapitre des propositions, en considérant les mots relativement à la logique, ne reconnaissait que le nom et le verbe ou attribut complet. Apollonius nomme ces deux espèces de mots

τα ἐμψυχώτατα μέρη του λόγου, les parties les plus animées du discours. Plutarque (Quæst. platon) en parle dans le même sens. Aristote dans sa Poétique, considérant les mots relativement à la phrase, ajoute aux espèces de mots *principaux* ou *significatifs par eux-mêmes* les deux espèces de mots accessoires qu'il appelle συγκατηγορηματά, *significatifs par relation*, sans en conclure cependant, quoi qu'en dise Harris, refuté d'avance par Denys d'Halicarnasse et Quintilien, comme nous allons le faire voir, que ces quatre espèces de mots ne viennent de quelque développement donné à trois classes plus générales.

Les Stoïciens, au rapport de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien, de Diogène Laërce et de Prisien, admettaient ces quatre espèces de mots et en ajoutaient une cinquième en sous-divisant le nom en *propre* et *appellatif* ou *commun*.

D'autres, dit Harris (traduction de Thurot), en augmentèrent le nombre en séparant le pronom du nom, le participe et l'adverbe du verbe, et la préposition de la conjonction. Les Latins allèrent plus loin, et séparèrent l'interjection de l'adverbe avec lequel les Grecs l'avaient toujours confondue.

Enfin, selon le même Harris, les mots considérés relativement à la syntaxe se divisent en mots *variables* et *invariables* dont les uns sont susceptibles de changer de forme pour marquer leur relation avec les idées ou leur rapport dans la phrase, et les autres demeurent constamment indéclinables, parce qu'ils ne sont que l'expression de complémens d'attributs ou de rapports d'attributs.

Feu Destutt-Tracy, dans sa Grammaire générale, divise les éléments de la proposition en deux sortes : *élémens nécessaires* et *élémens utiles*. C'est sous d'autres noms la même division que fait Harris. Mais dans la distribution des mots que renferme chaque espèce générale, nous trouvons une différence essentielle qui rend sa classification plus conforme à la nature des idées : c'est qu'il place le *définitif* ou *déterminatif* dans les mots principaux ou *élémens nécessaires* de la proposition. En effet, dans les

choses, dit Urbain Domergue cité par Thurot, tout est substance ou modification; j'en ai conclu, ajoute-t-il, que dans les mots qui sont les images des choses, tout est substantif ou attributif. Or, ajoute Thurot, « les attributs concourent à modifier le substantif de deux manières; les-uns, comme les adjectifs et les participes, en exprimant une attribution de qualité, d'action ou d'état qui ne convient qu'à l'être particulier auquel nous en faisons l'application; et les autres, comme l'article et le pronom construit adjectivement, ne servent qu'à exprimer le point de vue particulier et à déterminer le sens plus ou moins général ou restreint dans lequel nous voulons faire considérer le substantif auquel ils sont joints. » Le *déterminatif* ou définitif est donc aussi nécessaire que le modificatif pour former une proposition. En effet, quel sens aurait cette proposition simple, *Romains étaient infatigables*, sans le déterminatif *les*? Ainsi le déterminatif et le modificatif sont naturellement les deux espèces du mot *attribut*; ainsi les mots se trouvent réduits à trois espèces générales : *substantif*, *attributif*, *connectif*.

Or cette division des mots en trois-espèces était connue des plus anciens grammairiens. « Denys d'Halicarnasse et Quintilien nous disent qu'Aristote, Théodecte et les anciens grammairiens n'avaient distingué que trois parties du discours; le *nom* (substantif), le *verbe* (attribut combiné), et la *conjonction* (connectif). » (Harris, *Hermès*, Grammaire générale).

L'opinion de ceux qui n'admettent que trois espèces de mots est très-ancienne, dit Vossius; c'est aussi celle des Arabes. Les Hébreux même, qui n'ont commencé à écrire sur les règles du langage que lorsque les Arabes avaient déjà cessé de s'en occuper, c'est à dire, il y a environ 400 ans, les Hébreux, disons-nous, ont suivi en cela les Arabes leurs maîtres. Les autres langues de l'orient même admettent cette triple division. On ne sait si les orientaux la reçurent des anciens Grecs ou si ceux-ci la tenaient d'eux. Quoi qu'il en soit, nous savons que les anciens Grecs ne reconnaissaient que trois parties du discours, non seu-

lement par le témoignage de Denys d'Halicarnasse. » (De Analogia. liv. 1. C. 1), mais aussi par la *Minerve* de Sanctius. (Liv. 1. C. 2).

Nous avons vu que les mots considérés comme élémens de la proposition, se divisent en *élémens nécessaires* ou *principaux* et *élémens utiles* ou *accessoires*.

Or les élémens nécessaires se divisent, selon l'abbé Sicard (Grammaire générale), en *nom*, *modificatif* et *mot-lien* ou *copule* (que nous appelons connectif variable). Ce *mot-lien* ou ce connectif variable, combiné avec le modificatif, constitue le verbe ou attribut complet. Le modificatif comprend le *déterminatif* comme une de ses espèces.

Les élémens utiles peuvent également, à notre avis, se diviser en trois espèces ; le *pronom* (correspondant au nom avec le déterminatif), puisqu'il porte en lui-même sa détermination, l'attribut d'attribut ou modificatif secondaire (adverbe), et le connectif invariable (préposition et conjonction).

Il est évident que cette double division n'a pour objet que de considérer les fonctions des mots dans la proposition, et qu'elle n'offre pas les idées dans l'ordre le plus conforme à leur génération.

Mais si nous envisageons les élémens du discours relativement aux idées qu'ils expriment, nous verrons sortir de cette considération la classification des mots dans l'ordre que nous avons rétabli d'après les anciens et qui est le plus conforme à la génération des idées.

En suivant cette méthode nous n'avons pu conserver aux mots les dénominations vulgaires qui ne sont point propres à désigner leur nature et leurs fonctions ; et toutes les fois que nous avons trouvé dans les grammaires raisonnées des dénominations qui nous ont paru plus convenables pour exprimer le rapport des mots aux idées et leur emploi dans le discours, nous n'avons point balancé à les adopter pour les substituer aux anciennes. Si donc quelque ami de la routine désapprouve cette réforme, que plusieurs auteurs ont jusqu'à présent tentée avec peu de succès, nous répondrons avec Thurot, dans sa traduction de la gram-

naire de Harris : « Il nous semble que l'on a grand tort de refuser d'admettre ces nouvelles dénominations, sous prétexte qu'elles sont peu connues, et que ceux qui les apprendraient ne pourraient plus lire aucun des anciens ouvrages sur la grammaire. Nous croyons, au contraire, qu'elles en rendraient la lecture plus facile, parce que celles-ci surtout ont le mérite de servir à éclaircir la classification des dénominations anciennes qui sont, pour la plupart, illogiques et insignifiantes. »

DEUXIÈME PARTIE.

DÉCOMPOSITION DU DISCOURS CONSIDÉRÉ DANS LA PHRASE.

La première partie de cet ouvrage, a eu pour objet de considérer le discours dans son principe, qui est la pensée, et dans ses moyens, qui sont les langues ; maintenant nous allons le considérer dans la phrase qui est son effet, et montrer dans la décomposition de celle-ci tous les rapports qui composent le tissu du discours.

Or les rapports généraux des mots et des phrases forment une théorie simple et commune à toutes les langues ; leur classification s'arrête là où l'expression commence à varier d'idiome à idiome. Les sous-divisions qui peuvent s'en faire alors, concernant beaucoup plus les usages particuliers d'une langue, sont du ressort de la grammaire particulière.

Cette théorie, applicable à toutes les langues, puisque tous les discours sont formés des mêmes rapports généraux, compose le rudiment général pour traduire d'un idiome dans un autre : les rudimens particuliers ne doivent être qu'un recueil de manières particulières d'exprimer ces rapports dans chaque idiome. Ainsi la théorie des mots et des phrases une fois apprise par l'étude d'une langue, servira de modèle pour l'étude d'une autre langue, et le vocabulaire des usages particuliers fournira les règles de la traduction.

C'est donc sans aucune nécessité que les grammaires particulières nous présentent chacune un système

différent des mots et des phrases, puisqu'elles ne sont que la continuation de la *Grammaire générale*; elles ne devraient s'occuper que de la façon d'exprimer chaque rapport de mot et de phrase dans chaque langue. La forme de l'expression étant l'unique objet de toute grammaire particulière, si les rudimens étaient dépouillés de ce nombre effrayant de règles et d'exceptions qui rend si longue et si difficile l'étude des langues, ils se réduiraient à un petit nombre de notions claires et précises qui faciliteraient singulièrement la traduction; car après la connaissance de la déclinaison et de la conjugaison, que faut-il savoir pour traduire la pensée d'une langue dans une autre? Rien autre chose que la signification des mots et les usages de leur syntaxe et de leur construction. En effet, l'exercice de la version est le meilleur moyen de les apprendre; et les thèmes ne servent qu'à forcer l'esprit à se les rappeler et à raisonner sur leur analogie et leur différence par le besoin de les employer dans le discours.

CHAPITRE PREMIER.

DÉCOMPOSITION DES PHRASES SIMPLES.

Une phrase est l'expression d'une pensée qui n'est jamais que la détermination d'un être par une ou plusieurs modifications servant à le faire connaître.

La phrase est ou simple ou composée.

La phrase simple ne renferme qu'une pensée ou qu'un seul verbe.

Tableau des phrases simples.

Phrases simples	{	à modificatif absolu.	Le sage est heureux.
		à modificatif	objectif La vertu fait le bonheur.
			circonstantif. L'homme est heureux par la vertu.
		relatif par	objectif et circonstantif. Le sage trouve son bonheur dans la vertu.

Les espèces absolues et relatives du modificatif constituent les quatre espèces de phrases simples élémentaires. Il faut donc expliquer ce que c'est que modificatif absolu et modificatif relatif.

Dans cette phrase, *les Romains étaient infatigables*, le modificatif *infatigables* est absolu, parce qu'il n'a rapport qu'au seul substantif *Romains*, auquel il est lié par le connectif d'identité *étaient*; le substantif *Romains*, sujet du modificatif, prend le nom de *subjectif*. Telle est la première espèce de rapport grammatical du modificatif avec un substantif.

Dans cette autre phrase, *les Tarquins furent bannis de Rome*, le modificatif *bannis* est relatif, parce qu'outre son rapport d'identité avec le subjectif *Tarquins*, il est déterminé par le circonstantif *Rome*. Ainsi le modificatif est relatif, quand, indépendamment de son rapport de simple identité avec son substantif-subjectif, il forme lui-même un rapport entre son subjectif et un ou plusieurs autres substantifs dans la même phrase.

Le modificatif peut être relatif de deux manières qui, pour être bien comprises, demandent une explication préalable plus approfondie sur la nature du modificatif ou du verbe.

Nous disons donc :

1^o Tout modificatif est nécessairement verbe par cela même qu'il signifie dans son subjectif, action ou faculté d'agir.

2^o Or, toute action ou faculté d'agir est ou absolue ou relative.

L'action absolue est celle qui est renfermée entièrement dans son subjectif sans rapport à d'autres substantifs. Ainsi, dans ces phrases, *Ulysse pense, gémit*, *Télémaque joue, rit*, les actions *penser, gémir, jouer, rire*, sont des actions absolues, parce qu'elles ne mettent pas le subjectif en rapport avec un autre sujet, Il en est donc de même de la faculté d'action absolue. Le verbe *être* pris pour *exister*, ne présente pas l'idée d'une action proprement dite, mais il offre toujours celle de la faculté d'agir; car on ne pourrait

pas se figurer l'emploi de ce mot, si l'on séparait l'idée de faculté d'agir. Si l'on suppose que cette idée en soit distraite, on ne prononcera jamais ce mot comme une pensée. Quand on dit *Hercule n'était plus*, on veut évidemment faire entendre qu'il avait perdu la faculté absolue d'agir. Les grammairiens qui ont fait du mot *être* un verbe n'ont pu l'entendre que dans ce sens ; car le mot verbe ne se comprend plus et ne peut se définir si on en abstrait toute idée d'action, même facultative. Le verbe *être* et le verbe *agir* sont donc la représentation de toute action absolue, réelle ou facultative, c'est-à-dire de toute action qui n'a de rapport qu'à l'être qui est son sujet, et qui la renferme exclusivement.

L'action et la faculté d'action sont donc relatives quand elles forment un rapport entre deux être désignés par deux substantifs, comme *Alexandre vainquit Darius*. Les verbes *avoir* et *faire* sont la représentation de toute action relative, réelle ou facultative.

Connectif verbe	{ de faculté d'agir	Absolue. . . Être.
		Relative. . . Avoir.
	{ d'action	Absolue. . . Agir.
		relative. . . Faire.

Dans les langues modernes il y a donc deux connectifs de faculté d'action, *être* et *avoir* ; *être* est la faculté d'action naturelle et physique ; *avoir* est la faculté d'action civile et relative. *Agir* est la représentation de toute action naturelle et physique ; *faire* est celle de toute action civile et relative. De ces deux modes d'action dérivent comme conséquences ou transformations toutes les diverses formes d'action qui constituent la multitude des verbes de ces langues.

Les deux verbes de faculté d'agir servent à la conjugaison des verbes d'action, et sont, en conséquence, nommés *auxiliaires*. *Être* sert à la conjugaison des verbes d'état, de qualification, de passion ; *avoir* à celle des verbes d'action, de tendance, de mouvement exécuté par quelque fa-

culté d'agir. C'est ainsi qu'avec le même verbe nous disons pour marquer la qualification, *il est monté dans sa chambre, il en est descendu*, et *il est sorti de l'hôtel*; et pour marquer l'action, *il a monté les degrés, il a descendu les degrés*.

Dans les langues anciennes, le verbe *être* exprime également la faculté d'agir et la faculté d'agir relative. En grec εἶναι signifie à la fois *être* et *marcher*; en latin *esse* signifie *manger*, aussi bien que *être*. Aussi est-il dans ces langues le seul auxiliaire de la conjugaison de tous les verbes de qualification et d'action; aussi le retrouvons-nous en tout ou en partie dans la composition de ces verbes.

Dans toutes les langues le verbe *être* désigne l'existence soit implicitement et séparément du modificatif, soit dans sa combinaison avec le modificatif; dans toutes, il la désigne ou comme intégrante, habituelle et permanente, ou comme incidente, accidentelle et momentanée. Il s'exprime donc 1° par εἶναι, qui signifie à la fois la qualification et l'action permanente; 2° par γινώσκει pour la qualification momentanée, et τυγχάνω pour l'action accidentelle. (Voyez dans la SYNTAXE, le chapitre du verbe, où ces principes sont appliqués aux usages des huit langues.)

Ces idées étant comprises, nous dirons que le modificatif d'une phrase peut être relatif de deux manières: 1° en formant un rapport simple entre le principe et l'objet immédiat de l'action ou de la faculté d'action qu'il représente; 2° en formant un rapport composé entre son objet et un autre terme. Dans le premier cas, où le rapport est simple, le verbe est *actif*, le principe est *subjectif*, et l'objet immédiat de l'action se nomme *objectif*. Dans cette phrase, *Alexandre battit les Grecs*, le verbe *battit* est actif; il renferme le modificatif *battant*, qui est simple; *Alexandre*, qui est le principe de l'action, est le *substantif-subjectif*; les *Grecs*, qui sont l'objet immédiat de l'action, sont le *substantif-objectif*.

Dans le second cas, où le modificatif forme un rapport composé, il s'adjoit pour former son rapport, un connectif de circonstance, c'est-à-dire un connectif qui rend le

second terme du rapport circonstance du modificatif, et lui fait prendre par cette raison le nom de *substantif-circonstantif*. Ainsi, dans cette phrase, *Alexandre battit les Grecs à Chéronée*, le modificatif *battant* est relatif simple par son objectif *les Grecs*, et relatif composé par son circonstantif *Chéronée*, au moyen du connectif variable *à*, qui rend composé le rapport.

Observez l'analogie des dénominations données aux élémens du discours. Dans la proposition, les termes sont l'être, l'attribution ou modification, la connexion ou rapport; le sujet, l'attribut, le verbe, l'objet, la circonstance. Dans la phrase, ce sont le substantif, l'attributif, le connectif; le subjectif, le modificatif, le connectif variable, l'objectif, le circonstantif.

Après ces notions générales sur la nature absolue et relative des élémens de la phrase simple, nous continuerons à développer le tissu du discours en appliquant d'abord les procédés de l'analyse aux espèces absolues de la phrase simple, puis à des espèces relatives dans la phrase composée, afin de montrer que les phrases simples se compliquent dans la phrase composée sous les mêmes rapports que les mots dans la phrase simple, et que la composition du discours se forme jusque dans les périodes les plus compliquées en suivant toujours les mêmes lois de proportion et de subordination que nous avons reconnues dans les mots, de manière à faire voir qu'une phrase comme un nom peut être le sujet, l'objet ou la circonstance d'une autre phrase, et que de la connaissance de ce caractère découlent les règles d'usage qui régissent la syntaxe du langage.

Condillac est le premier qui ait déterminé d'une manière positive les principes et la méthode de l'analyse grammaticale. En considérant les langues comme des méthodes analytiques de la pensée, il a été naturellement conduit à l'analyse du discours, et par suite à celle de la phrase. C'est par ces décompositions successives qu'il est parvenu à

réduire en art l'analyse grammaticale. Mais comme il n'a décomposé la phrase que dans ses parties spécifiques et dans ses rapports généraux, son traité d'analyse, malgré son mérite éminent, ne présente encore que les premières notions de la théorie des mots et des phrases.

Avant ce célèbre grammairien, Dumarsais et Pluche avaient donné l'idée de décomposer la phrase et d'en placer les mots dans des colonnes qui en indiquassent la nature et le rapport; cette méthode devait remplacer la routine de faire les parties du discours, analyse très-imparfaite et peu propre à conduire à la déduction des règles de la syntaxe et de la construction.

D'autres grammairiens ensuite, tels que l'abbé Gauthier, dans ses ouvrages élémentaires, et Ferry de Saint-Constant, dans ses Rudimens de la traduction, ont essayé d'appliquer la méthode de Dumarsais à l'analyse de Condillac : mais ni les uns ni les autres, n'ont réduit les élémens de la phrase à une théorie complète.

Ainsi, pour compléter la méthode de l'analyse grammaticale, il restait à soumettre toutes les formes des mots et des phrases à une classification régulière qui en déterminât les usages et les variations dans toutes les espèces de rapports dont les uns et les autres sont susceptibles dans le discours, de manière à former un rudiment général de traduction applicable à toutes les langues.

C'est ce que nous avons tâché d'exécuter dans la méthode analytique que nous présentons au public. Nous ne l'avons pas inventée; elle se trouve au fond tout entière dans les ouvrages philosophiques de Condillac et de Dumarsais; mais nous nous la sommes rendue propre par l'application nouvelle que nous en avons tentée au discours. Nous devons aussi en partie l'idée de cette nouvelle application de l'analyse des phrases, et il n'est ici question que de celle-là, à feu l'abbé Jenny, sous lequel, et alors qu'il dirigeait le collège de Remiremont, département des Vosges, nous avons fait nos premières études, collège où nous avons ensuite, mon frère et moi, professé quelque tems. L'abbé Jenny n'a rien, absolument rien publié

de sa méthode d'analyse, qui était entièrement orale, pour ainsi dire, soit qu'elle fût encore très-incomplète, soit qu'il eût le désir assez naturel de l'améliorer, désir que la mort ne lui permit pas de réaliser. Nous donnons aujourd'hui les idées que nous nous sommes faites, d'après les essais de ce digne maître, lesquels, du reste, n'avaient eu lieu que sur la langue française, et dont les données, nous devons le dire, étaient loin d'être fixées dans l'esprit de l'auteur; nous avons étendu, complété ces premières notions, nous nous les sommes en quelque sorte inoculées, en les mesurant sur une plus grande échelle, en les considérant sous un point de vue beaucoup plus vaste, et nous ne craignons pas de déclarer qu'elles sont ainsi bien et duement devenues les nôtres, par les nombreux changemens que nous y avons apportés et par les développemens considérables qui étaient nécessaires à notre dessein d'expliquer la grammaire de huit langues; ce qui, en définitive, devait rendre et a rendu effectivement notre décomposition de la phrase toute différente de la sienne en plusieurs points essentiels.

Quant aux principes et aux règles que nous émettons sur l'origine, la génération et la déduction des idées et des mots, on reconnaîtra facilement qu'ils sont puisés dans les ouvrages de Dumarsais, Condillac, Harris, Court de Gébelin, Beauzée, Destutt-Tracy et d'autres grammairiens célèbres que nous avons lus et comparés, et dont nous avons tâché de nous rendre propres les théories. Pour la classification des facultés de l'ame et des idées, nous avons exposé les principes de M. de La Romiguière; nous ne pouvions choisir de meilleur guide que ce noble écrivain, l'un des princes de la philosophie moderne.

EXPLICATION PRÉALABLE SUR LES PHRASES EN TABLEAUX.

Dans les tableaux qui vont passer sous les yeux du lecteur, nous offrirons successivement, ainsi que déjà nous l'avons annoncé page 126, les différentes espèces de phrases; savoir : d'abord, les phrases simples rangées en quatre espèces; ensuite les phrases complexes, c'est à dire celles qui se forment d'une phrase principale et d'une accessoire sous la dénomination de phrase-idée; en troisième lieu, les phrases composées, c'est à dire celles qui comptent une phrase principale, et une ou plusieurs accessoires qui seront phrases-pensées, comme nous aurons à l'expliquer; enfin, nous terminerons par des phrases sur-composées, et par l'analyse d'une période de quelque étendue.

CHAPI

MÉTHODE DE L'ANA

PHRASES

PREMIÈRE

PHRASES A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION DE LA	
	Déterminatif	Subjectif.
Les Romains étaient infatigables. (Bossuet.)	Les	Romains
Sylla était naturellement éloquent. (Vertot.)		Sylla
Denys était cruel, avide, pirate, brigand. (Bossuet.)		Denys
Les Syriens et les Arabes furent assujétis. (Bossuet.)	Les et les	Syriens et Arabes
Les Grecs et les Romains étaient braves et courageux. (Bossuet.)	Les et les	Grecs et Romains
Nos sièges étaient les gazons. (Fénélon.)	Nos	sièges
Pompée fut seul consul. (Millot.)		Pompée
Hercule n'était plus. (Fénélon.)		Hercule
Mithridate resta immobile. (Montesquieu.)		Mithridate
Calypso demeurerait immobile. (Fénélon.)		Calypso
César revint victorieux. (Millot.)		César

TRE II.

LYSE GRAMMATICALE.

SIMPLES.

ESPÈCE.

PHRASE EN SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.			CARACTÈRE DISTINCTIF DE LA PHRASE.
Connectif variable.	Submodatif.	Modificatif.	
étaient	naturellement	infatigables.	Phrase à modificatif absolu.
était		éloquent.	Phrase à modificatif absolu déterminé par un submodatif.
était		cruel, avide, pirate, brigand.	Phrase à modificatifs absolus multiples.
furent		assujétis.	Phrase à modificatif absolu avec subjectifs multiples.
étaient	seul	braves et courageux.	Phrases à modificatifs absolus multiples avec sujets multiples.
étaient		les gazons.	Phrase à substantif-modificatif.
fut		consul.	Phrase à substantif-modificatif.
était		existant.	Phrase à connectif - d'identité combiné avec la faculté d'agir absolue.
resta	ne plus	immobile.	Phrase à connectif-d'identité divisée ou incomplète
demeurait		immobile.	<i>Idem.</i>
revint		victorieux.	<i>Idem.</i>

DEUXIÈME

FORME DE LA PHRASE A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE		
	Déterminatif.	Subjectif.	Connectif-variable.
Alexandre battit les Grecs. (Bossuet.)		Alexandre	fut (1)
Les Gaulois assiégèrent Clu- sium. (Bossuet.)	Les	Gaulois	furent
Les Goths ne cultivaient point la terre. (Montesquieu.)	Les	Goths	n'étaient pas
Les Latins, les Herniques, les Sabins, les Eques et les Vols- ques aimaient passionnément la guerre. (Montesquieu.)	Les Les Les Les	Latins Herniques Sabins Eques	étaient
	et Les	Volsques	
Marius battit les Cimbres et les Teutons. (Bossuet.)		Marius	fut
Bélisaire prit Carthage, Rome et Ravenne. (Montesquieu.)		Bélisaire	fut
Les Grecs et les Romains ai- maient la guerre et les arts. (Bossuet.)	Les Les	Grecs et Romains	étaient

(1) Dans l'analyse, le connectif d'identité se sépare du modificatif avec lequel il se combine dans la phrase.

ESPÈCE.

EN SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.			CARACTÈRE DISTINCTIF DE LA PHRASE.
Submodatif et mod'ficatif.	Déterminatif.	Objectif.	
battant	les	Grecs.	Phrase à modificatif relatif par objectif.
assiégeant		Clusium.	<i>Idem.</i>
cultivant	la	terre.	<i>Idem.</i>
aimant passionnément	la	guerre.	Phrase à modificatif relatif par objectif simple, mais avec sub- jectifs multiples.
battant	les	Cimbres	Phrase à modificatif relatif par objectifs multiples.
	les	et Teutons.	
prenant		Carthage. Rome	
		et Ravenne.	<i>Idem.</i>
aimant	la	guerre	Phrase à objectifs multiples avec subjectifs multiples.
	les	et arts.	

TROISIÈME

PHRASES A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE		
	Déterminatif.	Subjectif.	Connectif variable.
Persée fut vaincu par Paul-Émile. (Bossuet.)		Persée	fut
Les Tarquins furent bannis de Rome. (Vertot.)	Les	Tarquins	furent
Cyrus marcha contre Babylone. (Bossuet.)		Cyrus	fut
Valérius ne fut cruel qu'aux chrétiens. (Bossuet.)		Valérius	fut
Les Perses étaient honnêtes, civils et libéraux envers les étrangers. (Bossuet.)	Les	Perses	étaient
Les Toscans étaient amollis par leur luxe et par leurs richesses. (Montesquieu.)	Les	Toscans	étaient
Justin fut fait empereur par le Sénat. (Bossuet.)		Justin	fut fait
Anastase mourut frappé de la foudre. (Bossuet.)		Anastase	mourut
Il n'y avait rien que de grand dans leurs desseins et dans leurs travaux. (Bossuet.)	Rien que de	grand	n'était
Sa grotte était sur une colline. (Fénélon.)	Sa	grotte	était
Tous les métiers jusqu'aux moindres étaient en estime parmi les Égyptiens. (Bossuet.)	Tous les jusqu'aux moindres	métiers	étaient
Théodose fut la joie et l'admiration de tout l'univers. (Bossuet.)		Théodose	fut
Les Grecs et les Romains étaient avides de gloire et de domination. (Bossuet.)	Les les	Grecs et Romains	étaient

ESPÈCE.

DANS SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.				CARACTÈRE DISTINCTIF
Modificatif et Submodatif.	Connectif- invariable.	Déterminatif.	Circonstantif.	de LA PHRASE,
vaincu	par		Paul-Émile.	Phrase à modificatif relatif par cir- constantif.
bannis	de		Rome.	Idem.
marchant	contre		Babylone.	Idem.
cruel seulement	à	les	chrétiens.	Idem.
honnêtes civils et libéraux	envers	les	étrangers.	Phrase à modificatifs multiples re- latifs par circonstantif.
amollis	par et par	leur leurs	luxé. richesses.	Phrase à circonstantifs multiples.
empereur	par	le	sénat.	Phrase à connectif d'identité fraction- née dans sa variation de temps.
frappé	de	la	foudre.	Idem.
existant	dans et dans	leurs leurs	desseins. travaux.	Gallicisme à circonstantifs multiples.
	sur	une	colline.	Phrase à modificatif sous-entendu.
	en parmi	les	estime Égyptiens.	Phrase à modificatif tourné en cir- constantif.
la joie et l'admiration	de	tout l'	univers.	Phrase à substantif-modificatif re- latif par circonstantif.
avides	de et [de		gloire domination.	Phrase à circonstantifs multiples et à subjectifs multiples.

QUATRIÈME

PHRASES A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION DE LA P H R A S E			
	Déterminatif.	Subjectif.	Connectif variable.	Modificatif et submodatif.
Nemrod établit son règne à Babylone. (Bossuet.)		Nemrod	fut	établissant
Les Romains firent des prodiges pour leur liberté. (Bossuet.)	Les	Romains	furent	faisant
Sésostris étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube. (Bossuet.)		Sésostris	fut	étendant
L'orgueil se tourne aisément en cruauté. (Bossuet.)	(L'	orgueil	est	tournant aisément
On remarquait je ne sais quoi de farouche dans les Lacédémoniens. (Bossuet.)		on	était	remarquante
Les Romains surpassaient les Carthaginois et les Espagnols en patriotisme et en valeur. (Bossuet.)	Les	Romains	étaient	surpassant
Les Grecs et les Romains ont surpassé les Egyptiens et les autres peuples dans les sciences et dans les arts. (Bossuet.)	Les Les	Grecs et Romains	ont	surpassé

ESPÈCE.

EN SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.

Déterminatif.	Objectif.	Connectif invariable.	Déterminatif.	Circonstantif.	
son	règne	à		Babylone.	Phrase à modificatif relatif par objectif et par circonstantif.
des	prodiges	pour	leur	liberté.	Idem.
son	empire.	depuis jusqu'à	le le	Gange. Danube.	Phrase à double circonstan- tif.
	soi	en		cruauté.	Phrase à pronom objectif.
je ne sais quoi de	farouche	dans	les	Lacédémoniens	Phrase dont le déterminatif de l'objectif est sous la forme de phrase.
les	Carthaginois	en		patriotisme.	Phrase à objectifs multiples et à circonstantifs multiples.
les	et Espagnols	et en		valeur.	
les	Egyptiens	dans	les	sciences.	Phrase à objectifs multiples, à circonstantifs multiples et à sujectifs multiples.
les autres	et peuples	et dans	les	arts.	

CHAPITRE III.

DÉCOMPOSITION DES PHRASES COMPLEXES.

La *phrase simple* renferme un seul connectif-variable délibéré par les accessoires que lui donne la pensée, c'est à dire par l'identité, le tems, le nombre, la personne et l'acte de l'esprit.

La phrase simple est formée ou d'éléments simples ou d'éléments complexes.

La phrase simple à éléments simples, ou phrase simple proprement dite, est celle dont les termes expriment des idées complètes sans l'aide d'aucun accessoire. Exemple : *Les Gaulois assiégèrent Clusium.*

La phrase simple à éléments complexes, ou *phrase complexe*, est celle dont l'un ou plusieurs des termes expriment par le moyen de compléments une seule et même idée qui par la parole est censée décomposée en idée principale et idée subordonnée, en sorte que, si l'on considère ces deux idées chacune séparément, on trouvera deux phrases dont l'une principale, l'autre accessoire ou subordonnée.

La *phrase principale* est la substance de toute la phrase; elle renferme les termes qui expriment les idées principales, c'est à dire les plus importantes dans la proposition.

La *phrase accessoire* est le développement de la principale; elle renferme les idées secondaires qui expliquent l'idée principale ou qui en circonscrivent l'étendue.

La phrase considérée par rapport à l'acte de l'esprit qui prononce sur l'identité du connectif variable, est pensée ou idée.

La *phrase-pensée* est formée d'un connectif variable délibéré par l'identité, le tems, le nombre, la personne et l'acte de l'esprit. Or le connectif-verbe est délibéré ou pensé quand il est dégagé du vague que lui laisse l'indétermination de sa forme primitive.

Ainsi, *aimer*, forme d'action indéterminée et primitive, devient forme positive et délibérée quand il se transforme en cette phrase : *j'aime.*

La *phrase-idée* est formée d'un connectif-variable abs-

trait des accessoires dont il est revêtu par le jugement lorsqu'il constitue en pensée une phrase. Dans l'esprit elle n'est qu'une idée; mais dans le discours elle est considérée comme phrase, parce qu'elle est déterminée par les termes qui sont constitutifs de la phrase.

La phrase simple est toujours phrase-pensée.

Dans la phrase complexe, la principale est phrase-pensée, l'accessoire est phrase-idée.

Quand la phrase est composée, la principale et l'accessoire sont phrases-pensées.

La phrase idée, considérée dans son rapport grammatical, s'annexe à la phrase principale sous la même forme que la phrase subordonnée dans la phrase-composée; considérée en elle-même comme expression d'idée ou mot, elle forme un des modes du connectif variable. Ainsi sa classification se trouve naturellement faite dans la division de la phrase composée et dans celle du connectif variable.

A cet égard, il ne sera pas hors de propos d'expliquer ce qu'on entend par *espèce absolue et relative de la phrase*. Toute phrase considérée en elle-même et rapportée aux espèces de la phrase simple, porte son caractère ou *espèce absolue*, qui est toujours une des quatre espèces observées dans la phrase simple. Toute phrase considérée dans le rapport qui la lie à d'autres phrases, porte son *espèce relative* caractérisée par une construction de parallélisme ou de subordination. Ainsi les phrases simples constituent l'absolu de toutes les sortes de phrases élémentaires de la phrase composée et complexe. Les rapports de principalité et de subordination en constituent le relatif.

La phrase-idée (considérée comme phrase et non comme mot) a donc son espèce absolue, qui est d'être rapportée à l'une des quatre sortes de phrases simples, et son espèce relative, qui est d'être partie intégrante ou incidente de la principale.

Cette remarque trouvera son application dans l'analyse de la phrase composée où les phrases simples se compliquent sous des rapports de principalité, de subordination et de parallélisme.

Application de la méthode analy

PHRASES A ANALYSER.

DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE EN SES ÉLÉ

Déterminatif et subjectif.	Connectif variable.	Modificatif et submodificatif.	Connectif invariable.
----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	--------------------------

PHRASE COMPLEXE PAR INTÉ

1^{re} SUBJECTIVE.

Il n'appartenait qu'à l'Egypte de dresser des monumens pour la postérité. (Bossuet).

Ceci (il... de)	était	appartenant seulement	à
elle (l'Egypte)	être	dressant	à
Dompter l'Asie mineure	ne fut pas	laissé	à

Il ne fut pas laissé aux Perses de dompter l'Asie Mineure. (Bossuet).

2^{re} OBJECTIVE.

Athènes et Lacédémone ne permettaient pas à la Grèce de rester en repos. (Bossuet).

Athènes et Lacédémone	n'étaient pas être	permettant	à
La Grèce	être	restant	en
Agésilas	fut	faisant	

Agésilas fit trembler les Perses dans l'Asie Mineure. (Bossuet).

Tarquin-le-Superbe avait rendu par ses violences la royauté odieuse. (Bossuet).

Tarquin-le-Superbe	avait	rendu	par
Sésostris	fut	laissant	

Sésostris laissa l'Egypte riche à jamais. (Bossuet).

3^{re} CIRCONSTANTIVE.

Lacédémone avait fait son dernier effort pour la guerre en produisant Philopémén. (Bossuet).

Lacédémone	avait été	faisant	pour en
elle		produisant	

Tous les peuples accouraient en foule le matin pour voir ce spectacle. (Vertot.)

Tous les peuples	étaient	accourant le matin	en pour
L'Egypte	n'était	oubliant	pour

L'Egypte n'oubliait rien pour polir l'esprit, ennoblir le cœur et fortifier le corps. (Bossuet).

Abraham fut choisi pour être la tige et le père de tous les croyans. (Bossuet).

Abraham	fut	choisi	pour
Sésostris	fut	entrant	dans après

Cela fait, Sésostris entra dans l'Ethiopie. (Bossuet).

Les suffrages ayant été recueillis, César emporta le pontificat sur Luctatius et tous ses compétiteurs. (Vertot).

César	fut	emportant	sur après
-------	-----	-----------	-----------

(1) Nota. Dans cette espèce d'analyse figurent à la même colonne le substantif avec son déterminatif; bientôt nous ne séparerons plus le connectif variable du modificatif, en sorte que la décomposition de la phrase ne présentera plus que deux termes mis en rapport par le verbe. Nous aurions pu former encore autant de colonnes qu'il y a d'espèces de mots dans la phrase simple; mais, décomposant le discours, notre intention est de faire voir en même

tique aux phrases complexes (1).

MENS CONSTITUTIFS.	ESPÈCE DE LA PHRASE		OBSERVATIONS.
	absolue.	relative.	
Déterminatif, objectif et circonstantif.			
<i>GRANTE-IDÉE.</i>			
l'Egypte.	3	Principale.	Cette forme d'analyse montre chaque phrase élémentaire décomposée dans tous ses élémens.
des monumens la postérité.	4 ^e	Subjective.	
les Perses.	3 ^e	Phrase complexe par son subjectif, lui-même phrase de la 2 ^e espèce.	
ceci la Grèce repos.	4 ^e	Principale.	Ici l'on voit l'accessoire élémentaire placée dans la colonne du mot dont elle occupe le rang.
les Perses trembler dans l'Asie Mineure.	3 ^e	Objective.	
ses violences la royauté odieuse.	2 ^e	Phrase complexe par son objectif qui est une phrase de la 3 ^e espèce.	
l'Egypte riche à jamais.	4 ^e	Phrase complexe par son objectif qui est une phrase de la 1 ^{re} espèce.	
son dernier effort la guerre produisant Philopèmen.	2 ^e	<i>Idem.</i>	
foule voir ce spectacle.	4 ^e	Principale.	
rien	2 ^e	Circonstantive.	
polir l'esprit, ennoblir le cœur et fortifier le corps.	3	Phrase complexe par sa circonstantive qui est de la 2 ^e espèce.	
être la tige et le père de tous les croyans.	4 ^e	Phrase complexe par trois circonstantives qui sont chacune de la 2 ^e espèce.	
l'Ethiopie cela fait.	3 ^e	Phrase complexe par son circonstantif, phrase de la 3 ^e espèce.	
le pontificat	3 ^e	Phrase complexe par sa circonstantive de la 1 ^{re} espèce.	
Luciatius et tous ses compé- titeurs	4 ^e	<i>Idem.</i>	
les suffrages recueillis.			

tous les divers procédés qui peuvent être suivis pour enseigner la grammaire générale. Le professeur sera toujours le maître de continuer par le même nombre de colonnes, ou de le resserrer à mesure que ses élèves font des progrès dans l'analyse de la phrase.

Suite des phra

PHRASES A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION DE LA	
	Déterminatif et subjectif.	Connectif variable.
	PHRASES COMPLEXES	
L'empire affligé se reposa sous Vespasien. (Bossuet).	L'empire	fut
Sésostris, devenu aveugle dans sa vieillesse, se donna la mort à lui-même. (Bossuet).	L'empire Sésostris	fut
Ayant mis Cléopâtre sur le trône, César marcha rapidement contre Pharnace. (Millet).	Sésostris César	devenu fut
Sésostris enleva les richesses de Salomon (Bossuet).	César Sésostris	ayant
Leur reconnaissance envers leurs parents était immortelle. (Bossuet).	Richesses Sésostris	fut
Sésostris soumit le pays au-delà de l'Egypte. (Bossuet).	Leur Reconnaissance Reconnaissance	était
Tout le monde détestait une action si inhumaine et si cruelle. (Bossuet).	Sésostris Pays	fut
Des lois simplement écrites et en petit nombre tenaient les peuples dans le devoir. (Bossuet).	Tout le monde Action	était
Les jugemens de Dieu sur Rome ne nous ont pas été cachés. (Bossuet).	Des lois Lois Lois	étaient
	Les jugemens Jugemens Jugemens	n'ont pas été

ses complexes.

PHRASE DANS SES ÉLÉMENTS.			ESPÈCE DE LA PHRASE.	
Modificatif et submodatif.	Connectif invariable.	Déterminatif objectif et circonstantif.	absolue.]	relative.
<i>PAR INCIDENTES-IDÉES</i>				
reposant	sous	lui Vespasien.	4 ^e	Principale.
affligé			1 ^{re}	Incidente-idée.
donnant	à	la mort lui-même.	4 ^e	Principale.
aveugle	dans	sa vieillesse.	3 ^e	Incidente.
marchant rapidement	contre	Pharnace.	3 ^e	Principale.
mis	sur	Cléopâtre le trône.	4 ^e	Incidente-idée.
enlevant		les richesses Salomon.	2 ^e 3 ^e	Principale. Incidente à modificatif sous-entendu.
immortelle	envers		1 ^{re}	Principale.
		leurs parens.	3 ^e	Incidente à modificatif sous-entendu.
soumettant	au-delà de	le pays l'Égypte.	2 ^e 3 ^e	Principale. Incidente à modificatif sous-entendu.
détestant inhumaine si et cruelle si		une action.	2 ^e 1 ^{re}	Principale. Incidentes multiples.
tenant	dans	les peuples le devoir.	4 ^e	Principale.
écrites simplement			1 ^{re}	Incidentes multiples.
	en	petit nombre.	3 ^e	
cachés	à	nous.	3 ^e	Principale.
	de	Dieu.	3 ^e	Incidentes différen- tielles.
	sur	Rome.	3 ^e	

SUITE DES PHRASES COMPLEXES.

La *phrase-intégrante-idée* est un élément essentiel de la principale; l'*incidente-idée* tombe sur un terme de la principale pour en développer et expliquer l'idée. L'intégrante diffère de l'incidente en ce que celle-ci est un accessoire ajouté à un des élémens de la principale pour lui servir de déterminatif, au lieu que l'intégrante est une partie nécessaire à la plénitude de la principale. L'intégrante-idée se divise en trois espèces: subjective, objective et circonstantive. La phrase subjective remplit la fonction de subjectif, l'objective celle d'objectif, la circonstantive celle de circonstantif.

Ce que nous appelons *phrase-intégrante* est nommé par Condillac *phrase-subordonnée*. Cette dénomination de *subordonnée* est trop générale pour préciser le caractère de cette espèce de phrase; car toute phrase accessoire est nécessairement *subordonnée* à la principale, puisqu'elle sert à en développer le sens, et *subordonné* n'exprime rien autre chose. Mais ce développement se fait de deux manières, 1° par une phrase qui est terme du verbe principal comme sujet, ou objet, ou circonstance, et qui, par conséquent, est à la phrase principale ce que les membres humains sont au corps; 2° par une phrase qui s'annexe à l'un des termes du verbe principal et qui (pour continuer la comparaison) est à la principale ce que les habillemens et les autres moyens d'existence sont au corps humain. Il est évident que la dénomination de *subordonnée* ne caractérise pas l'intégrance de ce premier rapport d'accessoire.

CHAPITRE IV.

DÉCOMPOSITIONS DES PHRASES COMPOSÉES.

La *phrase-composée* renferme deux ou plusieurs phrases simples construites ensemble comme parallèles ou comme subordonnées l'une à l'autre.

Les *phrases parallèles* sont des phrases substantielles simples ou principales d'autres phrases, et sur lesquelles l'esprit se porte également, parce qu'elles ne sont principales ni accessoires l'une de l'autre.

La *phrase-subordonnée* ou *accessoire* forme elle-même un élément de la principale, et dans ce cas est *phrase intégrante*, ou bien elle tombe sur un des élémens de la phrase principale et s'appelle *phrase-incidente* ou *adhérente*.

Plaçons maintenant sous les yeux du lecteur, et en un seul tableau, les différentes espèces de phrases composées.

TABLEAU

DES

!

ESPÈCES DE PHRASES COMPOSÉES.

PHRASES	PARALLÈLES.			Le sage éclaire la vertu et la vertu conduit le sage au bonheur.
	SUSSTANTIVE	INTEGRANTE	SUBJECTIVE.	Il est constant <i>que</i> la vertu conduit le sage au bonheur.
			OBJECTIVE.	Le sage a toujours pensé <i>que</i> la vertu conduit au bonheur.
			CIRCONSTANTIVE.	Le sage aime la vertu <i>parcequ'</i> elle le mène au bonheur.
	ATTRIBUTIVE	INTEGRANTE	DÉTERMINATIVE.	La vertu a tant de charmes <i>que</i> le sage la préfère à la richesse.
			MODATIVE.	La vertu est <i>telle que</i> le sage la préfère aux richesses.
			SUBMODATIVE.	Le sage aime <i>tellement</i> la vertu <i>qu'</i> il la préfère aux richesses.
	SUBSTANTIALE	SUBORDONNÉE	SUBJECTALE.	La sagesse, <i>qui</i> éclaire la vertu, procure le bonheur.
			OBJECTALE.	La vertu, <i>que</i> la sagesse éclaire, fait le bonheur.
			CIRCONSTALE.	La sagesse, <i>par laquelle</i> la vertu est éclairée, conduit au bonheur.
	ATTRIBUTIVALE	INCIDENTE	DÉTERMINALE.	La vertu a <i>plus de</i> charmes pour le sage <i>que</i> les richesses.
			MODALE.	La vertu n'est pas toujours <i>telle qu'</i> elle est définie par le philosophe.
			SUBMODALE.	La vertu est <i>plus</i> estimée du sage <i>que</i> ne le sont les richesses.

REMARQUE ESSENTIELLE SUR LE TABLEAU DES PHRASES COMPOSÉES.

À la vue de ce tableau complet des phrases composées, une remarque essentielle et tranchée frappe à l'instant notre esprit et nos regards ; c'est le trait saillant et caractéristique de chacune des deux grandes divisions des phrases subordonnées ou accessoires : le voici. Les *phrases intégrantes*, soit qu'elles portent sur un substantif ou un attributif de la phrase principale, dont elles forment le complément nécessaire et inséparable, ont toutes des terminaisons ou finales en *ives* ; telles sont, relativement au substantif, les subjectives, les objectives et les circonstantives ; et relativement à l'attributif, les déterminatives, les modatives et les submodatives. Au contraire, les *phrases incidentes*, lesquelles ont pour objet d'expliquer ou de développer un des mots de la phrase principale, ont des terminaisons en *ales* ; savoir : les subjectales, les objectales et les circonstaales, qui ont rapport à un substantif, et les déterminales, les modales et les submodales, qui roulent sur un attributif ; substantif et attributif dont elles pourraient, à la rigueur, se séparer, sans altérer notablement le sens de la phrase principale.

La décomposition de ces phrases diverses, en leurs élémens constitutifs et le placement de ces élémens ou mots dans les colonnes achèveront de porter la conviction dans les intelligences, en faisant de plus en plus ressortir l'avantage d'une distinction aussi marquée.

Application de la méthode ana

PHRASES A ANALYSER.	DÉCOMPOSITION Déterminatif subjectif.
Le genre humain sort peu à peu de l'ignorance, l'expérience l'instruit, et les arts sont inventés ou perfectionnés. (Bossuet). L'Euphrate était droit dans son cours et jamais ne se débordait. (Bossuet). Rome fut en proie aux Brabares, prise trois et quatre fois, pillée, saccagée, détruite. (Bossuet). Cicéron se bannit lui-même, sortit la nuit de Rome, et se retira en Grèce. (Vertot).	PHRASES Le genre humain L'expérience les arts L'Euphrate L'Euphrate Rome Rome Rome Rome Cicéron Cicéron Cicéron PHRASES
Par ce décret il était ordonné que César licencierait son armée. (Vertot). Il me semblait que je voyais Achille. (Fénélon). D'où vient que les Locriens se sont unis aux barbares contre les Grecs. (Fénélon). Tout le monde craignait que les Lacédémoniens ne commandassent. (Bossuet). Le Sénat voulut que le peuple ne payât aucun impôt pendant la guerre. (Vertot). Chacun sait combien soigneusement les Egyptiens conservaient les corps morts. (Bossuet). On voit peu d'apparence que Ninus et Sémiramis aient rien entrepris de semblable. (Bossuet). On prétend que César remporta de force ou qu'il réduisit par la terreur de ses armes huit cents villes, qu'il subjuga trois cents peuples ou nations, qu'il défit en différents combats trois millions d'hommes. (Vertot). On sait qu'en moins de dix ans César triompha des Helvétiens, qu'il attaqua et qu'il défit Arioviste, qu'il soumit depuis les Belges à ses lois, qu'il conquit toutes les Gaules, et que les Romains sous sa conduite passèrent la mer et arborèrent pour la première fois les aigles dans la Grande-Bretagne. (Bossuet).	Ceci (il... que) César Je voyais Achille Les Locriens se sont unis aux barbares contre les Grecs Tout le monde Les Lacédémoniens Le sénat Chacun On On On

lytique aux phrases composées.

TION DE LA PHRASE EN SES ÉLÉMENTS.

Connectif variable, modificatif et submodificatif.	Connectif invariable, déterminatif, objectif et circonstantif.
--	--

CARACTÈRE

DISTINCTIF

DE LA PHRASE.

COMPOSÉES DE PHRASES PARALLÈLES.

sort peu à peu	de l'ignorance.
instruit	lui
sont inventés ou perfectionnés	et
était droit	dans son cours.
ne débordait jamais	et
fut	lui
fut prise trois et quatre fois	en proie
fut pillée	aux barbares.
fut saccagée	
fut détruite	
bannit	lui-même
sortit	de Rome
	pendant la nuit.
retira	lui
	en Grèce.

Phrase parallèle rapportée à la 3^e espèce de phrase simple.

Parallèle de la 2^e espèce.

Id. 1^{re} id.

Id. 3^e id.

Id. 2^e id.

Id. 3^e id.

Id. 4^{er} id.

Id. 4^{re} id.

Id. 4^{re} id.

Id. 4^{re} id.

Id. 2^e id.

Id. 3^e id.

Id. 4^e id.

COMPOSÉES PAR INTÉGRANTES.

1^o Subjective.

était ordonné	par ce décret
licencierait	son armée.
semblait	à moi.
vient	de quelle part ou raison.

Principale de la 3^e espèce.
Subjective de la 2^e espèce.

Phrase de la 3^e espèce composée
par sa subjective qui est de la 2^e.

Phrase de la 5^e espèce composée
par sa subjective qui est de la 4^e.

2^o Objective.

craignait	ceci (que).
ne commandassent	
voulut	que le peuple ne payât
	aucun impôt pendant la
	guerre.
sait	combien soigneusement les
	Egyptiens conservaient les
	corps morts.
voit	peu d'apparence que Ninus
	et Sémiramis aient rien
	entrepris de semblable.
prétend	que César remporta, etc.
sait	qu'en moins de dix ans
	César triompha, etc.

Principale de la 2^e espèce.
Objective de la 1^{re} espèce.

Phrase de la 2^e espèce composée
par son objective qui est de
la 4^e.

Phrase de la 2^e espèce com-
posée par son objective qui est
de la 2^e.

Idem.

Phrase composée par trois ob-
jectives parallèles.

Phrase composée par sept ob-
jectives parallèles.

Suite des phra

PHRASES A ANALYSER.

DÉCOMPOS

Déterminatif
subjectif.

Depuis que César fut arrivé dans les Gaules, tout fut
vénal dans son camp. (Vertot.)

Tout

César

Quand Cicéron approcha de Rome, les grands, les che-
valiers, les peuples, tout sortit au devant de lui. (Vertot.)

Les grands, les chevaliers,
les peuples, tout

A peine Sylla fut-il mort que César se jeta dans les af-
faires. (César.)

César

Les Athéniens essayèrent tant de revers que leur carac-
tère en fut sensiblement altéré. (Voyage d'Anacharsis.)

Les Athéniens
Leur caractère

Le sage préfère la vertu à tous les biens, tant elle a de
charmes.

La vertu

La vertu est telle que le sage la préfère à tous les biens.

La vertu
Le sage

Telle est la faiblesse et l'inconstance des hommes, ils se
promettent tout d'eux mêmes et ne résistent à rien.
(Fénélon.)

La faiblesse et l'inconstance
des hommes.

La seconde guerre punique est si fameuse que tout le
monde la sait. (Montesquieu.)

La seconde guerre punique
Tout le monde

La vie n'était plus pour Hercule un présent des dieux,
tant elle lui était funeste. (Fénélon.)

La vie

ses composées.

ANALYSE DE LA PHRASE EN SES ÉLÉMENTS.

Connectif variable, modificatif et submodatif.	Déterminatif, objectif, connectif invariable et circonstantif.	CARACTÈRE DISTINCTIF DE LA PHRASE.
3° Circonstantive.		
fut vénéal.	dans le camp	Principale, 3°.
[fut arrivé	depuis ce temps (que) dans les Gaules.	Circonstantive, 3°.
sortit	au devant de Cicéron lorsqu'il approcha de Rome,	Phrase de la 3 ^e espèce, composée par sa circonstantive, qui est de la 3 ^e espèce.
jeta	lui dans les affaires à peine que Sylla fut mort.	Phrase composée par sa circon- stantive.
4° Déterminative.		
lessuyèrent	(tant de revers que	Principale, 2°.
fut sensiblement altéré.	par eux	Déterminative, 3°.
a	tant de charmes que l'e sage la préfère à tous les biens.	Phrase composée par sa détermi- native.
5° Modative.		
est telle que préfère	elle à tous les biens.	Principale, 1 ^{re} . Modative, 4°.
est telle, ils se promettent tout d'eux-mêmes et ne résistent à rien.		Phrase composée par deux mo- datives parallèles.
6° Submodative.		
est fameuse si, que		Principale, 1 ^{re} .
sait	elle	Submodative, 2°.
était funeste tant que elle n'était plus pour lui un pré- sent des dieux.	à Hercule	Phrase composée par une sub- modative.

Suite des phrases composées.

DÉFINITION ET DIVISION DES PHRASES INTÉGRANTES.

La *phrase intégrante-pensée* est un élément nécessaire à la plénitude ou à l'intégrité de la principale, ainsi que déjà nous l'avons dit plus haut.

Elle se divise en *substantive* et *attributive*, suivant les élémens substantifs ou attributifs dont elle occupe la place dans la principale.

La phrase substantive se divise en trois sortes : subjective, objective et circonstantive.

La subjective est le sujet de la principale.

L'objective est l'objet de la principale.

La circonstantive est le circonstantif de la principale.

L'attribution se divise en trois sortes : déterminative, modative et submodative.

La déterminative sert de déterminatif à l'un des termes de la principale.

La modative sert de modatif ou de modificatif à la principale.

La submodative sert de submodatif ou submodificatif à la principale.

REMARQUE PRÉALABLE SUR LE TABLEAU SUIVANT.

Dans le tableau qui va suivre nous présenterons la décomposition ou analyse des phrases incidentes, comme nous venons de le faire dans le précédent pour les phrases intégrantes; l'esprit alors saisira mieux le véritable caractère, le trait prédominant de cette deuxième espèce ou division de la phrase subordonnée, en observant dans les colonnes les élémens qui la constituent, relativement à la phrase principale.

DÉCOMPOSITION

PHRASES A ANALYSER.

Déterminatif subjectif.

PHRASES COMPOSEES PAR

1^o SUBJEC

Pyrrhus remporta contre les Romains diverses victoires qui le ruinaient. (Bossuet.)

Pyrrhus lesquelles victoires Joathan lequel Joathan
--

Joathan qui succéda à Ozias, gouverna sagement le royaume. (Bossuet.)

2^o OBJEC

César porta la guerre dans la Galice et dans la Lusitanie qu'il soumit à l'empire romain. (Vertot.)

César Il Jacob Dieu Le sénat Rome Leur néant Les hommes
--

Jacob que Dieu protégeait excella en tout au-dessus d'Esau. (Bossuet.)

Le sénat était composé de ce que Rome avait de plus grand. (Bossuet.)

Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît toujours. (Bossuet.)

3^o CIRCONS

Télémaque, venez dans ma demeure où je vous recevrai comme mon fils. (Fénélon.)

Télémaque, Je

Ces rois me reçurent avec la même joie qu'ils auraient reçu Hercule lui-même. (Fénélon.)

Ces rois ils

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales. (Fénélon.)

Athènes et Lacédémone La Grèce

4^o DÉTER

Spartacus ne fit pas moins de peine aux prêteurs et aux consuls que Mithridate en faisait à Lucullus. (Bossuet.)

Spartacus Mithridate

Amilcar fit la guerre en Espagne avec autant d'adresse que de valeur. (Bossuet.)

Amilcar Amilcar

Lépidus avait plus de crédit que d'ambition et de force. (Vertot.)

Lépidus Lépidus

5 MO

Les Romains furent autres sous les consuls que sous les empereurs. (Bossuet.)

Les Romains Les Romains

Telle fut autrefois cette ville dès sa naissance, telle elle existe maintenant. (Bossuet.)

Cette ville elle

Autre temps, autres mœurs.

Les mœurs Les tems

6 SUBMO

Cette guerre fut aussi heureuse qu'elle était juste. (Vertot.)

Cette guerre elle

A Rome on craignait plus l'oisiveté que les ennemis. (Montesquieu.)

On On

L'Eglise fut moins tranquille sous Dioclétien que sous Constantin. (Bossuet.)

L'Eglise Elle

Plus sa puissance (de Périclès) augmentait, moins il prodiguait son crédit et sa présence. (Voyage d'Anacharsis.)

Périclès Sa puissance

ses composés.

DE LA PHRASE EN SES ÉLÉMENTS.

Connectif variable, modificatif et submodatif.	Déterminatif, objectif, connectif-invariable et circonstantif.	CARACTÈRE distinctif de la phrase.
--	--	---------------------------------------

PHRASES INCIDENTES.

TALE.

reporta ruinaient gouverna sagement succéda	diverses victoires contre les Romains lui. le royaume à Ozias	Principale, 4e espèce. Subjectale, 2e. Principale, 2e. Subjectale, 3e.
--	---	---

TALE.

porta soumit excella protégeait était composé avait paraît toujours fissent	la guerre dans la Galice et dans la Lusitanie laquelle Galice et Lusitanie. en tout au-dessus d'Esau lequel Jacob. de ce, de plus grand lequel de plus grand. malgré quelque effort quelque effort.	Principale, 4e. Objectale, 2e. Principale, 3e. Objectale, 2e. Principale, 3e. Objectale, 2e. Principale, 3e. Objectale, 2e.
--	--	--

TALE.

venez recevrai requerent auraient reçu étaient les principales était composée	dans ma demeure. vous, comme mon fils dans laquelle demeure. moi avec la même joie. Hercule même avec laquelle joie. sans comparaison parmi toutes les républiq. desquelles républiques.	Principale, 3e. Circonstale, 4e. Principale, 4e. Circonstale, 4e. Principale, 3e. Circonstale, 3e.
--	--	---

MINALE.

ne fit pas faisait fit fit avait avait	moins de peine aux prêteurs et aux consuls lequel moins ou autant de peine à Lucullus, la guerre en Espagne avec autant d'adresse la guerre en Espagne avec autant de valeur. plus d'ambition moins de crédit et de force.	Principale, 4e. Déterminale, 4e. Principale, 4e. Déterminale, 4e. Principale, 2e. Déterminale, 2e.
---	---	---

DALE.

furent autres furent autres existe telle maintenant fut telle autrefois sont autres sont autres	sous les consuls. sous les empereurs. dès sa naissance.	Principale, 3e. Modale, 3e. Principale, 1re. Modale, 3e. Principale, 1re. Modale, 1re.
--	---	---

DALE.

fut heureuse aussi était juste aussi craignait plus craignait moins fut tranquille moins fut tranquille plus prodiguait moins augmentait plus	l'oisiveté à Rome. les ennemis à Rome. sous Dioclétien. sous Constantin. son crédit et sa puissance.	Principale, 1re. Submodale, 1re. Principale, 4e. Submodale, 4e. Principale, 3e. Submodale, 3e. Principale, 2e. Submodale, 1re.
--	--	---

Suite des phrases composées.

DÉFINITION ET DIVISION DES PHRASES INCIDENTES.

La *phrase incidente-pensée* détermine un élément de la principale qu'elle répète dans elle par un pronom conjonctif.

Deux sortes d'élémens composent la phrase, le substantif et l'attributif. Le substantif est ou subjectif, ou objectif ou circonstantif de la phrase. L'attributif est ou déterminatif, ou modificatif ou submodatif.

La phrase incidente, selon ces espèces d'élémens, se divise en phrase substantiale et attributiale.

La *phrase substantiale* répète un substantif commun ; la *phrase attributiale* répète un attributif commun.

La phrase substantiale, suivant les trois espèces de rapports sous lesquels elle répète le substantif commun, se sous-divise en subjectale, objectale, circonstale.

La phrase subjectale répète dans elle comme sujet un substantif de la principale.

La phrase objectale répète dans elle comme objet un substantif de la principale.

La phrase circonstale répète dans elle comme circonstantif un substantif de la principale.

La phrase attributiale, selon qu'elle répète un déterminatif, ou un modatif ou un submodatif de la principale, est déterminale, modale, submodale.

La phrase déterminale répète dans elle un déterminatif de la principale.

La phrase modale répète dans elle un modatif ou modificatif de la principale.

Enfin la phrase submodale répète dans elle un submodatif de la principale.

CHAPITRE V.

PHRASES COMPOSÉES PAR MULTITUDE D'ACCESSOIRES SIMPLES.

Dans les chapitres précédens nous avons décomposé toutes les sortes de rapports des phrases entre elles ; pour cela nous avons donné des exemples de phrases composées dans un de leurs termes seulement : nous allons maintenant présenter des exemples de phrases composées dans plusieurs de leurs termes ; nous les analyserons encore pour montrer que les rapports qui les lient sont compris dans la théorie de ceux que nous venons d'observer. Ensuite nous décomposerons successivement tous les degrés de la composition du discours, afin de faire voir que depuis la phrase la plus simple jusqu'à la période la plus compliquée, les mêmes lois de subordination président au tissu du discours, et que la méthode analytique suit toujours des procédés semblables.

Phrases composées par multi

PHRASE A ANALYSER.	SA DÉCOM
	PREMIER TERME.
	Déterminatif, subjectif.
Les Grecs nous ont raconté les actions de Cyrus en plusieurs manières différentes. (Bossuet.)	Les Grecs actions manières
Une foule de jeunes patriciens, amollis par le luxe, entretenaient l'aveugle confiance de Pompée. (Millet.)	Une foule de jeunes patriciens patriciens confiance confiance
La pêche du lac Mœris valait au prince des sommes immenses. (Bossuet.)	La pêche somme pêche
La température toujours uniforme de l'Égypte y faisait les esprits solides et constants. (Bossuet.)	La température ; température température
Les inscriptions des Pyramides n'étaient pas moins nobles que l'ouvrage. (Bossuet.)	Les inscriptions l'ouvrage
La prospérité de la religion est autre que celle des empires. (Montesquieu.)	La prospérité cette prospérité prospérité
Les premiers rois de Rome n'étaient pas moins attentifs à régler le culte et les cérémonies qu'à donner des lois et à bâtir des murailles. (Montesquieu.)	Les premiers rois premiers rois premiers rois
Près du déluge se rangent le décroissement de la vie humaine, le changement dans le vivre et une nouvelle nourriture substituée aux fruits de la terre; quelques préceptes donnés à Noé de vive voix seulement, la confusion des langues arrivée à la Tour de Babel, premier monument de l'orgueil et de la faiblesse des hommes, le partage des trois enfans de Noé et la première distribution des terres. (Bossuet.)	Le décroissement le changement une nourriture quelques préceptes la confusion le partage et la première distribution
<i>Caractère général de cette phrase :</i> Phrase à sujets multiples complexes par des phrases-idées incidentes dont la plupart sont elles-mêmes complexes par d'autres phrases-idées incidentes simples ou encore complexes, jusqu'au 4 ^e degré de subordination.	Décroissement vie le changement une nourriture nourriture fruits préceptes
	Voix confusion confusion ; tour tour orgueil et faiblesse le partage enfants La première distribution.

tude de phrases-idées simples.

POSITION.

RAPPORT. Connectif variable modificatif, submodatif, connectif, invariable.	SECOND TERME. Déterminatif, objectif et circonstanciel.	CARACTÈRE SPÉCIFIQUE de la phrase.
ont raconté	Les actions, à noms en plusieurs manières de Cyrus	principale incidente-idée idem.
différentes] entretenaient amollis par aveugle	la confiance le luxe de Pompée	principale incidente-idée, idem. idem.
valait des sommes immenses à	le prince de le lac Mœris	principale incidente-idée idem.
faisait solides et constants dans	les esprits ce lieu	principale. incidente-idée idem.
toujours uniforme	de l'Égypte	principale incidente-idée idem.
n'étaient pas moins nobles était aussi noble		principale submodale
est autre c, l'autre	de la religion les empires	principale modale incidente-idée, idem.
n'étaient pas moins attentifs à	de [régler le culte et les cérémonies de Rome	principale incidente-idée
n'étaient pas moins attentif à	et [donner des lois à bâtir des murailles	submodale ayant pour cir- constance deux phrases-idées.
[rangent près de	le déluge eux	principale
humaine	de la vie	incidente idée du 1er degré
nouvelle substituée à	dans le vivre les fruits de la terre	id. 2e id. 1er id. 1er id. 1er idr 2e
donnés à seulement de	Noé voix	id. 1er id. 2e id. 1er id. 2e id. 3e id. 4e id. 1er id. 2e
arrivée à de premier mouvement de	de les langues la tour Babel l'orgueil et de la faiblesse les hommes les trois enfans Noé les terres.	id. 1er degré

PHRASES composées par multitude de phrases-pensées simples.

PHRASE A ANALYSER.	SA DÉCOMPOSITION.			SON CARACTÈRE SPÉCIFIQUE
	1 ^{er} TERME.	RAPPORT.	2 ^e TERME.	
Les Scythes que Thanaïs menait ont plutôt fait des courses que des conquêtes. (Bossuet).	Les Scythes ils Thanaïs	ont fait plutôt que n'ont fait menait	des courses des conquêtes lesquels Scythes	Principale. Submodale. Objectale.
Des forêts inhabitables couvraient la Germanie, que l'industrie a fer- tilisée, dont elle-même a changé le climat, (Millet).	Des forêts forêts L'industrie elle-même climat	couvraient inhabitables a fertilisée a changé de	la Germanie. laquelle Germanie le climat laquelle Germanie.	Phrase composée par une incidente-idée sur le sujet, par une objectale sur l'objet, par une circons- tale sur l'objet qui est ré- pétée comme principe-gé- nitif de son objectif.
Mais cet empire formidable qu'Alexandre avait conquis, ne dura pas plus longtemps que sa vie qui fut courte. (Bossuet).	Cet empire Sa vie Empire Alexandre laquelle vie	Mais ne dure pas plus longtemps que ne dura longtemps formidable 'avait conquis fut courte	lequel empire.	Phrase composée par une objectale, une subjectale et une submodale.

CHAPITRE VI.

PHRASES COMPOSÉES PAR UNE MULTITUDE D'ACCESSOIRES SUBORDONNÉES
L'UNE A L'AUTRE.

Après avoir développé toutes les espèces de rapports sous lesquels les phrases se combinent pour former la phrase composée dans un ou plusieurs de ses termes, nous analyserons des phrases composées d'accessoires composés eux-mêmes, afin de montrer que dans une multitude d'accessoires subordonnés, il y a une principale générale à laquelle les autres se rapportent; que ces accessoires subordonnés sont eux-mêmes des phrases principales relativement aux autres qui les déterminent, qu'ils sont liés chacun à leur phrase principale par les mêmes rapports de subordination et de parallélisme qui ont été remarqués dans les analyses précédentes, et que cette gradation de relation s'observe jusqu'à la dernière phrase.

Phrases composées par multitude

PHRASE A ANALYSER.	SA DÉCOM	
	1 ^{er} TERME.	RAPPORT.
Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains qui viennent aussi de lui à leur manière. (Bossuet.)	Dieu ceux il moyens qui	ne veut pas négligent inspire humains viennent aussi de à
La colonie que Cécrops ramena d'Egypte fonda douze villes ou plutôt douze bourgs, dont il composa le royaume d'Athènes où il établit avec des lois de son pays les dieux qu'on y adorait. (Bossuet.)	La colonie Cécrops il royaumes il lois on	fonda ramena composa de de établit avec dans de adorait dans
Mais Mentor, qui craignait les maux avant qu'ils arrivassent, ne savait plus ce que c'était que de les craindre dès qu'ils étaient arrivés. (Fénélon.)	Mentor qui que de (ceci) lui	Mais ne savait plus craignait avant était lequel ce craindre dès
Le culte et les cérémonies que Romulus et Numa instituèrent furent trouvés si sages que lorsque les rois furent chassés, le joug de la religion fut le seul dont le peuple, dans sa fureur pour la liberté, n'osa s'affranchir. (Montesquieu.)	Le culte et les cérémonies Romulus et Numa Le joug Le joug Le peuple fureur	furent trouvés si sages que instituèrent lorsque fut le seul de n'osa dans pour

d'accessoires subordonnés l'un à l'autre.

POSITION.	
2 ^e TERME.	SON CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.
que (ceci). les moyens lesquels lui leur manière.	Phrase composée par une objective de la 2^e espèce, dont le subjectif est déterminé par une incidente objectale de la 2^e, et dont l'objectif est déterminé par une incidente idée de la 1^{re} et par une incidente-subjectale de la 3^e espèce.
douze villes ou plutôt 12 bourgs. laquelle le royaume lesquels Athènes des lois les dieux lequel royaume son pays lesquels ce lieu.	Phrase composée par une objectale sur le subjectif, par une circonstale sur l'objectif; circonstale composée par une incidente idée, par une circonstale qui est elle-même composée par une incidente idée, par une circonstale qui est elle-même composée par une incidente idée et par une objectale.
ce les maux qu'ils arrivassent les maux qu'ils étaient arrivés.	Principale. Subjectale composée par sa circonstance. Modale incidente sur <i>ce</i>, objectif de la principale. Subjective de la phrase modale, composée par sa circonstance, phrase de la 1^{re} espèce.
lesquels les rois furent chassés la religion. s'affranchir duquel sa fureur la liberté	Principale composée. Par une objectale. Par une submodative. Incidente sur le subjectif de la submodative. Circonstale incidente sur le modatif de la submodative. Incidente sur le circonstantif de la circonstale.

Suite des phrases composées par une multitude

PHRASE A ANALYSER.	SA DÉCOM	
	1 ^{er} TERME.	RAPPORT
Le sénat de Rome ayant chargé le préteur Pétilius d'examiner les écrits du roi Numa, qui avaient été trouvés dans un coffre de pierre, quatre cents ans après la mort de ce roi, il résolut de les faire brûler sur le rapport que lui fit le préteur que les cérémonies qui étaient ordonnées dans ces écrits différaient beaucoup de ce qui se pratiquait alors; ce qui pouvait jeter des scrupules dans l'esprit des simples et leur faire voir que le culte prescrit n'était pas le même que celui qui avait été institué par les premiers législateurs et inspiré par la nymphe Egérie. (Montesquieu.)	Le sénat	résolut
	Le sénat	ayant chargé
	écrits	sur
	qui	de
	coffre	de
	ans	après
	mort	de
	les cérémonies	différait beaucoup de
	Le préteur	fit
	qui	étaient ordonnées
	qui	à
	qui (ce)	dans
		pratiquaient alors
		pouvait jeter dans
	esprit	de
	culte	prescrit
	celui	n'était pas le même
	qui	avait été institué
		par
		et
		inspiré
		par

d'accessoires subordonnées l'une à l'autre.

POSITION.	SON CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.
2 ^e TERME.	
de les faire brûler le rapport. le préteur Pétilius examiner les écrits le roi Numa un coffre quatre cents ans pierre la mort ce roi	Principale composée par deux circonstantives. Identité idée composée par sa circonstance. Incidente-idée. Incidente subjectale d' <i>écrits</i> . Incidente-idée. Idem. Idem.
celles lui lequel rapport	Circonstantive représentée par <i>rapport</i> . Objectale.
ces écrits. se (elles) l'esprit des scrupules	Subjectale. Idem. Subjectale sur <i>ce</i> , pronom de la phrase circonstale <i>les cérémonies différaient</i> .
les simples	Incidente-idée. Idem. Modale sur même.
les premiers législateurs	Subjectale sur <i>celui</i> .
la nymphe Egérie	

CHAPITRE VII.

PHRASE OU PÉRIODE SURCOMPOSÉE.

Dans ce chapitre nous analyserons une phrase d'un très-grand degré de composition, afin de montrer que les principes que nous avons posés précédemment sont applicables à toutes les décompositions jusqu'aux phrases les plus composées qu'on puisse rencontrer dans les écrivains de toutes les nations. Nous abrègerons les procédés de l'analyse encore plus que dans les chapitres précédens, pour faire voir d'autres formes de décomposition grammaticale.

EXPLICATION PRÉALABLE.

La période surcomposée que nous allons analyser dans ses élémens constitutifs est une fable de Lafontaine, *Le Chêne et le Roseau*, le chef-d'œuvre du genre. Le tableau n'offrira plus que trois colonnes, dont chacune indiquera un des trois grands types de la phrase, le substantif, le connectif ou rapport et le modificatif ou l'attribut avec ses accessoires.

PHRASE OU PÉRIODE

PHRASE À ANALYSER.	SA principale
Le chêne un jour dit au roseau : Vous avez bien sujet d'accuser la nature ; Un roitelet pour vous est un pesant fardeau ; Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau, Vous oblige à baisser la tête ;	Le chêne un jour dit au roseau :
Cependant que mon front au Caucase pareil, Non content d'arrêter les rayons du soleil, Brave l'effort de la tempête. Tout vous est aquilon ; tout me semble zéphyr :	Le moindre vent vous oblige à baisser la tête Le moindre vent vous oblige à baisser la tête Mon front brave l'effort de la tempête
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage Dont je couvre le voisinage, Vous n'auriez pas tant à souffrir ; Je vous défendrais de l'orage : Mais vous naissez le plus souvent Sur les humides bords des royaumes du vent.	Vous n'auriez pas tant à souffrir Vous naissiez à l'abri du feuillage
La nature envers vous me semble bien injuste. — Votre compassion, lui répondit l'arbuste, Part d'un bon naturel : mais quittez ce souci ; Les vents me sont moins qu'à vous redoutables ; Je plie et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici Contre leurs coups épouvantables Résisté sans courber le dos :	L'arbuste lui répondit : Le plus terrible des enfants accourt avec furie du bout de l'horizon
Mais attendons la fin. — Comme il disait ces mots, Du bout de l'horizon accourt avec furie Le plus terrible des enfants Que le nord eût porté jusque là dans ses flancs, L'arbre tient bon ; le roseau plie. Le vent redouble ses efforts Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.	L'arbre tient bon ; Le roseau plie, Le vent redouble ses efforts fait si bien il déracine celui

DE SURCOMPOSÉE.

DÉCOMPOSITION EN

SON CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.

(connectif invariable)

accessoire

	Vous avez bien sujet d'accuser la nature, un roitelet pour vous est un pesant fardeau, le moindre vent vous oblige à baisser la tête, tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr. Encore vous n'auriez pas tant à souffrir, mais vous naissez le plus souvent sur les humides bords des royaumes du vent. La nature envers vous me semble bien injuste.	Cette période se compose de trois phrases générales : la première qui expose l'énumération des avantages que le chêne prétend avoir sur le roseau, est formée de huit phrases particulières dont trois sont composées ; la seconde qui balance en quelque sorte les avantages du roseau avec le chêne, se développe par sept phrases simples ; la troisième, qui énonce les conséquences des qualités du chêne et du roseau, se décompose en quatre phrases parallèles dont deux sont elles-mêmes composées.
cependant que	mon front brave l'effort de la tempête.	—
qui	d'aventure fait rider la face de l'eau.	Cette période est un modèle ou exemple de la décomposition de la pensée dans le discours.
si	au Caucase pareil, non content d'arrêter les rayons du soleil.	—
dont	vous naissiez à l'abri du feuillage	
	je couvre le voisinage.	
mais	voire comparaison part d'un bon naturel ;	La pensée de cette fable est de présenter à l'observation la fragilité des choses humaines sur lesquelles c'est une erreur de fonder un bonheur constant.
	quittez ce souci ;	Elle se décompose en trois parties, qui sont l'objet des trois facultés de l'entendement, l'attention, la comparaison et le raisonnement, et qui se développent chacune en plusieurs phrases simples ou composées, qui expriment autant de pensées particulières conformes à la fin morale de la pensée générale.
et	les vents me sont moins qu'à vous redoutables ;	
	je plie	
	ne romps pas	
	vous avez jusqu'ici contre leurs coups épouvantables résisté sans courber le dos :	
mais	attendons la fin.	
comme	il disait ces mots,	
que	le nord eût porté jusque là dans ses flancs.	
et		
que	déracine celui	
de qui	la tête au ciel était voisine	
et dont	les pieds touchaient à l'empire des morts.	

CHAPITRE VIII.

DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE DANS LA PONCTUATION.

I. La ponctuation, en décomposant la phrase, est le dernier moyen d'analyser la pensée.

Lorsque la langue parlée décompose la pensée par les sons, elle distingue ou sépare les mots ou paroles de ces sons par des repos ou pauses dont l'intervalle est plus ou moins grand, selon les degrés de principalité ou de subordination des mots prononcés. Ces repos décomposent les paroles qui décomposent la pensée, ou plutôt ils sont le dernier moyen de la décomposition de la pensée par les sons ; car ils distinguent les signes analytiques de la pensée en en marquant les diverses valeurs ou importances dans la succession des idées et en séparant ceux qui forment l'analyse d'une pensée particulière de ceux qui forment l'analyse d'une autre pensée, par des repos plus ou moins longs, selon que chaque pensée décomposée est plus ou moins subordonnée à une autre pensée dans l'ensemble du discours parlé. Ce sont ces repos avec leurs tons et durées que l'art de la déclamation fait connaître.

Or, comme la langue écrite représente la langue parlée, que les mots du discours écrit représentent les paroles du discours oral, nous concluons que les points de la ponctuation représentent les repos de la déclamation. Il n'est donc pas exact de répéter avec les grammairiens que les signes de la ponctuation marquent les pauses que l'on doit faire en parlant ; mais la vérité est que ces signes représentent les pauses qui sont faites dans le discours prononcé. Cette manière de s'énoncer a l'avantage d'indiquer l'origine des signes de la ponctuation ; car les repos de la parole ont donné lieu à la distinction des signes de la parole dans le discours écrit.

Si donc les repos de la voix sont le dernier terme de la

décomposition de la pensée dans la proposition, il est également vrai que les signes de la ponctuation sont le dernier terme de la décomposition de la proposition dans la phrase. D'où nous concluons que l'usage des signes ponctuatifs est de décomposer les mots qui décomposent la parole, de séparer ceux qui décomposent une proposition particulière, de ceux qui décomposent une autre proposition particulière par un signe dont l'espèce varie selon les degrés de subordination des propositions dans l'ensemble de la pensée. Car le signe qui distingue une proposition particulière d'une autre proposition particulière, doit être essentiellement différent de celui qui sépare plusieurs propositions analytiques d'une pensée particulière, d'autres propositions analytiques d'une autre pensée particulière. Mais ces pensées particulières sont parties d'une pensée générale ; et cette pensée générale peut être élément d'une pensée plus générale ; les signes de ponctuation qui distinguent ces degrés de subordination, doivent donc être différents l'un de l'autre. Or, les degrés de subordination des pensées forment diverses classes des pensées que le discours note par des signes ponctuatifs : plusieurs pensées particulières forment une pensée générale qui s'appelle *paragraphe*, et dont le signe ponctuatif est §, qui se distingue en premier, deuxième, troisième, selon le nombre des pensées générales-éléments d'une pensée plus générale ; plusieurs pensées générales forment une pensée plus générale, c'est-à-dire plusieurs paragraphes forment un *chapitre*, et le chapitre porte ce signe C (chapitre), qui se divise en premier, deuxième, troisième, selon le nombre des pensées générales qui entrent dans la composition d'une pensée encore plus générale ; plusieurs chapitres forment un *livre* ou *section*, dont le signe distinctif est L (livre) ; enfin plusieurs livres forment un *traité* ou *titre* dont le signe caractéristique manifeste l'idée générale ou substantielle de l'ouvrage entier. Ainsi le livre, le chapitre, le paragraphe, annoncent les différentes divisions et subdivisions d'un traité.

Mais un paragraphe est formé de plusieurs propositions

qui se distinguent par un point après lequel on n'ajoute plus rien ; ensuite on reprend à la ligne pour une autre proposition, et cela s'appelle *alinéa* : l'alinéa est donc la division du paragraphe. Un alinéa est formé de différentes propositions plus particulières, qui sont encore séparées par un point ; le point de l'alinéa marque donc une séparation plus grande que celui d'une proposition. Enfin une proposition composée ou période, se décompose en différentes phrases plus ou moins composées qui se distinguent par deux points (:), point-virgule (;) et (,), selon leurs degrés de subordination à la principale.

Les signes de ponctuation dans le discours écrit décomposent donc les divers signes artificiels qui décomposent la pensée. Ainsi quand on prononce le discours écrit, ils dirigent la parole et lui indiquent les différens repos qu'elle doit faire pour énoncer les différens sens de la pensée ; les repos de la voix plus prolongés, tiennent lieu d'alinéa et de points. Mais la ponctuation n'est pas destinée à marquer les pauses que la voix doit faire dans le discours prononcé ; au contraire, ce sont ces pauses qui ont conduit à découvrir l'art de la ponctuation, et comme la destination des signes de la ponctuation est de faciliter l'intelligence du discours écrit, il résulte de leur notation qu'ils dirigent le repos de la voix.

Les grammairiens se sont donc mépris sur l'origine de l'institution des signes de la ponctuation. Condillac est le premier qui en ait distingué nettement la destination, puisqu'il est le premier qui les ait considérés comme des moyens d'analyser la pensée. Après lui, Destutt de Tracy, dans ses *Elémens d'idéologie* les a ramenés à la classe des signes analytiques des idées, en les comprenant dans la classe des prépositions et des conjonctions, qui, en démêlant les idées, manifestent plus sensiblement leur liaison. Beauzée n'a donc laissé qu'une définition inexacte de la ponctuation en disant que c'est « l'art d'indiquer dans l'écriture, par les signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant. » D'où nous concluons enfin qu'il est plus conforme à la vérité de définir la ponctuation l'art de dé-

composer les signes analytiques de la pensée, selon les différens degrés de principalité et de subordination, dans lesquels ils sont combinés dans le discours écrit.

Mais si la ponctuation est le dernier terme de la décomposition de la pensée dans le discours écrit, il est évident qu'on en a démêlé les moyens plus tard que les signes directs analytiques de la pensée, et qu'on a commencé plus tard à l'écrire dans le discours.

L'histoire fait foi que les premiers écrivains ignoraient l'art de marquer par nos signes distinctifs les différentes parties d'un ouvrage et les différentes phrases d'une période et qu'ils se contentaient de distinguer les différens alinéas par des signes tels que *je dis*, *j'ai dit*, dont l'un désignait le commencement, l'autre la fin. C'est aussi de cette manière que les sauvages décomposent les différentes parties d'un discours en annonçant le commencement par *je dis*, et la fin par *j'ai dit*, ou par d'autres signes qui ont une destination semblable.

Aussitôt que l'effet de ces signes fut remarqué, on imagina d'autres moyens pour démêler les différentes parties d'une longue phrase, dont la multitude des élémens compliquait beaucoup l'intelligence du sens général et total ; on ne fut pas longtemps sans appliquer ces signes de distinction aux phrases moins composées, et bientôt le système de la ponctuation fut formé.

On trouve dans les écrits des anciens une suite de témoignages qui démontrent que dès l'instant où l'on décomposa les signes des langues écrites, on institua des caractères de ponctuation, et que la tradition s'y conservait d'âge en âge.

Aristote, qui vivait il y a plus de deux mille ans, se plaint de ce qu'on ne pouvait pas ponctuer les écrits d'Héraclite sans risquer de lui donner quelque contre sens. (*Rhétor.* III, 5.)

Cicéron connaissait aussi ces marques distinctives et l'usage qu'il convenait d'en faire. Un passage de cet orateur fait mention des *librariorum notis* comme des signes destinés à marquer des repos et des mesures : « Versus enim

« veteres illi in hac solutâ oratione propemodum, hoc est,
 « numeros quosdam nobis esse adhibendos putaverunt;
 « interspirationes enim, non defatigationis nostræ, neque
 « librariorum notis, sed verborum et sententiarum modo,
 « interpuntas clausulam in orationibus esse voluerunt;
 « idque princeps Isocrates instituisse fertur. » (*Orat.* lib.
 III, n^o XLIV.)

Vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne et au commencement du cinquième, saint Jérôme traduisit en latin l'Ecriture sainte, qu'il trouva sans distinction dans le texte original. Or, ce père de l'Eglise remarque dans plusieurs de ses préfaces que l'on voit à la tête des bibles vulgates, qu'il a distingué dans sa version les mots, les membres des phrases et les versets, afin d'en rendre l'intelligence plus aisée.

Dans le septième siècle, Isidore de Séville parlait aussi des caractères de ponctuation connus de son tems : « Quædam sententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quasque *antiqui*, ad distinctionem scripturarum, carminibus et historiis apposuerant. Nota est figura propria in litterarum modum posita, ad demonstrandum unamquamque verbi sententiarumque ad verbum rationem. (*Origin.* 1, 20.)

Les livres saints, qui pour la plupart sont antérieurs de beaucoup à l'art de ponctuer, ont été écrits sans aucun signe de distinction. Le respect superstitieux qui attachait les Juifs aux anciens, ne leur permit pas d'introduire dans le texte sacré le moindre caractère étranger. Peut être ce respect d'attachement superstitieux qui les asservissait à leurs premières coutumes, et en vertu duquel ils n'avaient aucun commerce avec les autres peuples, les empêcha-t-il de connaître promptement les inventions de ces derniers. Quoiqu'il en soit, ce ne fut que longtemps après leur dernière dispersion dans toutes les parties de la terre et lorsque la langue sainte, devenue une langue morte, eut besoin de secours extraordinaires pour être entendue et conservée, que les massorètes ou docteurs juifs de l'école de Tibériade, imaginèrent, avec les points-voyelles, les signes de

la ponctuation que les hébraïens nomment *accentus-pausantes et distinguentes*. Mais les témoignages que nous venons de rapporter d'une ponctuation plus ancienne qu'eux, prouvent qu'ils n'en inventèrent point l'art ; ils le trouvèrent chez les nations et l'adaptèrent aux livres sacrés.

Cette répugnance pour la nouveauté, qui est une suite de la constitution naturelle de l'homme, et le peu de communication des idées nouvelles avant l'invention de l'imprimerie, sont les causes en vertu desquelles longtemps après l'institution des signes distinctifs de la ponctuation, il s'est trouvé des copistes et peut-être des auteurs qui ont écrit sans distinction non seulement des phrases ou des membres de phrase, mais même des mots. Il existe beaucoup de manuscrits anciens qui en font foi. D'où il suit qu'au premier aspect on est porté à croire que l'art de la ponctuation était ignoré dans ces tems éloignés. Le père Buffier et Restaut disent expressément dans leurs grammaires que c'est une pratique introduite dans les derniers siècles qui les ont précédés.

De ces différens témoignages opposés nous concluons que la ponctuation a été connue des anciens dès les premiers momens où les grammairiens ont commençé à décomposer le discours, mais que les principes n'en ont été bien connus et répandus qu'après l'invention de l'imprimerie.

L'ancienne ponctuation, dit Bauzée, n'avait pas les mêmes signes que la nôtre ; celle des livres grecs a encore parmi nous quelque différence avec la vulgaire, et celle des livres hébreux lui ressemble bien peu.

« Les anciens soit grecs soit latins, n'avaient que le point pour toutes ces différences, le plaçant seulement en diverses manières, qui indiquaient la diversité des pauses. Pour marquer la fin de la période et la distinction parfaite, ils mettaient le point en haut du dernier mot : pour marquer la médiation, ils le mettaient au milieu ; et pour marquer la respiration, ils le mettaient au bas et presque sous la dernière lettre ; d'où vient qu'ils appelaient cela sous-distinction ? » (Méthode grecque de Port-Royal).

« Cette ponctuation des anciens est attestée par Dio-

mède (lib. II), par Donat (édit. I. cap. ult.), par Isidore (orig. I. 19), et par Alstedius (Encyclop. lib. VI, de gram. lat.); et cette manière de ponctuer se voit encore dans de très-excellens manuscrits. » (Bauzée).

« Mais aujourd'hui la plupart des livres grecs imprimés marquent leur médiation en mettant le point en haut du dernier mot; et le sens parfait, en mettant le point au bas: ce qui est contre la coutume des anciens, laquelle M. de Vallois a tâché de rappeler dans son Eusèbe; mais pour le sens imparfait, il se sert de la virgule comme tous les autres. L'interrogation se marque en grec au contraire du latin; car, au lieu qu'en latin on met un point et la virgule dessus (?), en grec on met le point et la virgule dessous (;) » (Méthode de Port-Royal).

« Les signes de ponctuation inventés par les Massorètes ont pour la plupart tant de ressemblance avec leurs points-voyelles, qu'ils ne servent qu'à augmenter les embarras de la lecture, au lieu de l'éclaircir comme ils le devraient. Masclef ne s'est pas contenté de souhaiter qu'on introduisit dans l'hébreu notre ponctuation; il en a donné l'exemple. Il serait à désirer que dans quelque langue que fussent écrits les livres que l'on imprime aujourd'hui, les éditeurs y introduisissent le système de ponctuation reçu dans nos langues modernes de l'Europe. Tant de systèmes différens multiplient gratuitement les difficultés et entraînent des dégoûts; peut-être sont-ils la source de l'indifférence où l'on paraît avoir été jusqu'à présent sur la perfection du nôtre. Il gagnerait à être le seul, et il diminuerait le danger des méprises. Pourquoi ne prendrait-on pas enfin ce parti avantageux? Nos signes de ponctuation peuvent suffire, ou peu s'en faut, à toutes les distinctions possibles. » (Bauzée).

II. Comment la phrase se décompose dans la ponctuation.

Pour exposer le système de la ponctuation, nous analyserons un discours d'une certaine étendue; nous montrerons comment ce discours est composé d'alinéas-uns, divi

sés en phrases unes , formées d'élémens-uns , et nous ferons sortir de cette analyse les notions sur la nature et sur l'usage de chaque signe ponctuatif. L'épître XI de Boileau à son jardinier sera l'objet de notre décomposition.

Laborieux valet du plus commode maître
 Qui, pour te rendre heureux ici bas pouvait naître,
 Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
 Qui diriges chez moi l'if et le chevreuil,
 Et sur mes espaliers, industrieux génie,
 Sais si bien exercer l'art de la Quintinie ;
 Oh ! que de mon esprit triste et mal ordonné,
 Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
 Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
 Et des défauts sans nombre arracher les racines !
 Mais parle : raisonnons. Quand, du matin au soir,
 Chez moi poussant la bêche ou portant l'arrosoir,
 Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
 Et rends tout mon jardin à tes lois si docile ;
 Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
 Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
 De paroles dans l'air par élans envolées
 Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées ?
 Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
 Ainsi que ce cousin des quatre fils Aymon
 Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
 Je rumine en marchant quelque'endroit du grimoire ?
 Mais non : tu te souviens qu'au village on t'a dit
 Que ton maître est nommé pour coucher par écrit
 Les fait d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
 Que Charlemagne aidé des douze pairs de France.
 Tu crois qu'il y travaille et qu'au long de ce mur
 Peut-être en ce moment il prend Mons ou Namur.
 Que penserais-tu donc si l'on t'allait apprendre
 Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre,
 Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
 S'agite, se démène et s'use le cerveau,
 Pour te faire à toi-même en rimes insensées
 Un bizarre portrait de ses folles pensées ?
 Mon maître, dirais-tu, passe pour un docteur,
 Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur :
 Sous ces arbres pourtant de si vaines sornettes
 Il n'irait point troubler la paix de ces fauvettes,
 S'il lui fallait toujours comme moi s'exercer,
 Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser,

Et dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée,

Antoine, de nous deux tu crois donc, je le voi,

Que le plus occupé dans ce jardin c'est toi.

Oh ! que tu changerais d'avis et de langage,

Si deux jours seulement, libre du jardinage,

Tout-à-coup devenu poète et bel-esprit,

Tu t'allais engager à polir un écrit

Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses ;

Fît des plus secs chardons, des œillets et des roses

Et sût même au discours de la rusticité

Donner de l'élégance et de la dignité ;

Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,

Sût plaire à d'Aguesseau, sût satisfaire Termes ;

Sût, dis-je, contenter, en paraissant au jour,

Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour !

Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,

Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,

Tu dirais, reprenant ta pelle et ton râteau :

J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,

Que d'aller follement, égaré dans les nues,

Me lasser à chercher des visions cornues,

Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordans,

Prendre dans ce jardin la lune avec les dents.

Approche donc et viens : qu'un paresseux t'apprenne,

Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.

L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,

Est, dans le repos même, au travail condamné.

La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poètes

Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites

Promettent du repos sous leurs ombrages frais :

Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,

La cadence aussitôt, la rime, la césure,

La riche expression, la nombreuse mesure,

Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,

De fatigues sans fin viennent le consumer.

Sans cesse poursuivant ces fugitives fées,

On voit sous les lauriers haleter les Orphées.

Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment,

Et se fait de sa peine un noble amusement.

Mais je ne trouve point de fatigue si rude

Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,

Qui, jamais ne sortant de sa stupidité,

Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,

D'une lâche indolence esclave volontaire,

Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.

Vainement offusqué de ses pensers épais,
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix :
Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfans de la mollesse,
Usurpant sur son ame un absolu pouvoir,
De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.
Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords :
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
La pierre, la colique et les gouttes cruelles ;
Guénaut, Rainssant, Brayer, presque aussi tristes qu'elles,
Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler ;
De travaux douloureux le viennent accabler ;
Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes,
Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnais donc, Antoine, et conclus avec moi,
Que la pauvreté mâle, active et vigilante,
Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
Que la richesse oisive au sein des voluptés.

Je te vais sur cela prouver deux vérités :
L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère ;
Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos.
C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois sur ce début de prône,
Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune,
Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton.
Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
Et ces fleurs qui là bas entre elles se demandent
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
On les laisse aujourd'hui si longtemps manquer d'eau.

Dans cette épître Boileau démontre à son jardinier que le travail est nécessaire à l'homme pour être heureux. Il prend les preuves de cette vérité dans la poésie dont il lui explique les difficultés par des raisonnemens proportionnés aux connaissances d'un villageois. Telle est la fin et l'objet de la pensée qui est le fond de cette épître.

Pour suivre le poète dans la décomposition de sa pensée, rappelons-nous que penser c'est sentir et raisonner, que la sensation enveloppe le raisonnement qui en naît par

des observations successives, et cherchons si dans cette épître le raisonnement est déduit de la sensation par des décompositions successives.

Les dix premiers vers présentent à l'observation l'exposition de la sensation que font sur le poète les difficultés de la poésie ; et nous remarquons déjà dans cette sensation désignée sous la forme du désir un commencement de décomposition de la pensée, qui nous fait apercevoir que la culture de l'esprit est plus difficile que celle d'un jardin.

Pour décomposer la sensation, l'esprit se sert de l'auxiliaire des langues, et dès qu'il agit au dehors de l'âme par les langues, il raisonne, c'est à dire, il démêle les rapports cachés dans la sensation. C'est ce que le poète annonce par ces mots, qui précèdent la décomposition de la sensation-désir qui enveloppe la pensée. « Mais parlons : raisonnons. » Ces mots forment la liaison du raisonnement de l'épître, qui est la déduction de la sensation, avec la sensation elle-même qui en est la matière ou l'objet.

Les dix premiers vers forment donc un alinéa essentiellement différent des autres qui suivent. Le développement de la pensée de cet alinéa est distingué par un point. Mais ce point est modifié par le signe du désir, puisque la sensation, objet de la pensée, est désignée sous la forme du désir. Il devient donc *point exclamatif ou désiratif*.

Ce premier alinéa est composé de deux parties qui ont chacune un sujet avec relation différente à l'acte de la parole : la partie qui est la principale. « Oh ! que ne puis je faire faire arracher les racines des défauts de mon esprit ! » a pour sujet le principe de la parole (première personne du verbe) et elle est composée de différens élémens complexes. « De mon esprit » circonstance de « arracher », est déterminé par deux modificatifs, « triste et mal ordonné » ; la virgule le sépare des autres élémens de la phrase principale. « Ainsi que de ce champ par toi si bien orné », est une phrase incidente de « arracher » ; elle est distinguée par la virgule. « Ne puis-je faire ôter les

ronces, les épines et des défauts sans nombre arracher les racines », est la principale dont les verbes « ôter » et « arracher » forment l'objet de « puis-je faire », qui est le verbe énonciatif de la pensée sous la forme du suppositif (conditionnel) optatif. « Oter » a deux objets qui sont séparés par la virgule; il est lié par le conjonctif de parallélisme « et » à l'autre objet de « puis-je faire »; ce conjonctif tient lieu de point virgule; la virgule suffit avec lui pour distinguer la phrase suivante de celle qui précède.

La seconde partie, qui fait l'accessoire de la principale, a pour sujet l'objet de la parole (la seconde personne du verbe). Elle est composée par des élémens dont les uns sont complexes, les autres composés. Comme elle est placée devant la principale, elle en est séparée par le point virgule; car si elle était après, elle n'en serait séparée que par la virgule. « Antoine », qui est l'objet de la parole ou du discours de Boileau, principe de la parole, est déterminé par une phrase incidente placée devant lui, « laborieux valet du plus commode maître »; cette incidente est déterminée dans sa circonstance « du maître » par « qui pour te rendre heureux ici-bas pouvait naître », qui est aussi une phrase incidente rendue complexe par « pour te rendre heureux ici-bas ». Cet accessoire de « Antoine » est placé devant lui, et en est séparé par la virgule.

« Antoine » est déterminé par une phrase incidente, « qui diriges chez moi l'if et le chevreuil »; cette phrase est séparée par la virgule de celle qui suit. Cette phrase incidente est parallèle à une autre qui la suit, « et sur mes espaliers sais si bien exercer l'art de la Quintinie ». Ces deux incidentes sont séparées par la virgule. Le conjonctif *et* ne suffit pas pour les séparer; il est vrai qu'il remplace la virgule, ou plutôt que la virgule tient sa place; car s'il n'était pas déjà entre ces deux mots « l'if et le chevreuil », la virgule les séparerait, et en les distinguant, elle marquerait leur liaison. Mais la seconde phrase incidente a sa circonstance « sur mes espaliers » placée à son commencement, et sans la virgule, cette circonstance semblerait au premier aspect se rapporter à la phrase précédente.

Le conjonctif ne peut donc suffire, sans virgule, à séparer deux phrases que quand la seconde de ces phrases n'a point de circonstance ni d'autres termes transposés, ou quand l'une des deux n'a point déjà des élémens séparés par la virgule ou par le conjonctif *et*, ou quand la première n'est pas composée d'autres phrases. Le sujet de la seconde incidente *qui* (sous-entendue) est déterminé par une incidente, « industrieux génie » ; cette incidente est intercalée dans l'autre qui est sa principale, et elle est distinguée par une virgule au commencement et par une virgule à la fin. Lorsque ces sortes de phrases incidentes intercalées désignent des exemples cités à l'appui du principe que l'on expose, les deux virgules se remplacent quelquefois par deux crochets () que l'on appelle *parenthèse*. Mais la nécessité de s'en servir annonce un défaut d'analyse et marque une idée mal démêlée. En effet, quand la phrase est décomposée nettement, on n'a pas besoin d'employer la parenthèse pour distinguer aucune des idées incidentes de la pensée ; les conjonctifs décomposent assez distinctement les idées pour ne pas obliger à recourir à ces signes ponctuatifs qui ne sont qu'un supplément, qu'un remplacement des conjonctifs ; car ils sont aux conjonctifs ce que les pronoms sont aux noms.

Des observations précédentes, il résulte que le point distingue un alinéa d'un autre alinéa ; que le point-virgule distingue de sa principale une phrase accessoire composée, et que la virgule seule distingue les phrases simples ou élémens de la phrase accessoire composée. Mais nous allons voir que le point distingue aussi des phrases élémens d'un alinéa dont le développement est fini, que le point-virgule sépare des phrases parallèles composées, et la virgule, des phrases simples parallèles ou des termes parallèles d'une phrase simple. Poursuivons notre analyse.

« Mais parle : raisonnons. » Ces deux phrases simples parallèles sont séparées par deux points. Pourquoi n'a-t-on pas employé la virgule ? C'est que ces deux phrases expriment des idées-conséquences l'une de l'autre, et la virgule n'est pas destinée à marquer ce degré de subordination.

Car les deux points expriment un degré de subordination plus grand que le point-virgule, et par conséquent plus grand que la virgule qui sépare une division moins grande que le point virgule. Les signes de ponctuation décomposent donc les idées en démêlant les signes des idées ; ils sont donc des moyens d'analyse.

Plusieurs grammairiens, qui ont essayé d'en traiter la science, les ont considérés comme des moyens de syntaxe et les ont classés avec les désinences de la déclinaison, qui marquent les relations des noms et leur déterminatif ; mais les déclinaisons sont les moyens de combiner les mots dans la phrase. Il est vrai qu'en liant les mots, elles aident à les démêler, comme les signes ponctuatifs, en démêlant les mots, aident à les lier ; mais la déclinaison est un moyen de recomposition, et la ponctuation un moyen de décomposition. C'est donc une erreur de confondre dans une classe deux moyens opposés.

D'autres grammairiens n'ont vu dans la ponctuation ni moyens de recomposition ni moyens de décomposition ; ils en ont traité la science dans un article supplémentaire de leur grammaire où l'usage des signes s'en trouve expliqué plus ou moins imparfaitement. Les premiers se sont donc mépris sur la nature des signes ponctuatifs et n'ont pu en donner des notions complètes ; les autres en ont méconnu la nature, et n'ont pu donner par conséquent sur leur usage que des définitions imparfaites chargées d'une multitude d'exceptions.

Mais pour continuer notre analyse, la décomposition de la sensation qui donne l'exposition de l'objet de la pensée, est formée de cinq alinéas rapportés à trois principaux alinéas dont ils font la division ; car la sensation se décompose par l'attention, la comparaison, le raisonnement. Cherchons dans cette décomposition ce qui est le produit de chacune de ces facultés simples de penser.

Dans le premier alinéa, qui est le second de l'épître, « quand du matin au soir, chez moi poussant la bêche, » le poète considère l'objet de la pensée, c'est-à-dire, les difficultés de la poésie, dans les effets les attouchemens, les ges-

tes et les cris par quoi l'attention est frappée. Il décompose ces effets de la poésie, d'abord par les sensations qu'ils excitent dans l'esprit du jardinier, ensuite par les réflexions qui naissent de ces sensations ; ce qui divise ce morceau en deux parties. La première partie commence à ces mots, « quand du matin au soir, chez moi poussant la bêche, » et va jusqu'à ces mots, « ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon. » Cette partie fait une phrase composée dont la principale désigne les sensations qu'excitent sur le jardinier les mouvemens de Boileau méditant des vers ;

Que dis-tu de m'y voir, rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les oiseaux perchés dans nos allées ?

Elle est formée de plusieurs élémens distingués par la virgule, et elle se termine par un point interrogatif qui est une espèce de point modifié pour exprimer l'acte de l'esprit interrogatif. L'accessoire de cette phrase est :

quand du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride une terre fertile
Et rends tout mon jardin à tes soins si dociles.

Elle est formée de plusieurs élémens qui sont distingués par la virgule ; c'est pourquoi elle est séparée de sa principale par le point-virgule.

La seconde partie de ce morceau commence à ces mots, « Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon, » et finit à « peut-être en ce moment il prend Mons et Namur. »

Elle est formée de deux phrases dont l'une est sous la forme de l'acte de l'esprit provocatif, l'autre sous la forme affirmative. La première phrase est :

Ne soupçonnes-tu pas qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin des quatre fils Aymon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelqueendroit du grimoire ?

Elle est formée de plusieurs élémens simples qui sont par

conséquent séparés par la virgule; elle est distinguée à la fin par le point-provocatif qui a la même forme que le point-interrogatif, et qui est de même une variation du point-affirmatif.

La seconde phrase de la seconde partie du second alinéa de l'épître, commence par, « mais non : tu te souviens, etc. » « Mais non » est du style indirect, « tu te souviens » est du style direct; c'est ce changement de style qu'expriment les deux points. Car lorsqu'on met de suite dans la même phrase des discours de différentes personnes, on les distingue par deux points. Si le discours cité rapporte les paroles de l'auteur sous la même personne qu'il les a écrites, on le distingue en outre par deux virgules renversées ou guillemets («) qui se mettent devant chaque ligne des phrases rapportées, et on en marque la fin par ces doubles virgules rendues à leur première forme (»).

Cette seconde phrase est composée d'une phrase principale et d'une phrase accessoire, qui sont divisées en deux phrases distinguées l'une de l'autre par un point. La principale est :

Tu crois qu'il y travaille et qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.

L'accessoire est :

.... Tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est nommé pour coucher par écrit
Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze pairs de France.

Pour la lier avec la principale il faudrait dire : « comme tu te souviens que.... tu crois qu'il y travaille. » Mais le poète l'a isolée de sa principale pour la représenter sous une forme délibérée et plus propre à piquer l'attention, parce qu'elle renferme un éloge adroit du monarque sous le règne duquel il écrivait. Ces deux phrases sont donc séparées par un point, mais ce point marque un repos moins long que le point-provocatif qui sépare les deux phrases de la seconde partie de l'alinéa; ce dernier point marque

un repos sensiblement moins long que le point-interrogatif qui sépare les deux parties de l'alinéa ; enfin le point qui termine l'alinéa marque un repos sensiblement plus long que ce dernier point interrogatif. Mais la proportion de ces pauses ne constitue pas la différence du point admiratif, du point interrogatif, du point provocatif, non plus que du point exclamatif. Chacun de ces points peut distinguer tous les degrés de repos selon les circonstances, parce que chacun désigne le point affirmatif avec la modification de l'acte de l'esprit, et c'est toujours la même nature du point.

Dans le troisième et le quatrième alinéa, le poète fait sur l'objet de la pensée des réflexions dont le but est d'éclairer le jugement ou la comparaison du jardinier. Ces réflexions forment deux pensées dont le développement est contenu dans deux alinéas. Selon le jardinier, la poésie est une occupation frivole et oisive ; c'est le fond du premier alinéa. Cet alinéa est divisé en deux phrases : Dans la première le poète expose au jardinier le sujet qui cause ses mouvements et ses gestes dans la circonstance où il parle, c'est-à-dire, la peinture en vers des réflexions du jardinier sur les gestes du poète ; dans la seconde, le jardinier répond au poète que le portrait de ses pensées est un projet dont il ne s'aviserait pas s'il fallait qu'il s'occupât comme lui à la culture pénible de son jardin.

Dans le premier alinéa le travail du jardinier est comparé à celui du poète ; dans le second, le travail du poète est comparé à celui du jardinier. Le poète, dans le second alinéa, voulant réfuter la réflexion défavorable du jardinier, qui croit la poésie un travail oisif, explique la peine qu'il y a d'exprimer noblement et avec élégance les choses les plus communes et les plus sèches. Cet alinéa est divisé en deux phrases dont la première contient l'explication des difficultés de la poésie, et la seconde exprime la préférence que le jardinier, instruit de ces difficultés, accorde à son travail. La première phrase se termine par un point exclamatif qui marque le sentiment de pitié qui accompagne l'instruction du poète au jardinier, et par lequel il plaint

l'ignorance de ses villageois. La seconde se termine par un point affirmatif, qui marque la détermination positive du jardinier qui préfère son occupation à celle du poète, comme moins pénible.

La conséquence des réflexions précédentes sur les fatigues et les peines du travail considérés dans l'art du jardinier et dans celui du poète, est que la fatigue suit le travail. Ce raisonnement, déduit de l'attention et de la comparaison, exercées successivement sur la sensation qui fait l'objet de la pensée, se décompose en deux alinéas. Dans le premier alinéa du raisonnement qui commence par ces mots, « approche donc et viens », le poète après avoir généralisé en principale la conséquence qui découle des réflexions précédentes, « le travail est nécessaire à l'homme, » décompose cette conséquence, et pour cela il distingue deux sortes de fatigue : celle qui est une suite du travail, et celle qui vient de l'oisiveté ; ce qui forme la division de l'alinéa en deux parties. Dans la première sont exposées les causes de la fatigue du poète, qui cependant trouve son bonheur dans la peine ; dans la seconde sont développées les suites funestes de l'oisiveté paresseuse et de la mollesse indolente, les remords, les maladies. De ce contraste des vrais plaisirs que l'on goûte dans le travail, et des remords qui suivent l'oisiveté, le poète conclut que « la pauvreté mâle, active et vigilante est parmi les travaux, moins lasse et plus contente, que la richesse oisive au sein des voluptés. » Cette conséquence du raisonnement termine l'alinéa.

Dans le second alinéa du raisonnement qui commence ainsi : « Je te vais sur cela prouver deux vérités, » le poète propose la fin générale et morale de sa pensée, qui est le bonheur de l'homme. Car la pensée est l'opération de l'esprit qui détermine un être par des modifications et des rapports relativement à une fin générale ou particulière comprise dans la fin générale. Cette fin morale de toute pensée fait le sentiment moral du raisonnement, qui dans le discours sur des vérités d'intérêt général ou particulier à des peuples ou à des hommes, se substitue au raisonnement dans la péroraison, et donne à la pensée les mouvemens

pathétiques qui persuadent et entraînent la volonté vers la fin que se propose l'orateur.

Ce second alinéa du raisonnement se divise en deux parties : dans la première, le poète expose la fin positive de sa pensée, « le travail est nécessaire à l'homme pour être heureux, » et la fin négative de la pensée, « l'oisiveté fait le malheur de l'homme » ; dans la seconde partie, le poète termine son épître en renvoyant le jardinier à ses travaux. Le tour qu'il donne à cette conclusion est noble et élégant.

Les observations que nous avons faites dans les commencemens de l'analyse de cette épître sur l'usage des signes ponctuatifs, ont dû conduire facilement à l'application des principes de la ponctuation aux décompositions des derniers alinéas de l'épître. Nous allons en rappeler la substance par les définitions suivantes que nous appuyons de nouveaux exemples tirés de Boileau.

CHAPITRE IX.

DIFFÉRENTS USAGES DES SIGNES DE LA PONCTUATION.

1^o Le point.

Le point distingue une phrase dont le développement est fini. Il est affirmatif, interrogatif, désidératif, selon que la phrase est affirmative, interrogative, désidérative. Ces trois sortes de point expriment la même nature de point ; ils ne présentent donc à l'observation aucune particularité remarquable, si ce n'est le point désidératif, qui est souvent employé pour séparer des mots isolés, c'est-à-dire des interjections, des signes de sensation. Mais le signe de la sensation (interjection) désigne une proposition entière sous un seul mot, et sous cet aspect, le point désidératif est compris dans la définition du point.

Nous trouvons l'usage des trois points dans une lettre de madame de Sévigné :

« En effet, dès qu'elle parut : Ah ! mademoiselle, comment se porte ?... Sa pensée n'osa aller plus. Madame, il se porte bien de sa blessure : et mon fils ? Ou ne lui répondit rien. Ah ! mademoiselle ! mon fils ! mon cher enfant ! répondez moi, est-il mort sur le champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice ! »

Nous ajouterons à cet exemple un passage du quatrième chant du *Lutrin* de Boileau, dans lequel on verra l'usage des trois points tout à la fois. C'est le discours du chantre à la vue du pupitre.

La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable
Que m'a fait voir un songe, hélas ! trop véritable !
Je le vois ce dragon tout prêt à m'égorger,
Ce pupitre fatal qui me doit ombrager !
Prélat, que t'ai-je fait ? quelle rage envieuse
Rend pour me tourmenter ton ame ingénieuse ?
Quoi ! même dans ton lit, cruel, entre deux draps,
Ta profane fureur ne se repose pas !
O ciel ! quoi ! sur mon banc une honteuse masse
Désormais va me faire un cachot de ma place !
Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu !
Ah ! plutôt qu'un moment cet affront m'obscurcisse,
Renonçons à l'autel, abandonnons l'office ;
Et sans lasser le ciel par des chants superflus,
Ne voyons plus un chœur où l'on ne me voit plus.
Sortons... Mais cependant mon ennemi tranquille
Jouira sur son banc de ma rage inutile,
Et verra dans le chœur le pupitre exhaussé
Tourner sur le pivot où sa main l'a placé !
Non, s'il n'est abattu, je ne saurais plus vivre.
A moi, Girot, je veux que mon bras m'en délivre :
Périssons, s'il le faut ; mais de ses ais brisés
Entraînons, en mourant, les restes divisés.

Le point interrogatif se remplace par le point simple quand la phrase interrogative est liée grammaticalement à sa principale.

Songez quel déshonneur va souiller votre gloire,
Quand le chantre demain entendra sa victoire.

(*Lutrin*, ch. 3).

Méritez les lauriers qui vous sont réservés,
Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez.
Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle :
Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.
(*Lutrin*, ch. 3).

2° Le double-point.

Les deux points séparent de la principale les phrases accessoires composées qui sont séparées l'une de l'autre par le point virgule et dont les élémens sont séparés par la virgule.

« Si vous ne trouvez aucune manière de gagner hon-
teuse, vous qui êtes d'un rang pour lequel il n'y en a point
d'honnête ; si tous les jours c'est quelque fourberie nou-
velle, quelque trait frauduleux, quelque tour de fripon,
quelque vol ; si vous pillez et les alliés et le trésor public ;
si vous mendiez des testamens qui vous soient favorables ,
ou si vous-même vous en fabriquez : dites-moi, sont-ce là
des signes d'opulence ou d'indigence ? »

(D'Olivet, pensées de Cicéron).

Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie ;
Le superbe animal, agité de tourmens,
Exhale sa douleur en longs mugissemens :
Tel le fougex prélat que ce songe épouvante,
Querelle en se levant et laquais et servante,
Et d'un juste courroux rallumant sa vigueur,
Même avant le dîner, parle d'aller au chœur.

(*Lutrin*, ch. 1).

Il veut partir à jeun. Il se peigne, il s'apprête ;
L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête,
Et deux fois de sa main le buis tombe en morceaux :
Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux.

(*Lutrin*, ch. 5).

Si les accessoires n'ont pas le caractère grammatical de subordination, qui est le conjonctif, en sorte qu'ils soient construits sous la forme de phrases parallèles, les deux points sont nécessaires pour marquer la subordination

qui, dans les rapports de même espèce, est déterminée par la préposition.

La nature fertile en esprits excellens,
Sait entre les auteurs partager les talens :
L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme ;
L'autre d'un trait plaisant aiguïser l'épigramme :
Malherbes d'un héros peut vanter les exploits ;
Racan chanter Philis, les bergers et les bois.
Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime,
Méconnaît son génie et s'ignore soi-même :
Ainsi, tel autrefois qu'on vit avec faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,
S'en va mal à propos d'une voix insolente
Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante,
Et poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

(*L'art poétique*, ch. 1).

Mais si les accessoires sont placés après la principale et liés par des conjonctifs, le double point est inutile parce que les conjonctifs en tiennent la place.

Deux assiettes suivaient, dont l'une était ornée
D'une langue en ragoût, de persil couronnée ;
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondait tous les bords.

Satire 3^e).

Le double point est nécessaire pour distinguer un discours dont le style n'est point à la même personne que le précédent, en sorte que le discours ayant un acteur différent, le conjonctif qui lie les discours du même auteur, doit être remplacé par les deux points qui en font l'office.

N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté,
Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre :
Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

(*L'Art poétique*, ch. 3).

Oh ! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse
Qui sans faire d'abord de si haute promesse,
Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux :
Je chante les combats et cet homme pieux
Qui des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
Le premier aborda les champs de Lavinie.

(*L'Art poétique*, ch. 3).

Mais cette ponctuation exige que les deux discours composent une même phrase, et qu'ils soient à la même personne et sous le même tour qu'ils ont été écrits ou prononcés par leur auteur.

Mais hier il m'aborde et me serrant la main :
Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Car si on les rapporte sous une personne différente et sous un autre tour, on les lie par le conjonctif *que* qui dans ce cas remplace le double point.

Le prudent Gilotin, son aumônier fidèle,
En vain par des conseils sagement le rappelle ;
Lui montre le péril ; que midi va sonner ;
Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.

Des observations précédentes sur l'usage du double point, il résulte que ce signe ponctuatif décompose les rapports auxquels le conjonctif n'est pas destiné ; ou pour nous servir d'une expression plus vraie, le conjonctif lie ou recompose les rapports, le double point les décompose ; mais le conjonctif en les liant, les distingue ; le double point en les distinguant les lie : ces deux moyens d'analyse produisent donc le même effet, qui est de marquer l'unité des éléments du discours.

De là il suit que si des phrases qui forment les développemens d'une autre phrase n'ont point de conjonctif qui les lie à leur principale, les deux points marquent cette subordination.

La nature est en nous plus diverse et plus sage,
Chaque passion parle un différent langage :
La colère est superbe et veut des mots altiers ;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.
(*L'Art poétique*, ch. 3.)

Le tems, qui change tout, change aussi nos humeurs :
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
(*L'Art poétique*, ch. 3.)

Cette observation montre que l'usage du double point

n'exige pas l'usage simultané du point-virgule dans la même phrase pour des divisions subalternes, comme dans les deux premiers exemples que nous avons rapportés ; car les phrases subordonnées qui exigent la distinction du point-voyelle, se suppriment lorsqu'il n'est pas nécessaire d'exprimer les idées intermédiaires qui communiquent d'une idée à une autre idée. D'où il suit que la nature du double point est de marquer la déduction d'une pensée-conséquence ou la substitution d'une pensée à une autre pour la rendre plus sensible.

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

(*L'Art poétique*, ch. 3).

N'offrez rien au lecteur qui ne puisse lui plaire.
Ayez pour la cadence une oreille sévère :
Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

(*L'Art poétique*, ch. 1).

La déduction ou la substitution est, comme ces exemples le montrent, tantôt précédée, tantôt suivie de la pensée générale. Nous appelons déduction la pensée générale que le raisonnement abstrait d'une pensée particulière : tel est le premier des deux exemples précédens. Nous appelons substitution la pensée particulière qui sert de développement à la pensée plus générale à laquelle elle se substitue : tel est le second des deux exemples précédens. Nous trouvons dans le troisième chant de *l'art poétique* la déduction et la substitution dans la décomposition d'une même pensée.

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :

Substitution.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

—
Une merveille absurde est pour moi sans appas :

Déduction.

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne sent pas.

—

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :

Substitution.

Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose ;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

(*Art poétique*).

La position des phrases est indifférente au signe de ponctuation qui dans l'un et l'autre cas est le même, ou ce qui revient au même, la substitution et la déduction ont le même signe de ponctuation, parce qu'elles sont l'opération de la même faculté de penser, qui est le raisonnement.

3^e Le point-virgule.

Le point-virgule sépare des phrases composées qui servent de développement à une même pensée, et qui sont formées d'accessoires séparés par la virgule.

Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens ;
Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.

(*L'Art poétique*).

Dans cet exemple la liaison des phrases subordonnées à la principale est marquée par les conjonctifs, et le point-virgule distingue de la principale les phrases subordonnées.

Ainsi le point-virgule sépare des phrases subordonnées parallèles qui sont composées.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il (un auteur) se replie :
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie ;

Qu'en nobles sentimens il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond ;
Que de traits surprenans sans cesse il nous réveille ,
Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille,
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir.
(*L'Art poétique* ch. 3).

Le point-virgule sèpare aussi des phrases principales parallèles.

La faveur du public excitant leur audace (des pointes),
Leur nombre impétueux inonda le Parnasse :
Le madrigal d'abord en fut enveloppé ;
Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé ;
La tragédie en fit ses plus chères délices ;
L'élégie en orna ses douloureux caprices ;
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer ;
On vit tous les bergers dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles ;
Chaque mot eut toujours deux visages divers :
La prose la reçut aussi bien que les vers ;
L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

(*L'Art poétique*).

Quand plusieurs des phrases parallèles seraient simples, si l'une d'entre elles est composée, et qu'en conséquence elle emploie la virgule pour distinguer ses élémens, toutes prendront la ponctuation du point-virgule.

Un auteur quelquefois trop plein de son objet,
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ;
Il me promène après de terrasse en terrasse ;
Ici s'offre un péron, là règne un corridor ;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.

(*L'Art poétique*).

Si la première des phrases-parallèles principales, ou subordonnées est liée par un conjonctif de parallélisme, la virgule seule se placera devant le conjonctif.

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,

Inventa du sonnet les rigoureuses lois ;
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés.

(*L'Art poétique*).

Lorsqu'à la (la rime) bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et loin de la gêner, la sert et l'enrichit.

(*L'Art poétique*).

Si le conjonctif est supprimé, le point-virgule le remplace pour lier les phrases subordonnées à la principale ainsi que les phrases parallèles entre-elles.

Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Rétif à la censure et fou dans les plaisirs.

(*L'Art poétique*).

« Les voilà comme des bêtes cruelles qui cherchent à se déchirer ; le feu brille dans leurs yeux, ils se raccourcissent, ils s'allongent, ils se baissent, ils se relèvent, ils s'élancent, ils sont altérés de sang. »

(*Télémaque*, liv. XVI.)

Dans cet exemple il y a une proposition générale qui forme le début, et plusieurs propositions particulières qui en sont le développement en la présentant sous divers rapports ; c'est pourquoi ces propositions particulières sont distinguées entre elles par la virgule et sont séparées de la proposition générale par le point-virgule.

Autre exemple où la proposition générale est placée à la fin.

« Il vient une nouvelle ; on en rapporte les circonstances les plus marquées, elle passe dans la bouche de tout le monde, ceux qui en doivent être les mieux instruits la croient et la répandent, j'agis sur cela ; je ne crois pas être blâmable. »

(*Le père Buffier*).

Cet usage du point-virgule semble au premier aspect exprimer le même degré de subordination que le double point ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que le double point marque une déduction, une substitution de pensée à une autre pensée, et que le point-virgule marque la subordination de plusieurs pensées qui servent de développemens à une pensée plus générale.

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible :
Il ne pardonne point les endroits négligés :
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés ;
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase :
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase ;
Votre construction semble un peu s'obscurcir :
Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir :
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

(L'Art poétique).

On fait donc usage du double point quand il n'y a qu'une même pensée envisagée sous plusieurs aspects exprimés par une synonymie de sons artificiels.

Des héros de roman fuyez les petitesesses :
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses :
Achille déplairait, moins bouillant et moins prompt :
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.

(L'Art poétique).

On fait donc usage du point-virgule quand on rapproche d'une pensée générale des pensées qui en expriment des effets qui montrent des objets différens, des actions différentes, suites d'une autre action.

Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.

(L'Art poétique).

Si nous avons multiplié les exemples du point-virgule et du double-point, c'est que nous avons voulu faire sentir la différence d'analyse que chaque ponctuation donne de la pensée, et qui, pour être saisie, exige de la réflexion ;

car si le double-point exprime une déduction, une conséquence, on a pu remarquer par les exemples précédents, que le point-virgule désigne aussi une déduction, une conséquence. Mais si l'on y réfléchit, on découvre aisément une différence d'analyse dans les pensées ponctuées différemment. Dans l'exemple que nous avons cité du père Buffier, la phrase « je ne crois pas être blâmable » exprime une déduction ou conséquence sentie et non une conséquence exprimée, décomposée. Or sentir une conséquence, c'est sentir qu'une idée ou une pensée est renfermée dans une autre, et c'est ce que nous appelons proprement jugement; mais exprimer une conséquence, c'est séparer l'idée sentie, c'est décomposer, déduire le rapport senti, et c'est ce que nous appelons déduction. Désigner une conséquence et exprimer une conséquence sont donc deux opérations différentes de la pensée : sentir qu'une idée est renfermée dans une autre, c'est la comparaison ; déduire l'idée de rapport senti, c'est le raisonnement. D'où nous concluons que la nature du double-point est de marquer des rapports déduits, décomposés par le raisonnement, et que le point-virgule est destiné à marquer des rapports sentis par la comparaison. Nous allons montrer que la virgule distingue les objets, les idées perçues successivement par l'attention.

4^e La virgule.

La virgule sépare les phrases incidentes ou subordonnées placées devant leur principale.

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

Selon que notre idée est plus ou moins obscure,

L'expression la suit ou moins nette ou plus pure.

(*L'Art poétique*).

L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie,

Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,

Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.

(*L'Art poétique*).

La virgule sépare les circonstances (complémens) et les termes transposés qui ont des accessoires.

Sous le coupable effort de sa noire insolence',
Thémis a vu cent fois chanceler sa balance.

(*Lutrin*, ch. 55).

« Toutes les vérités produites seulement par le calcul. on les pourrait traiter de vérités d'expérience. » (FONTE-NELLE, préface de sa *géométrie*.)

Elle sépare de même le sujet de seconde personne s'il est à la suite du verbe.

« Vous avez vaincu, plébéïens. »

(VERTOT).

Vous en fûtes tirés, Almérinde et Simandre.

(*Lutrin*, ch. 5).

Car s'il est placé au commencement de la phrase et qu'il soit le sujet du verbe, il ne se sépare point d'ordinaire et au fond par la virgule, sauf l'usage, parce que tout sujet de phrase est lié nécessairement à ses modifications.

Chantres, ne craignez plus une audace insensée.

(*Lutrin*, ch. 5).

« Tribuns, cédez la place aux Consuls. »

(VERTOT).

On voit par ces exemples que la décomposition des mots par la virgule a pour but de rendre sensible la liaison des idées.

Le vocatif se séparera donc quand il ne sera pas sujet du verbe de la phrase principale ; dans ce cas il se rapportera à une phrase ellyptique et sera traité comme les interjections qui, exprimant une phrase entière, exigent la distinction de la virgule.

O mortels, l'espérance enivre.

(VAUVENARGUES).

C'est par la même raison qu'on emploiera la virgule dans cette phrase :

« Pour mademoiselle, elle paraît trop instruite de sa beauté. »

Car la circonstance « pour mademoiselle » se rapporte à une phrase sous-entendue, telle que « je parle pour mademoiselle. »

Mais si la circonstance se rapportait à la phrase qui suit, il ne faudrait point de virgule.

Surtout qu'en vos écrits la langue révéree,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
(*L'Art poétique*, ch. 1).

La décomposition des rapports se fait donc par la virgule et par les autres signes de ponctuation.

La virgule sépare les phrases simples parallèles ou accessoires.

L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
(*L'Art poétique*).

Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
(*L'Art poétique*, ch. 2).

Elle sépare les termes parallèles d'une phrase.

Prenez mieux votre temps. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
(*L'Art poétique*, ch. 1).

Le madrigal plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.
(*L'Art poétique*, ch. 2).

Elle sépare du nom antécédent la phrase incidente, lorsque cette incidente ne fait point partie intégrante ou essentielle de l'idée du nom.

Le tems, qui change tout, change aussi nos humeurs.
(*L'Art poétique*, ch. 3).

Perse en ses vers obscurs mais serrés et pressans,
Affecte d'enfermer moins de mots que de sens.
(*L'Art poétique*, ch. 3).

Car il faut distinguer deux sortes de phrase incidente par rapport à l'idéologie : l'une qui généralise la compréhension du nom ; l'autre qui particularise l'extension du nom.

L'incidente qui particularise l'extension du nom, n'admet pas la virgule entre elle et le nom qu'elle détermine, parce qu'elle fait partie inhérente de l'idée de ce nom.

Du prélat qui t'implore exauce la prière.

(*Lutrin*, ch. 5).

Je me fatiguerais à te tracer le cours

Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.

(*Lutrin*, ch. 2).

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles,

Ce monstre composé de bouches et d'oreilles.

(*Lutrin*, ch. 2).

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

(RACINE, *Athalie*).

L'incidente qui généralise la compréhension du nom prend la virgule entre elle et le nom qu'elle détermine, parce qu'elle n'est pas ajoutée au nom pour en faire connaître l'idée en en marquant l'extension, c'est à dire, en augmentant les idées de sa compréhension.

Le tems, qui change tout, change aussi nos humeurs.

(*L'Art poétique*, ch. 3).

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,

Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

(*L'Art poétique*, ch. 2).

La virgule se met encore devant la phrase incidente qui particularise, si le nom qu'elle détermine est modifié par une circonstance, pour empêcher l'équivoque du rapport.

Sur ce rang d'ais serrés qui forment sa clôture,

Fut jadis un lutrin d'inégale structure,

Dont les flancs élargis de leur vaste contour

Ombrent pleinement tous les lieux d'alentour.

(*Lutrin*, ch. 1).

La virgule se supprime si les élémens de la phrase sont liés par un conjonctif de parallélisme.

On l'appelle chicane, et ce monstre odieux
Jamais pour l'équité n'eut d'oreille *ni* d'yeux.
La disette au teint blême *et* la triste famine,
Les chagrins dévorans *et* l'infame ruine,
Enfans infortunés de ses raffinemens,
Troublent l'air d'alentour de longs gémissemens.

(*Lutrin*, ch. 5).

Ainsi quand la dernière des phrases parallèles ou le dernier des termes parallèles est lié par un conjonctif, la virgule se supprime.

Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil *et* s'endort.

(*Lutrin*, ch. 2).

Le madrigal, plus simple *et* plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse *et* l'amour,

(*L'Art poétique*, ch. 2).

C'est que la virgule fait l'office du conjonctif.

Sa fierté l'abandonne; il tremble, il cède, il fuit.

(*Lutrin*, ch. 5).

Il n'y aura donc point de ponctuation à donner à la phrase, 1^o quand elle sera formée d'une suite de phrases subordonnées qui se succéderont sans inversion et sans parallélisme.

« Cependant le peuple s'assemblait en foule sous les vastes portiques formés par le double rang de colonnes qui environnaient le Temple. Il y avait deux troupes de jeunes garçons et de jeunes filles qui chantaient des vers à la louange du Dieu qui tient dans ses mains la foudre.

(*Télémaque*. liv. IX).

2^o Et quand les phrases simples ou accessoires étant parallèles, elles seront liées par une conjonction destinée à cette fin.

Faites choix d'un censeur solide *et* salutaire
Que la raison conduise *et* le savoir éclairer

*Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher.*
(*L'Art poétique*, ch. 4).

*Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.*
(BOILEAU, Ep. 9).

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
(LAFONTAINE).

*Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit ou moins nette ou plus pure.*
(*L'Art poétique*, ch. 1).

CONCLUSION.

De ces différentes analyses justifiées par des exemples, nous concluons que les signes de la ponctuation sont destinés à décomposer les degrés de subordination des élémens du discours, et qu'ils en distinguent trois sortes dans la phrase, en conséquence desquelles ils se divisent en trois signes ponctuatifs dont les usages sont déterminés par les règles suivantes :

1° La virgule distingue les termes parallèles élémens d'une phrase simple, les phrases simples-parallèles-élémens d'une phrase composée et les phrases simples subordonnées transposées devant leur principale ;

2° Le point-virgule distingue les phrases composées subordonnées qui sont placées devant leur principale ;

3° Le double-point distingue les phrases de déduction ou de substitution, les phrases de style différent, les phrases composées d'élémens composés, lesquelles sont placées devant leur principale.

D'où il suit que dans la décomposition d'une pensée il y a trois sortes de rapports à distinguer entre les signes artificiels qui forment cette décomposition ; que ces trois sor-

tes de rapports ou de degrés de subordination sont le produit de trois facultés simples de penser, l'attention, la comparaison et le raisonnement; qu'enfin la virgule est le produit de l'attention, le point-virgule celui de la comparaison, et le double-point celui du raisonnement.

SECONDE DIVISION

DE L'ART DE PARLER.



RECOMPOSITION DU DISCOURS.



Dans la première division de cet ouvrage , nous avons considéré l'art de parler dans son rapport avec l'art de penser, et nous avons décomposé les divers moyens de rendre fixes dans le discours les signes fugitifs du langage. Actuellement nous allons considérer en eux-mêmes les signes permanens des langues et développer les moyens de les constituer uns dans le discours ; nous recomposerons donc en quelque sorte le discours que nous avons décomposé, et l'analyse de parler sera complète.



PREMIÈRE PARTIE.

RECOMPOSITION DU DISCOURS DANS LA PHRASE SIMPLE.

La phrase est l'énonciation de la pensée, qui n'est autre chose que la détermination d'un être par une ou plusieurs modifications qui servent à le faire connaître.

Deux sortes d'élémens constituent la phrase ; les élémens nécessaires et les élémens utiles. Les élémens néces-

saies ou essentiels sont le substantif-nom et-pronom, l'attributif-déterminatif et modificatif, et le connectif d'identité. Les élémens utiles ou complémentaires sont l'attributif-submodatif et le connectif-invariable de mot et de phrase. Les premiers sont les seuls variables dans la phrase ; les autres sont invariables.

Or nous appelons *syntaxe* (συν, avec ; τασω, mettre en ordre, subordonner par la forme) cette partie de la grammaire qui traite des variations des élémens de la phrase. La syntaxe peut donc se diviser, d'abord en syntaxe des mots variables, et syntaxe des mots invariables.

I. SYNTAXE DES MOTS VARIABLES.

Parmi les élémens essentiels de la phrase le substantif-nom et pronom est le seul variable pour des causes qui lui soient propres. Les autres mots variables ne le sont que pour exprimer leurs relations avec le nom ou pronom, parce que le mot qui exprime la chose dont on parle est le mot principal de la phrase, auquel s'annexent les autres comme ses modifications. Or les modifications du mot principal de la phrase sont ou absolues ou relatives, et le substantif mis en relation avec un autre terme est régi par des formes propres à exprimer ses différens rapports. De là la sous-division de la syntaxe en syntaxe de régime et syntaxe de concordance.

CHAPITRE PREMIER.

SYNTAXE DE RÉGIME.

La syntaxe de régime expose les différentes variations de genre, nombre, cas et personne que prend le substantif pour exprimer ses rapports dans la phrase avec un autre terme et ses relations avec l'idée de l'être dont il est le

signe représentatif. Les rapports du substantif constituent son régime, et les variations dont il se revêt pour désigner ces rapports forment sa déclinaison.

DU NOM.

1^{re} Espèces du nom.

Le nom considéré comme signe de l'idée d'être se divise en

NOM	spécifique	d'êtres réels. .	Homme, citoyen, français.
		d'êtres fictifs. .	Vérité, vertu, bonheur.
	individuel	de personne. .	Achille, Alexandre.
		de chose. . . .	Paris, bucéphale.

Le nom spécifique désigne une généralité ou collection d'individus qui ont un caractère par quoi ils se ressemblent et se distinguent des individus compris dans une autre espèce ou genre.

Le nom spécifique d'êtres réels représente des êtres de la nature.

Le nom spécifique d'être fictif exprime des modifications que l'esprit considère fictivement comme des êtres, et auxquels il donne une sorte d'existence dans le discours, afin de les déterminer par des modifications et des rapports.

Le nom spécifique est ou général ou particulier, selon qu'il désigne un genre ou une espèce d'êtres. Ainsi *homme* est un genre par rapport à *citoyen*, qui est une espèce; *citoyen* est lui-même un genre relativement à *français*, qui est compris sous sa dénomination comme une espèce plus particulière.

Le nom individuel est le nom propre qui distingue chaque personne ou chaque chose élément de l'espèce.

Le nom individuel est ou commun à une famille d'individus et retient la dénomination du *nom-propre*, ou singu-

lier affecté à un individu de la famille et s'appelle *prénom*, *surnom*.

Le pronom est une seconde forme de nom qui précède le nom-propre dans la phrase et qui sert à caractériser un individu d'une famille ou tribu ou classe.

Le surnom est une espèce de modificatif qui se place après le nom-propre pour caractériser un individu par quelque modification remarquable ; quelquefois il supplée à l'ellipse du pronom dans la phrase.

Plutarque, dans la vie de Caius Marcius Coriolan, définit ainsi ces trois formes du nom individuel :

Εκ τούτου τρίτον εσχεν ενομα το Κοριαλανον, ὃ καὶ μαλίσθα ὄηλον ἐστίν ὅτι τῶν ονοματῶν ἰδίον ἦν ὁ γαιος, το δε δευτερον, οικιασ ἢ γενους κοινον ὁ μαρκιος, τῷ δε τριτῷ ὕστερον ἐχρησατο, πρᾶξεως τινος ἢ τυχης ἢ ιδεας ἢ ἀρετῆς ἐπιθετῷ.

« Depuis ce jour-là, il eut ce troisième nom de Coriolan : d'où il est constant que le nom-propre était *Caius* ; que le second, c'est à dire *Marcius*, était le nom de la maison ou de la famille, et que le troisième était ordinairement une épithète tirée de quelque action ou de la figure ou de la fortune ou de la vertu. » (Dacier.)

Les classes qui se sont faites de ces divisions du nom, forment ce qu'on appelle *genre*, *nombre*, *graduation*.

GENRE.

L'institution des genres est fondée sur la diversité des caractères spécifiques observés dans les êtres. La distinction des sexes a pu devenir un motif d'établir des différences dans les signes des êtres ; mais elle n'a pas dû en être le motif principal ; car souvent le nom comprend les deux sexes sous un seul genre, tantôt *masculin* tantôt *féminin* ; quelquefois il les réunit sous un genre qui n'est ni l'un ni l'autre, c'est à dire qui est *neutre*. Ὁ μαρτυρ, *martyr*, témoin, désigne une modification des deux sexes sous le genre masculin ; ἡ αλώπηξ, *vulpes*, nomme sous le genre féminin les deux sexes que le français désigne sous le genre masculin, le *renard* ; *mancipium*, *esclave*, marque sous le

genre neutre latin l'état de servitude des deux sexes, que le grec exprime par le genre masculin, ὁ δούλος. D'où l'on voit que l'application du genre aux noms varie d'une langue à une autre.

Si donc pour continuer la classification des caractères spécifiques des êtres divers de la nature, on a suivi la distinction des sexes en représentant chaque sexe par un signe différent (ανθρωπος, homo, homme; γυνή, mulier, femme), ou seulement en variant la terminaison du nom commun qui les enveloppait auparavant sous un même genre (ὁ λεων, leo, lion; ἡ λεαινα, leœna, lionne), c'est une erreur de croire que la distinction des sexes ait présidé à l'institution des genres.

Plusieurs noms qui ne désignent pas des êtres réels, portent les deux genres masculin et féminin, quand ils expriment différens caractères d'une idée commune. *Dies* est masculin quand il marque le jour, c'est à dire le tems déterminé de la révolution diurne de la terre; il est féminin quand il signifie un tems indéterminé dont les limites ne sont point connues. *Finis* est masculin lorsqu'il marque la fin déterminée et positive d'une chose, telle que les limites d'un état, de la vie; il est féminin pour signifier la fin indéterminée et rationnelle d'une chose dont on ne connaît pas l'étendue ou le terme. D'où il suit que l'origine des genres se trouve dans la nécessité de caractériser les idées différentielles exprimées sous une idée spécifique et commune à toutes.

Les genres sont de trois sortes : masculin, féminin et neutre. Chacun est généralement caractérisé dans le nom par une terminaison propre et distinctive. C'est ainsi que les noms grecs en ης ou ας génitif ου, sont masculins : ὁ ποιητής, le poète; ὁ νεανίας, le jeune homme. Ceux en η ou α, génitif ης, ας, sont féminins : ἡ κεφαλή, la tête; ἡ ἡμέρα; les. Ceux en ον, α (ατος) sont neutres : το δῶρον, le don; το σῶμα, le corps.

Les langues grecque, latine allemande, espagnole admet-

tent ces trois genres. Les langues hébraïque, anglaise, italienne, française ne connaissent que le masculin et le féminin.

NOMBRE.

Après la sous-division des êtres par les genres, les noms offrent deux choses à considérer, 1° le rapport de conformité ou de ressemblance en vertu duquel les individus sont compris dans la même classe ; 2° ces individus eux-mêmes présentés dans le discours en totalité ou en fractions. Le rapport de conformité établit le rationnel des noms, ce que la raison y voit ; les individus de l'espèce présentés en masse ou en partie forment le positif des noms, ce qui est l'objet des sensations. Or le rationnel et le positif des noms constituent ce qu'on appelle le *nombre singulier* et le *nombre pluriel*. Le nombre grammatical est donc la propriété par laquelle le nom exprime le positif ou le rationnel des classes ou genres des êtres.

Les langues latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole, française, n'ont que ces deux nombres, singulier et pluriel.

Les langues hébraïque et grecque en ont trois : le *singulier*, qui exprime l'unité ; le pluriel qui exprime la multiplicité ; le *duel*, qui indique qu'on parle de deux personnes ou de deux choses. En général, elles ne se servent du nombre-duel que lorsqu'il s'agit de deux choses ou personnes qui existent ensemble, comme les mains, les yeux, les oreilles, les ciseaux, ou qui font conjointement la même action.

Les noms spécifiques sont susceptibles de deux ou de trois nombres, suivant les langues qui les admettent. Le déterminatif qui les précède est destiné à préciser l'étendue ou quantité que la parole donne à leur nombre grammatical dans la phrase.

Quant aux noms propres des individus, ils ne sont susceptibles que du nombre singulier. Si parfois ils sont précédés d'un déterminatif, c'est qu'alors l'esprit en a formé un nom spécifique. Ainsi le nom propre d'un individu

distingué par quelque talent ou vertu ou action devient le nom commun de ceux qui se rendent célèbres par les mêmes qualités. Ainsi *les Démosthènes* sont les orateurs illustres par leur éloquence, *les Virgiles* sont les poètes qui s'immortalisent par la perfection de leur style et de leur élocution.

A cet égard, la langue française fait une distinction que les autres langues ne caractérisent par aucune forme particulière ; c'est que les noms individuels devenus spécifiques sont susceptibles de se décliner par le nombre grammatical, et que s'ils restent noms-propres de famille, ils prennent le déterminatif pluriel sans se décliner. C'est ainsi qu'un *Racine* est un poète illustre, que *les Racines* sont rares, et que *les deux Racine* (père et fils) sont l'honneur de la poésie française. Dans ces deux cas les autres langues emploient le nombre pluriel.

GRADUATION.

La graduation ou variation de degré détermine par des crémens à la désinence du nom la quantité augmentative ou diminutive des notions comprises sous le caractère spécifique du nom et en forme de nouveaux noms susceptibles eux mêmes d'être déterminés par le genre et le nombre.

Les langues italienne et espagnole sont celles des huit langues comparées qui font le plus d'usage de ces noms augmentatifs et diminutifs.

1^o En italien, on dit pour marquer le volume et la grandeur :

Braccio, bras ; *braccione*, grand bras.

Giovane, jeune homme ; *giovannotto*, grand jeune homme.

Forese, paysanne ; *foresozza*, grande paysanne.

Pour marquer le mépris ou la difformité :

Giovane, jeune homme ; *giovanostro*, méprisable jeune homme.

Uomo, homme ; *omaccio*, vilain homme.
Popolo, le peuple ; *popolazzo*, la populace.
Femmina, femme ; *femminaccia*, vilaine femme.
Fante, servante ; *fantaccia*, vilaine servante.

Pour marquer la petitesse et le sentiment :

Figlio, fils ; *figliolino* ou *figlioletto* petit enfant.
Rubino, rubis ; *rubinetto*, petit rubis.
Bocca, bouche ; *boccuccia*, petite bouche.
Pazzo, fou ; *pazzerello*, petit fou.

2^o En espagnol, les augmentatifs et les diminutifs se distinguent comme il suit :

Augmentatifs :

Papel, papier ; *papelon* ou *papelazo*, grand papier.
Muger, femme ; *mugeron*, ou *mugera*, grande femme.
Hombre, homme ; *hombron*, ou *ombrazo*, grand homme ou grand homme de taille.
Camisa, chemise ; *camisono*, ou *camisaza*, grande chemise.
Hombron, grand homme ; *hombronazo*, très-grand homme.

Diminutifs :

Paxaro, oiseau ; *paxarillo*, *paxarito*, *paxarico*, petit oiseau.
Chico, enfant ; *chiquillo*, *chiquito*, *chiquelo*, petit enfant.
Animal, animal ; *animalillo*, *animalito*, *animalico*, *animalejo*, petit animal.
Perrito, petit chien ; *perritito*, très-petit chien.

Presque tous les noms italiens et espagnols sont susceptibles de ces variations de degré augmentatif et diminutif. Les autres langues ont peu de noms qui en soient susceptibles ; elles y suppléent par des modificatifs ou par des périphrases. Exemples d'augmentatifs :

αγη, rupture, brisement ; αγων, combat, lutte.
 Labrum, lèvre ; labeo, labeon, qui a de grosses lèvres.
 Gibba, bosse ; gibbositas, bosse saillante.
 Eloquentia, éloquence ; grandiloquentia, haut style.
 Librarius, copiste ; libellio, grand copiste, tabellion.
 Libra, balance ; libramen, balancier.
 Salle, salon.
 Tonne, tonneau.

Exemples de diminutifs :

Εσχαρα, foyer ; εσχαριον, petit foyer.
 Αγκας, fond, vallon ; αγκυλη, coude, pli du jarret.
 Πεδη, chaine qu'on met aux pieds ; πεδιλον, chaussure,
 brodequin.
 Ετης, ami ; εταιρος, tendre ami, camarade.
 Amica, amie ; amicula, petite amie ou maîtresse.
 Liber, livre ; libellus, petit livre.
 Libellus, petit-livre ; libellulus, très-petit livre.
 Librarius, copiste ; librariolus, petit copiste.
 Eloquentia, éloquence ; parviloquentia, style familier,
 populaire.
 Mann, homme ; mannlein ou manchen, petit
 homme.
 Kind, enfant ; kindlein ou kindchen, petit enfant.
 Büch, livre ; büchlein, petit livre.
 Glück, le bonheur ; unglück, le malheur.
 Gunst, la faveur ; missgunst, l'envie.
 Poche, pochette.
 Maison, maisonnette.
 Femme femmelette.

IRRÉGULARITÉS DANS LES VARIATIONS DES NOMS.

Il y a des noms qui, en changeant de nombre, changent de genre :

Avernus, i, m. l'averne ; pluriel : averna, n.
 Carbasus, i, m. voile de navire ; carbasa, n.

Sibilus, i, m. sifflement ;	sibila, n.
Tartarus, i, m. l'enfer ;	tartara, n.
Suppellex ctilis f. meuble ;	suppellectila (ium), n.
Jocus, i, m. raillerie ;	joci ou joca.
Locus, i, m. lieu ;	loci ou loca.
Frenum, i, n. frein ;	freni ou frena.
Rastrum, i, n. rateau ;	rastri ou rastra.
Cælum, i, n. ciel ;	cæli, m.
Elysium, ii, n. élysée ;	elysii, m.
Sal (salis), n. sel ;	sales (salium), m.
Siser (siseris), n. chervis (plante) ;	siseres (um), m.
Delicium, ii, n. délice ;	deliciæ, f.
Epulum, i, n. festin ;	epulæ, f.

D'autres changent de déclinaison, en changeant de nombre :

Vas (vasis), n. 3 ^e décl. vase ;	pluriel : vasa, orum. n.
2 ^e décl.	
Delicium, ii, n. 2 ^e décl. délice ;	deliciæ, arum,
f. 1 ^{ère} décl.	
Epulum, i, n. 2 ^e décl. festin ,	epulæ, arum,
f. 1 ^{ère} décl.	

On trouve des noms qui, sous la même forme sont susceptibles de plusieurs genres avec des modifications différentes :

Dies, m. le jour ; dies, f. le tems.

Finis, m. la fin, la limite positive ; finis, f. le terme, la fin rationnelle.

Les noms de métaux, de vertus, de pays et d'autres n'ont que le singulier, parce qu'ils sont considérés comme des noms propres : aurum, or ; argentum, argent, Francia, France ; Græcia, Grèce.

Cependant si on les généralise, ils deviennent, comme les noms propres, susceptibles de recevoir le nombre pluriel : O vanitas vanitatum ! omnia vanitas.

Certains noms qui n'expriment que des collections d'in-

dividus considérés dans leur multiplicité, n'ont que le pluriel :

Aborigenes, um, m. Aborigènes ; premiers habitans ou naturels d'un pays.

Adonia, orum, n. fêtes d'Adonis.

Apophoreta, orum, n. étrennes, cadeau du jour de l'an.

Athenæ, arum, f. Athènes, ville de grâce.

Les noms dans les autres langues sont plus ou moins susceptibles de ces irrégularités. Ainsi en hébreu, *ab*, m. sing. (pater); *abouth*, f. pl. (patres); *iouné*, f. s. (columna). Quelques uns, en passant au duel, altèrent sensiblement leur forme, comme *ioun*, sing. (dies), *imim*, plur. (dies), *ioumim*, duel (duo dies). Ceux-ci n'ont que le singulier, *tsan*, (pecus); *zeb* (aurum); les suivans, le pluriel; *Chejim* (vitæ), *béthoulim* (virgines), *nahourim* (pueritiæ); ceux-ci le duel: *mim* (aquæ), *schimim* (cœli), *rèchim* (molæ).

Tableau des variations de genre, nombre et

LANGUES.	GENRE		
	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Hébreu.	Diverses terminaisons.	Deux finales.	Caret.
Grec.	ης, ας, ος, ως, etc.	η, α, ος, etc.	ον, etc.
Latin	us, or, er, etc.	a, es, etc.	um, etc.
Allemand	en, ing, ling, er, etc.	ey, heit, keit, at, enz, ik, on, schaft, acht, aft, ucht, e, niss, etc.	Les diminutifs, les substantifs verbaux, les composés, les infinitifs, etc.
Anglais.	diverses finales.	Diverses finales.	Caret.
Italien.	o, e, me, re, nte.	a, u, i, e:	Caret.
Espagnol	e, i, o, u, l, n, r, s, t, x, y, z.	a, d, ez, ion.	e, etc.
Français.	eur, etc.	ice, ion, ience, etc. j	Caret.

graduation dans les huit langues ci-après.

NOMBRE			GRADUATION.	
SINGULIER.	PLURIEL.	DUEL.	AUGMENTATIVE.	DIMINUTIVE.
Diverses finales.	Diverses.	Diverses.		
α, ι, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, etc.	αι, οι, α, ες.	α, ω, ε.	ων.	Ολος, υλος, ιλον, αριον, αρισος. etc.
a, er, us, e, etc.	æ, i as, os, is, us.	Caret.	One, eo, io, osi- tas, men, men- tum, etc.	Ulus, olus, ella, olla, etc.
Diverses finales.	e, en, n, r.	Caret.	Au moyen des modificatifs et submodatifs.	Lein, chen.
Diverses finales.	s, es, n.	Caret.	Au moyen des modificatifs et submodatifs.	Au moyen des modificatifs et des submoda- tifs.
m, o, e, jo, io, f, e, o, a, à ù, i.	m, i, j f, i, e, à, ù, i.	Caret.	1 ^o Grandeur : one, otto, ozzo. 2 ^o Difformité de la grandeur : accio, azzo, as- tro.	1 ^o Petitesse : et- to, ello, uccio, icciuolo, uzzo. 2 ^o Difformité de la petitesse : ino, etto, uc- cio, uzzo.
Diverses ter- minaisons.	s, es.	Caret.	On, azo, etc.	Illo, ito, ico, ue'lo, ejo, etc, in.
Diverses finales.	s.	Caret.	On, etc.	Et, ette, etc.

Ce tableau donne lieu aux remarques suivantes, qui en sont le complément :

1^o Quelquefois on marque la graduation par des fragmens d'attributs que l'on place au commencement des noms. Exemples pour l'ampliation : *ευπολία*, *beneficentia*, bien-faisance ; *grandiloquentia*, haut style.

Exemples pour la dégradation : *δυστοχία* *infortunia* *infortune* ; *parviloquentia*, style familier, -bas ; *unthier*, monstre (venant de thier, animal) ; *missverstand*, mal entendu (de *verstand*, intelligence).

2^o Les Hébreux, pour exprimer le genre neutre, emploient le féminin : ainsi le nom féminin *toubé* signifie à la fois *bonum et bonitas* ; le pronom féminin *zath*, *hæc ista*, signifie quelquefois *hoc, istud*.

Certains noms hébreux réunissent les deux genres masculin et féminin, comme *dies* en latin, et se nomment *communs* ; ils ont toutes sortes de terminaisons à la manière des noms masculins, et servent à désigner les animaux et les êtres dont le sexe n'est point distingué par des noms particuliers ; tels sont *becour*, (*bos*), *chézim* (*sus*), etc.

Les noms hébreux au singulier ne se distinguent pas par leurs lettres de même qu'en latin *laudem*, par exemple, marque une terminaison singulière de nom ou de verbe.

Au pluriel ils se distinguent ordinairement : les noms masculins par l'une des trois terminaisons *im*, *m*, *oun*, ajoutée au singulier, comme *daber* (verbe), *daberim* (verba) ; les féminins par l'une des deux terminaisons *outh*, *th*, 1^o par *outh* substituée à la finale *é*, comme *toubé* (*bona*, bonne), *tourbouth* (*bonæ*, bonnes) ; 2^o par *outh* ajouté à la finale *th*, comme *koussith* (*arcus*) ; *koussithouth* (*arcus*) ; 3^o par *iouth*, comme *gophrith* (*sulfur*), *gophriouth* (*sulfura*) ; *melacouth* (*regnum*), *melakiouth* (*regna*).

Le duel se distingue quelquefois par l'une des deux terminaisons *outhim*, *thim*, formées par la réunion des terminaisons masculine et féminine du pluriel. D'autrefois le duel se termine comme le pluriel ; mais cela n'empêche pas de discerner quand ce pluriel est un véritable duel ;

car le duel exprime d'abord les objets doubles par nature ou par institution humaine, comme les yeux, les mains, les meules d'un moulin ; et puis par extension, deux objets existans séparément, mais réunis parallèlement dans la phrase comme termes conjoints de la modification exprimée par le verbe. C'est ainsi qu'Homère a dit :

Και ελισσέτο παντας αχαιους
ατρεΐδα δε μαλιστα, δυω κοσμητορε λαων.
(*Iliade*, ch. 1.)

« Chrysès faisait cette prière à tous les Grecs, et surtout aux deux Atrides, chefs des peuples. »

3^o Les Anglais ne connaissent d'autres genres que ceux par lesquels la nature a distingué les sexes dans les êtres moraux et physiques animés. Quant aux choses inanimées, elles ne sont point sujetes à ces différences ; elles ont à l'imitation de l'Hébreu un genre commun. D'un autre côté, l'anglais a, au singulier, la ressource de ses déterminatifs-pronoms *he*, *m*, *she*, *f*. et *it*, *n*. pour distinguer les genres.

Dans la langue anglaise les noms terminés en *f*, ou *fe* font *ves* au pluriel, excepté ceux en *oof*. Les noms en *y* impur font *ies* ; ceux en *y* pur font *ys*, au pluriel : *folly*, *follies* ; *loaf*, *loaves*, *half*, *halves*, *lady*, *ladies*.

4^o En suivant la même analogie, on fera aisément l'application du tableau précédent aux autres langues.

2^o Régimes du nom.

Les rapports du nom dans la phrase se nomment *régimes*. Or le nom peut être mis en régime de trois manières : comme sujet, comme objet, comme circonstance de la phrase ; et dans ce dernier cas exprimer quatre sortes de circonstances, de principe déterminant un nom, de principe déterminant un modificatif, de fin marquant le terme d'une attribution, de fin indiquant le terme

d'une tendance. La circonstance de principe marque le point où commence l'action et où elle est renfermée.

Ce principe a deux caractères : 1° il est le terme générateur, possesseur, et déterminatif d'un rapport de génération, possession et détermination, et se nomme *principe-génitif*; 2° il est le terme abstrait, ablatif, d'un rapport d'extraction, de division et se nomme *principe-ablatif*. La circonstance de fin désigne le terme où tend l'action et où elle finit. La fin a aussi deux caractères : 1° elle est le terme d'une attribution, d'une dation, et se nomme *fin-datif* ou *terme-datif*; elle est le terme d'une tendance, d'un mouvement qui se dirige vers elle, qui se jette vers elle, et se nomme *fin-objectif* ou *terme-objectif*.

Tableau des régimes.

RÉGIMES	Subjectif.	. Darius régnait sur les Perses.										
	Objectif.	. Alexandre vainquit Darius.										
	Circonstantif	<table> <tr> <td rowspan="2"> de principe de fin </td><td>déterminant un nom.</td><td>La défaite de Darius fut bientôt suivie de sa mort.</td></tr> <tr> <td>déterminant un modificatif. Les Perses étaient gouvernés par Darius.</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td>terme d'une attribution.</td><td>Les Perses obéissaient à Darius.</td></tr> <tr> <td></td><td>terme d'une tendance.</td><td>Alexandre envoya un député à Darius.</td></tr> </table>	de principe de fin	déterminant un nom.	La défaite de Darius fut bientôt suivie de sa mort.	déterminant un modificatif. Les Perses étaient gouvernés par Darius.			terme d'une attribution.	Les Perses obéissaient à Darius.		terme d'une tendance.
de principe de fin	déterminant un nom.	La défaite de Darius fut bientôt suivie de sa mort.										
	déterminant un modificatif. Les Perses étaient gouvernés par Darius.											
	terme d'une attribution.	Les Perses obéissaient à Darius.										
	terme d'une tendance.	Alexandre envoya un député à Darius.										

La nature de l'action exprimée par le verbe détermine l'espèce du régime. C'est en ce sens qu'on dit qu'un verbe forme tel rapport, et qu'il gouverne ou régit tel cas. Le connectif invariable qui précède le circonstantif, caractérise l'espèce particulière du rapport, et les sous-divisions qui peuvent s'en faire sont du ressort de la grammaire particulière.

3° Déclinaison.

Le nom exprime dans plusieurs langues ses rapports ou régimes par certaines désinences propres qui s'appellent cas, c'est à dire chutes ou déclinis ; d'où le mot *déclinaison*

pour désigner le système entier de ces désinences. Les cas se divisent en cinq espèces, et ont chacun leur dénomination propre, comme il suit :

	Régimes.	Cas.	
Subjectif	de 3 ^e personne. .	<i>Nominatif.</i>	Darius Persas regebat.
	de 1 ^{re} personne. .	<i>Vocatif.</i>	O Dari, rex infelicissime, peristi !
Objectif.		<i>Accusatif.</i>	Darium Alexander vicit.
Circonstantif	de principe	<i>Génitif.</i>	Darii cladem mors brevi secuta est.
		<i>Ablatif.</i>	A Dario Persæ regebantur.
		<i>Datif.</i>	Dario Persæ parebant.
	de fin	<i>accusatif</i>	Ad Darium Alexander legatum
		<i>précédé d'un</i> <i>connectif in-</i> <i>variable.</i>	misit.

Telle est la manière d'exprimer les régimes du verbe dans la langue latine.

Le grec admet les mêmes cas, à l'exception de l'ablatif qu'il ne connaît pas, et qu'il exprime généralement par le génitif, puisque c'est un régime de principe. Il y a évidemment méprise dans les grammaires grecques qui confondent avec le datif ce qui est ablatif en latin, tandis que ce cas doit être compris avec le génitif sous la même dénomination. C'est pour préciser la différence de ces deux espèces de régimes que le grec fait usage des prépositions devant le génitif, au lieu qu'en latin le génitif est toujours sans préposition, et que l'ablatif seul en est précédé. C'est par le même motif que le datif grec traduisant plusieurs rapports de l'ablatif latin, est souvent précédé d'une préposition, tandis qu'en latin il n'en reçoit jamais.

La langue allemande admet la déclinaison grecque ; ainsi elle confond l'ablatif avec le génitif ; quelquefois elle le traduit par le datif, et elle se sert de prépositions devant le génitif et le datif, lorsque les circonstances du discours en exigent l'emploi.

Les langues hébraïque, anglaise, italienne, espagnole et française ne déclinent pas les noms, et faute de cas, elles expriment les rapports par la place qu'elles donnent aux

régimes. Ainsi la phrase commence par le subjectif et finit par l'objectif ; ces deux termes ne peuvent être déplacés que dans le cas où la construction, continuant à être claire, en deviendrait plus énergique. Le circonstantif étant précédé d'un connectif invariable se place tantôt au commencement, tantôt à la fin de la phrase, selon que l'exige la clarté ou l'énergie de la construction.

S'il n'y a point de cas pour les noms, point de déclinaison nominale dans ces langues, il n'y a donc point de nominatif, d'accusatif, de vocatif, etc. C'est donc une erreur des grammaticiens de nommer dans les langues indéclinables *nominatif* ce qui est *régime subjectif*, *accusatif* ce qui est *régime-objectif*, et ainsi des autres rapports.

MANIÈRE DE MARQUER LES RAPPORTS DU NOM EN HÉBREU.

La langue hébraïque marque les rapports du nom par des augmens placés devant lui ; ces augmens appelés *prépositions* sont des fragmens de connectifs ou des signes abrégés qui remplissent les fonctions de connectif.

Cas.	Prépositions.	Sans déterminatif.	Avec déterminatif.
Subjectif.		Daber (verbum).	Edaber (hoc verbum).
Vocatif.	é	Hédaber (verbum).	
Objectif.	ath	Ath-daber (verbum).	Ath-Edaber.
Génitif	schil	Schil daber (verbi).	Schil édaber.
	la	Ladaber (verbi).	Lédaber.
	hé	Hédaber (verbi).	Hédaber.
Ablatif	men	Men daber (à verbo).	Men édaber.
	mé	Médaber (à verbo).	Médaber.
Datif.	la	Ladader (verbo).	Lédaber.

Pour le nombre pluriel et le duel ces prépositions se répètent au commencement du nom.

É est le déterminatif-positif comme en grec, *ὁ, ἡ, τὸ*, et en latin *hic, hæc, hoc* ; il peut s'associer à tous les cas du nom spécifique entre la préposition et la première lettre de ce nom ; jamais il ne se préfixe aux noms propres : ainsi on ne dit pas : *éjacob* (Jacob), *éitsak* (Isaac).

É est aussi une préposition ; quelquefois un submoda-

tif. Ce sont les circonstances du discours qui font reconnaître sa valeur.

Ath se met devant le nom, et en est séparé par un trait placé en haut ; il manque souvent ; quelquefois il se trouve devant le subjectif, surtout si le verbe est passif ; il peut même se trouver devant le datif et l'ablatif.

Schil se met devant le nom et séparément ; il est rarement employé dans l'écriture sainte ; il n'est guère d'usage que chez les rabbins. Son abrégé *la*, qui le remplace, se préfixe au nom, c'est à dire s'unit au commencement du nom.

Men se détache du nom ; son abrégé *mé* se joint aux premières lettres du nom.

La se préfixe au nom, et semble être le même que *la* abrégé de *schil* ; quelquefois il se trouve devant l'objectif.

Toutes ces prépositions caractérisent les rapports généraux du nom ; mais si ces rapports sont modifiés par quelque circonstance, elles sont remplacées par d'autres connectifs, tels que *bar* (pro), *béla* (absque), *acher* (post), *hath* (cum), *hal* (ad), *béphénou* (ante), *bin* (inter), etc.

CONSTRUCTION DU NOM AVEC UN GÉNITIF.

Le nom construit avec un rapport de principe génitif est susceptible de subir quelque mutation dans sa désinence.

1° Au singulier, s'il se termine par *é* servile, cet *é* se change en *th* : *malaké* (regina), *malacath metsarim* (regina Egypti) ; 2° au pluriel, s'il se décline en *im*, il perd le *m* final : *sirim* (principes), *siri arets* (principes terræ). De même au duel : *ahinim* (oculi), *ahini ionim* (oculi columbarum).

S'il se termine en *outh*, il ne subit aucune mutation, à moins qu'il ne soit suivi d'un pronom affixe, c'est à dire joint à la désinence ; dans ce cas, un *i* s'introduit entre le *th* et ce pronom : *daberouth* (verba), *dabérouthinou* (verba nostra).

Le nom construit sous d'autres rapports qu'avec un

génitif, ne doit subir aucune altération dans sa désinence ; cependant on rencontre quelquefois les deux terminaisons *th* et *i*, lorsqu'il n'y a point de construction avec un génitif.

Les grammaires hébraïques appellent état construit ou régime la détermination du nom par un génitif, et état absolu l'absence de tout génitif. Mais il est évident que le nom construit comme subjectif ou objectif ou circonstantif d'un modificatif, est également en *régime* ou en *état construit*, et qu'il n'est en état absolu que quand il est considéré isolément et indépendamment de tout rapport avec d'autres mots dans la phrase, comme il se trouve dans le dictionnaire. Donc, ce que ces grammaires nomment *état absolu* est une expression impropre pour marquer l'absence du génitif ; donc, la dénomination d'*état construit* est insuffisante pour signifier la détermination du nom par un génitif. De tels abus d'expressions prouvent la nécessité de fixer invariablement la langue de la grammaire.

DÉCLINAISON GRECQUE.

La langue grecque marque les rapports du nom par des désinences ou variations de terminaison ; ces désinences se généralisent en cinq classes et forment cinq déclinaisons qui peuvent se réduire à trois, abstraction faite des dialectes.

CAS.	1 ^{re} DÉCLINAISON. Féminin.	2 ^e DÉCLINAISON. Masculin.	3 ^e DÉCLINAISON. M. F. Neutre.	4 ^e DÉCLINAISON. M. F. Neutre.	5 ^e DÉCLINAISON. M. F. Neutre.
<i>Singulier.</i>					
Subjectif.	η ;	ης ;	ους ;	ους ;	α, ι, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ, α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Vocatif.	η ;	η, α ;	ε ;	ους ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Objectif.	ην ;	ην ;	ου ;	ους ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Génitif, ablatif.	ης ;	ου ;	ου ;	ους ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Datif.	η ;	ης ;	ους ;	ους ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
<i>Pluriel.</i>					
Subjectif, vocatif.	αι ;	αις ;	αις ;	αις ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Objectif.	αις ;	αις ;	αις ;	αις ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Génitif, ablatif.	ων ;	ων ;	ων ;	ων ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Datif.	αις ;	αις ;	αις ;	αις ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
<i>Duel.</i>					
Subjectif, objectif.	α ;	α ;	α ;	α ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.
Génitif, datif.	α, υ ;	α, υ ;	α, υ ;	α, υ ;	α, τ, υ, ω, ν, ρ, σ, ψ, ξ, ζ.

La première et la seconde forme de la déclinaison grecque se confondent au pluriel en une seule qui correspond à la première des latins ; l'une n'a que des noms masculins, l'autre des féminins ; toutes deux n'ont au duel qu'une désinence pour les rapports principaux du nom et une autre pour les rapports accessoires ou circonstances ; cette dernière remarque s'applique aux formes de la déclinaison. Dans la première forme, les noms en $\rho\alpha$ et α pur, c'est-à-dire précédé d'une voyelle, comme $\eta\mu\epsilon\rho\alpha$ jour ; $\phi\iota\lambda\iota\alpha$, amitié, gardent α dans tous les cas ; tous les autres noms terminés en α , mais qui n'ont devant cet α ni une voyelle ni la consonne ρ , font le génitif en $\eta\varsigma$ et le datif en η , comme $\mu\omicron\upsilon\sigma\alpha$, muse ; $\delta\omicron\zeta\alpha$, gloire. Dans la seconde forme, la plupart des noms font le vocatif en α , comme $\pi\omicron\iota\eta\tau\eta\varsigma$ vocatif $\pi\omicron\iota\eta\tau\alpha$ poète.

La troisième forme de la déclinaison répond à la seconde des latins ; la quatrième forme est un dialecte de celle-ci, dont les Attiques se sont servis pour un très-petit nombre de mots et qui consiste à changer o en ω , à souscrire ι , à rejeter υ , à permuter α neutre en ω , en sorte que l'une et l'autre formes ne sont que la même déclinaison.

La cinquième forme de la déclinaison répond à la troisième des latins et comprend des noms de tous genres sous les terminaisons α , ι , υ , ω , ν , ρ , ς , ψ , ξ , dont le génitif singulier est toujours $\omicron\varsigma$; le datif pluriel $\sigma\iota$ avec quelques mutations ou altérations dans les consonnes pénultièmes ; le vocatif semblable au subjectif, excepté pour les noms en $\epsilon\upsilon\varsigma$, $\iota\varsigma$, $\upsilon\varsigma$, qui font $\epsilon\upsilon$ ι , υ , comme $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon\varsigma$, roi, vocatif $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\epsilon\upsilon$; $\omicron\rho\nu\iota\varsigma$, oiseau, voc. $\omicron\rho\nu\iota$; $\kappa\omicron\rho\upsilon\varsigma$, casque, voc. $\kappa\omicron\rho\upsilon$; pour ceux qui sont terminés par une voyelle longue, qui la changent en sa brève, $\pi\alpha\tau\eta\rho$, le père, voc. $\pi\alpha\tau\epsilon\rho$; pour quelques-uns qui se terminent en ν , $\alpha\iota\alpha\varsigma$ Ajax, voc. $\alpha\iota\alpha\nu$. L'objectif singulier dans quelques noms en $\iota\varsigma$, $\upsilon\varsigma$, $\omicron\upsilon\varsigma$, a deux terminaisons ; l'une ordinaire en α , l'autre en ν , comme $\omicron\rho\nu\iota\theta\alpha$ ou $\omicron\rho\nu\iota\nu$, de $\omicron\rho\nu\iota\varsigma$; $\kappa\omicron\rho\upsilon\theta\alpha$ ou $\kappa\omicron\rho\upsilon\nu$, de $\kappa\omicron\rho\upsilon\varsigma$.

D'où il suit qu'il n'y a proprement en grec que trois déclinaisons (1) dont les deux premières se nomment parisyl-

(1) Voir la *Grammaire grecque* de M. Burnouf, de l'Institut.

labiques, parce qu'elles ont à tous les cas le même nombre de syllabes; la troisième imparisyllabique, parce qu'elle reçoit au génitif et au cas suivans une syllabe de plus qu'au génitif singulier.

EXEMPLE DE NOMS.

1. DE LA PREMIERE DÉCLINAISON.

ἡ κεφαλή, la tête;	ἡ μουσα, la muse;
ἡ φωνή, la voix;	ὁ ποιητής, le poète;
ἡ ἀρετή, la vertu;	ὁ πολίτης, le citoyen;
ἡ οἰκία, la maison;	ὁ διακρίτης, le juge;
ἡ σοφία, la sagesse;	ὁ δεσποτής, le despote;
ἡ ἀληθεία, la vérité;	ὁ μονιάς, le solitaire;
ἡ θύρα, la porte;	ὁ ταμίης, le questeur;
ἡ ἀγορά, la place publique;	ὁ νεανίας, le jeune homme.
ἡ γλῶσσα, la langue;	
ἡ θαλάσση, la mer;	

2. DE LA DEUXIEME DÉCLINAISON.

ὁ δῆμος, le peuple;	το ρόδον, la rose;
ὁ ἀνθρώπος, l'homme;	το ξύλον, le bois;
ὁ νόμος, la loi;	το δένδρον, l'arbre;
ὁ πόλεμος, la guerre;	ὁ λαγῶς, le lièvre;
ἡ ἀμπέλις, la vigne;	ὁ λεῶς, le peuple;
ἡ νόσος, la maladie;	ὁ αἰὼς, l'aire; εἰς
ἡ βιβλος, le livre;	το ἀνογειν, la salle à manger.

3. DE LA TROISIEME DÉCLINAISON.

ὁ Ἕλλην (gén. ἥνος, dat. pl. εἰσι), le grec;
ὁ ῥηθῶρ (gén. ῥρος, dat. ῥρσι), le rhéteur;
ὁ ποιμὴν (gén. μένος, dat. pl. εἰσι), le berger;
ὁ λέων (gén. ὄντος, dat. pl. οὔσι), le lion;
ὁ γίγας (gén. ἄντος, dat. pl. αἰσι), le géant;
ὁ ἀναξ (gén. ἀνακτος, dat. ἀναξί), le prince;
ἡ λαμπάς (gén. ἄδης, dat. αἰσι), la lampe;
ἡ χελιδὼν (gén. ὄνις, dat. οὔσι), l'hirondelle;
ἡ νύξ (gén. νυκτος, dat. νυξί), la nuit;
το σῶμα (gén. αἶτος, dat. αἰσι), le corps;

το δακρυ (gén. υος, dat. υσι), la larme ;
 το οναμα (gén. ατος, dat. ασι), le nom ;
 το ποημα (gén. ατος, dat. ασι) le poème ;
 το γονυ (gén. γονατος, dat. γονασι) le genou ;

DÉSINENCES CONTRACTES.

Les noms parisyllabiques dont la désinence au subjectif singulier est précédée de α, ε, ο, et les imparisyllabiques dont la désinence au génitif singulier est précédée des mêmes voyelles, combinent ces voyelles pénultièmes avec la désinence en une syllabe qui forme une désinence appelée *contracte*. Ces contractions ont lieu dans les autres rapports du nom et même quand la pénultième est ν, ρ.

Voici les règles des différentes contractions :

αα	α	εα	η	οε	ου	ιι	ι	EXCEPTIONS.	
αε	α	εη	η	οο	ου	ια	ι		
αη	α	εε	η	οου	ου	ιε	ι	εε, subj. duel. η	
αει	α	ει	ει	οη	ου	υε	υ	εας, obj. pl. εις	
αη	α	εει	η	οω	ου	υα	υ	οη, η	1 ^{re} et 2 ^e décl.
αι	α	εει	η	οω	ου	υα	υ	εα, α	
αυ	α	εοι	οι	οοι	ου	οι	οι	οα, α	clin.
αω	α	εο	ο	ο γι	ου	οι	οι	οο, ου, obj. pl.	
αω	α	εου	ου	οι	ου	οι	οι	οειν, ουν, infinitif.	
αου	α	εω	ω						
αοι	α	ω	ω						

EXEMPLES DE NOMS CONTRACTES.

1. PREMIERE DÉCLINAISON.

ἡ συκῆ,	ἡσ, contracté de συκεῆ,	εἷς, fumier ;
ἡ μνᾶ,	μνᾶς — μνασ,	μνας, mine, monnaie ;
ἡ ἀθηνᾶ,	ᾶς, — ἀθηνας,	αας, Minerve ;
ὁ ἐρμῆς,	ἐρμῶ — ἐρμεας,	εου, Mercure ;
ὁ χρυσεῖς,	ου, — χρυσεας,	εου, Chrysès.

2. DEUXIÈME DÉCLINAISON.

ὁ νοῦς,	νου, contracté de νοός,	νοου, l'esprit ;
τὸ οστέον,	οστού — οστεον,	εου, l'os.

3. TROISIÈME DÉCLINAISON.

ὁ Δημοσθένης,	ους,	contracté de δημοσθενες,	Démosthènes ;
ἡ τριερης,	οῦς,	—	εος, la galère ;
το τεχος,	ους,	—	εος, le mur ;
ἡ πολις, gén.	πολιος, εος, εως,		la cité ;
το σινηπι,	πιος, πεος, εως,		la moutarde ;
ὁ βασιλευς,	εος, εως,		le roi ;
ὁ πελεκυς,	εος, εως,		la hache ;
το αστυ,	εος, εως,		la ville ;
ὁ ιχθυς,	ους;		le poisson ;
οἱ ιχθυες,	ιχθῦς ; τους ιχθυας, ιχθυς ;		4 ^e conjugaison latine ;
ἡ αἰδως,	οῦς (de οος),		la pudeur ;
το κρεας,	ως (de αας, ατος),		la chair.

Les noms contractes imparisyllabiques proviennent de dix désinences subjectives ης, ος, ευς, υς, υ, ις, ι, ως, ω, ας, dont le datif pluriel en σι ne reçoit jamais de contraction ; le génitif pluriel en reçoit quelquefois, mais seulement dans les noms en ης et en ος ; l'objectif singulier fait toujours ν dans les noms en ις et υς.

Quelques noms en ηρ, génitif ερος, rejettent aux obliques l'ε, quoique la terminaison soit précédée d'une consonne ; ils font le datif pluriel en ασι ; ὁ πατηρ, του πατρος (de πατερος), père. Le nom ανηρ, homme, intercale δ ; ὁ ανηρ, του ανδρος (de ανερος).

DIALECTES.

On appelle *dialecte* les différences propres qui se remarquent dans la formation et les inflexions d'une langue commune parlée chez différens peuples qui ont une origine commune. La langue grecque eut d'abord deux dialectes principaux, le dorien dont l'éolien est une branche, et l'ionien d'où se forma l'attique.

L'attique se perfectionna plus que les autres dialectes et devint surtout depuis le siècle d'Alexandre la langue commune des écrivains en prose, qu'ils fussent ou non d'Athènes. C'est de cette langue commune que les grammairiens

donnent les règles dans leurs méthodes. C'est à cette même langue que nous rapporterons les différens dialectes des inflexions des mots variables.

Voici comment s'exprime le savant Burnouf, dans sa *grammaire grecque*, sur ces différens dialectes :

« Le dialecte dorien était parlé dans tout le Pénoponèse, dans la Sicile, dans la partie de l'Italie appelée la grande Grèce. Il a été suivi par Théocrite, Archimède, Pindare et les philosophes pythagoriciens. C'est de ce dialecte, mêlé à l'éolien, que s'est formée la langue latine.

« L'éolien fut d'abord parlé en Béotie; de là il passa avec les colonies éoliennes dans la partie de l'Asie mineure qu'elles occupèrent, et dans les îles voisines, comme Lesbos et autres. Ce dialecte est celui d'Alcée et de Sapho. Il ressemble presque en tout au dorien dont il est formé.

« Au dorien et à l'éolien se rapportent plusieurs dialectes secondaires qui ne nous sont connus que par quelques vestiges peu nombreux, conservés particulièrement dans les inscriptions. Ce sont le béotien, le lacédémonien, le thessalien, le macédonien, le crétois, etc. Ils sont du ressort de l'érudition plutôt que de la grammaire.

« Les Ioniens occupèrent d'abord l'Attique. De là ils envoyèrent des colonies dans la province d'Asie mineure qui de leur nom fut appelée Ionie, où leur idiome continua de se parler, tandis que celui de la mère-patrie changea en se perfectionnant et devint le dialecte attique.

« Les anciens poètes, Homère, Hésiode, Théognis; ont suivi le dialecte ionien avec mélange de quelques formes primitives dont les unes ne se sont conservées que dans leurs ouvrages et dont les autres ont passé depuis dans d'autres dialectes.

« Les poètes qui dans les siècles postérieurs écrivirent en vers hexamètres, comme Apollonius, Callimaque, Oppian, Quintus, prirent tous Homère pour modèle; en sorte que l'ionien fut proprement la langue épique. Anacréon suivit aussi ce dialecte dans ses odes. En prose il fut employé dans toute sa pureté par Hérodote et Hippocrate.

« L'attique, en devenant la langue générale, ne put man-

quer d'éprouver des altérations sensibles. Les grammairiens donnèrent le nom d'*attiques purs* aux auteurs du bon siècle, et appelèrent exclusivement *attiques* certaines formes employées par ces auteurs et tombées en désuétude.

« Les attiques purs sont pour la prose, Thucydide, Xénophon, Platon, Isocrate, Démosthène et les autres orateurs du même tems; pour la poésie dramatique, Eschyle, Sophocle Euripide, Aristophane.

« Tous les écrivains postérieurs à cette époque sont compris sous le nom d'Ἑλληνες par opposition aux anciens et vrais attiques dont au reste ils se rapprochent les uns plus, les autres moins. On appelle *atticistes* (ἄττικισταί) ceux qui comme Lucien se sont efforcés de les imiter en tout.

« La langue commune ou hellénique cultivée à Alexandrie en Egypte sous les successeurs d'Alexandre, y fut peu à peu altérée par le mélange de mots étrangers; et delà résulta le dialecte d'Alexandrie dont quelques formes se sont glissées dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

« Enfin, des termes barbares et des locutions nouvelles s'introduisirent encore en bien grand nombre, lorsque Constantinople fut devenue le siège de l'empire; et leur mélange avec la langue hellénique forma celle des écrivains bysantins, et par suite, celle qui se parle encore aujourd'hui sous le nom de *grec moderne* ou *vulgaire*. »

DIALECTES DES INFLEXIONS DE LA DÉCLINAISON.

SUBJECTIF.	OBJECTIF.	GÉNITIF.	DATIF.
------------	-----------	----------	--------

1^{re} DÉCLINAISON.

<i>Singulier.</i>	Ion. η au lieu d'α	dans les noms en ης : ion εω (prononcez ω), éol. αω dor. ω	
	Dor. α au lieu d'η		
	Eoliq. α au lieu d'ης		
<i>Pluriel.</i>	Eol. αις	ion. εων, d'où par contraction l'attiq. ων éol. αων, d'où le dor. ᾶν	poét. αισι αισιν ion. ησι ησιν.

2^e DÉCLINAISON.

<i>Singulier.</i>	Attiqu. subj. neutre ως vocatif pour ων. Attiqu. vocatif ος pour ε.	ω pour ων	poét. et ion. εις
			dor. ω
<i>Pluriel.</i>		dor. ως	ion. εισι εισιν
<i>Duel.</i>			ειν

3^e DÉCLINAISON.

<i>Singulier.</i>	Attiqu. ω pour ωνα	ion. εηε, ηος attiq. ης attiq. ως pour εως.	ion. ηι.
	Attiqu. ω pour ωνα		
	Attiqu. ω pour ωτα		
	Attiqu. ω pour ωα		
	Ioniq. ηα pour η		
	Attiqu. ᾶ pour η		
<i>Pluriel.</i>	Attiqu. ως pour ωας	attiq. εων pour ων	poét. εεσι quelquefois εσι.
	Attiqu. ᾶς pour εῖς		
	Attiqu. εις pour ας		

NOMS IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers*, les noms qui dans la formation de leurs désinences s'écartent des règles générales et communes aux autres noms. Quelques-uns appartiennent aux déclinaisons parisyllabiques, comme *Ιησοῦς*, Jésus; voc. *Ιησοῦ*, Jésus; obj. *Ιησοῦν*, Jesum; gén. et dat. *Ιησοῦ*, Jesu.

La plupart appartiennent à la déclinaison imparasyllabique: *Ζεὺς*, Jupiter; *Ζεῦ* Jupiter; gén. *Διὸς* Jovis; dat. *Διι*, Jovi; obj. *Δια*, Jovem. *γυνή*, mulier; voc. *λυναι* gén. *γυναικός*; et tous les autres cas, comme si le subjectif était *γυναιξ-Αστερ*, astre; gén. *αστερός* dat. pl. *αστρασι*. *ἄρς*, inusité au subj. agneau; gén. *αρνός*, dat. pl. *αρνασι*. *Ἡ χεὶρ*, la main; *χειρά*, *χειρός*, *χειρι*; pl. *χεῖρες*, *χειράς*, *χειρῶν*, *χερσί*; duel *χειρε*, *χειροιν*. Les poètes et les ioniens disent encore, dat. *χερι*, obj. *χερα*, pl. gén. *χερῶν*, obj. *χεράς*, duel *χερον*. *Ἡ ναὶς* (attiquement); le navire; *ἡ νηὺς* (ioniquement). Ces lettres passent aux autres cas. *Ὁ βοῦς*, bos; gén. *βοός*, bovis; dat. *βοι*, bovi; obj. *βοῦν*, bovem; pl. *βοες*, boves; gén. *βῶν*, boum; dat. *βουσι*, bobus; obj. *βοῦς*, boves.

NOMS SURABONDANS.

On appelle ainsi ceux qui suivent à la fois plusieurs déclinaisons sans changer de signification.

Quelques-uns sont surabondans dans tous les cas: *φυλάξ*, gén. *φυλάκος*, et *φυλακός*, gén. *φυλακού*, gardien. *Δενδρόν*, *γιδενδρόν*, et *δενδρός*, gén. *δενδρέος*, arbre. *Υἱός*, gén. *υἱου*, et *υἱεύς*, g. *υἱεός*, fils.

D'autres sont surabondans seulement à quelques cas: *ὁ γέλως*, le rire; obj. *γελῶτα*, troisième déclinaison; et *γελῶν*, déclinaison attique. *Οἰδιπός*, OEdepe; *Οἰδιπόδος*, troisième déclinaison; *Οἰδιπou*, deuxième déclinaison. *Σωκράτης*, Socrate; obj. *Σωκρατεα*, *Σωκπατῆ*, troisième déclinaison; *Σοκρατην*, deuxième déclinaison. Les Ioniens disent *δεσποτεα*, *δεσποτεας*, pour *δεσποτην*, *δεσποτας*, maître, *κυβερνητεα* *κυβερνητεας* pour *κυβερνητην*, *κυβερνετας*, pilote.

NOMS DÉFECTUEUX.

On appelle ainsi ceux qui, n'étant employés qu'à certains cas, sont incomplets dans leur déclinaison.

Quelques-uns n'ont que pluriel : οἱ ετεσιναι, les vents éte-siens ; τα διονυσια, les fêtes de Bacchus.

D'autres ne sont usités qu'au subjectif et à l'objectif, comme les neutres οναρ, songe ; ὕπαρ, vision ; δειμας, corps.

D'autres ne s'emploient qu'au subjonctif, comme οφελος, avantage.

NOMS INDÉCLINABLES.

On appelle indéclinables ceux qui ont une terminaison unique pour tous les cas.

Cesont quelques noms étrangers, comme το Πασχα, la pâ-que ; les noms des lettres, αλφα, βητα, γαμμα, etc., cependant on trouve σιγμα, σιγματος ; γαμμα, γαμματος.

RETRANCHEMENT D'UNE SYLLABE A LA DÉSINENCE DES NOMS.

On trouve dans les poètes quelques subjectifs neutres qui paraissent formés des subjectifs ordinaires par le re-tranchement de la dernière syllabe, comme το δῶ, la maison, pour το δῶμα ; το αλφι, la farine, pour το αλφιτον ; το καρη, la tête, pour το καρηνον.

ALLONGEMENT DE LA DÉSINENCE DES NOMS.

Souvent, les poètes allongent les noms ainsi que les qua-lificatifs par l'addition de la syllabe φι ou φιν. Alors la ter-minaison devient :

Pour la première déclinaison, ηφι ; βια, force, βιηφι.

Pour la deuxième déclinaison, οφι ; στρατος, armée, στρατοφι.
οστεον, OS, οστεοφι.

Pour la troisième déclinaison, εσφι ; οχος, char, οχεσφι.

Cette forme, ainsi allongée, sert pour le génitif et le datif, tant du singulier que du pluriel.

NOMS IRRÉGULIERS DANS LE GENRE.

En grec, de même qu'en latin, quelques noms sont d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel. Tels sont, entre autres : *ὁ δεσμος*, le lien, plur. *τα δεσμα*; *ὁ διφρος*, le char; pl. *τα διφρα*; *ὁ λυχνος*, la lampe; pl. *τα λυχνα*; *ὁ ταρταρος*, le Tartare, pl. *τα ταρταρα*.

DÉCLINAISON LATINE.

La langue latine varie de cinq manières la désinence des noms pour marquer leurs rapports dans la phrase, et admet cinq espèces de déclinaisons, dont les trois premières sont les principales et les deux dernières sont accessoires, parce qu'elles renferment un très-petit nombre de mots, en sorte qu'elles correspondent parfaitement aux trois déclinaisons grecques.

TABLEAU DES CINQ DÉCLINAISONS LATINES.

CAS.	1 ^{re} DÉCLINAISON.	2 ^e DÉCLINAISON.	3 ^e DÉCLINAISON.	4 ^e DÉCLINAISON.	5 ^e DÉCLINAISON.

NOMS MASCULINS ET FÉMININS.

Singulier.

Subjectif.	Ros-a	Domin-us Vocatif.—e	Sermon (*)	Man-us	R-es
Objectif.	-am	-um	-em	-um	-em
Génitif.	-æ	-i	-is	-ûs	-ei
Ablatif.	-â	-o	-e	-u	-e
Datif.	-æ	-o	-i	-ui	-ei

Pluriel.

Subjectif.	-æ	-i	-es	-us	-es
Objectif.	-as	-os	-es	-us	-es
Génitif.	-arum	-orum	-um	-uum	-erum
Ablatif et datif. . .	-is.	-is.	-ibus.	-ibus.	-ebus.

NOMS NEUTRES.

Singulier.

Subjectif et objectif.	Caret.	Bell-um	Æquor	Corn-u	Caret.
Génitif.		-i	-is	-u	
Ablatif.		-o	-e	-u	
Datif.		-o	-i	-u	

Pluriel.

Subjectif et objectif.		-a	-a	-ua	
Génitif.		-orum	-um	-uum	
Ablatif et datif. . .		-is.	-ibus.	-ibus.	

(*) Subjectif inusité de *sermo*, qui est une abréviation.

La première déclinaison comprend tous les noms féminins dont le génitif singulier est en *æ*. Elle reçoit quelques noms masculins et féminins tirés de la première déclinaison grecque et dont nous donnerons tout à l'heure les variantes.

La deuxième déclinaison comprend les noms masculins et féminins en *us*, *er*, *ir*, et les noms neutres en *um*, dont le génitif est en *i* : *populus*, *i*, le peuple ; *puer*, *pueri*, l'enfant ; *liber*, *libri*, le livre ; *vir*, *vir*, l'homme ; *velum*, *i*, voile ; *studium*, *ii*, étude. Le modificatif masculin, *satur*, *saturi*, rassasié, est le seul mot de cette déclinaison qui se termine en *ur* au subjectif.

La troisième déclinaison comprend les noms masculins, féminins et neutres de toutes sortes de terminaisons, dont le génitif est en *is* : *honor*, *oris*, l'honneur ; *turtur*, *uris*, la tourterelle ; *laus*, *laudis*, la louange ; *hiems*, *hiemis*, l'hiver ; *consul*, *ulis*, le consul ; *Annibal*, *alis*, Annibal ; *lapis*, *idis*, la pierre ; *canis*, *canis*, le chien ; *paries*, *etis*, le mur ; *merces*, *edis*, le salaire ; *auceps*, *aucupitis*, l'oiseleur ; *ætas*, *ætatis*, l'été ; *lex*, *legis*, la loi ; *merx*, *mercis*, la marchandise ; *opifex*, *icis*, l'ouvrier ; *carcer*, *eris*, la prison ; *pavo*, *onis*, le paon ; *concio*, *onis*, la harangue ; *arundo*, *inis*, le roseau ; *genus*, *eris*, le genre ; *nemus*, *oris*, le bois ; *fulgur*, *uris*, l'éclair ; *jecur*, *oris*, le foie ; *flumen*, *inis*, le fleuve, etc.

La quatrième déclinaison comprend les noms masculins et féminins dont le génitif est en *ûs* : *fluctus*, *ûs*, le flot ; *cantus*, *ûs*, le chant ; *gradus*, *ûs*, le degré, etc. Les noms neutres de cette déclinaison sont en *u* et indéclinables à tous les cas du singulier : *tonitru*, le tonnerre ; *genu*, le genou ; *testu*, la cloche.

La cinquième déclinaison comprend les noms masculins et féminins dont le génitif est en *ei* : *dies*, *diei*, le jour ; *facies*, *ei*, la figure ; *spes*, *ei*, l'espèce.

VARIATION DES DÉCLINAISONS.

CAS.	1 ^{re} DÉCLINAISON.	2 ^e DÉCLINAISON.	3 ^e DÉCLINAISON.	4 ^e DÉCLINAISON.	5 ^e DÉCLINAISON.
<i>Singulier.</i>	<i>Masc. Fem.</i>	<i>M. F. N.</i>	<i>M. F. N.</i>	<i>M.</i>	
Subjectif. . . .	as; es, e	eus, ius; ium	is, is; e	»	Caret.
Vocatif. . . .	a; e, e	eu, i	»	u	
Objectif. . . .	an; en, en	eon	im { in ea a	»	
Génitif. . . .	ais, às	»	ii eti { eos os	»	
Ablatif. . . .	» e, e	»	i, i	i	
Datif. . . .	»	»	»	u	
<i>Pluriel.</i>					
Subjectif. . . .	»	»	is	ia	»
Objectif. . . .	»	»	{ as is	ia	»
Génitif. . . .	»	on	ium, eon, on; ium	»	
Ablatif et datif.	Abus.	»	»	is. ubus.	

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Les noms tirés de la première déclinaison grecque conservent dans la déclinaison latine certaines formes de la leur propre : *Anaxagoras*, *æ*, Anaxagore ; *cometes*, *æ*, comète ; *grammatice*, *es*, grammaire. Ces noms suivent la déclinaison latine pour les autres formes qui ne sont point indiquées dans le tableau des variations.

Quelques noms féminins, comme *anima*, *asina*, *famula*, *filia*, font l'ablatif et le datif pluriel en *abus* (animabus), pour se distinguer des noms masculins *animus*, *asinus*, *famulus*, *filius*, qui leur correspondent dans la deuxième déclinaison sous la terminaison *is* (animis).

Quelquefois le génitif singulier en *æ* est décomposé en deux syllabes, *aī*, comme *vitaī* pour *vitaæ* de *vita*, vie. On en trouve des exemples dans Cicéron. Le nom *familia* fait au génitif *familiās*, quand il forme le régime d'un autre nom : *filius-familiās*, *pater-familiās*.

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

Les deux noms spécifiques *filius*, *genius*, et tous les noms individuels ou propres en *ius*, comme *Antonius*, *Virgilius*, ont leur vocatif singulier terminé en *i* : *filī*, *genī*, *Antoni*, *Virgilī*. Le déterminatif *meus* (mon) fait *mī* au vocatif singulier.

Les noms *agnus*, *chorus*, *fluvius* et *Deus*, ont le vocatif en *us* comme le subjectif. *Deus* fait au pluriel *dīi*, *deos*, *deorum*, *dīis*.

Les noms individuels en *eus* tirés du grec, reçoivent les variantes indiquées au tableau précédent : *Androgeus*, Androgée, voc. *Androgeu*, gén. *Androgeos*, obj. *Androgea* ou *Androgeon*. Ces variantes sont pour le style poétique et n'empêchent pas que ces sortes de noms ne suivent les formes ordinaires de la déclinaison latine.

Quelquefois les noms neutres ont, à l'imitation du grec, le génitif pluriel en *ón* au lieu de *orum* : *Bucolia*, les Bucoliques, *bucolicón* pour *bucolicorum* ; *Georgica*, les Georgiques, *georgicón*, pour *georgicorum*. C'est une espèce de contraction dont les poètes se servent pour approprier les syllabes du nom à la mesure.

Pour le même motif, les noms neutres en *ium* subissent au génitif singulier la contraction de *ii* en *i* : *consilium*, conseil ; *consilī* pour *consilii*.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

Les noms masculins et féminins parissyllabiques en *is* ont l'objectif singulier en *im*, l'ablatif singulier en *i* et le génitif pluriel en *ium* : *securis*, gén. *securis*, *securim*,

securi, securium, la hache. Parmi ces noms, quelques uns, tels que *clavis, sementis*, font également l'objectif en *im* ou *em* et l'ablatif en *i* ou *e*; d'autres; comme *puppis, æqualis, febris, turris*, font à l'objectif *puppim* plutôt que *puppam*, à l'ablatif *puppi* plutôt que *puppe*; les autres, comme *navis, strigilis*, font plutôt *navim* que *navem*, *navi* que *nave*. Ordinairement ceux qui ont l'ablatif en *e* font le génitif pluriel en *um* : *apis, ape, apum*; on dit aussi *apium*.

Les noms neutres en *e, al, ar*, ont l'ablatif singulier en *i*, le subjectif pluriel en *ia*, et le génitif pluriel en *ium* : *mare*, la mer, *mari, maria, marium*; *animal, animalis, animalia, animalium*; *altar, altari, altaria, altarium*. Il faut en excepter *gausape, sal, far, hepar, jubar*, qui font l'ablatif en *e*.

Les noms parissyllabiques en *es* et *is* font le génitif pluriel en *ium*, quoiqu'ils aient l'ablatif singulier en *e* : *clades, claudis, clade, cladium*; *mensis, mense, mensium*. Plusieurs noms imparissyllabiques font aussi le génitif en *ium* : *cohors, cohorte, cohortium*; *fornax, fornace, fornacium*. Il en est de même de la plupart des monosyllabes : *ars, arte, artium*; *lis, lite, litium*; *dos, dote, dotium*; *nox, nocte, noctium*.

Les noms neutres en *ma* font l'ablatif et le datif pluriel en *is* plussouvent qu'en *ibus* : *poema*, gén. sing. *poematis*, abl. pl. *poematibus* et mieux *poematis*.

Les noms en *asis* et *esis* tirés du grec, reçoivent, outre les désinences ordinaires, les formes suivantes : *hæresis*, gén. sing. *hæresos*, obj. *hæresin*, abl. *hæresi*, gén. pl. *hæreseón*. Ainsi se déclinent *Alexis, genesis, phrasis, poesis, thesis, Tiberis*, etc.

D'autres noms tirés du grec sont surabondans des formes poétiques suivantes : *heros* : (gén. *heroïs*), obj. sing. *heroa*, obj. pl. *heroas*. Ainsi se déclinent *arias, æther, iris, phryx, Macedo, tros, Tigris* (rivière), etc.

Parmi ces derniers, quelques-uns font au génitif *idos*, à l'objectif *in* ou *im*, et quelquefois *idem* ou *ida* : *Daphnis* (g. *Daphnidis*), obj. *Daphnin* ou *Daphnim*; *tigris* (tigre),

tigrin, tigrin, tigridem ; *Æneis* (Enéide), gén. *Æneidos*, obj. *Æneida*.

Le mot *vis*, force, fait à l'objectif *vim*, abl. *vi*, au pluriel *vires, virium, viribus*; *bos*, bœuf, fait au pluriel *boves, boum, bobus*; *suppelles*, f. meuble, fait au pluriel *suppellectilia*, n. *suppellectilium*. *Sal*, n. *sel*, fait, au plur. *sales*, m. *salium*, plaisanteries. *Siser*, n. *chervis*, fait au pluriel *siseres*, m. *siserum*.

On trouve quelques formes de subjectif et d'objectif pluriel en *is* par contraction de *eis* pour *es* à l'imitation du grec : *omnis homines* (Salluste, Catil). *inter molis* (id id). Ce sont des archaïsmes.

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

Dix noms se terminent à l'ablatif pluriel en *ubus* : *acus, arcus, artus, ficus, lacus, partus, portus, quercus, specus, tribus*. Il faut y joindre le neutre *veru* datif et ablatif pluriel *verubus*.

Le nom propre *Jesus* fait à l'objectif *Jesum*, voc. *Jesu*, gén. *Jesu*, ablatif, *Jesu*, datif, *Jesu*.

Le nom *domus*, maison, se décline ainsi :

Cas.	Singulier.	Pluriel.
Subjectif.	Domus.	Domus.
Objectif.	Domum.	Domus ou Domos.
Génitif.	Domus ou domi.	Domuum ou Domorum.
Ablatif.	Domo.	Domibus.
Datif.	Domui	Domibus.

NOMS COMPOSÉS.

Les noms composés sont de deux sortes :

1° Les uns sont formés d'un nom déclinable à tous les cas et d'un génitif qui ne peut varier : *pater-familiās*, père de famille ; gén. *patris-familiās*, obj. *patrem-familiās*, etc.

2° Les autres sont formés de deux subjectifs déclinables à tous les rapports, suivant la déclinaison propre de cha-

cun : *respublica*, république, gén. *reipublicæ*, obj. *rempublicam*; *jusjurandum*, serment, gén. *jurisjurandi*, abl. *jurejurando*, datif, *jurijurando*.

DÉCLINAISON ALLEMANDE.

Les grammaires allemandes comptent cinq manières d'exprimer les rapports du nom en allemand, et distinguent cinq déclinaisons qui peuvent se réduire à trois :

Cas.	Première déclinaison.	Deuxième déclinaison.	Troisième déclinaison.	Quatrième déclinaison.	Cinquième déclinaison.
<i>Singulier.</i>					
Subjectif.	»	»	»	»	»
Objectif.	»	»	en	»	»
Génitif.	s	s, es	en, es	»	»
Datif et abl.	»	e	en, e	»	e
<i>Pluriel.</i>					
Subjectif.	»	e	en	n	er
Objectif.	»	»	en	n	er
Génitif.	»	e	en	n	er
Datif et abl.	»	en	en	n	ern

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

La première déclinaison comprend les noms terminés en *el*, *er* et *en*, qui ajoutent *s* à leur désinence pour le génitif singulier et *n* pour le datif pluriel. Ceux qui ont déjà *n*, ne doublent point cette consonne. La terminaison du subjectif est commune au vocatif, et celle du datif à l'ablatif tant du singulier que du pluriel dans les cinq déclinaisons. Exemples : *der himmel*, le ciel ; *der bürger*, le citoyen ; *der nachen*, l'esquif.

DEUXIÈME DÉCLINAISON.

La deuxième déclinaison comprend les noms en *ing* et *niss* avec un grand nombre d'autres terminés par une consonne quelconque : *die hand*, la main ; *das thier*, l'animal.

La plupart modifient la voix de la pénultième voyelle au pluriel :

Der fuchs, le renard, *die fuchse*, les renards.

Der kopf, la tête; *die kopfe*, les têtes.

Der kampf, le combat; *die kampfes*, les combats.

La même modification a lieu dans plusieurs noms de la première déclinaison.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

La troisième déclinaison comprend les noms en *e*, *au*, *ey*, *ie*, et généralement ceux qui finissent par une ou plusieurs consonnes dures à l'oreille : *der gatte*, l'époux ; *der mensh*, l'homme ; *das ohr*, l'oreille.

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

La quatrième déclinaison comprend les noms féminins en *el* et *er*. Ils sont invariables au singulier et ajoutent la lettre *n* au pluriel. C'est ainsi que se déclinent les modificatifs pour le genre féminin : *die fabel*, la fable ; *die feder*, la plume.

CINQUIÈME DÉCLINAISON.

La cinquième déclinaison comprend tous les noms en *thum* et quelques-uns d'origine étrangère en *al* et *ent*, non compris dans la troisième déclinaison, avec quelques neutres terminés par une consonne quelconque. Ils changent au pluriel les voyelles *a*, *o*, *u*, en *a*, *o*, *u*, avec un signe particulier sur la voyelle ; *der wurm*, le ver ; *die wurmer* les vers. *Das band*, le ruban ; *die bander*, les rubans.

Le génitif singulier des noms n'est pas déterminé dans le dictionnaire, comme pour les langues grecque et latine ; il en résulte que l'usage est le plus sûr guide à suivre pour connaître la déclinaison des noms de la langue allemande.

MANIÈRE D'EXPRIMER DES RAPPORTS DU NOM EN ANGLAIS.

Les Anglais marquent les rapports du nom par la position et les connectifs invariables. Souvent le génitif sin-

gulier est exprimé par 's en inversant le nom-déterminatif :

Pluto's love caused Proserpine's rape.

« L'amour de Pluton causa l'enlèvement de Proserpine. »

Quelquefois le génitif est exprimé par un connectif invariable.

Beauty Helen was the cause of destruction Troy.

« La beauté d'Hélène causa la destruction de Troie. »

MANIÈRE D'EXPRIMER LES RAPPORTS DU NOM EN ITALIEN, EN ESPAGNOL
ET EN FRANÇAIS.

Les langues italienne, espagnole et française n'ont aucune désinence particulière pour exprimer les rapports du nom dans la phrase ; elles y suppléent par la position et les connectifs invariables. Ainsi, quant à la déclinaison nominale dont elles sont absolument privées elles n'offrent aucune particularité remarquable.

Résumons dans un tableau les observations précédentes, en indiquant les variations de rapport du nom dans la phrase.

Variations de rapport

RAPPORTS.	HÉBREU.	GREC.

Singulier.

		1 ^{re} DÉCLINAISON.		2 ^e DÉCL.		3 ^e DÉC.
		Masc.	Fém.	M. F.	N.	
Subjectif. . . .	»	ה, א;	ה, א;	ה, א;	ה, א.	»
Vocatif.	ה	ה, א;	ה, א;	ה, א;	ה, א.	»
Objectif.	ath	ה, א;	ה, א;	ה, א;	ה, א.	ה, א.
Génitif.	schil	ה, א;	ה, א;	ה, א;	ה, א.	ה, א.
Ablatif.	mé	»	»	»	»	»
Datif.	la	ה, א;	ה, א;	ה, א;	ה, א.	ה, א.

Pluriel.

Subjectif. . . .	»	ה, א;	ה, א;	ה, א.
Objectif.	ath	ה, א;	ה, א;	ה, א.
Génitif.	schil	ה, א;	ה, א;	ה, א.
Datif.	la	ה, א;	ה, א;	ה, א.

Duel.

Subj. objec. . .	ath	ה, א;	ה, א;	ה, א.
Gén. dat. . . .	la, schil	ה, א;	ה, א;	ה, א.

du nom dans la phrase.

LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.

1 ^{re} DÉC.	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	M. N.	Fem.	Excep.				
a	us	»	us	es	»	»	»	»	O, a, e.	»	»
a	e	»	us	es	»	»	»	»	(qui se conservent à toutes les formes).	»	»
am.	um	em	um	em	»	»	en, n	»	»	»	»
œ	i	is	ûs	ei	es, s	»	en, n	's	»	»	»
â	o	e	u	e	»	»	»	»	»	»	»
œ	o	i	ui	ci	e	»	en, n	»	»	»	»

	1.	2.	3.	4.	5.						
œ	i	es	us	es	»	e, en, n, er	s, es.	i, e, i.	s, es.	s.	
as	os	es	us	es	»	e en, n, er	(qui se conservent à toutes les formes).	(qui se conservent par tout).	(qui se conservent à tous les rap- ports).	(qui se conservent à tous les rap- ports).	
arum	orum	um	um	erum	»	e, en, n, er					
is	is	ibus	ibus	ebus	n, en, en, n, ern.						

Caret.

Caret.

Caret.

Caret.

Caret.

Caret.

Le *pronom* désigne à la place du nom les relations de l'être avec l'acte de la parole dans l'énonciation de la pensée. Ces relations, ordinairement nommées *personnes* ou *acteurs de la parole*, sont de trois sortes : principe de la parole, objet de la parole, sujet de la parole.

Le principe de la parole est l'être qui produit la parole ; c'est celui qui parle, c'est la première personne de la parole.

L'objet de la parole est l'être auquel s'adresse la parole ; c'est celui à qui l'on parle, c'est la seconde personne.

Le sujet de la parole est l'être que la parole concerne ; c'est celui de qui l'on parle, c'est la troisième personne.

Le pronom employé dans la phrase, prend deux autres caractères ; ou il est la simple expression de la personne du nom, comme *je, tu, lui* ; ou il désigne à la fois la personne du nom et la conjonction ou liaison des phrases incidentes dans la phrase composée : d'où vient que dans ce dernier cas il prend le nom de pronom conjonctif (*qui, que, dont*).

Sous l'un ou l'autre de ces caractères, le pronom est susceptible des mêmes régimes que le nom, et pour les exprimer, se conforme à la déclinaison du nom dans les langues qui en admettent une. Il est même plus ou moins décliné dans les langues sans déclinaison, et les langues modernes lui donnent trois formes différentes pour figurer les trois rapports généraux du nom dans la phrase.

Mais le pronom étant destiné par sa nature à marquer les personnes de l'être dont le nom désigne les espèces, n'est point susceptible de genre comme le nom ; il conserve ainsi sa forme primitive tant que les êtres dont il marque les personnes sont connus des acteurs de la parole, et comme le principe et l'objet de la parole sont présents dans la production de la pensée, il n'a pas besoin d'en désigner le genre. D'où vient que le pronom n'a point de genre à la première personne (excepté l'hébreu). Il n'en

aurait également point à la troisième personne si le sujet de la parole était toujours présent dans la production de la pensée et s'il restait toujours généralisé dans son expression de troisième personne. Mais comme le discours décompose les êtres ou plutôt leurs modifications dans la succession des phrases, et que pour exprimer le degré de généralité que la parole donne au nom, il faudrait toujours répéter ce nom précédé d'un déterminatif, le pronom chargé alors de cette fonction, est susceptible de se diviser comme le déterminatif en degrés de généralité, et de prendre des variations de genre pour s'accorder avec le nom qu'il représente.

Dans tous les cas il prend les mêmes variations de nombre que le nom et admet un duel dans les langues qui en font usage pour le nom.

Ainsi les pronoms absolus dans la phrase se divisent en *pronoms-personnels* ou *noms-personnatifs* et en *pronoms-déterminatifs*.

Les noms-personnatifs ou pronoms-personnels désignent à la place du nom les personnes des acteurs de la parole.

Le pronom proprement dit ou remplaçant de nom, ou pronom déterminatif, représente un nom déjà cité dans le discours, 1° ou sans rien changer à l'étendue et à la compréhension des notions qu'il exprime; 2° ou en fractionnant ses notions en parties plus ou moins générales qu'il considère collectivement, ou qu'il met en relation entre elles. D'où il suit que le pronom remplit tout à la fois la fonction de représentant d'un nom déjà connu dont il évite la répétition monotone, et celle de déterminatif de ce nom en décomposant les notions qu'il embrasse dans sa signification. Sous ce rapport, il pourrait se subdiviser en autant de classes que le déterminatif dont il emprunte la forme toutes les fois qu'il n'en a point de propre pour exprimer les décompositions qu'il fait du nom. Les développemens que nous donnerons du déterminatif serviront donc à éclaircir la nature et les usages du pronom.

Pronoms déterminatifs	représentatifs d'un nom précédent, avec toutes les notions de son idée.		Il, le, lui, à lui, eux, les, leur, à eux; lui-même, le même.	
	Fractionnels des notions comprises dans l'idée du nom précédent qu'il répète.	sous une forme générale	absolue.	Tout, tous.
			relative.	Chacun, nul.
		sous une forme particulière	absolue.	Quelques-uns, certains.
			relative.	L'un, l'autre, ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre,
		sous une forme individuelle	absolue.	Quelqu'un, le mien, le tien, le sien; celui-ci, celui-là, ceci, cela.]
			relative.	Celui qui, ce qui, quiconque.

Les pronoms peuvent représenter des modificatifs; cette répétition se fait de diverses manières dans les différentes langues. Exemples :

« Jugurtha nobis ob merita carus est ; uti *idem* senatui sit et populo romano summâ ope nitetur. » (SALLUSTE. *Jugurtha*.)

Jugurtha nous est cher à cause de ses services ; nous ferons tous nos efforts pour qu'il *le* soit également au sénat et au peuple romain.

En français le pronom *le* est invariable : en latin le pronom *idem* s'accorde avec le sujet de sa propre phrase.

Le pronom conjonctif étant chargé de répéter des noms de tous genres, et les pronoms personnels et déterminatifs eux-mêmes dans la phrase incidente, est variable de nombre, de genre, de rapport ou cas. Il n'a point de variation de personne, parce que sa nature est de former la conjonction ou liaison des phrases incidentes. Ainsi, dans cette phrase, *l'homme qui est sage, est heureux*, le pronom conjonctif *qui* se dit pour *et il* ou *quand il*, selon le rapport de parallélisme ou de subordination que l'esprit donne à la modification de *sage* dans la décomposition de la pensée : *l'homme est sage, et il est heureux ; quand l'homme est sage, il est heureux*.

Le pronom conjonctif se divise en pronom de personne et pronom de chose, et se distingue en trois formes pour exprimer les trois rapports généraux du nom.

	Subjectif.	Objectif.	Circonstantif.
Pronoms-conjonctifs de personne.	Qui	Que.	Dont, de qui.
Pronoms-conjonctifs de choses indéterminées.	»	Quol.	De quoi.
Pronoms-conjonctifs de noms ellipsés par l'effet de l'interrogation.	Qui !	Quoi !	Pourquoi !

Il n'est pas rare de trouver dans les bons auteurs grecs et latins le nom répété à côté du pronom-conjonctif.

« Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent. » (CÉSAR.)

Il n'y avait que deux chemins par lesquels on pût sortir du pays.

« Omnibus rebus ad perfectionem comparatis, diem dicunt, quâ die ad ripam Rhodoni omnes conveniant. » (CÉSAR.)

Tout étant prêt pour leur départ, les Helvétiens fixent le jour, dans lequel jour ils doivent se joindre sur le bord du Rhône.

La langue française imite cette répétition du nom antécédent lorsqu'elle est nécessaire pour la clarté de la construction de la phrase.

Quelquefois cette faculté de répéter le nom commun près du conjonctif, en a autorisé le retranchement dans la phrase principale.

« Urbem quam statuo, vestra est. » (VIRGILE.)

La ville que je bâtis est à votre disposition.

Il est évident que le nom *urbs*, commun aux deux phrases, est sous-entendu au cas du subjectif dans la principale.

De cette facilité de sous-entendre le nom commun dans la principale, il est résulté qu'on a pu le retrancher à son tour dans l'incidente, pourvu qu'il fût nommé avant le conjonctif.

« Belgæ proximi sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt. » (CÉSAR.)

Les Belges sont voisins des Germains, qui habitent au-delà du Rhin, avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Personnatifs ou pro

CAS.	HÉBREU.	GREC.	LATIN.

PREMIÈRE PERSONNE.

Singulier.

	Commun.	Commun.
Subjectif.	ΕΓΩ	ego
Objectif.	ΕΜΕ, ΜΕ	me
Génitif.	ΕΜΟΥ, ΜΟΥ	mei
Ablatif.	ΕΜΟΥ, ΜΟΥ	me
Datif.	ΕΜΟΙ, ΜΟΙ	mihi

Pluriel.

Subjectif.	ἡμεῖς	nos
Objectif.	ἡμᾶς	nos
Génitif.	ἡμῶν	nostri ou nostrum
Ablatif.	ἡμῖν	nobis
Datif.	ἡμῖν	nobis

Duel.

	Caret.	
Subjectif, objectif. . . .	ὑεῖ, ὑῶ	caret
Génitif, datif.	ὑεῖν, ὑῶν	

SECONDE PERSONNE.

Singulier.

Subjectif.	ΣΥ	tu
Objectif.	ΣΕ	te
Génitif.	ΣΟΥ	tui
Ablatif.	ΣΟῦ	te
Datif.	ΣΟΙ	tibi

noms personnels.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

PREMIÈRE PERSONNE.

Commun.	Commun.	Commun.	Commun.	Commun.
ich	i	io	yo	Je
mich	me	me, mi	à mi, me	moi, me
meiner	of me	si me	de mi	de moi
von mir	from me	da me	por mi	par moi
mir	to me	a me, mi	para mi, me	à moi, me
wir	we	noi	nosotros	nous
uns	us	noi, ci	nosotras (1) nos	nous
unser	of us	di noi	a nosotros, nos	de nous
von uns	from us	da noi	de nosotros	de nous
uns	to us	a noi, ci	por nosotros	par nous
			para nosotros, nos	à nous, nous
caret	caret.	caret.	caret.	nous deux
				de nous deux

SECONDE PERSONNE.

du	thou	tu	tu	tu
dicte	thee	te, ti	a ti, te	toi, te
deiner	of thee	di te	de ti	de toi
von dir	from thee	da te	por ti	par toi
dir	to thee	a te, ti	para ti, te	à toi

(1) Féminin, et dans tous les cas.

Suite des personnatifs

CAS	HÉBREU.	GREC.	LATIN.
<i>Pluriel.</i>			
Subjectif.		Commun. ὕμεις	Commun. vos
Objectif.		ὕμῃς	vos
Génitif.		ὕμῶν	vestri ou vestrum
Ablatif.		ὕμῶν	vobis
Datif.		ὕμῖν	vobis
<i>Duel.</i>			
Subjectif, objectif. . . .	Caret.	σφῆι, σφῆ	caret
Génitif, datif.		σφῶν, σφῶν	

TROISIÈME PERSONNE.

<i>Singulier.</i>			
Subjectif.		ὃς οὐ αὐτός	ipse, quidam
Objectif.		ἑ	se
Génitif.		οὗ	sui
Ablatif.		οὗ	se
Datif.		οἷ	sibi
<i>Pluriel.</i>			
Subjectif.		σφῆς	ipsi, quidam
Objectif.		σφῇς	se
Génitif.		σφῶν	sui
Ablatif.		σφῶν	se
Datif.		σφῖσι	sibi
<i>Duel.</i>			
Subjectif, objectif. . . .	Caret.	σφε	caret
Génitif, datif.		σφιν	
		οὐδείς	nemo
		οὐδεν	nil
		ἄλλος	alius

ou pronoms personnels.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
Commun. ihr	Continuati. you	Commun. voi	Commun. vosotros vos vosotras	Commun. vous
euch euer fon euch euch	you of you from you to you	voi, vi di voi da voi a voi, vi	à vosotros, vos, os de vosotros, vos por vosotros, vos para vosotros, vos, os.	vous de vous par vous à vous, vous
caret	caret.	caret.	caret.	tous deux de vous deux

TROISIÈME PERSONNE.

es, man sich seiner, ihrer von sich sich	it, one himself of himself from himself to himself	lui, uno se, si di se da se a se, si	él, aquel a si, se de si por si para si, se	lui, on soi, se de soi par soi à soi, se
sie, einige sich ihrer von sich sich	theyselfs, some themselves of themselves from themselves to themselves	gli, alcuni se, si di se, di loro da se, da loro a se, a loro	los a si, se de si por si para si, se	eux, certains eux, se de eux par eux à eux, se
caret. niemand nihts ain anderer	caret, no body, no one nothing other	caret. persona, nessuno niente altrui	caret. nadie nada los otros	euxdeux de eux deux personne. rien autrui

Pronoms-déterminatifs d'un nom

AS.	HÉBREU.	GREC.	LATIN.	ALLEMAND.
-----	---------	-------	--------	-----------

Singular.									
	MASC.	FÉM.	NEUTRE.	MASC.	FÉM.	NEUT.	G.	FÉM.	NEUT.
Subjectif.	ΟΥΤΟΣ	ΑΥΤΗ	ΤΟΥΤΟ	is	ea	id	er	sie	es
Objectif.	ΤΟΥΤΟΝ	ΤΑΥΤΗΝ	ΤΟΥΤΟ	eum	eam	id	ihn	sie	es
Génitif.	ΤΟΥΤΟΥ	ΤΑΥΤΗΣ	ΤΟΥΤΟΥ	ejus	ejus	ejus	seiner	ihrer	seiner
Ablatif.	ΤΟΥΤΟΥ	ΤΑΥΤΗΣ	ΤΟΥΤΟΥ	eo	eâ	eo	von ihm	von ihr	von ihm
Datif.	ΤΟΥΤΩ	ΤΑΥΤῃ	ΤΟΥΤΩ	ei	ei	ei	ihm	ihr	ihm

Pluriel.

Subjectif.	ΟΥΤΟΙ	ΑΥΤΟΙ	ΤΑΥΤΑ	ii	eo	ea	sie
Objectif.	ΤΟΥΤΟΥΣ	ΤΑΥΤΑΣ	ΤΑΥΤΑ	eos	eas	ea	sie
Génitif.	ΤΟΥΤΩΝ	ΤΟΥΤΩΝ	ΤΟΥΤΩΝ	eorum	earum	eorum	ihrer
Ablatif.	ΤΟΥΤΩΝ	ΤΟΥΤΩΝ	ΤΟΥΤΩΝ	his ou eis	eis	eis	von ihnen
Datif.	ΤΟΥΤΟΙΣ	ΤΑΥΤΑΙΣ	ΤΟΥΤΟΙΣ	his ou eis	eis	eis	ihnen

Duel.

Subjectif, objectif.	ΤΟΥΤΩ	ΤΑΥΤΑ	ΤΟΥΤΟ				
Génitif, datif.	ΤΟΥΤΩΝ	ΤΑΥΤΑΙΝ	ΤΟΥΤΩΝ				
	ΑΥΤῶς	ΑΥΤῃ	ΑΥΤῶ	ipso	ipsa	ipsum	seibiger -ge
	ἐκεῖ			ibi	eò		daran, hierue
	ἐκεῖθεν			inde	eò	!	davon hiervon

déjà connu dans le discours.

ANGLAIS.			ITALIEN.			ESPAGNOL.			FRANÇAIS.				
MASC.	FÉM.	NEUT.	1re esp.		2e esp.		3e esp.		MASC.	FÉM.	NEUT.	MASC.	FÉM.
			M. F.		M. F.		M. F.						
he	she	it	egli	elle	desse	deffa	esso	essa	él	ella	ello	il	elle
him	her	it	lo il	la	lui	lei	esso	essa	à él	ella	à ello	la	la
of him	of her	of it			di lui	di lei	d'esso	d'essa	de él	de ella	de ello	de lui	d'elles
from him	from her	from it			da lui	da lei	ne	ne	por el	por ella	por ello	par lui	par elle
to him	to her	to it	gli	le	a lui	a lei	vi	vi	por él	para ella	para ello	à lui	à elle
they			eglino	ellena	dessi	desse	essi	esse	ellos	ellas		ils	elles
them			loro, li, le		loro	loro	essi	esse	à ellos	à ellas		les	elles
of them					di loro	di loro	d'essi	d'esse	los	los		eux	d'elles
from them					da loro	da loro	ne	ne	ellos	ellas	!		
to them			loro	loro	aloro	aloro	vi	vi	por ellos	por ellas		par eux	par elles
									para ellos	para ellas		leur	à elles
									ellos los	ellas los		à eux	
Caret.					Caret.				Caret.	!		eux deux	
himself					stessa				mismo	•a		de eux deux	
there					vi				alli	à el		y	
of it					ne				de el			en	

Pronoms

	HEBREU.	GREC.	LATIN.	ALLEMAND.
--	---------	-------	--------	-----------

SINGULIER.	MAS.	FÉM.	NEUT.	M.	F.	N.	M.	F.	N.
Subjectif.	הוּ	היא	הוּ	qui	quæ	quod	welcher	welche	welches
Objectif.	הוּ	היא	הוּ	quem	quam	quod	- eu	- e	es
Génitif.	הוּ	היא	הוּ	cujus	cujus	cujus	- es	- er	es
Ablatif.	הוּ	היא	הוּ	quo	quâ	quo	- em	- er	- em
Datif.	הוּ	היא	הוּ	cui	cui	cui	- em	- er	- em

PLURIEL.

Subjectif.	הם	הן	הם	qui	quæ	quæ	welche
Objectif.	הם	הן	הם	quos	quas	quæ	- e
Génitif.	הם	הן	הם	quorum	quarum	quorum	- er
Ablatif.	הם	הן	הם	quibus	quibus	quibus	- en
Datif.	הם	הן	הם	quibus	quibus	quibus	- en

DUEL.

Subjectif, objectif.	Caret	הוּ	היא	הוּ	Caret	2	Caret
Génitif, datif.		הוּ	היא	הוּ			
Pronom interrogatif de personne de chose.		מי (ג'ענ. תינא)	מי	quis, quis.	quæ	(cujus) quid	wer was
Pronoms conjonctif de nom ellipsé.		וְהוּא וְהיא וְהוּא	וְהוּא	quisquis		quidquid	jeder.

(1) Ainsi écrit pour le distinguer de הוּא, quod.

conjonctifs.

ANGLAIS	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
---------	----------	-----------	-----------

OMNIS GÉN.	OMNIS GÉN.	M. F.	OMNIS GÉN.	M. F.	OMNIS G.	M. G.
who, that, which, what.	che, chi	il quale laquale	que quien	el qual laqual	qui	lequel, laquelle
whom; sont indéclinables	che, chi	il quale	que quien	el qual	que	lequel
whose, of whom	di che, di cui	del quale	cuyo-a de que	del qual	dont, de qui	duquel
from whom	da che, da cui	dal quale	por que	por el qual	dont, de qui	duquel
to whom	a che a chi	al quale	para que	para el qual	à qui	auquel

who, that, which: indéclin.	che, chi	quali, le quali	que	los quales	qui	lesquels
whom	che, chi	i quali	quienes	los quales	que	lesquelles
whose, of whom	di che, di cui	dei quali	Cuyos-as de que	de los quales	dont, de qui	desquels
from whom.	da che, de cui	dai quali	por que	por los quales	dont, de qui	duquel
to whom	a che, a cui	ai quali	para que	para los quales	à qui	auxquels

Caret	Caret.	Caret.	lesquels tous deux
			lesquels tous deux
which, who, what	chi che	quien que	qui quoi
whoever	qualunque	qualquier	quiconque

Les pronoms hébraïques personnels du troisième ordre ont les mêmes formes que les déterminatifs; ce sont les circonstances du discours qui en déterminent la signification. Ainsi *daberou* signifie tantôt *verbum ejus*, tantôt *verbum suum*; *schimarou*, ou *schimou houthou*, se traduit tantôt par *custodivit eum*, tantôt par *custodivit se*; *haliou* équivalait tantôt à *super eum*, tantôt à *super se*.

Les pronoms hébraïques sont ou séparés ou affixes; on dit *schimarou*, *custodivit eum*, ou *schimoud outhou*, *custodivit eum*. Relativement à la signification, ils diffèrent en ce que le pronom séparé ajoute à l'idée principale du pronom affixe une idée accessoire d'énergie, soit de vérité, soit de sentimens. C'est ainsi qu'en grec on emploie *εμε, με; εμου, μου*. Nous verrons pour l'italien plus sensiblement ces différences.

Les pronoms séparés et entiers sont dérivés de la forme subjective affixée aux différentes prépositions qui marquent les rapports généraux du substantif dans la phrase; l'objectif singulier *ahouthi* est, par abréviation et par contraction, pour *ahouth anou*; le pluriel *athanou* est pour *ath anou*; et ainsi des autres. D'où il suit qu'il n'y a proprement de pronom entier et séparé que la forme du subjectif.

Les pronoms ne s'affixent pas seulement aux prépositions générales; ils s'unissent encore aux autres prépositions particulières. Ils s'affixent même aux noms et aux verbes en rejetant les prépositions, et dans ce cas ils ne sont plus que des fragmens de pronoms.

Les pronoms affixes, s'ils sont post-posés aux noms, représentent les déterminatifs *meus, tuus, suus*; *mon, ton, son*. Après les noms pluriels terminés en *th* et quelques autres que l'usage fait connaître, l'euphonie exige entre le nom et le pronom l'insertion d'un *i* qui n'appartient proprement ni à l'un ni à l'autre: *daberouthi, verba; daberouthinou, verba nostra*. On a quelque chose d'à peu près sem-

blable en français dans le *t* qui se met entre certains mots, *verra-t-on* ; dans le *s*, *entre quatre-s-yeux* ; dans l'accent grammatical *aimè-je*, forme interrogatoire de *j'aime* ; dans le *v* euphonique grec, et dans le *t* ajouté à la fin de certains pronoms : *λογισι*, *λογισιν*, pour *λογις*.

Le pronom affixe servant de déterminatif ne s'accorde point en genre ni en nombre avec le nom, comme en grec et en latin. Il ne varie que pour représenter le genre et le nombre des personnes qui sont en rapport de principe avec l'objet qui leur est attribué. Exemples : *thoudathi*, *lex mea* ; *thoudouthi*, *leges meæ* ; *thoudathanou*, *lex nostra* ; *t'oudouthinou*, *leges nostræ*.

L'allemand et l'anglais ont les mêmes variations pour la troisième personne, dans le masc. *sein*, le fém. *ihr*, et le masc. *his*, le fém. *her* et le n. *its*, pour marquer le genre des personnes répétées comme déterminatif d'un nom.

Le pronom de première et de troisième personne n'a point de vocatif en hébreu, ainsi que dans les autres langues.

La seconde personne qui fait usage du vocatif, se sert de la forme subjective pour l'exprimer.

Variantes des pronoms grecs.

CAS.	PREMIÈRE PERSONNE.	SECONDE PERSONNE.	TROISIÈME PERSONNE.
<i>Singulier</i>			
SUBJECTIF.	Poétiquement γω. Attiquement εγωγε. Dorique εγων, εγωνη, εγωνγα. Béotique ἔω, ἰωνγα, ἰωγα.	Attiquem. συγε. Dor. τυ (γῆ se met à tous les cas).	
OBJECTIF.	Attique εμεγῆ.	Dor. τε. Enclit. τυ.	Poét. ἔε.
GÉNITIF.	Ioniquem. εμεο, μεο, εμεῖο. Attique. Dorique.	Ion. σεῖο, σεο. Att. σεθεν, σεοθεν. Dor. τοῦ, τεῦ, τεοῖο. Éol. σεῦ.	Ion. ἔο, εἶο. Att. ἰθεν, εοθεν. Dor. εὔ, οῖο, εοῖο, comme venant de ἑοῦ.
DATIF . . .	Attiquem. εμοιγε. Doriq. εμιν, εμοινη.	Att. σοιγε. Dor. τοι. Poét. τιν, τετην, τεῖν.	Enclit. σί. Dor. ἱν. Poét. ἐσι.
<i>Pluriel.</i>			
SUBJECTIF.	Ion. ἡμεεῖς. Poét. ἡμεῖτες. Dor. ἄμες. Éol. ἀμμεῖς.	Ion. ὑμεεῖς. Poét. ὑμεῖτες. Dor. ὑμες. Éol. ὑμμεῖς.	Poét. σφεεῖς. Dor. σφες.
OBJECTIF.	Ion. ημεας, ημεῖας. Dor. ἄμας. Éol. ἀμμας, ἀμμε.	Ion. ὑμεας, ὑμεῖας. Dor. ὑμας. Éol. ὑμμας, ὑμμε.	Ion. σφεας, σφεα.
GÉNITIF. .	Ion. ἡμεων, ἡμειων. Dor. ἀμεων. Éol. ἀμμεων, αμμων.	Ion. ὑμμεων, ὑμειων. Éol. ὑμμεων, ὑμμων.	Ion. σφεων, σφειων.
DATIF . . .	Dor. ἀμιν. ou ἀμῖν. Éol. αμμι, ἀμμιν.	Dor. ὑμιν. Éol. ὑμμι, ὑμμιν.	Poét. σφιν, σφι, φι.
<i>Duel.</i>			
SUBJECTIF.	Poét. νῶϊ.	Poét. σφωι.	Poét. σφεε, σφεε.
OBJECTIF.	Éol. ἀμμε.	Éol. ὑμμε.	Éol. σφωε, σφω.
GÉNITIF, DATIF.	νῶϊν, νῶϊ.	Poét. σφωῖν, σφωῖ.	Poét. σφωιν.

VARIANTES DU PRONOM ΑΥΤΟΣ.

A l'objectif singulier, les poètes disent *μιν* pour *αυτον αυτην, αυτο*, lui, elle, etc. Quelquefois même on trouve *viv* dans le même sens pour le singulier et le pluriel.

On rencontre aussi dans les poètes *σφε*, et *ψε* de tout genre pour l'objectif singulier et pluriel de *αυτος*.

On trouve *σφεα* pour accusatif pluriel neutre de *αυτος*.

De *ψε* vient le latin *ipse*.

VARIANTES DES PRONOMS LATINS.

Quisquis, masc. fém., qui que ce soit, fait au neutre *quidquid*, tout ce qui. Ce pronom n'a que les cas suivans : datif, *cuicui* ; ablatif, *quoquo* ; objectif pluriel, *quosquos*. Au pluriel on se sert de *quotquot* pour tous les cas.

Ecquis fait au neutre pluriel *ecqua*.

On dit *queis* pour *quibus*.

Le pronom se redouble quelquefois ; sous cette forme il ne fait qu'un mot, *sese*, soi-même. Voyez les adverbes qui se combinent avec les pronoms et qui en forment de nouveaux mots.

VARIANTES DES PRONOMS ALLEMANDS.

Au lieu de *welcher*, *welche*, *welches*, on se sert en allemand de *der*, *die*, *das*, qui se décline ainsi :

Singulier.	Génitif	dessen,	deren,	dessen
	Objectif	den,	die,	das
	Datif	dem,	der,	dem
Pluriel.	Subjectif	die		
	Objectif	die		
	Génitif	derer		
	Datif	denen		

On se sert aussi de *so* pour les trois genres dans tous les

cas, surtout quand il faut rappeler simultanément plusieurs noms de différens genres dans une phrase incidente.

En parlant à une seule personne que l'on ne veut pas tutoyer, on se sert de *ihr*, vous. Pour faire politesse à un égal ou à un inférieur à qui l'on parle, on se sert de la troisième personne du singulier *er*, *sie*, il, elle, avec le verbe au singulier. Pour témoigner du respect, de la considération à son supérieur à qui l'on parle, on se sert de la troisième personne du pluriel *sie*, eux, elles, avec le verbe au pluriel.

VARIANTES DES PRONOMS ANGLAIS.

Le pronom personnel de la troisième personne se traduit par le pronom déterminatif *himself*, *herself*, composé de *he*, *she*, il, elle, obj. *him*, *her*, soi, et de *self* même. Exemple :

Calypso in her grief found *herself* unhappy by being immortal. Calypso, dans sa douleur, se trouvait malheureuse d'être immortelle.

Le pronom conjonctif *who*, qui, est relatif aux personnes ; *which*, aux animaux, aux choses et aux êtres fictifs ; *that*, aux personnes et aux choses ; *what*, ce qui, ce que, aux choses non connues.

Le pronom neutre *it* remplace les choses inanimées et les animaux dont le genre n'est pas désigné.

VARIANTES DES PRONOMS ITALIENS.

Noms des relations personnelles ou noms personnels.

Les pronoms personnels *mi*, *ci* ; *ti*, *vi* ; *si*, sont destinés à exprimer les rapports d'objets et d'attribution sous lesquels les personnes de la parole sont construites dans le discours, et peuvent se mettre avant ou après le verbe. Dans ce dernier cas, qui arrive surtout à l'impératif sans négation, à l'infinitif, au participe ou modatif verbal, et après *ecco*, ellipse d'un verbe, les pronoms se joignent à

la terminaison du verbe, de manière à ne former qu'un seul mot. Exemples :

Voglia mi sprona, amor mi guida.
Io ti seguirò quanto mi lece.
Fermatevi un poco.
Eccomi, eccoti, eccoli, eccolo.

Cette combinaison des pronoms nécessite pour l'euphonie quelques altérations à la combinaison des verbes, comme

Parlarvi pour parlarevi,
Vedermi pour vederemi,
Condurmi pour condurremi.

Si les pronoms personnels placés devant le verbe sont immédiatement suivis d'un pronom répétitif, ils subissent à leur tour une altération dans leur voyelle finale, en se joignant à ces répétitifs, pour devenir susceptibles de porter l'accent tonique, qu'ils n'avaient ni l'un ni l'autre avant d'être réunis. Dans ce cas ils sont séparables ou inséparables.

Io poco me ne curo, je m'en soucie peu.
I' ve ne prego, je vous en prie.
Più non se ne cerca, on n'en cherche pas davantage.
Il qual me l' tragga, afin qu'il me l'ôte.

Dans cette dernière phrase *me l'* est pour *me lo*.

Ce changement n'arrive pas dans *vi*, *γ*, pour le distinguer de *vi*, vous.

Non vi si pensa, on n'y pense pas.

Le pronom répétitif *lo*, ainsi combiné, peut en faveur de l'harmonie éprouver lui-même le retranchement de sa voyelle finale devant un mot qui ne commence ni par une voyelle ni par un *s* suivi d'une consonne.

Il qual mel' tragga (pour melo).

Si les pronoms personnels sont affixes à un verbe terminé par une voyelle portant l'accent tonique, on redouble la première lettre du pronom.

Dimmi (pour di mi), dis-moi.

Dilloci (pour di lo ci), dis-le-nous.

L'élégance de l'élocution exige souvent la transposition des pronoms répétitifs devant les personnes de la parole.

Io il vi dirò, je vous le dirai.

Dans ce cas, les pronoms doivent être séparés, à moins qu'ils ne soient placés après un verbe.

Dilloci (pour di lo ci), dis-le nous.

Les pronoms personnels me, noi; te, voi; se, ajoutent à l'expression des rapports d'objet et d'attribution le degré d'énergie ou de mouvement qui caractérise l'idée ou le sentiment qui domine dans la pensée; ces pronoms se séparent du verbe, parce qu'ayant de leur nature l'accent tonique, ils n'ont pas besoin de s'affixer pour terminer la phrase par une cadence sonore et harmonieuse.

Exemples d'énergie produite par le contraste de deux rapports d'objet ou d'attribution :

A me pare, se pare a voi : c'est mon avis, si c'est le vôtre.

Tu la minacci a me, a te natura.

Quelle bellezze che pressero e vinser te.

Hanno di poi preso e vinto me.

Offesi me per non offender lui.

Exemple du mouvement de l'expression qui manifeste le sentiment des personnes de la parole.

Lascia dir me, laisse-moi dire.

Suivant la précision de l'idée ou la chaleur du sentiment

qui forme le caractère principal de la pensée, les pronoms personnels se placent devant ou après le verbe.

Placés après le verbe, ils caractérisent les personnes de la parole comme les termes les plus importants de la proposition.

Amo te, c'est toi que j'aime.

Placés devant le verbe, ils ajoutent à ce caractère d'importance le plus haut degré du sentiment dont ils sont l'objet.

Te amo, tu es la seule personne que j'aime.

Dans ce cas ils ne peuvent perdre leur voyelle finale, parce qu'ils perdraient aussi l'accent tonique et se confondraient sous cette forme avec les pronoms dont nous venons de parler.

Seulement ils peuvent se lier avec *con* et former les inflexions *meco* (con me), *teco* (con te), *seco* (con de), à la manière des Latins *mecum*, *tecum*, *secum* ; ce qui arrive aussi en poésie : *nosco*, *vosco*, pour *con noi*, *con voi*.

De la double forme des pronoms personnels et des constructions diverses qu'ils peuvent recevoir dans la phrase, résultent les combinaisons suivantes :

D'abord, pour un seul pronom quatre combinaisons.

1° *Lō vīdī*, je le vis. Consonnance grave qui tire son énergie de la position de la syllabe longue au milieu des deux brèves qu'elle balance, en quelque sorte, autour d'elle, par son propre poids.

2° *īl vīdī*. Consonnance d'une semblable mesure, mais dont le caractère principal est la grâce formée par la mollesse naturelle de *il*, substitué à *lo*, son plus plein et plus sonore.

3° *Vīdīlō*. Consonnance rapide par la succession des deux brèves qui suivent la longue, et propre à peindre la célérité d'une idée ou la vivacité d'un sentiment.

4° *Vīdīl'*. Consonnance plus rapide que la précédente

par la suppression de la deuxième brève, et propre à peindre une nuance imperceptible d'idée, un trait fugitif de sentiment qui s'échappe, qui se produit dans l'expression avec la rapidité de l'éclair.

Ensuite pour deux pronoms sept combinaisons.

1°. *Rēndō mē ā vōi*, je me à vous rends. Consonnance grave commencée et terminée par deux longues qui semblent balancer les brèves intermédiaires et les soutenir par leur propre gravité; ce qui la rend propre à marquer l'estime attachée à l'objet de la parole et la préférence qui lui est accordée sur tout autre individu.

2°. *ā vōi rēndō mē*. Consonnance plus grave et plus énergique par la succession des deux longues intermédiaires; par quoi l'objet de la parole porte dans son expression un plus haut degré d'importance.

3°. *Mī rēndō ā vōi*. Consonnance dont le caractère principal est la brièveté, et qui par la première brève et la succession des deux brèves intermédiaires, est heureusement propre à peindre le peu d'importance attaché à l'objet de l'action, et à réfléchir tout le sentiment sur l'objet de la parole.

4°. *Rēndō mī ā vōi*. Consonnance plus rapide par la succession immédiate des trois brèves intermédiaires et qui est parfaitement propre à faire glisser l'attention sur l'objet de l'action pour la porter rapidement sur l'objet de la parole qui devient l'idée principale de la proposition.

5°. *ā vōi mī rēndō*. Consonnance dont le caractère est la grâce, et qui est destinée à rendre plus naïf le sentiment qui se réfléchit sur l'objet de la parole.

6°. *Vī rēndō mē*. Consonnance gracieuse qui, en exprimant par une brève l'objet de la parole, et par une longue l'objet de l'action, porte sur ce dernier l'intérêt principal de la pensée.

7°. *Rēndō mī vī*. Consonnance dont la rapidité est portée au plus grand degré, et qui par la succession des brèves accumulées sur l'objet de l'action et sur l'objet de la parole, produit les idées avec une telle célérité, que la parole,

après avoir prononcé *rëndö* qui porte l'intérêt principal, se trouve avoir à peine assez de force pour articuler les deux dernières syllabes sur lesquelles elle semble expirer.

Le pronom *ne*, *en*, peut être employé à la place de *ci*, dans la poésie et dans la phrase soignée.

Sole in tanta afflizione n'hanno lasciate.

Ils nous ont laissées seules dans une si grande affliction.

Le pronom *voi*, vous, s'emploie pour adresser la parole à une comme à plusieurs personnes supérieures par leur dignité, par leur naissance ou par leur caractère.

Le même usage du pronom pluriel de seconde personne, au lieu du singulier, pour ne pas tutoyer, a lieu en espagnol et en français.

Le rapport d'identité pronominal est toujours exprimé par le pronom identique, tandis qu'en français, pour les noms dont le sens est déterminé, on emploie *lui-même*, *elle-même*. Exemple :

La justice comprend en *elle-même* toutes les vertus.

La giustizia comprende in *se* tutte le virtù.

Les langues allemande, espagnole, latine et grecque suivent l'usage de l'italienne. L'anglaise se sert dans les mêmes cas du pronom *heself*, lui-même.

Les pronoms généraux et indéterminés *nullo*, nul ; *nessuno*, personne ; *niente*, rien, aucune chose, placés devant le verbe, rejettent la négation ; placés après le verbe, ils demandent la négation devant le verbe. Le français la demande dans les deux cas. Exemple :

Personne n'est venu ; il n'est venu personne.

Le grec et le latin rejettent la négation dans les deux cas.

Le mot *persona*, employé quelquefois pour *nessuno* demande la négation comme le mot français personne. Exemple :

Non c'è persona ; il n'y a personne.

Altrui, autrui. Aux rapports de fin d'attribution et de principe génitif, on peut supprimer devant ce pronom les connectifs invariables *a* et *di*.

Par l'addition d'un modificatif d'identité, on forme des trois ordres de personnatifs d'autres pronoms personnels nommés identiques, parce qu'ils répètent la même idée sous le même caractère et sous différents rapports grammaticaux.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
αὐτός	ipse	selber	self	stesso	mismo	même
ἐγὼ αὐτός	ego ipse	ich selber	myself	io stesso	yo mismo	moi-même
σύ αὐτός	tu ipse	du selber	thyself	tu stesso	tu mismo	toi-même
ὁ αὐτός	ille ipse	er selber	himself	il stesso	el mismo	lui-même

Le personnatif français *on*, *l'on*, de tout genre, toujours sujet de phrase, sans caractère déterminé, s'exprime en italien.

1° Par *uomo* ou *altrui*. Exemples :

Ma non sene dee l'umo tanto maravigliare. (BODACE.)

Mais on ne doit pas tant s'en étonner.

È dolce il pianto più ch' altrui non crede. (PÉTRARQUE.)

Les larmes sont plus douces qu'on ne croit.

2° Par *uno*, *taluno*, si le verbe a pour objet le pronom *si*, se. Exemple.

Uno ou taluno si lusinga, on se flatte.

On emploie ici cette forme pour éviter le son désagréable qui résulterait de ce tour : si si lusinga.

3° Par le pronom de la première ou de la seconde personne, selon les circonstances du discours. Exemple :

Ci lusinghiamo, nous nous flattons (on se flatte).

Noi siamo stati ingannati, nous avons été trompés (on nous a trompés).

4° En donnant au verbe le nombre pluriel comme modification du nom sous-entendu, *gli uomini*, les hommes. Exemples :

Si lusingano, ils se flattent (on se flatte).

Dicono che punì di morte due ladri, on dit qu'il punit de mort deux voleurs.

Si conoscono, on les connaît.

5° Même en laissant sous cette construction le verbe au nombre singulier, comme modification d'un pronom déterminatif sous-entendu. Exemple :

Come si vede, comme on voit.

(Come ciò si vede, comme cela se voit, comme il se voit.)

Non vi si pensa, on n'y pense pas.

(Egli non vi si pensa, il ne s'y arrête pas.)

Si conosce, on le connaît.

(Egli si conosce, il se connaît, il se fait connaître).

6° En rendant sujet de la phrase le terme qui est l'objet de l'action exprimée par le verbe. Exemple :

Ma spesso nella fronte il cor si legge (PÉTRARQUE.)

Mais souvent le cœur se lit (on lit le cœur) sur le front.

Quivi s'odono gli uccelletti cantare (BODACE). Là on entend chanter les petits oiseaux.

Più non sene cerca (DAVANZATI). On n'en cherche pas davantage (davantage ne s'en cherche).

Ce tour, qui est le plus analogue au génie de la langue, donne au verbe un mode mixte qui répond à la voix éphail de la conjugaison hébraïque, de sorte que *si conoscono*, *si legge*, signifient, non pas *ils se connaissent*, *il se lit*; mais *ils se font connaître*, *il se fait lire* : formes qui désignent une action qui se continue dans la durée, et qui est bien différente de *sono conosciuti*, *ils sont connus*, qui

exprime une action finie, dont il ne reste plus rien dans la durée.

La langue française emploie souvent ce tour de phrase.
Exemple :

« Là se trouvaient des hommes au regard tranquille
et sévère. »

L'italien le rend quelquefois par celui-ci :

Gente v'eran con occhi tardi e gravi (DANTE).

Tour qui sert à exprimer le pronom indéterminé *il*,
dans cette espèce de gallicisme :

Il y a ici des jardins, qui sono giardini (BOCACE).

Il y a ici un homme, ou un homme est ici, c'est un
uomo ;

Il y a deux hommes, ou deux hommes sont là, vi
sono due uomini ;

Il y a deux ans, sono due anni ;

Il y avait déjà dix ans, ou dix années étaient déjà
passées, dieci anni erano già passati. (DANTE).

Il y a peu de jours, peu de jours se sont écoulés, po-
chi di son passati. (BOCACE.) Même traduction en
latin : pauci dies sunt, ou pauci dies elapsi sunt.

L'italien va jusqu'à suivre le tour français. Exemples :

Il n'y a pas encore beaucoup d'années. Ancor non è
molt' anni. (DANTE.)

Il y a aujourd'hui sept ans. Oggi ha sett'anni.
(PÉTRARQUE.)

Dans les îles fameuses de la fortune il y a deux fon-
taines :

Nell' isole famose di fortuna
Due fonte ha. (PÉTRARQUE.)

Le français emploie aussi le verbe être. Exemple :

Il est des hommes qui : tour de phrase qui répond
à *ancor non è molt' anni*.

En grec on trouve les mêmes tours quand le sujet de la phrase est neutre pluriel. Exemples :

εστι παντοδαπα ευμηνά. Toutes sortes de moyens ont été
inventés.

ζωα τρεχει. Les animaux courent.

—

PRONOMS DÉTERMINATIFS.

RAPPELONS DANS UN TABLEAU LES PRÉNOMS DÉTERMINATIFS AVEC LEURS VARIANTES.

CAS et NOMBRES.	PRONOMS D'ÊTRES MORAUX CONSIDÉRÉS				PRONOMS D'ÊTRES PHYSIQUES ET MÉTAPHYSIQUES CONSIDÉRÉS	
	SOUS UN RAPPORT GRAMMATICAL.		SOUS UN RAPPORT MORAL.		SOUS UN RAPPORT GRAMMATICAL.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
<i>Singulier.</i>						
Subjectif.	egli, par syncope poétique, gli, ei, e', par archaïsme, ello, eili, el, 'l, lo, il.	ella, et poét. la. » la » » le	desso » lui di lui da lui a lui	desse » lei di lei da lei a lei	esso » esso d'esso no vi	essa » essa d'essa no vi
Objectif.						
Génitif.						
Ablatif.						
Datif.						
<i>Pluriel.</i>						
Subjectif.	eglino, poét. eili, ei, e', Loro, li, et mieux gli et poét. i.	elleno, poét. elle, le. le » » loro.	dessi loro di loro da loro a loro.	desse loro di loro du loro a loro	essi essi d'essi no vi	esso esso d'esso no vi

Les pronoms *egli, ella, eglino, elleno*, avec leurs variations de formes, sont destinés à marquer les rapports grammaticaux sous lesquels les êtres moraux déjà nommés peuvent être répétés dans une phrase suivante. Manquant de formes pour le génitif et l'ablatif, ils empruntent celles des pronoms correspondants ; ils se placent devant ou après le verbe, comme les pronoms personnels qui ont le même caractère grammatical, et ils éprouvent les mêmes altérations dans leurs combinaisons. Exemples :

Che gli hai promesso ? Que lui as-tu promis ?
Io l'anderò a trovare. Je l'irai trouver.
Salutarlo (pour salutare lo), le saluer.
Dille (pour di le), dis-lui.

Gli, loro, ne doivent pas s'affixer au verbe dont la dernière syllabe est surmontée de l'accent tonique, parce qu'ils ont de leur nature cet accent, et qu'un mot ne peut pas avoir deux syllabes consécutives accentuées.

Gli pour le rapport d'objet au pluriel doit-être préféré à *li*.

Chiamategli, disse loro. Les ayant appelés, il leur dit.

Ce pronom se place toujours devant *lo, la, li, ne*, se lie avec eux par le moyen d'un *e* ajouté, et sous cette forme s'emploie également pour les deux genres.

Gliele diede. Il la lui donna.
Gliene darò. Je lui en donnerai.

Cependant, en parlant d'une femme, on peut dire sans combinaison.

Ne le darò. Je lui en donnerai.

L'usage a établi cette différence entre *lo* et *il*, que le premier est plus propre à exprimer les idées graves et sonores, le second les idées gracieuses, à cause de la mollesse naturelle de son *l* final ; ce qui le fait préférer à *lo*.

devant les verbes qui ne commencent ni par une voyelle
ni par *s* suivi d'une autre consonne.

Il salutó, il le salua.

In vano il chiamó, il l'appela en vain.

Il, précédé de la négation *non*, se combine avec elle, comme *io nol nego* (je ne le nie pas), et il donne plus de grâce à l'expression que *lo*, qui est cependant plus usitée dans le style familier : *io non lo nego*.

Les pronoms *nesso*, *lui*, *nessa*, *lei*, avec leurs variations de formes s'emploient pour exprimer les rapports des noms mis en contraste et de ceux qui sont déterminés par quelque modification, ou pour réfléchir dans le mouvement du sentiment qui nous accompagne l'idée de rapport.

Contraste.

Dirò a lui quel medesimo che io ho detto a te.

Je lui dirai la même chose que je t'ai dite.

Pregolla d'amar lui come egli lei amava.

Il la pria de t'aimer comme il l'aimait.

ƒ Rapport modifié par une idée accessoire.

Ringrazio lui

Lo qual dal mortal mondo m'ha rimoto.

Je rends grâce à celui qui m'a éloigné du monde mortel.

Lei vegnente ricevi.

Accueille-la quand elle se présente.

Rapport caractérisé par le sentiment.

Magnificare l'amato, essere geloso di quello e defendere lui.

Célébrer l'objet aimé, être jaloux de lui et le défendre.

Ces pronoms déterminatifs, comme les pronoms personnels auxquels ils correspondent, se placent devant ou après le verbe, selon les degrés de force de sentiment qu'ils doivent énoncer.

Suivant Biagioli (*Grammaire italienne*, 3^e édition, p. 248) pour exprimer le rapport de principe génitif, l'élégance veut qu'on les place après le nom qu'ils déterminent. Exemple :

La virtù di lui, la vertu de lui.
Le parole di lei, les paroles d'elle.

Il est mal sonnante de les placer devant le nom, comme dans ces deux constructions préférées par Veneroni :

La di lui virtù.
Le di lei parole.

Desso et *dessa* ne s'emploient qu'au subjectif.

Conformément à la règle de marquer par *lui*, *lei* les rapports déterminés par une modification, il faut de même employer ces pronoms pour exprimer les sujets de phrases elliptiques, parce qu'ils sont l'objet d'un verbe sous-entendu. Exemple :

Credendo egli ch'io fossi te (Bocace).
Lui me prenant pour toi.

(sous-entendu : lo stesso come egli credeva te essere).

Marivigliossi forte Tedaldo che alcuno in tanto il somigliasse che fosse creduto lui (Bocace).

Tedaldo fut fort étonné que quelqu'un lui ressemblât au point qu'on le pût prendre pour lui-même.

(sous-entendu : *essere*).

Si vergognò di fare al monaco quello che egli, siccome lui, aveva meritato (Bocace).

Il eut honte de faire au moins ce qu'il avait mérité aussi bien que lui.

(sous-entendu : siccome sapeva (lui) aver meritato).

Lui beato ! Lui heureux !

(sous-entendu : mirate, regardez lui heureux).

Les pronoms déterminatifs *mio*, *tuo*, *suo*, etc., le mien, le tien, le sien, prennent ou rejettent le déterminatif *lo* (le),

selon les degrés de généralité dans lesquels ils rappellent un nom précédent. Voyez les déterminatifs *mio, tuo, suo, mon, ton, son*, qui sont susceptibles des mêmes formes. Exemple :

Quando Annibal co' suoi diede le spalle (Dante).

Quand Annibal avec les siens prit la fuite.

Questa donna meritamente è mia (Bocace).

Cette femme est à moi de droit (est du nombre des femmes qui sont sous ma dépendance).

Les déterminatifs *questo, cotesto, quello*, hic, iste, ille, peuvent être employés comme pronoms de choses. *Questo* (ce...ci où je suis) détermine la distance contiguë, prochaine, de l'objet près de celui qui parle. *Cotesto* (ce...ci où tu es) rapproche l'objet de celui à qui l'on parle. *Quello* (ce...là où il est) marque la distance de l'objet également éloigné et de celui qui parle et de celui à qui l'on parle.

S'il s'agit des personnes, on dit *questi, cotesti, quegli* et poétiquement *quei*, celui où je suis, celui où tu es, celui là où il est. Ces pronoms ne s'emploient que pour les rapports de sujet. Pour les autres rapports, on se sert de *costui*, m.; *costei*, f.; celui-ci où je suis, où tu es; *colui*, m.; *colei*, f.; celui-là; *costoro*, pluriel des deux genres, ceux-ci, celles-ci. Pour le rapport de principe génitif, *costui, colui*, peuvent se transposer entre le nom et son déterminatif; alors on retranche le connectif-invariable. Exemple :

Nel costui regno (pour nel regno di costui), dans le royaume de celui-ci.

Per lo colui consiglio (pour per lo consiglio di colui), par le conseil de cet homme.

Questi, cotesti, quegli, costui, colui, ont été quelquefois employés pour des êtres physiques et métaphysiques. C'est par personnification; le style familier n'use point de ces licences.

PRONOMS CONJONCTIFS.

Le pronom conjonctif *che*, de tout nombre et de tout genre pour les personnes et pour les choses, n'est généralement employé que pour marquer le sujet ou l'objet de la phrase. Dans le haut style on le trouve souvent employé pour les autres rapports avec ou sans connectifs-invariables. Exemple :

Tutte le cose di che'l mondo è adorno (Pétrarque).
Toutes les choses dont le monde est orné.

Questa vita terrena è quasi un prato,
Che'l serpente tra fiori e l'herba giace (Pétrarque).

Cette vie terrestre est comme une prairie, où le serpent est caché parmi les fleurs et l'herbe.

Quelquefois il est submodatif. Exemple :

O che nobil capitano ! ô che bel uomo !
Oh ! quel illustre capitaine ! oh ! quel bel homme !
Deh ! che bestia son io !
Ah ! que je suis bête !

Le pronom conjonctif *chi*, de tout genre et de tout nombre pour les personnes, s'emploie pour les rapports de sujet et d'objet, et remplace généralement un nom sous-entendu, qui est terme dans deux phrases subordonnées l'une à l'autre. Exemple :

Chi può dir comm' egli arde, è'n picciol fuoco. (Pétrarque).

Celui qui peut dire comme il brûle ne brûle guère.

Qualunque (quiconque, qui que ce soit) est un pronom rationnel de tout genre et de tout nombre ; il est synonyme de *chi*.

Le pronom conjonctif *cui*, de tout genre et de tout nombre pour les personnes, s'emploie généralement pour exprimer les rapports de principe génitif, de principe ablatif et de fin datif. Il n'est pas usité pour les rapports de

sujet et d'objet. Il peut se passer de connectif-invariable au génitif et au datif.

L'uom cui tarda di veder.

L'homme à qui il tarde de voir.

Au génitif il peut même se transposer, et au lieu de il pensiero di cui, ou di cui il pensiero, se construire ainsi entre le déterminatif et le nom : il cui pensiero ; mais jamais sous cette forme approuvée par Vénéroni : il di cui pensiero. (Biagioli, *gram. ital.*, p. 223).

Le pronom *onde* (d'où) peut être employé pour *cui* à tous les rapports de circonstance.

Le pronom conjonctif, singulier *quale*, pluriel *quali*, toujours précédé d'un déterminatif, comme en français *lequel*, *laquelle*, répétant des noms de tout genre pour les personnes et pour les choses, et pouvant, au moyen d'un connectif invariable, marquer toutes les espèces de rapports du nom, est destiné à désigner les rapports de contraste, les rapports où le sens serait ambigu, équivoque, étant rendu par un autre pronom, et ceux où le sentiment doit se produire dans l'expression. Exemple :

Ella laquale era formosa.

Elle qui était charmante.

VARIANTES DES PRONOMS ESPAGNOLS.

Les anciens espagnols, au lieu de *de el*, *de ellos*, *de ella*, *de ello*, écrivaient comme les Italiens, *del*, *dellos*, *della*, *dello* ; mais ceci n'est plus en usage.

Aux proms *mi*, *ti*, *si*, précédés du connectif *con* (avec), on ajoute la syllabe *go* : ainsi l'on dit : *con migo*, *con tigo*, *con sigo* ; avec moi, avec toi, avec soi.

De tous les pronoms espagnols, sont du genre masculin *él*, *ellos*, *los*, *nosotros* et *vosotros*, sont du genre féminin, *ella*, *ellas*, *las*, *nosatras*, *vosotras* ; sont indistinctement des deux genres tous les autres, savoir : *yo*, *tu*, *le*, *les*, *se*, *si*, *nos* et *os*, sont du genre neutre *lo* et *ello*, qui n'ont pas

de pluriel, et qui ne sont susceptibles d'aucune variation.

Les Espagnols se servent quelquefois du pronom *vos* pour parler aux personnes constituées en haute dignité, ou à plusieurs individus réunis en corps. Ce pronom est des deux genres et des deux nombres et se décline en *vos* pour le subjectif, le vocatif et l'ablatif, et en *vos* ou *os* pour l'objectif et le datif, en prenant les connectifs nécessaires pour marquer les rapports qui en sont susceptibles.

Les Espagnols ne se servent jamais de *nosotros* et *vosotros* au datif ni à l'ablatif, mais de *nos* et *vos*. Ainsi, dans cette phrase : « le général qui nous recommande l'obéissance, nous sauve, et le souverain qui vous inflige le châtiment vous aime, » on doit dire : *El general que nos encomienda la obediencia nos salva, y el soberano que os inflige el castigo, os ama.*

Les pronoms *me*, *te*, *sese* trouvent indistinctement sous ces formes au datif et à l'accusatif ; c'est le sens de la phrase qui fait distinguer le rapport qu'ils expriment. Ainsi, dans cette phrase. *Don Quixote me encanta*, le pronom *me* est à l'objectif ; et dans celle-ci, *Telemaco me da bellas lecciones*, le pronom *me* se trouve au datif. Il en est de même des pronoms *te*, *se* *le*.

Le pronom *nos* s'affixe aux verbes, et leur fait prendre le *s* final. Exemples : *amamonos*, *perjudicamonos*, pour *amamos nos*, *perjudicamos nos*.

La plupart des Espagnols confondent *le* et *lo*, en se servant, comme le dit Ramirez dans sa *grammaire espagnole*, du second à l'objectif. Exemple : *Lo quiero, lo aborrezco, perseguirlo, castigarlo*, etc, au lieu de dire, d'après les principes de la grammaire, *le quiero, le aborrezco, perseguirle, castigarle*. Il faut y faire d'autant plus attention que cette faute contre la langue se trouve dans presque tous les ouvrages non modernes.

Le pronom *on* se traduit en espagnol comme en italien. Exemple :

Que se dice ? que dit-on ? *se quenta*, on raconte.

Le pronom conjonctif *que* (qui, que) est commun aux